J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 46 (243me ANNÉE) UN NUMÉRO 70 c. Lundi 25 février 1980

FAN L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Tentative de brigandage près d'Yverdon: directeur attaqué

(Page 11)

KABOUL: RUSSES HARCELÉS

Mais déjà un millier de morts du côté rebelle?

KABOUL (ATS/AFP/REUTER). – Deux mois après son entrée dans Kaboul, l'armée soviétique se voit de plus en plus confrontée à une guérilla nationaliste et musulmane. Et cette armée s'enlise le long des vallées dans la boue et les neiges de l'hiver, harcelée par les «rebelles» afghans. La capitale Kaboul, fut le théâtre en cette fin de semaine, d'une manifestation suivie d'une fusillade nourrie faisant des centaines de morts.

La proclamation de la loi martiale et du couvre-feu qui y a fait suite sont l'indice, relèvent de nombreux observateurs, d'une dégradation sérieuse de la situation qui va amener l'état-major soviétique à revoir sa stratégie. A ce propos, on estime dans les milieux militaristes américains que l'armée soviétique va devoir doubler, sinon tripler ses effectifs pour mater la rébellion afghane.

Pour leur part, les mouvements de résistance afghans qui envisagent de lancer une grande offensive à la fin de l'hiver, selon M. Gulbuddin Hekmatyar, ont déclaré samedi que leurs hommes avaient encerclé Jadran et Jalabad, deux villes importantes dans l'est de l'Afghanistan et se préparaient à les investir, tandis que des affrontements violents se produisent dans toute la région est et nord-est du pays. De plus, les rebelles, sont parvenus à faire régner un climat d'insécurité permanent sur les axes routiers empruntés par les convois militaires soviétiques en les mitraillant et en provoquant des éboulements.

Toujours selon des sources rebelles, l'artillerie soviétique à longue portée et des avions décollant d'Union soviétique prennent part à des bombardements de positions rebelles en Afghanistan. Selon «Hezbi islami Afghanistan», les Soviétiques ont bombardé au début de la semaine dernière la province de Koundoz où un village, Koha-Daman a été entièrement rasé. Au cours de ces combats, 700 personnes, civiles et rebelles sont mortes.

AMÉRICAIN ARRÊTÉ

De son côté, l'organe du PC soviétique, la Pravda, ne cache pas dimanche la gravité des désordres de Kaboul et écrit que «l'armée et la police contrôlent la situation» en précisant toutefois que «Kaboul n'est pas encore revenu aujourd'hui à la vie normale». La Pravda indique que de «temps en temps, les crépitements d'armes automatiques retentissent dans différents endroits de Kaboul». Le journal rappelle à ce propos que «les têtes de cette rébellion, parmi lesquelles on compte un citoyen américain appartenant à la CIA et seize saboteurs pakistanais, ont été arrêtés». De bonne source à Islamabad, on indiquait dimanche qu'effectivement un Américain du nom de Robert Lee avait été arrêté jeudi à Kaboul. (Suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Une entreprise ardue

Cette fois la machine est en marche. Il y a deux ans, les Chambres exprimaient, au terme d'un débat sur les relations entre la Suisse et les Nations unies, le souhait que le Conseil fédéral leur soumette «au moment opportun» un message sur l'adhésion de notre pays à l'ONU. Or, dans son «rapport sur les grandes lignes de la politique gouvernementale durant la législature 1979-1984», le collège exécutif annonce qu'il a chargé le département des affaires étrangères de préparer ce document que les députés devront examiner avant l'expiration de leur mandat.

Ce n'est toutefois pas le parlement qui aura le dernier mot en cette affaire. Le oui ou le non définitif dépend de la volonté du souverain. Quand lui soumettra-t-on la question, avant ou après 1983? On ne saurait le dire déjà.

Une chose est certaine pour l'instnt: il ne sera pas facile d'assurer à cette entreprise l'issue favorable que désirent nos hautes autorités. Le Conseil fédéral en est d'ailleurs bien conscient, puisqu'il écrit: «Etant donné l'importance que revêt pour notre politique étrangère la décision que le peuple et les cantons seront appelés à prendre, il importe que celle-ci soit soigneusement préparée et qu'elle repose sur des données solides. Aussi vouerons-nous une attention particulière à l'information du public sur cette question.»

Nous n'en doutons pas, le chef du département et ses collaborateurs les plus avertis ne manqueront pas d'arguments juridiques et politiques pour étayer leur thèse. Mais viendront-ils à bout de ce scepticisme – et le terme est faible – qui habite encore tant de nos concitoyens à l'endroit de l'ONU?

Pour cela, il faudrait bien plus qu'un énergique effort d'information. Il faudrait que l'ONU manifeste enfin son autorité lorsque sont violés les principes et les règles qu'elle est expressément chargée de faire respecter.

Or, les plus récents événements montrent qu'elle n'en tient pas le chemin. Au mépris le plus flagrant de la Charte mondiale, l'URSS impose par la force des armes sa volonté à l'un de ses voisins, membre lui aussi de la grande organisation internationale. A Manhattan, la réaction est dérisoire.

Dans le louable dessein de trouver une issue à la crise qui trouble les rapports entre les Etats-Unis et l'Iran, M. Waldheim multiplie les démarches mais ne parvient qu'à se faire ballotter entre les différents «pouvoirs» qui entretiennent le chaos à Téhéran.

Encore quelques «hauts faits» de cette nature au long des années qui nous séparent du scrutin fédéral et «l'attention particulière» que l'on entend vouer à l'information du public pourrait bien perdre une grande part de son efficacité. Georges PERRIN

100.000 tonnes de pétrole

ATHÈNES (AP). – Le pétrolier grec «Irenes Serenade» a coulé dimanche matin au large de la côte sud-ouest de la Grèce avec 100.000 tonnes de brut! Deux des 31 membres d'équipage sont portés disparus.

Un incendie s'était déclaré à bord samedi, après une série de faibles explosions, alors que le pétrolier mouillait son ancre devant Pylos. L'«Irenes Serenade» a coulé dimanche, le feu s'étant développé pendant la nuit. Selon les autorités la majeure partie de la cargaison est allée par le fond.

Une nappe de pétrole a été cependant repérée à la surface sur les lieux du naufrage. Des navires tentaient de la disperser à l'aide de produits détergents. On craignait que le pétrole se trouvant enfermé dans les soutes ne se répande dans la mer. Toutefois, le vent devrait éloigner la pollution de la côte touristique.

Mort de l'ancien conseiller fédéral tessinois Enrico Celio

Enrico Celio (Keystone)

LUGANO (ATS). – L'ancien conseiller fédéral Enrico Celio est décédé vendredi soir à son domicile de Lugano à l'âge de 91 ans. Enrico Celio, démocrate-chrétien, fut conseiller fédéral de 1940 à 1950 et président de la Confédération en 1943 et 1948. Il finit sa carrière comme ambassadeur à Rome.

Enrico Celio est né à Quinto (TI) le 19 juin 1889. Sa scolarité l'a conduit successivement aux collèges de Balerna, de Milan, de l'abbaye d'Einsiedeln. Plus tard, il étudia aux universités de Florence, Milan et Fribourg. Il consacra alors sa thèse de doctorat à la «musicalité chez Gabrièle d'Annunzio».

Il fit ses premières armes dans la vie professionnelle comme rédacteur du quotidien conservateur «Popolo e Liberta». Il en sera directeur de 1918 à 1921, avant d'ouvrir une étude d'avocat et de notaire à Biasca.

Enrico Celio a commencé très jeune sa carrière politique: à 24 ans, il est député au Grand conseil tessinois dans les rangs des catholiques conservateurs (démocrates-chrétiens actuels).

(Lire la suite en page 23)

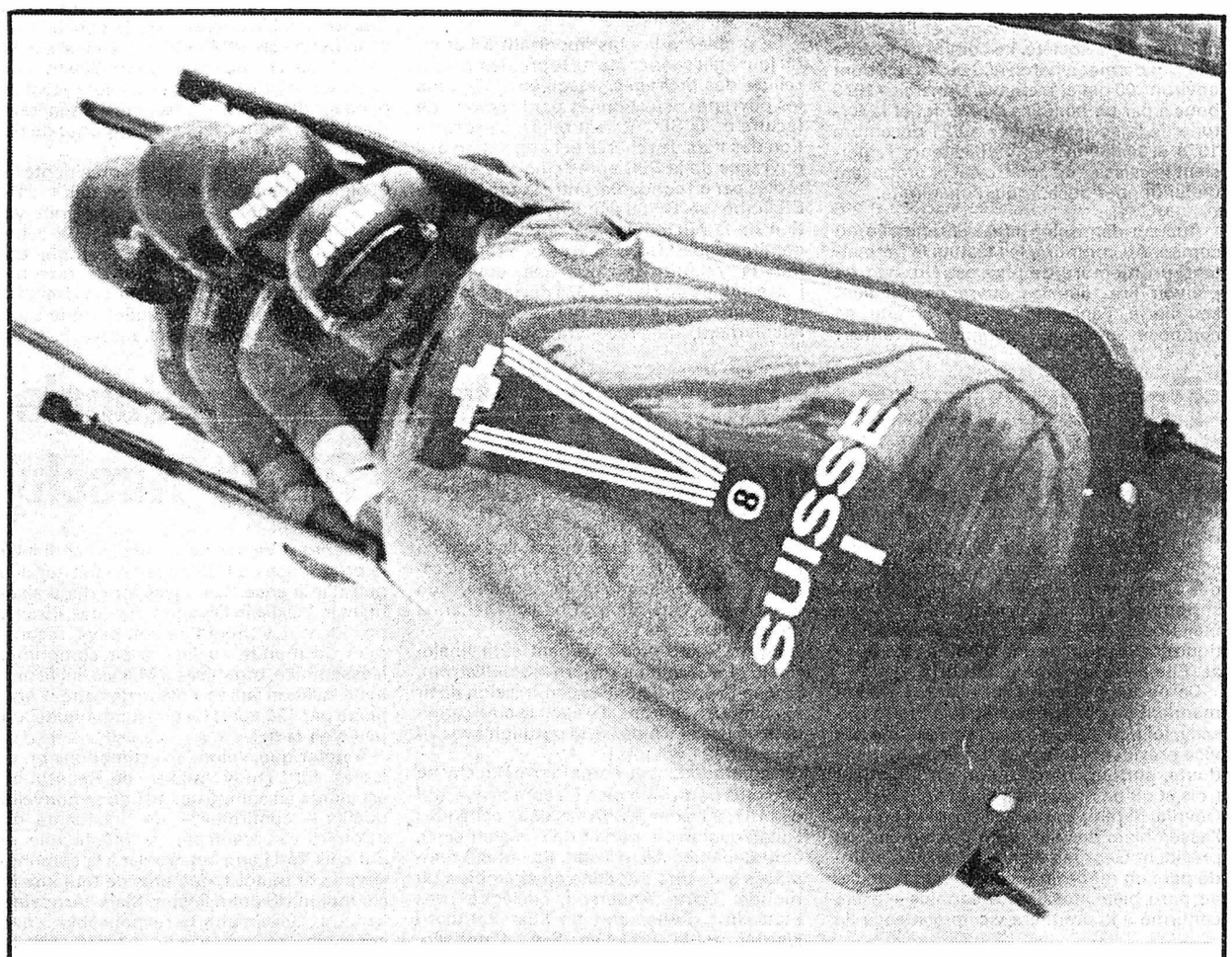

ARGENT POUR SCHAERER

Au moment où vous lirez ces lignes, les Jeux olympiques de Lake-Placid auront pris fin par la cérémonie de clôture qui a eu lieu cette nuit. Pour la Suisse, ces épreuves se sont bien terminées puisque, grâce à une dernière manche impeccable, le bob à quatre suisse composé d'Erich Schaerer, Baechli, Marti et Benz (photo Keystone) est parvenu à souffler la médaille d'argent au deuxième équipage de l'Allemagne de l'Est. Les skieurs ont également bien fini grâce à une médaille de bronze d'Erika Hess au slalom spécial. (Lire en pages 13, 15, 17)

LE PRINCE ÉTAIT ATTENDU...

LONDRES (AP). – Des adversaires de la chasse au renard ont tendu samedi une embuscade au prince Charles, alors qu'il menait une meute de chiens sur une route de campagne, dans le Cheshire.

Les manifestants ont conspué l'héritier du trône et lui ont lancé des tracts contre la chasse. Ils ont aussi lancé des ampoules de produit destiné à tromper le flair des chiens.

Des témoins ont relaté que le prince – qui a déjà fait l'objet de semblables manifestations dans le passé – a demandé qu'on lui laisse un chemin et est parti au galop avec les autres chasseurs.

«Malheureusement, a déclaré un participant à la chasse, son cheval a glissé presque aussitôt et le prince est tombé. Recouvert de boue, il est remonté et nous avons pris plusieurs renards.»

C'est Neuchâtel-Sports!

Neuchâtel-Sports a remporté le match de barrage des finales de première ligue de hockey sur glace contre Serrières. Pour les Young Sprinters, place maintenant au second tour. Marti, Hubscher, Purro et Bader ont l'air de s'en réjouir... Lire en page 18. (Avipress-Treuthardt)

Un petit coin de bonheur

Et maintenant? Oui, à présent que sont terminés les Jeux olympiques d'hiver à Lake Placid, quels nouveaux records du monde les champions du ski et du patinage vont-ils tenter d'arracher, en attendant 1984?

Oublions un instant les querelles homériques à propos des Jeux de l'été prochain à Moscou. Ne nous attardons pas non plus à une réflexion sur un millésime. Rappelons quand même en passant que «1984» est le titre d'un livre d'anticipation, écrit par l'Anglais George Orwell en 1949, et mettant en scène «grand frère», super-dictateur qui grâce à une technologie implacable à l'œil partout, qui voit tout et qui contrôle et sanctionne les faits et gestes de tout le monde...

Restons sur le terrain des épreuves olympiques. Toujours plus vite, toujours plus haut! Toujours plus d'exigences, et de risques physiques et psychiques, pour la femme et pour l'homme.

Où donc ces fantastiques efforts, quand ces admirables performances, à quels sommets ces merveilleux athlètes, l'hiver et l'été, trouveront-ils leurs limites?

Elle n'a certainement pas fini de nous étonner, la machine humaine. Choquant, oui? La femme et l'homme ne sont-ils pas en train d'être transformés en machines, au rendement soi-disant perfectible indéfiniment?

Ne nous berçons pas d'illusions. La course folle va se poursuivre. D'un côté, le surhomme occidental selon son modèle, le superman à l'américaine. De l'autre, le «héros» du peuple oriental, selon le modèle soviétique.

D'un côté, les sports au service du business et d'un consumérisme délirants. De l'autre, la politisation à outrance du sport grâce à des robots au service d'une idéologie féroce.

Ne désespérons tout de même pas de trouver, entre les deux systèmes, une petite place pour la joie pure et simple de chaque individu. De chaque femme et de chaque homme aspirant à recueillir dans le sport un peu de... bonheur. R.A.

PAGE 23:

Cérémonies du souvenir à Reckingen

Des centaines de personnes, de nombreux militaires ont participé samedi à Reckingen, au-dessus de Brigue, aux cérémonies du souvenir organisées à l'occasion du dixième anniversaire de l'avalanche qui, en février 1970, a fait trente morts.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9.

CARNET DU JOUR: page 6.

INFORMATIONS SUISSES: page 11.

TOUS LES SPORTS: pages 13, 15, 17, 18 et 19.

PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.

VAUD – FRIBOURG DERNIÈRE HEURE: page 23.

OFFRES D'EMPLOIS

33 places à pourvoir.

pages 9, 16 et 20.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Assemblée de la Société du livre contemporain

C'est à la Bibliothèque de la ville qu'a eu lieu récemment l'assemblée générale de la Société du livre contemporain (SLC), présidée par Mme Y. de Rougemont. Le procès-verbal de l'assemblée du 27 février 1979 fut approuvé à l'unanimité. Mme de Rougemont présenta ensuite son rapport de gestion qui s'articule en trois points: le travail du comité de lecture, le problème de la présentation des ouvrages et l'état des finances de la société. Le comité de lecture a lu l'an dernier environ 400 ouvrages, dont environ 200 ont été retenus. L'exercice 1979 boucle par un bénéfice de 747 fr., et la fortune de la société s'élève au 21 décembre 1979 à 14.800 fr. Les vérificateurs remercient le caissier de son travail et proposent de lui donner décharge à l'unanimité.

Aucune démission n'est enregistrée au comité. Au contraire, les statuts le permettant, un membre de plus est élu, afin de pouvoir lire tous les ouvrages qui sont soumis à l'appréciation. Le comité se compose donc des personnes suivantes: présidente: Mme Y. de Rougemont; vice-président: M. P.-D. Perret; secrétaire: Mme M. Wavre; caissier: M. P. Schori; administrateur: M. P. Bridel; Mmes de Dardel Gueissaz, Rumo, Schaer, et Sterchi; MM. Rychner et Steiner, tous assesseurs.

LA RELIURE

Le problème le plus important à l'ordre du jour était sans conteste le problème de la reliure des ouvrages. Jusqu'en 1978, tous les ouvrages sélectionnés par le comité de lecture de la SLC étaient reliés. La répartition des frais de reliures et l'affectation des ouvrages de la SLC après cinq ans étaient réglés par un concordat entre la société et la Bibliothèque. Or, au début de 1979, la direction de la bibliothèque a rendu attentif le comité de la SLC à la charge que représentait la reliure de tous les ouvrages. L'assemblée de février 1979 décida donc de ne relier que les livres qui devaient l'être absolument, et de recouvrir tous les autres ovrages d'une couverture plastique transparente. Cette expérience était tentée pour une année. Elle s'est révélée peu judicieuse, car les ouvrages se cassent et se défraîchissent très vite.

L'assemblée a donc pris la décision de relier davantage de livres selon des modalités qui ont été réglées avec la bibliothèque. Cette décision entraîne des conséquences financières. L'exercice 1980 bouclera ainsi sans bénéfices et il faudra prélever sur le capital de la société environ 700 fr. par exercice. Cette expérience sera tentée pendant deux ans, et l'assemblée générale de 1982 se prononcera sur l'opportunité de maintenir de telles mesures.

Enfin, dans les divers, la présidente a déploré le peu de participation des membres à l'assemblée générale. Le comité va s'efforcer de rendre plus attractive cette assemblée en invitant par exemple un conférencier. Une campagne de recrutement sera lancée dès que le service des lectures publiques de la Bibliothèque sera installé dans ses nouveaux locaux. P.-A. S.

TOUR DE VILLE

Tôles froissées

• VENDREDI vers 21 h 30, M. J. J., de Fleurier, circulait sur le pont du Mail en direction nord, avec l'intention de se diriger sur le centre de la ville; arrivé à l'intersection avec la rue des Fahys, il s'est arrêté au «Cédez le passage», puis en est reparti prématurément alors que survenait de la gauche la voiture conduite par M. P. R., de Neuchâtel, qui circulait en direction de La Coudre. Une collision entre les deux voitures s'en suivit.

Tamponnement

• SAMEDI, vers 12 h 20, M. C. A. J., de Neuchâtel, circulait rue de l'Orée en direction de La Coudre; arrivé à proximité de l'immeuble N° 44 il a effectué le dépassement des véhicules en stationnement à sa droite au même moment où arrivait en sens inverse un véhicule non identifié. Surpris, M. C. A. J., a perdu la maîtrise de sa voiture qui heurta alors une voiture en stationnement hors case. Dégâts.

Pas de vice-présidence à l'Union internationale de tir pour le colonel neuchâtelois Pierre Hirschy

L'Union internationale de tir tiendra une séance extraordinaire à Moscou, à l'issue des Jeux olympiques d'été. On y discutera surtout de la révision des statuts. La Suisse était opposée au choix de la capitale soviétique et elle proposa une réunion en... Suisse. Elle a été largement battue!

Ce ne fut pas son seul échec. Le commandant de corps neuchâtelois Pierre Hirschy, lui non plus, n'a pas obtenu l'une des vice-présidences de la fédération, sans doute, surtout, parce qu'on en maintient trois et qu'on ne passa à cinq! Le Roumain Gavrila Barani, préposé à la direction de l'assemblée ensuite du désistement du président Georges Vichos, interdit d'altitude par son médecin – encore que l'excuse ait paru bien grossière à certains – a été confirmé à la première vice-présidence de l'UIT, tandis que le général sud-coréen Park-Chong Kyu passait par la même occasion de la troisième à la seconde, son homologue égyptien Charik Mehanna n'étant plus dans la course.

Le troisième vice-président sera finalement le Suédois Björn Schullström, jusque-là président de la commission de tir sur sanglier-courant. Il y avait là cinq candidats en lice et il a passé le portillon avec 70 voix sur 131 votants!

Le commandant de corps Pierre Hirschy ne fera plus partie non plus du comité exécutif de l'UIT, à l'exemple de ses deux collègues Ikuta Toyotaro, Japonais de son état(-civil), et le Canadien Allan Todd. Ils ont été remplacés à ce titre par l'ancien champion du monde Gary Anderson, délégué des Etats-Unis, l'Allemand de l'Est Bernhard Fischer et le Brésilien S.A. Campello. Cependant, notre compatriote a conservé la présidence de la commission des statuts et de l'amateurisme.

On savait depuis quelque temps déjà que M. Georges Vichos ne serait pas candidat à la présidence de l'UIT. Il eut en fait sur elle peu d'influence. Lui succèdera donc aisément le Mexicain Olegario Vasquez, 45 ans, président des tireurs de son pays, recordman du monde au fusil à air comprimé. L'assemblée, organisée à Mexico, lui fit une belle ovation après l'avoir désigné à son poste par 126 voix! La quasi-unanimité, ou peu s'en faut.

A noter que, selon les estimations préalables, Mme Trudy Anliker, de Reussbühl, est entrée au comité de l'UIT en sa nouvelle qualité – confirmée – de présidente du «Comité des dames», de même que le Zuricois Karl Lang restera dans la commission de tir au fusil, que préside toujours le champion US John Foster. Mais l'Argovien Guido Geissmann, responsable des concours internationaux au sein de la Société suisse des matcheurs, n'a pas été admis dans celle des juges-arbitres, sous prétexte qu'il travaille dans une fabrique d'armes. L. N.

Session du Conseil général de Cortaillod

De notre correspondant:

Le Conseil général de Cortaillod a siégé sous la présidence de M. Daniel Perriard, en présence de 34 conseillers dont un nouveau: M. J.-P. Meylan (soc). Le premier point à débattre était la nomination d'une commission des sports. Le groupe socialiste demande que cette commission comprenne cinq conseillers généraux, deux représentants du CEP et deux du «Football-club» et qu'elle soit formée sans délai. Les radicaux et les libéraux estiment qu'on devrait attendre les prochaines élections mais ce sursis a été repoussé par 15 voix contre 13. Après une suspension de séance, les libéraux présentent une contre-proposition, acceptée à une très forte majorité et qui demande que ne soient désignés pour l'heure que les cinq membres du Conseil général car il se pourrait que des sociétés sportives autres que le CEP et le FC s'y intéressent également.

Sont élus tacitement: MM. J.P. Derocne et Eric Jeanmonod (rad), Henri-Louis Vouga (lib) et Jean-Claude Yersin et J.-Paul Niklaus (soc).

Les démarches entreprises en vue de pouvoir construire un port de plaisance n'ont pas abouti, l'Etat, sur préavis de la commission cantonale d'aménagement des rives, ayant fait opposition pour sauvegarder le site archéologique bien connu. Une nouvelle requête a été adressée en vue de pouvoir construire une rampe pour bateaux. L'Etat a répondu qu'avant de prendre une décision, un sondage archéologique, coûtant 10.000 fr., devrait être effectué aux frais de la commune. Au terme d'une longue discussion, pleine d'avis contradictoires, le législatif a fini par accepter le crédit demandé.

En revanche, un second crédit de 36.000 fr. destiné au renforcement du réseau électrique alimentant l'usine Sférax, a recueilli un «oui» unanime.

Il y a un an, le législatif adoptait le nouveau plan de quartier du «Mont-de-Pitié». Depuis lors, les promoteurs décidèrent d'utiliser un système de chauffage à énergie solaire, aussi la centralisation d'une telle installation nécessite-t-elle une modification de l'implantation des maisons. Ceci a fait l'objet d'un arrêté voté par 31 voix, sans discussion.

IMPLANTATION DE RÉSERVOIRS À GAZ

L'implantation de réservoirs à gaz au lieu-dit «Pièces-Chaperons» a déjà fait couler beaucoup d'encre depuis 6 ans. Après avoir levé une série d'oppositions, l'exécutif avait obtenu l'autorisation, en décembre dernier, de pouvoir créer, à cette intention, une zone d'utilité publique. Afin de rassurer un comité référendaire et donner toute garantie que ladite zone sera inextensible, le législatif approuve un article complémentaire au précédent arrêté et qui fixe ces modalités. Espérons maintenant que plus personne ne mettra le bâton dans les roues!

Les preuves ayant été apportées que la télédistribution par câbles offre d'incontestables avantages aux populations géographiquement défavorisées, le Conseil communal a déjà entamé une étude préalable, entrepris quelques démarches et mené une enquête. M. Moulin, directeur des services industriels a apporté d'autres informations utiles et répondu à de nombreuses questions, après quoi le législatif, par 31 voix contre une, a donné son accord de principe pour la poursuite de l'étude. Il est donc pensable que Cortaillod pourra se rattacher, dans un proche avenir, au téléréseau de Boudry et de Colombier.

Dans les divers, et en vrac, il a été question: de la future grande salle; des transports d'élèves aux «Cerisiers»; de la sécurité des enfants sur la voie publique; de la péréquation financière pour l'ensemble des communes; de la barrière au tournant de Sachet, trop souvent amochée; de la passerelle sur l'Areuse, qu'on devrait reconstruire; du «don de Noël» aux pauvres; de la sonnerie programmable du temple; des tirs militaires à la grenade, qui dérangent; du bruit des avions de l'aéroport de la plaine d'Areuse; des délégués aux commissions scolaires des centres secondaires, etc. F. P.

Les «1920» du Littoral

(c) Les contemporains «1920» du Littoral neuchâtelois se sont réunis le 21 février. Alors que l'effectif se monte à 62 membres, ils étaient plus de la moitié à faire acte de présence. Les débats étaient dirigés par M. P. Oudin, président. Après l'adoption des procès-verbaux, les différents rapports ont été présentés. L'activité est normale, et l'essentiel de l'année 1980 est constitué par la course des 60 ans. La joyeuse cohorte ira se promener en France, sur les célèbres plages de Normandie, et dans la région du Bordelais. Les comptes ont été bien tenus, de telle sorte que chacun dispose d'un bon pécule.

Le challenge du match aux cartes est définitivement attribué à M. R. Joly. Quant au comité, il a été réélu en bloc et par acclamations.

BOUDRY

Pisciculture: une «première»

(c) Samedi matin une vingtaine de pêcheurs des sociétés de Neuchâtel et Boudry se sont retrouvés au «Petit lac» situé en-dessus de l'usine du Chanet. Sous les ordres de l'inspecteur cantonal, M. Pedroli et des pisciculteurs Wyss et Lermurier, il s'agissait de sortir les ombres qui avaient été mis à l'eau il y a quatre ans. Ce bassin d'une contenance de 5000 m3 a été vidé de son contenu par le personnel de l'usine.

C'était une «première». C'est, en effet, la première fois que des ombrettes étaient mises en grossissement dans ce lac. Le résultat peut être qualifé de bon puisqu'on a pêché 175 ombres. Ces poissons ont été transportés à la pisciculture de Môtiers où ils seront «travaillés». M. Pedroli espère retirer de ces poissons, 50.000 œufs qui seront incubés à Môtiers.

Cours de la protection civile à Hauterive

Un cours de base cantonal pour préposés aux installations de la protection civile, le premier du genre dans le canton, a été organisé récemment à Hauterive. Il groupait 18 participants, soit un par commune disposant d'une construction de protection civile (poste de commandement, poste d'attente, poste sanitaire de secours ou centre opératoire protégé). Ces préposés sont responsables de l'entretien des installations y compris en temps de paix. L'objectif est que les installations puissent permettre une vie autonome plus ou moins normale des occupants, durant 14 jours. Durant ce cours et les exercices, il a régné une bonne ambiance de travail, bien que le programme ait été chargé. Une partie du travail pratique s'est déroulé au poste de commandement de Saint-Blaise ainsi que dans d'autres constructions du canton, durant un après-mid. Il faut relever le grand intérêt suscité par ce cours auprès des autorités communales qui ont suivi les exercices. Les locaux d'Hauterive conviennent à ce genre d'instruction. Précisons encore que le cours a été ouvert par M. Laubscher, chef cantonal de la protection civile. L'état-major du cours et les participants ont également bénéficié du soutien du chef local, M. Willy Gerber et de Mme Miserez, comptable. MJ

AVIS TARDIFS

Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Ce matin, dès 9 heures, sur écran géant,
Spécial Lake-Placid
la Feuille d'Avis de Neuchâtel
vous offre la possibilité de revoir
LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU WEEK-END
A 12 h, retransmission de la
CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
En tête de l'information:
FAN-L'EXPRESS
IMAGE: Jeanneret radio-télévision
ANTENNE: Hostettler radio-télévision
65874 T

Boucherie chevaline P.-A. Challandes
Moulins 4, Neuchâtel
FERMÉ
lundi matin 25 février
68073 T

SPECTACLE
PRÉVERT–KOSMA
L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, dans le cadre de ses activités culturelles présente un spectacle public
«Les plus belles chansons de Kosma sur les textes de Prévert»
présentées par Roger Cunéo et la pianiste Sylviane Baillif
Aula de l'ESRN Mail: mardi 26 février à 20 h 30
Collège des Terreaux-sud: jeudi 6 mars à 20 h 30
65526 T

Cabinet vétérinaire Marin
Pas de consultations jusqu'au 1er mars
65883 T

Naissances

Anne-Marie et Philippe JACOPIN-GRIMONPREZ ont la joie d'annoncer la naissance de

Céline

23 février 1980

Maternité Pourtalès *St-Honoré 3*

60798-N

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Gunter Kurras-Bachmann et leurs filles Doris et Karin, à Bottens;
Les familles Bachmann, Weber, Lanzrein, Guillod, Biéri, Droz, parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Ernest BACHMANN

leur très cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 68me année, après une pénible maladie vaillamment supportée.

2000 Neuchâtel, le 22 février 1980.
(Ribaudes 19.)

Là se reposent ceux qui sont fatigués et sans force.
Job 3:17.

L'incinération aura lieu le lundi 25 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
65893 M

Ma grâce te suffit.
2 Cor. 12, 9.

Madame Paul-André Matthey et ses enfants Cédric, Dominique, Sandrine et Barbara;
Monsieur et Madame Paul Matthey, à Boudry, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Nelly Vuillemin, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Paul-André MATTHEY

leur très cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 44me année.

2054 Chézard, le 23 février 1980.

L'ensevelissement aura lieu mardi 26 février.
Culte au temple de Saint-Martin, à 13 h 30.
Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
60790-M

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
Ps. 23.

Monsieur Albert Kramer-Fallet;
Madame Charles Thiébaud-Fallet;
Madame et Monsieur Fernand Monnier-Fallet, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Samuel Pétremand-Fallet, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Pierre Flückiger-Kramer, ses enfants et petits-enfants;
Madame Robert Häberli-Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Gaston Juvet-Kramer, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Daniel Fallet;
Monsieur et Madame Jean Cuche et leurs enfants;
Mademoiselle Huguette Perriard;
Madame et Monsieur Eric Renaud-Cuche et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Albert KRAMER
née Suzanne FALLET

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante et marraine, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 78me année.

2013 Colombier, le 23 février 1980.
(Pontet 1)

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal.
Ps. 23.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mardi 26 février.
La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Veuillez penser à l'hôpital de Perreux, CCP 20-273

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
60794-M

†

Madame et Monsieur Jean-François Bill-Gerber et leurs enfants, au Landeron;
Monsieur Cyril Gerber et sa fiancée, à Cernier;
Monsieur et Madame René Gerber, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Fernand Perny-Gerber et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Jean-Louis Waridel-Gerber et leurs enfants, à Yverdon;
Madame et Monsieur Pierre Frey-Gerber et leurs enfants, à Renens/VD;
Monsieur Aimé Gerber et son fils, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Henri Gerber et leurs enfants, à Yverdon;
Monsieur et Madame Jean-François Weber et leurs enfants, à Neuchâtel;
Madame Christiane Bannwart et Monsieur Charles Vaucher, aux Geneveys-sur-Coffrane,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Rémy GERBER

leur cher père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 47me année, après une longue et pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 23 février 1980.
(Port-Roulant 22)

Repose en paix Rémy,
tes souffrances sont terminées.

Le service religieux sera célébré à la chapelle du crématoire, le mardi 26 février, à 11 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
60793-M

†

Madame et Monsieur Pierre Bordes-Goett, à Tunis;
Monsieur et Madame Marcel Goett et leurs enfants, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Francis Burkhalter-Goett et leurs enfants, à Neuchâtel,
Les familles Bordes, Gunter, Tinguely, Simonet, Duvanel, parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
René GOETT

leur cher père, beau-père, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 73me année, muni des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 22 février 1980.
(Hôpital des Cadolles)

L'inhumation aura lieu mardi 26 février.
Cérémonie religieuse à la chapelle du crématoire à 10 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

R.I.P.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part cet avis en tenant lieu
60795-M

†

Monsieur et Madame Taram Narayya-Bolle, à Peseux:
Mademoiselle Sandrine Küderli, à Peseux;
Madame Alphonsine Golay, à Genève, ses enfants et petits-enfants;
Madame Maria Nyffeler, à Genève;
Monsieur et Madame Maurice Bossy, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Edgar BOLLE
née Berthe BOSSY

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur affection après une cruelle maladie et réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

2003 Neuchâtel, le 23 février 1980.
(Ch. des Noyers 39)

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

La messe de requiem sera célébrée à l'église Saint-Marc, à Serrières, mardi 26 février, à 14 heures.
Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
60792-M

†

Madame et Monsieur Jean-Pierre Amez-Droz, à Dombresson et leurs enfants;
Monsieur et Madame Denis Digier, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Marcel Digier, à La Chaux-de-Fonds et leurs enfants;
Monsieur et Madame Philippe Digier, aux Geneveys-sur-Coffrane;
Monsieur et Madame Francis Digier, à Fontainemelon et leurs enfants;
Monsieur Auguste Digier, à Fribourg;
Monsieur Jean Meyer, son fidèle ami,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Anny DIGIER
née EGGER

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 59me année.

2054 Chézard, le 23 février 1980.
(Les Mélèzes.)

La messe de requiem sera célébrée mardi 26 février en l'église catholique de Cressier, à 10 heures et suivie de l'enterrement.
Domicile mortuaire:
home Saint-Joseph, Cressier.
Adresse de la famille:
Monsieur et Madame Denis Digier,
Fritz-Courvoisier 28,
2300 La Chaux-de-Fonds.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
60800 M

La Direction et le personnel de la Centrale Laitière Neuchâtel, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Paul-André MATTHEY

chauffeur dévoué à l'entreprise depuis 10 ans.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
60799 M

Le conseil d'administration et le personnel de Coditel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
André MEYER

fondateur et directeur de la société.

Le défunt a consacré le meilleur de lui-même à la marche et au développement de l'entreprise.

Ils en garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Genève et La Chaux-de-Fonds, le 23 février 1980.
60797-M

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités
57850 R

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Vue de la soirée des écoles catholiques. On reconnaît (à gauche), M. Bernard Mulquin, président de l'Ecole Saint-Joseph, de Dijon et en face, à droite, M. Auguste Locher, vice-président de l'amicale. (Avipress-P. Treuthardt)

Retrouvailles fraternelles des catholiques à la Cité

Hommage vibrant à la grande œuvre de saint Jean-Baptiste de Lasalle!

• *LA soirée annuelle de l'Amicale des anciens et parents d'élèves des Ecoles catholiques de Neuchâtel a rassemblé samedi soir plus de 300 convives à la Cité universitaire. Parmi les invités, on notait la présence des frères Othmar Wurth, responsable des enseignants catholiques en Suisse, Guy Stauble, directeur de l'école primaire et d'une délégation de l'école sœur Saint-Joseph de Dijon, comptant plus de 2300 élèves, conduite par son président, M. Bernard Mulquin.*

DANS UNE BELLE AMBIANCE

Le président de l'amicale, M. Jean-Pierre Roulet, son adjoint, M. Auguste Locher, les autres membres du comité, les frères, une quarantaine de jeunes serveurs bénévoles, contribuèrent au succès de la rencontre. Grâce aux décorations artistiques de M. René Schnid et au talent du frère Egmont, de gracieuses silhouettes de ballerines sculptées à la main donnaient une âme au béton. La traditionnelle loterie, grâce à des dons généreux, constitua l'un des clous de la soirée qui fut entraînée dans la danse par l'orchestre « The Gil-Ber ». Le fruit de la soirée sera consacré à l'achat de manuels scolaires et à l'accueil, à Fontaine-André, de quelques jeunes qui ont grand besoin d'aide et de chaleur humaine.

UNE ANNÉE IMPORTANTE

M. J.-P. Roulet, dans son message de bienvenue, releva que 1980 est une année de remise en question de l'activité des frères. Pour que leur vocation soit conforme aux lignes directrices de leur fondateur, ils souhaitent étendre leur activité afin de s'adresser à tous ceux qui ont besoin d'aide, d'instruction et d'éducation sans distinction de croyance, de nationalité ou de barrières sociales.

Les écoles catholiques du chef-lieu, renommées pour le niveau élevé de leur enseignement, respectent strictement les programmes officiels, tout en ne bénéficiant pas, hélas, du soutien des pouvoirs publics. Leur mission, outre l'enseignement, est de préserver et de promouvoir les valeurs spirituelles parmi les nouvelles générations.

L'assistance était doublement en fête. C'est aussi l'année du 300me anniversaire de la fondation des Ecoles chrétiennes par saint Jean-Baptiste de Lasalle. A cette occasion, les fédérations groupant 11.000 frères secondés par 30.000 enseignants, s'occupant de quelque 750.000 élèves dans 70 pays, tiendront leur congrès mondial à Paris en juillet. Au préalable, une imposante délégation neuchâteloise participera en avril, à Dijon, au centenaire de l'Ecole Saint-Joseph.

DES LIEUX DE RENCONTRE

Toutes ces rencontres permettent de multiplier les liens d'amitié entre maîtres et élèves, entre anciens parents et enseignants, regroupés en associations vivantes comme celle du chef-lieu, forte de plus de 300 membres actifs. Le dialogue et la complémentarité des richesses des uns et des autres, le dévouement spontané, la tolérance, la confiance en un avenir plus équitable, constituent le plus précieux élément de soutien. S'inspirant du fondateur, saint Jean-Baptiste de Lasalle, les enseignants des écoles catholiques continuent à s'adresser, dans le monde entier, aux plus déshérités au profit de l'avenir des enfants qui leur sont confiés.

Au chef-lieu, les écoles catholiques contribuent, par leur présence, aux côtés des établissements officiels, à mettre un terme aux préjugés afin que tous ceux qui participent à la construction prospère du pays, au-delà des origines, forment une seule communauté.

La grande fête familiale de samedi soir, égayée par les tutus des rats d'opéra, a confirmé l'importance de l'amitié et de la solidarité humaine, ces richesses éternelles qui sont aujourd'hui souvent galvaudées. « Recevoir, c'est faire le bonheur de ses amis pendant tout le temps qu'ils passeront sous votre toit. » Depuis 14 ans, l'amicale de Neuchâtel fait sienne cette maxime de Brillat-Savarin. *J.P.*

Collisions en chaîne

• SAMEDI, vers 16 h 45, M. R.D., de Corcelles, circulait rue de l'Ecluse vers le centre. Au terme d'un freinage, pour éviter un véhicule qui effectuait une marche arrière pour se parquer, il y eut perte de maîtrise. L'auto RD heurta une voiture stationnée qui fut projetée contre une autre auto. Dégâts. Le permis du conducteur fautif a été saisi.

Deux blessés

• SAMEDI, vers 17 h 45, M. Laurent Richard, de Lignières, circulait avenue de la Gare vers le centre. Sous le passage CFF, alors qu'il circulait largement sur la voie descendante, son auto heurta l'avant du véhicule piloté par Mlle Irise Brehm, de Cortaillod. Souffrant de blessures, les deux conducteurs ont été transportés à l'hôpital des Cadolles.

Succès de la soirée consacrée à Raoul Follereau au Temple du bas

On sait que Raoul Follereau est malheureusement décédé voici deux ans, mais l'esprit de son combat pour une société d'amour demeure vivant grâce au mouvement qu'il a développé. On en a eu la preuve vendredi soir au temple du Bas où l'Association Raoul Follereau avait invité la « Chanson neuchâteloise » et l'accordéoniste Cédric Stauffer pour un concert en faveur du fond. Le public, venu nombreux, fit un accueil chaleureux aux artistes de cette soirée. Tout d'abord la Chanson neuchâteloise s'illustra dans une interprétation vive et colorée des « rives bleues » de Carlo Hemmerling, partition qui s'appuie sur le folklore de la vigne et des saisons pour exprimer une poésie particulière au compositeur, à la fois populaire et élaborée.

La direction de la Chanson neuchâteloise était assurée par M. Paul Morel qui sut donner tout l'éclat et l'allant à ces pages bien sonnantes ainsi que la nostalgie qui transparait par place.

Singalons l'excellente diction et le naturel de M. Siegenthaler qui tenait le rôle de récitant, rôle difficile par la simplicité de texte qui s'approche même de la naïveté.

Marie-Louise de Marval fut la pianiste accompagnante fort appréciée pour l'appui efficace qu'elle donnait aux chanteurs. Son toucher précis et l'attention quelle mit à suivre les inflexions du groupe ont permis une grande homogénéité de l'ensemble. On le retrouvait dans la « Polonaise militaire » de Chopin qu'elle enleva avec son brio coutumier et aussi la grâce charmante qu'on lui connaît.

Le héros de cette soirée devait être l'accordéoniste Cédric Stauffer. Cet adolescent de 17 ans devait faire sensation par son jeu d'une virtuosité étonnante et d'une finesse qu'on attend guère de la part de l'accordéon. Son deuxième prix au festival mondial de l'accordéon à Madrid n'est pas immérité, bien au contraire !

Dans son progamme de musique classique, il a présenté des œuves de J. -S. Bach, Granados et Fugazza. De ces œuvres retenons plutôt le caractère démonstratif que l'aspect musical. Il y a vraiment incompatibilité entre la forme fuguée et l'accordéon de concert. Mais on a vu dans ces pages l'habileté de Cédric Stauffer. D'une toute autre veine devait être la « Suite pour enfants » de Solotarev. Bourrée d'imagination, d'effets séduisants et cocasses, cette partition écrite pour l'instrument lui-même devait permettre à celui-ci de montrer toutes ses possibilités. Et sous les mains agiles de Cédric Stauffer ce fut un régal. Bissé, il interpréta encore un Scherzo de Gart, démontrant s'il le fallait encore des dons et une musicalité qui devraient lui ouvrir les portes d'une carrière fructueuse. *J.-Ph. B.*

Le Conseil général de Neuchâtel siégera le 3 mars

Ecole primaire du Crêt-du-Chêne: vices de construction qui coûteront cher!

En plus des traditionnelles motions et interpellations, dont certaines sont en souffrances depuis pas mal de temps déjà, le Conseil général de Neuchâtel, dans la séance qu'il tiendra le 3 mars prochain, aura à examiner pas moins de six rapports de l'exécutif et un d'une commission spéciale ! Le législatif ne devrait normalement pas s'arrêter trop longuement sur les rapports concernant des demandes d'agrégation et de naturalisation communales ; la prolongation d'un droit conditionnel de réméré aux Noyers, Jean-de-la-Grange ; une modification du plan d'alignement des quartiers des Deurres, des Charmettes et de Beauregard ; une demande de crédit complémentaire de 80.000 fr. pour procéder à l'équipement muséographique du musée d'Histoire nautrelle.

En revanche, les trois derniers rapports devraient susciter des discussions plus nourries. Le premier fait suite à un postulat de MM. Philippe Jeanneret (soc) et consorts, adopté le 4 février dernier par le Conseil général afin de venir en aide aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI en raison de l'augmentation des frais de chauffage. Pour allouer cette aide extraordinaire à titre exceptionnel, le Conseil communal sollicite un crédit de 85.000 fr., en précisant qu'un montant de 150 fr. par personne seule et de 200 fr. par couple sera versé aux bénéficiaires de prestations complémentaires qui ont à leur charge des frais effectifs de chauffage. Pourquoi cette dernière catégorie de personnes uniquement?

– Parce que nous pensons qu'il est normal de ne pas verser d'aide extraordinaire aux bénéficiaires de prestations complémentaires qui n'ont pas effectivement à leur charge des frais de chauffage. Il s'agit, relève le Conseil communal dans son rapport, des personnes placées dans un établissement reconnu et celles dont la pension est payée par les services sociaux ou assistées durablement. En décembre 1979, le nombre des bénéficiaires de prestations complémentaires était de 653 personnes seules et de 46 couples. En tenant compte des critères énumérés ci-dessus, le nombre des bénéficiaires d'une aide extraordinaire serait de 496 personnes seules et de 42 couples.

LE COLLÈGE DU CRÊT-DU-CHÊNE

Le 6 septembre 1971, le Conseil général votait le crédit nécessaire à la construction d'une nouvelle école primaire au Crêt-du-Chêne, dans le secteur de La Coudre. Le chantier fut rapidement mené à chef et au printemps 1974, les premières salles, terminées dans la partie du socle du bâtiment, étaient occupées. L'inauguration de cette école eut lieu le 20 septembre 1974.

Rappelons que les étages inférieurs de ce bâtiment, pour tenir compte de la topographie particulière des lieux, sont construits selon le mode traditionnel, tandis que les étages supérieurs, où sont aménagés les salles de classe, sont réalisés selon un procédé modulaire, répondant ainsi aux vœux émis quant à la souplesse que l'on voulait obtenir pour le nombre et la grandeur des salles. Or, à la fin du mois de décembre 1977, le directeur de l'école primaire informait officiellement le directeur des bâtiments des constatations qu'il avait faites, notamment dans les dégagements des premier et deuxième étages de la construction modulaire standardisée.

Ce phénomène était caractérisé par des affaissements ponctuels dans les sols. D'autres défauts mineurs, relevant essentiellement des travaux de garantie, étaient également signalés.

– Précisons d'emblée, relève le Conseil communal dans son rapport, que ces affaissements dans les sols ne mettent nullement en danger les élèves puisqu'il n'y a aucun risque d'effondrement des dalles.

La correction des travaux mineurs de garantie fut entreprise à la fin de l'hiver et au printemps de la même année. Mais il apparut que le phénomène de l'affaissement des chapes nécessitait de plus amples recherches. Des essais scientifiques de résistance furent entrepris et les conclusions du laboratoire des matériaux pierreux de l'Ecole polytechnique de Lausanne furent connues au début du mois d'août 1978. Les résultats de ces analyses ne laissaient subsister aucun doute : des vices réels quant à la bienfacture des chapes existaient.

Sitôt après avoir pris l'avis de l'architecte privé, la ville de Neuchâtel a introduit une procédure dite de preuve à futur à l'encontre de l'entreprise qui avait été chargée d'exécuter les chapes et qui avait précisément été choisie parce qu'elle était spécialiste dans ce genre de travaux ! Afin de ne pas nous égarer dans les méandres d'une procédure civile fort compliquée, disons simplement qu'un expert désigné par le président du tribunal civil de Neuchâtel a mis à charge de l'entreprise responsable 70 % du dommage qui, sous réserve des frais de justice déjà engagés à ce jour, du relogement temporaire des élèves pendant la durée des travaux et de la valeur de dépréciation de l'immeuble ; peut être chiffré à 200.000 fr. environ.

PRÉVOIR L'AVENIR

– Il n'est pas encore certain que nous aurons à engager une procédure judiciaire, relève l'exécutif dans son rapport aux conseillers généraux. Cependant, nous vous demandons dès maintenant de nous autoriser à ester en justice au cas où un arrangement entre toutes les parties concernées ne pourrait être conclu. Il n'appartient en effet pas à la collectivité publique neuchâteloise de faire les frais « ... d'un défaut de conscience professionnelle et de connaissances techniques » d'entreprises adjudicatrices de la ville !

SUBVENTIONS AUX ORCHESTRES

Le problème de subventions attribuées aux orchestres de la ville de Neuchâtel avait fait l'objet d'un large débat au Conseil général le 5 novembre dernier. Finalement, une commission spéciale du législatif, comprenant onze membres, avait été formée pour examiner quelle suite il s'agissait de donner aux demandes respectives de l'Orchestre symphonique neuchâtelois (OSN) et l'Orchestre de chambre de Neuchâtel (OCN). Eh bien, cette commission n'est pas parvenue à se mettre d'accord ! C'est pourquoi elle propose deux projets d'arrêté aux conseillers généraux.

Le premier a la teneur suivante : article 1. : « A titre transitoire, une subvention de 30.000 fr. sera servie au cours de l'exercice 1980 à l'OCN et une subvention de 15.000 fr. lui sera encore assurée durant l'exercice 1981 ». Article 2 : « Une subvention de 30.000 fr. est allouée à l'OSN dès l'exercice 1981 et pour trois ans au moins ».

Quant au second projet, il diffère sensiblement du premier, puisqu'il propose d'accorder dès l'exercice 1981 et pour trois ans au moins une subvention de 30.000 fr. aussi bien à l'OCN qu'à l'OSN.

BOUDRY

A la Société canine

De notre correspondant :

Samedi, la Société canine de Boudry et environs a tenu ses assises annuelles dans le chalet qu'elle possède en lisière de forêt. Le président, M. Y. Meyrat, a ouvert la séance en présence de 23 membres. Les différents rapports et le procès-verbal sont acceptés à l'unanimité. Le président a relevé que 13 démissions sont enregistrées. Elles sont en partie compensées par l'arrivée de 11 nouveaux membres. L'effectif de la société est de 75 membres.

Le président a souligné que le rôle d'une société canine est avant tout de promouvoir les chiens de toute race avec ou sans pédigrée. Ces sociétés, a déclaré M. Magistretti, deviennent rares, une société canine a des problèmes plus vastes et compliqués qu'un club spécifique de race.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Le programme des manifestations en 1980 a été établi et se présente ainsi : 11 mai, concours ouvert, 22 juin, journée des familles, 27 septembre, concours interne, 24 octobre, exercice de nuit, 13 décembre, Noël au chalet. Dans la formation du comité deux postes étaient à repourvoir. Celui du président tout d'abord. Après trois ans passé à la tête de la société, M. Yvan Meyrat se retire ainsi que M. J.-F. Magistretti, chef technique.

Le comité mis en place aura la composition suivante : président, M. Paul Burri ; vice-président, M. M. Jean-François Magistretti ; trésorier, M. Rolf Kühni ; secrétaire, Mme Maria Sieber ; chef du chalet, M. Yvan Meyrat ; assesseur, M. Lörtscher. Le collège des moniteurs comprendra MM. Bernasconi, Magistretti, Moulin, Meyrat et Hügli. Le chalenge « Persévérance » qui tient compte de plusieurs points (progrès, performance, conducteur, etc...) a été remis pour une année à Mme Räedler. Le prix de l'assiduité au travail a été attribué à Mme Blandin. Le chalet a été entièrement construit par des membres de la société en 1979. Le terrain leur a été mis à disposition par la commune de Boudry. Précisons qu'ils n'ont reçu aucune subvention pour cette réalisation. F. S.

BROT-DESSOUS

Auto contre rochers: conducteur blessé

Samedi, vers 19 h 50, M. Yves Bacuzzi, de Noiraigue, a perdu la maîtrise de son auto dans un virage au lieu-dit « Pré-Prunel ». La machine, qui roulait à une vitesse inadaptée, a traversé la route, est montée sur la banquette, a heurté deux rochers puis s'est couchée sur son flanc droit. Elle est hors d'usage.

Souffrant de blessures, le conducteur, dont le permis a été saisi, a été transporté à l'hôpital.

COLOMBIER

Expert promu

M. Jean-Claude Kettiger, de Colombier, a été nommé expert pour l'estimation des cultures grêlées. Cette décision, prise par le conseil d'administration de la Société suisse d'assurance contre la grêle, confirme les qualités professionnelles et humaines de l'élu.

CORTAILLOD

Activités paroissiales

(c) Une soirée-fondue a été organisée à la Maison de paroisse pour accueillir les nouveaux-venus à Cortaillod. Samedi et dimanche, les paroissiens ont participé à la votation concernant la cantonalisation de la faculté de théologie. L'assemblée annuelle de paroisse aura lieu le 11 mars.

A l'Association cantonale des samaritains

S'unir pour mieux servir!

L'Association cantonale neuchâteloise des samaritains, c'est aussi 28 sections qui représentent près d'un millier de membres actifs œuvrant incessamment et bénévolement à diverses tâches humanitaires importantes. C'est encore ce bimensuel, le « Journal des samaritains » que dirige M. Roger Dysli, au profit de ses plus de six mille abonnés.

L'association qui est l'un des pilliers de l'Alliance suisse des samaritains totalisant quelque 70.000 membres sur le plan national, a vécu son assemblée annuelle, samedi à Neuchâtel. Vivement animée par de fidèles participants, elle fut ouverte par son président, M. Charles Vullième, en présence notamment de M. Michel Ruchat, président de l'Union romande des samaritains et président cantonal vaudois, de Mmes Béatrice Vuillety, membre du comité central suisse, Jacqueline Bauermeister, directrice de l'Office social neuchâtelois et Simone Schäppy, à la tête du Service d'aides familiales du Littoral.

« HUMANISER » LA MÉDECINE

M. Vullième a abordé l'ordre du jour en félicitant d'emblée Mme Richard, de Cressier, pour ses soixante années de sociétariat et M. Vermot du Cerneux-Péquignot, pour ses quarante années d'activité, avant de donner la parole à Mme Jacqueline Bauermeister.

En début de séance en effet, la directrice de l'Office social allait tenter de définir avec les participants, de quelle manière les samaritains, en collaboration avec la Croix-Rouge et les services sociaux communaux et cantonaux, pouvaient être utiles dans les soins aux malades à domicile.

Ainsi que l'a rappelé M. Vullième, cette éventualité avait déjà été abordée en juin dernier à Montreux, lors de l'assemblée des délégués sur le plan central, dans le souci d'« humaniser » la médecine, au sein de la famille lorsque cela est possible, en accord et en étroite collaboration avec les médecins et les infirmiers.

C'est bien dans ce contexte et pour atteindre ces mêmes buts que Mme Bauermeister a souligné l'importance de faire équipe avec toutes les organisations intéressées. Elle rappela l'enquête lancée en juin 1973 par l'Office social neuchâtelois en collaboration avec le Service de la santé publique, auprès des services d'aides et de soins à domicile, afin de développer une politique de la santé. En soulignant le dévouement des œuvres privées et l'excellent travail totalement désintéressé des samaritains, elle insista pour que collaborent plus étroitement tous les organismes actuellement en place.

FORMATION ADÉQUATE

Cette amélioration de la coordination pour mieux répondre aux besoins de la population fait inévitablement appel à d'étroits échanges entre le corps médical, les infirmières et le personnel auxiliaire qui devra acquérir une formation adéquate dans le souci d'améliorer encore la qualité des soins à domicile.

— Par le département de l'intérieur, l'Etat de Neuchâtel est acquis à cette cause pour laquelle il est prêt à apporter son aide, a précisé Mme Bauermeister.

Ainsi alliées avec le Service cantonal de la santé publique et l'Office social neuchâtelois, toutes les institutions existantes atteindront sans doute leur but d'aide à autrui, qui est bien sûr celui des samaritains en tout premier lieu.

Au cours de l'assemblée, les participants ont donc et à l'unanimité accepté cette nouvelle collaboration pour resserrer les liens existants dans un réel souci d'efficacité.

Rappelons tout de même que le samaritain restera avant tout celui qui, sans distinction de personne, donne bénévolement les secours aux blessés, aide physiquement et moralement les malades et les indigents et est membre actif d'une section de samaritains rattachée à l'Alliance des samaritains. L'Alliance a pour but l'extension de l'œuvre samaritaine, par la formation et le perfectionnement de ses membres, par l'exécution des premiers secours et l'accomplissement de tâches humanitaires dans l'esprit de la Croix-Rouge. Ses tâches sont multiples puisqu'elle collabore notamment à l'activité de cette dernière institution, ainsi qu'au Service sanitaire coordonnée et aux autres activités de la Protection civile. En outre l'étude du développement du secourisme et de la santé publique, en rapport avec les autorités et d'autres institutions favorisent des tâches humanitaires accomplies partout en Suisse.

Relevons encore que l'Association cantonale neuchâteloise a eu une activité débordante au cours de l'année 1979. Cours, séminaires, rencontres, assemblées et exercices se sont déroulés dans un esprit constructif pour la bonne vitalité des sections. Ainsi que l'a encore précisé M. Vullième, les sections neuchâteloises ont organisé 202 cours de sauveteurs, dix cours de samaritains et divers cours de « soigner chez soi ». Eveiller et approfondir dans toutes les couches de la population l'idée de l'assistance spontanée, désintéressée et sans restriction est bien ce but que poursuit inlassablement l'Association cantonale neuchâteloise des samaritains dont la journée cantonale aura lieu à Cernier, en juin prochain.

Mo. J.

L'assemblée des samaritains. (Avipress - P. Treuthardt)

Denis Wetterwald au cabaret du Pommier

L'insignifiance ? « C'est exprès ! »

Troisième passage à Neuchâtel, vendredi et samedi soir, de l'auteur-compositeur-interprète français Denis Wetterwald. Un Denis Wetterwald qui n'a guère changé la conception générale de son récital, mais qui en a tiré, sur les plans du détail et de la mise au point, les plus extrêmes conséquences : comme on l'a vu au cabaret du Pommier, le spectateur n'a maintenant plus une seule occasion d'applaudir avant la fin...

Car le chanteur de Montrouge pratique avec plus de subtilité sa technique du débit verbal – parlé ou chanté – continu et logorrhéen. Avec une sûreté d'homme de scène assez diabolique, il va jusqu'à se payer le luxe de parfois s'interrompre quelques brèves secondes... juste au moment où le public, en train de recenser les dix calembours du couplet final et tout heureux d'avoir le temps d'en rire, se révèlera incapable d'esquisser assez tôt le moindre mouvement de contentement ; les vannes sont déjà réouvertes, le flot de paroles à nouveau libéré...

Et quelles paroles ! Denis Wetterwald ne s'amuse pas avec le langage pour le simple et classique plaisir de donner un sens ambigu ou sarcastique à un propos sérieux ou né d'un quelconque sentiment sincère. S'il utilise ainsi, au point d'en abuser, toutes les techniques de manipulations verbales, les plus perfectionnées – un même mot ou une même syllabe peut jouer à la fois avec son voisin et avec un autre situé trois vers plus loin – et les plus banales, c'est, dit-il, pour atteindre « les profondeurs abyssales du mauvais goût »...

Mais on s'aperçoit vite que, dans cette profession de foi, la modestie se mêle à l'autodérision : à force d'y aller avec ses gros sabots ou, au contraire, de pratiquer un découpage verbal subtil et ouvertement laborieux, Denis Wetterwald fait éclater le sens des mots et des phrases au point d'en entraîner la quasi-disparition.

D'autant qu'à une rapidité de débit plutôt suffocante s'ajoute une atmosphère scénique et musicale qui requiert sans doute autant d'attention que des textes de chansons où les amours déçues se transforment en « corps à corps au fond des bois »... Car le bonhomme se moque non seulement du langage, mais aussi de lui-même et des canons esthétiques de son propre métier : diction hâchée, crispante mégalomanie, fausses maladresses de débutant ému et un cynisme au second degré qui frise parfois l'odieux, en particulier à l'encontre de son guitariste Maurice Hazebrouq.

Un musicien qui joue les faux souffre-douleur avec toute l'impassabilité de circonstance, mais qui, laissé momentanément seul derrière son instrument, confirme d'une éclatante et rigolote manière qu'il est sans doute plus qu'un simple accompagnateur : le véritable complice d'un terroriste de la scène et du verbe. *J.-M. P.*

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
Aula

mardi 26 février 1980, à 16 h 15

SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Sujet de la thèse:

Stufen dichterischer Selbstdarstellung in C. F. Meyers «Amulett» und «Jürg Jenatsch»

Candidat: **M. Walter HUBER**

La séance est publique

Le doyen: G. D. Zimmermann

65355-Z

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Lundi 25 février 1980

JEAN-LOUIS LEUBA

professeur à la Faculté de Théologie

L'insémination artificielle jugée par l'amour

à 20 h 15 à l'Aula de l'Université.
Entrée libre

64183-Z

IMMEUBLES

A vendre magnifique

parcelle de terrain

à Montézillon,
entièrement équipée
pour construction villa,
1563 m². Le m² Fr. 74.—.

Renseignements:
tél. (038) 55 20 49. 64489-I

A vendre à Colombier dans magnifique parc arborisé

parcelles pour villa

Prix selon surface.

Faire offres sous chiffres 28-900052 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel

6477C

Avenches

VILLA

à vendre, 6 pièces, intérieur soigné, magnifique cheminée, poutres apparentes, escaliers et barrières en bois.

Joli carré de verdure.

Facile à l'entretien.

2 garages.

Prix à discuter.

Renseignements tél. (037) 61 19 69.

65765-I

Particulier cherche

TERRAIN

à construire pour villa résidentielle au **LANDERON.**

Tél. (038) 51 37 18, le soir. 65788-I

Seulement 70 c le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

A LOUER

GRANDSON

Magnifiques
2 pièces
et
5 pièces

avec tout confort, cuisine agencée, pour le 1er juillet ou à convenir.

Greffe municipal, tél. (024) 25 81 50. 64980-G

PESEUX

A louer pour fin mars, à la rue des Combes,

studio non meublé

avec tout confort. Loyer Fr. 250.— + charges.

Etude ribaux & von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 63487-G

Les Hauts-Geneveys

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir

bel appartement de 4 pièces

tout confort, avec dépendances - Vue magnifique, grand jardin. Maison soignée et tranquille.

Adresser offres écrites à BM 330 au bureau du journal. 62565-G

Baux à loyer
au bureau du journal

A proximité du centre de Peseux, à louer

GRAND BUREAU

de 6 pièces, 200 m², places de parc à disposition.

Libre dès 1er juin 1980.

Faire offres sous chiffres EW 389 au bureau du journal. 50291-G

A louer à Colombier pour le 1er juillet 1980

VILLA

de 7 pièces avec magnifique terrain. Fr. 1400.— par mois.

Tél. 41 15 51. 64921-G

A louer pour fin mars, au chemin des Carrels,

studio non meublé

avec tout confort. Loyer Fr. 230.— + charges.

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 63488-G

A louer à Boudry, Cèdres 14,

appartement de 2 pièces

2me étage, tout confort, balcon. Fr. 390.—, tout compris. Libre dès le 1er mars 1980.

Tél. (038) 46 13 36. 63835-G

À LOUER À BEVAIX
Sagnes 25 - 27
4½ pièces Fr. 586.–
libre dès 1er avril 1980;
3 pièces Fr. 533.–
libre immédiatement. Places de parc.
À LOUER À COLOMBIER
Saules 13
studio Fr. 287.–
libre immédiatement. Charges comprises.

Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 64227-G

CORNAUX

A louer pour fin mars au Chemin des Etroits

appartement de 4 pièces avec grand balcon

Loyer Fr. 370.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 64683-G

A louer à Serrières pour entrée immédiate ou date à convenir

LOCAL

chauffé, de 58 m² (éventuellement 82 m²) pour magasin, dépôt, etc. Avec grande surface vitrée. Location mensuelle, charges comprises: Fr. 665.—.

Tél. 57 14 15, de 13 h 30 à 17 h 30. 65781-G

APPARTEMENTS DE VACANCES

ITALIE

Près de la plage, joli appartement 2-6 personnes, Minimum: 1 semaine.

Tél. (021) 22 23 43. Logement City S.A. 64882-W

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tel. (038) 25 65 01

FAN-L'EXPRESS
Direction: F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

4WD

C'est cela, la petite, grande différence!

SUBARU 1600 Sedan 4WD **Fr. 14 990.–**
(roues en aluminium contre supplément)

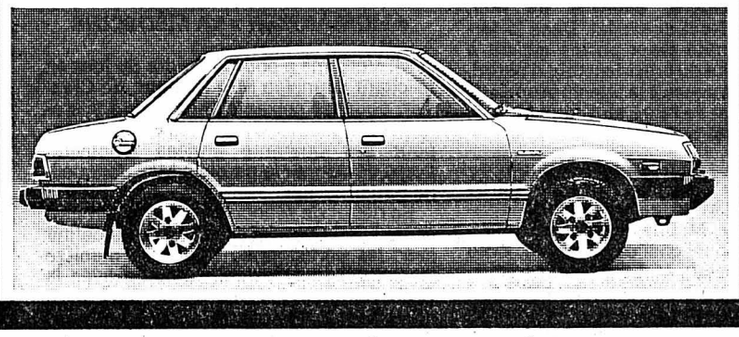

SUBARU 1600 Station 4 WD **Fr. 15 790.–**

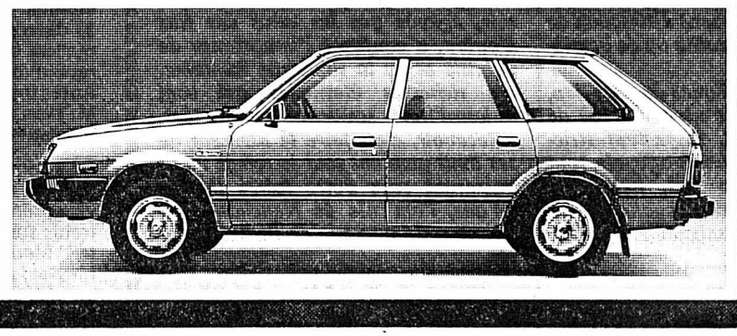

Les deux nouveaux modèles SUBARU sont des voitures de catégorie moyenne de conception ultramoderne. Leurs caractéristiques parlent d'elles-mêmes: traction avant, suspension à roues indépendantes à l'arrière et à l'avant, moteur à cylindres horizontaux opposés peu polluant, avec culasse de cylindre en aluminium, et super-équipement japonais! Mais la petite, grande différence déterminante est bien entendu la traction sur les 4 roues enclenchable: tirer le levier sans s'arrêter, sans débrayer – chacun sera heureux un jour et quelque part de disposer de la traction sur les 4 roues. D'autant plus qu'elle ne se répercute ni sur le prix d'achat ni sur le coût de l'entretien. Car les modèles SUBARU sont extraordinairement avantageux et économiques (8–9 litres d'essence normale aux 100 km en traction avant!).
Testez la qualité de pointe SUBARU auprès de l'un des 155 agents régionaux SUBARU ou questionnez simplement l'un des nombreux et heureux propriétaires SUBARU.

SUBARU

1/80/SUf

Technique de pointe du Japon

coupon

Veuillez m'envoyer votre documentation sur les voitures pour tous usages SUBARU 1600 4WD.

Nom:

Prénom:

Profession:

Rue:

NPA/lieu:

A adresser à:
STREAG AG, 5745 Safenwil

FAN

63604-A

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

«Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...»

Oui, à vous aussi, Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

Procrédit, la banque No1 pour les prêts personnels, vous garantit un service

rapide
confidentiel
et sérieux.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.
Et vous remboursez par petits acomptes mensuels, comme on paie son loyer.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

60491-A 82 K

Tabac Maryland naturel. Double filtre.

le goût du vrai

Condensat: 4 mg.
Nicotine: 0,4 mg.

Condensat: 13 mg.
Nicotine: 1 mg.

61719-A

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

La seule banque régionale du canton vous offre des taux très attractifs pour ses

OBLIGATIONS DE CAISSE

4 ½ %

pour une durée de 3 et 4 ans

4 ¾ %

pour une durée de 5 à 8 ans

Profitez de ces conditions uniques en souscrivant le montant que vous désirez (min. Fr. 1000.—) auprès d'un de nos bureaux dans le canton.

SÉCURITÉ – DISCRÉTION

Siège: rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel

Tél. (038) 25 63 41.

65359-A

VOYAGES RÉMY CHRISTINAT
Excursions - Sociétés - Noces

SAMEDI 1er MARS
Venez avec nous à

BEAUNE
(Côte d'Or)
Repas de midi compris,
visite de caves (facultatif) de l'Hôtel Dieu ou du palais des Papes.
Prix Fr. 60.—, AVS Fr. 52.—
Départs:
La Chaux-de-Fonds, 7 h
Val-de-Ruz, 7 h 30, Neuchâtel, 8 h
(Carte d'identité obligatoire)

Renseignements et inscriptions:
Agence de voyage CHRISTINAT
Tél. (038) 53 32 86. 64907-A

incroyable!*

*mais vrai...

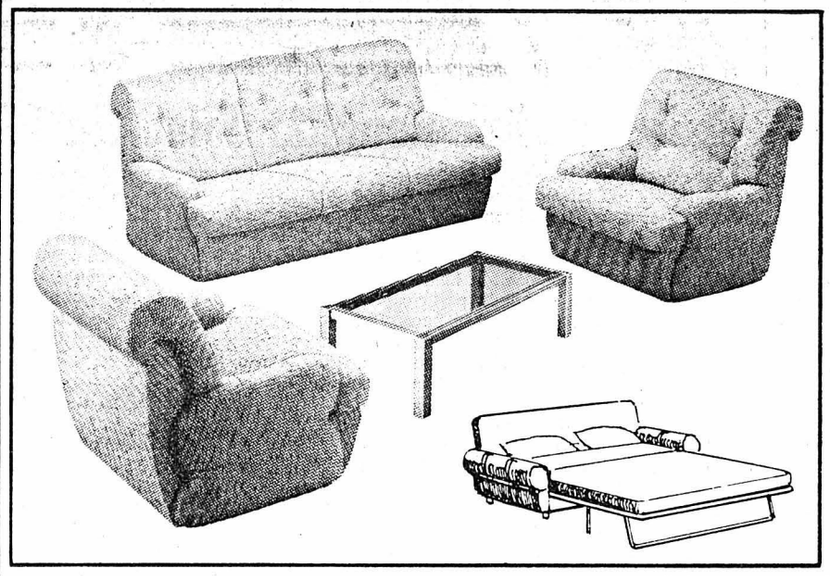

Salon transformable, modèle cossu de très bonne qualité.
Excellent confort.
Livrable immédiatement.

Canapé-lit + 2 fauteuils,
un prix inouï

1475.-

Franco domicile

Important! chez nous, pas de prix à l'emporter.
Livraison et installation sont gratuites.

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

64178-A

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

Pas de problème de parcage
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition

EUROPE MEUBLES
meubles **meyer**
neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

AU SOLEIL DE LA CÔTE-D'AZUR EN FLEURS

10-15 mars
14-19 avril
2- 7 juin
15-20 septembre
VOYAGE EN CAR DE 6 JOURS
PRIX: Fr. 680.—

Demandez le programme à

59128-A VOYAGES **WITTWER**
Neuchâtel, St-Honoré 2
✆ 25 82 82
Couvet, St-Gervais 1
✆ 63 27 37

La mode de printemps, en première chez
FÉMINA MODES
3, rue des Epancheurs à Neuchâtel

63156-A

Agent officiel:

SUBARU GARAGE TOURING SUBARU
U. Dall'Acqua
2072 Saint-Blaise - Tél. (038) 33 33 15

63482-A

Garage du Pré
FRANÇOIS SAUSER
FLEURIER Tél. (038) 61 34 24
AGENCE OFFICIELLE SUBARU
pour le Val-de-Travers
Réparations de voitures et véhicules utilitaires toutes marques

63709-A

CATTOLICA (Adriatique)
HÔTEL HAÏTI

Chambres avec douches, W.-C. et balcon privés. Taxes, service, entrée et cabines à la plage, pension complète, tout compris:
Basse saison: Fr. 24.—.

Réservations: J. Bartolozzi, Florissant 9, 1008 Prilly.
Tél. (021) 25 94 68, dès 16 heures.

65136-A

NOUVEAU: SUBARU
Passe partout

Fr. 15.790.—
Fr. 14.990.—

AGENCE OFFICIELLE
R. WASER - Garage de la Côte
PESEUX - Tél. 31 75 73 Route de Neuchâtel 15

63666-A

SERVICE DE L'EMPLOI
JOLIAT - INTÉRIM
VOTRE PARTENAIRE TOUTES PROFESSIONS
2000 Neuchâtel **(038) 24 21 88**

65169-A

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Gil Bernard à Coffrane: chanter le Seigneur

Les fidèles sont venus à l'appel du pasteur Gaston Deluz, qui assure l'intérim dans la paroisse de Coffrane, pour écouter Gil Bernard, chanteur chrétien d'origine juive et habitant la banlieue parisienne, qui animait une fin de semaine articulée en trois volets: samedi soir, concert en collaboration avec le chœur mixte de l'Action commune d'évangélisation du Val-de-Ruz, dimanche matin, culte régi par le chanteur, dimanche après-midi, concert libre pour tous, goûter, contact, échanges.

Le succès a commencé samedi soir déjà puisque, à part quelques bancs du fond, le temple était plein d'une assistance conquise d'avance. Gil Bernard a mis toutes les chances de son côté pour plaire: tenue de scène classique aux effets oscillants de la douceur, de la douleur, au courage du chrétien; bande son bien tempérée d'instruments modernes englobés dans un tissu bien traditionnel; jeu classique de lumière assez scandé pour rompre la monotonie mélodique toute en pastels; environnement de voix chaudes et bien timbrées d'un chœur enthousiaste; texte inattaquable puisqu'il s'agit des psaumes et qui n'ouvre pas la porte au moindre esprit critique.

Et il plaît! Donc tout fonctionne correctement pour la plus grande gloire du Créateur. Si ce n'est tout de même un petit agacement justement, que pour chanter ce Créateur, l'artiste se montre si peu... créatif, fabriquant un spectacle, mettant en scène un texte qui a ému jusqu'aux plus durs avec les mêmes recettes qui servent 100.000 chansonnettes médiocres déversées chaque année à la loterie du commerce. Gilbert Bécaud a 100 volts, Enrico Macias qui aurait perdu sa ferveur avec sa guitare, Patrice sans Mario, mais avec la mièvrerie, Gil Bernard rend un peu nostalgique: mais oui, c'est la même foi qui a inspiré les profonds chœurs russes, les admirables chants grégoriens, les gospels et les passions populaires italiennes, et tout récemment un bon Dylan converti à la croix, plein d'esprit et de fougue, plus inventif que jamais par la vertu du renouveau.

L'intention est certes bonne, et sans doute le cœur honnête, ce à quoi auront surtout été sensibles les paroissiens accourus en nombre pour ce week-end de réjouissance sous le signe du chant. Et tout est bien si le manque d'art trouve un palliatif dans une authentique sincérité, dans une véritable occasion de fraterniser, ce qui semble bien avoir été le cas.

Ch. G.

Aux Geneveys-sur-Coffrane

Référendum à propos du centre sportif: l'avis des citoyens

Un groupe d'habitants des Geneveys-sur-Coffrane, indépendant de tout parti politique, recueille les quelque 200 signatures nécessaires (15 % des électeurs) pour renvoyer devant le peuple un arrêté voté par le Conseil général le 12 février. Cet arrêté octroie un crédit de 3.100.000 de francs pour la construction et l'aménagement d'un centre sportif. Les subventions atteindront 1 million de francs. Ce sont donc 2.100.000 de francs qui resteront à charge de la commune.

Or, si la situation financière de la commune des Geneveys-sur-Coffrane est aujourd'hui saine, un rapport du Conseil communal prévoit qu'en 1982, les comptes présenteront un déficit de 50.000 francs, déficit qui pourrait atteindre bien davantage en 1983 au moment où sera mise en place la péréquation financière. Dans ces conditions, les promoteurs du référendum, vu l'ampleur de la dépense projetée pour un centre sportif, pensent que chacun doit pouvoir s'exprimer. Ils ne se prononcent pas eux-mêmes contre un centre sportif, mais c'est l'ampleur du projet qui les fait réagir, et si cette réaction est générale, elle doit être prise en compte par les autorités.

La récolte des signatures a commencé, elles doivent être déposées jusqu'au 11 mars pour que le référendum soit valable. Le fait qu'une grande partie des électeurs de la commune soient les employés des instigateurs du projet de centre sportif jouera-t-il un rôle? Les pronostics ne convergent pas sur la question de savoir si ce fait jouera en faveur ou en défaveur du centre sportif.

Ch. G.

DOMBRESSON

Succès des skieurs

(c) La jeune équipe de compétition du Ski-club Chasseral-Dombresson s'est distinguée tout au long de l'hiver. Une des skieuses Anne-Catherine Aebi, a remporté la Coupe Perrier dans sa catégorie, tandis que douze autres membres du club se sont classés à l'une ou plusieurs reprises tout près des premiers, qu'il s'agisse de cette compétition ou d'autres concours réservés aux seuls licenciés.

Yves Barbezat a d'autre part représenté le Val-de-Ruz aux championnats nationaux alpins juniors qui se sont déroulés récemment dans l'Oberland bernois.

Nouveau président à la SFG de Dombresson-Villiers

De notre correspondant:

Après la présentation des comptes de la section de Dombresson-Villiers de la SFG lors de l'assemblée générale (lire notre édition du 19 février), comptes qui présentent une situation saine malgré les gros frais investis pour les fêtes du mois de juin de l'année dernière, le comité a été constitué.

M. Jacques Cazès, qui a été pendant 14 ans membre de la section dont huit ans président, a manifesté le désir de quitter sa charge. Il a été vivement remercié pour toute son activité fructueuse dans le village des «Bourdons». C'est M. Raymond Nussbaum qui a accepté d'assumer la présidence. Il sera secondé par Gilbert Cuche, vice-président; Jean Marina, trésorier; Marlyse Maurer, secrétaire; Willy Robert, moniteur actifs; Louis Leuenberg et Olivier Schenk, moniteurs des jeunes gymnastes; Willy Boss fils, assesseur; les femmes désigneront ultérieurement une représentante qui fera partie du comité.

A noter que le comité des femmes a subi quelques modifications importantes. La présidente, Mme Marguerite Marina, ayant démissionné, elle a été remplacée par Mme Monique Cuche-Marina. Une monitrice, Mme Marlyse Maurer, a démissionné pour raisons de santé, et Mme Jeannette Cazès ne s'occupera plus des grandes pupillettes. Cette dernière conserve toutefois son poste de monitrice-chef, et elle s'occupera comme par le passé de la gymnastique enfantine, de la gymnastique mère-enfant, de la gymnastique dames et dames-actives.

Comme le groupe des actifs-hommes est en veilleuse momentanément, ceux qui en manifesteront le désir pourront vraisemblablement se joindre à la gym-hommes de Cernier qui connaît aussi une crise d'effectif. Une collaboration entre deux sociétés sœurs ne peut être que profitable pour la cause de la gymnastique.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon dès 19 heures.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz
Mme Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél.: 038 57 17 25
Télex: 35 395

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au Temple du bas

Récital de piano de Georges Pludermacher

A la suite de la défection de Maria-Joao Pires, tombée malade, les organisateurs des concerts d'abonnement avaient invité Georges Pludermacher, pianiste, pour la remplacer. Ce dernier devait conquérir le public neuchâtelois et recevoir une acclamation habituellement réservée aux plus grands musiciens.

Pourtant nous ne fûmes pas aussi enthousiastes que l'auditoire déchaîné. Certes Georges Pludermacher possède une très belle technique et une sonorité toujours agréable. Certes il a le sens des proportions sonores et sait donner à son jeu un perlé très souple et uni. Et cependant, il manquait à cet artiste ce feu intérieur, ce dynamisme qui font passer du «beau piano» à la vraie musique.

UNE GAGEURE

Débuter par les quatre Impromptus op. 142 de Schubert relève déjà de la gageure. Ce fut néanmoins dans cette série que nous avons apprécié le plus Georges Pludermacher. Son toucher élégant, le phrasé détendu qu'il employa et la sérénité qui se dégageait de ces impromptus firent de ce moment de musique une pleine réussite, en particulier pour le dernier, enlevé avec maestria.

C'est dans Beethoven que le soliste fut le moins convaincant. Il a attaqué la sonate op. 31 No 2 dite «La tempête» avec le même état d'esprit qui avait si bien convenu à Schubert. Mais voilà, Beethoven exige une bien plus profonde organisation de la construction qui devrait se traduire par des oppositions beaucoup plus nettes, des ruptures sensibles et une palette de nuances plus riches. Georges Pludermacher nous a donné une version trop sage à notre goût de cette sonate. Disons pourtant que si l'intérêt faiblissait par place dans le premier mouvement, le dernier fut un délicat instant de charmantes mélodies soutenues d'arpèges où le pianiste donnait le meilleur de lui-même.

JEU AÉRÉ

Debussy devait nous révéler la veine authentique du musicien. C'est là en effet que le jeu aéré et transparent de Georges Pludermacher fit merveille. Attentif aux divers plans sonores il donnait des «Images» du compositeur impressioniste une traduction richement colorée en exploitant les ressources expressives du clavier et ses possibilités sonores avec intelligence et subtilité. C'est les célèbres «Reflets dans l'eau» qui devaient bénéficier le plus de cette manière de jouer et qui devaient nous laisser une impression durable.

Restaient les «Variations symphoniques» de Schumann, qui sont une des œuvres maîtresses du musicien romantique. On retrouvait ici les qualités de l'interprète comme ses défauts. Autant le toucher restait digne d'éloges et le phrasé clair, autant les intentions dramatiques de l'auteur semblaient gommées par un musicien plus soucieux d'esthétique que d'expressivité. Saluons les deux avant-dernières variations que Georges Pludermacher enleva avec une virtuosité étourdissante et où il prouva qu'il pouvait être l'égal des meilleurs quand la technique sait se faire oublier au profit de la musique.

J.-Ph. B.

A la section neuchâteloise du CAS

Lors de son assemblée générale, la section neuchâteloise du Club alpin suisse a été également informée de l'expédition dans l'Himalaya.

Le groupe formé pour cette expédition connut un début d'année pénible. Le décès de Jacques Debrot, un des huit participants, souleva un certain nombre de problèmes. De plus, il 'savéra que le Rolwaling Himal était réservé aux alpinistes népalais. Un nouveau but fut choisi, le Mont Sisne, au Népal oriental. Mike Cheney, directeur de la Sherpa Cooperative Trekking accepta d'être notre représentant sur place et engagea un surdar ayant déjà parcouru la région choisie. Les participants s'entraînèrent à plueirus reprises dans des conditions particulièrement difficiles et se soumirent aux tests du Dr Villard. Les listes de mat;riel furent établies en détail, de même que le budget..

Le 7 octobre, enfin, un télégramme de Kathmandu apprenait que l'autorisation était accordée. Ceci permit d'informer le public neuchâtelois par l'entremise de la presse et de déléguer à Kathmandu Ruedi Meier et le «Yeti» pour rassembler des informations, acheter du matériel sur place et prendre des contacts. Ce voyage s'est révélé être d'uee grande utilité. Des difficultés insoupçonnées ont été décelées à temps, ce qui permettra de prendre les dispositions voulues. La longue phase de préparation est maintenant terminée; elle a fait place à la réalisation. Bien qu'un travail important reste à accomplir avant le départ prévu en mars, le moral des participants est au beau fixe.

COURS ET EXCURSIONS

Bilan très satisfaisant en ce qui concerne les cours et les courses: 12 excursions à ski, 3 à ski de fond et 16 courses à pied réussies, soit un total de 31 contre 11 Projets annulés ou abandonnés en cours de route. Le cours de varappe a été suivi par 42 participants aidé par 19 moniteurs. L'«OJ» neuchâtelois déploye une activité intense qui la place dans le peloton de tête aur le plan national. Une telle activité, (49 courses au programme dont 7 seulement n'ont pas eu lieu) implique un engagement ottal du responsable «OJ» et de ses proches collaborateurs.

L'OJ maintient ses effectifs et compte 84 membres dont 31 filles, leur part augmentant d'année en année.

En ce qui concerne les cabanes, la section en est satisfaite tant celles des Alpes que du Jura et ceci est dû avant tout grâce au dévouement des responsables. Bertol est de plus en plus fréquentée en hiver et Saleina devient une étape classique de la Haute Route d'été. La fréquentation s'en est trouvée unenouvelle fois en hausse, les conditions météorologiques aidant. Les nuitées ont passé à Bertol de 3388 l'an dernier à 3876, soit 488 de plus, et à Saliena de 1126 à 1328 (+ 202). La qualité de l'accueil y est aussi pour quelque chose. Jean Favre et les gardiens bénévoles de Salaine en sont très sincèrement remerciés. Dans les cabanes du Jura également, on enregistre une fréquentation plus forte avec 1547 nuitées à Perrenoud, contre 1269 en 1978, et 474 à La Menée contre 371.

Une conférence du Dr Ralph Winteler à Perreux

Arriération mentale: que faut-il savoir?

La dernière journée d'information des élèves infirmiers en psychiatrie de l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux et de la maison de santé de Préfargier a porté sur l'arriération mentale. Nous avons retenu l'exposé vivant du Dr Ralph Winteler, directeur. Ce dernier a brossé un tableau général des aliénations en puisant largement sur ses expériences et celles de ses collaborateurs, en laissant parler son cœur.

LE CERVEAU HUMAIN

Le cerveau humain est sujet à un développement et à une maturation complexes contrairement à ce qui se passe au début de la vie pour les animaux:

– L'enfant né pratiquement à l'état embryonnaire dépend de son milieu, surtout de sa mère. Le cerveau humain est un prodigieux appareil d'information, mais à cause de sa lente maturation il est très fragile et exposé à toute une série de dangers...

Le fait d'être parents est déjà une source de responsabilités car ils sont porteurs de toutes sortes de qualités et de défauts marquées par l'individualité...

L'INFLUENCE DE L'HÉRÉDITÉ

L'influence de l'hérédité est importante d'autant plus qu'avant un accouchement il peut se passer un tas de choses malgré les progrès de la médecine: rubéoles, rayons X, intoxications accidentelles, etc.:

– Depuis peu, on enregistre une évolution positive: les futures mères refusent souvent de prendre le moindre médicament même anodin. Et les mères ont, enfin, appris à renoncer à d'autres drogues comme l'alcool et le tabac, qui peuvent faire beaucoup de mal à leurs enfants...

En Suisse, quatre pour cent de la population souffrirait d'arriération mentale, ce qui est considérable. Grâce aux succès remarquables des travaux dans ce domaine, il est désormais plus facile de pratiquer une médecine préventive et de mieux utiliser les tests qui permettent d'évaluer le quotient intellectuel:

– Néanmoins, on continue à se poser une foule de questions. On rejette les étiquettes systématiques ce qui implique une certaine confusion en passant souvent d'un extrême à l'autre. L'approche des oligophrénies et des infirmités motrices cérébrales (IMC) doit être davantage dimensionnée sur les plans biologique, psychologique et social. L'important est de parvenir à découvrir l'enfant déficient dans toute son originalité pour l'aider à assumer au mieux sa destinée...

LES DIVERSES OLIGOPHRÉNIES

Les examens cliniques et les tests psychologiques permettent une classification purement pragmatique des oligophrénies d'après trois degrés: «idiotie»; quotient inférieur à 25; «imbécillité»: entre 25 et 50 et «débilité mentale» entre 50 et 80.

Le Dr Winteler, à ce propos, a commenté cette classification:

• «IDIOTS»: n'acquièrent pas la parole, ont un visage inexpressif, un balancement monotone, sont malpropres, totalement dépendants, leurs manifestations affectives se limitent à des cris et grognements de colère ou de plaisir:

– Ce tableau sombre peut être éclairé par le fait que ces malheureux ont besoin d'affection dans leur vie misérable...

• «IMBÉCILES»: leur langage est réduit, l'écriture ébauchée; ils n'aiment guère lire, de simples bandes dessinées pour enfants de six à sept ans suffisent:

– Pourtant, ils sont très attachants et font preuve en général d'une grande habileté manuelle qu'il s'agit d'exploiter. La main est leur intelligence. Elle leur permettra d'acquérir une certaine indépendance grâce à des travaux courants n'impliquant pas une responsabilité majeure...

• «DÉBILES MENTAUX»: ils peuvent être scolarisés, par exemple dans des classes de développement, mais ne dépassent guère le niveau du manœuvre. Tout dépend, comme pour les «imbéciles» de leur caractère. Ils posent un problème social d'intégration:

– Ces enfants et adolescents sont sociables. Souvent ils rêvent de devenir des pilotes, des amiraux, des savants. Il faut les orienter rapidement. Le plus triste c'est que les plus intelligents se rendent compte qu'ils ne sont pas comme les autres. Notre devoir est de les valoriser et de les faire adopter par la société...

Il y a ensuite le problème des «faux débiles» et de leur dépistage. Il s'agit généralement d'enfants morbidement bloqués, inhibés ou oppositionnels pour des raisons psychologiques complexes. Souvent ce sont des psychotiques. Ces enfants ne sont pas des arriérés mentaux, mais souffrent de diverses névroses.

Enfin, le conférencier a défini les formes pures des infirmités motrices cérébrales (IMC):

– Le désordre moteur, quelle qu'en soit la nature, est d'origine cérébrale. L'affection est survenue très tôt, à un stade de grande immaturité. Le terme IMC ne doit s'appliquer qu'à des enfants de développement intellectuel normal. Malheureusement, il s'agit d'une minorité parmi les encéphalopathies infantiles...

Tout au long de son intervention, le Dr Winteler a souhaité que tous ces enfants et adolescents bénéficient non seulement de soins attentifs mais surtout d'une grande compréhension!

J. P.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1980 pour Fr. 20.—
* jusqu'à fin juin 1980 pour Fr. 47.—
* jusqu'à fin décembre 1980 pour Fr. 104.—
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)
Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.
Je payerai à réception de votre bulletin de versement.
Nom:
Prénom:
No et rue:
No postal: Localité:
Signature
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Place du port: Luna-Park.
Aula de l'Université: 20 h 15, **L'insémination artificielle jugée par l'amour,** conférence de M. J.-L. Leuba.
EXPOSITIONS – La Bohème: Pascal Gontier, aquarelles.
Galerie de l'Atelier: Miriam Wulff, dessins.
Novotel (Thielle): Wilmar, peintures.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, **La femme flic.** 16 ans.
Arcades: 15 h, 20 h 30, **On a volé la cuisse de Jupiter.** 14 ans.
Rex: 20 h 45, **C'est pas moi, c'est lui.** 4me semaine. 12 ans.
Studio: 21 h, **Mickey jubilé.** Enfants admis. 18 h 45, **La tortue sur le dos** (Sélection).
Bio: 18 h 30, 20 h 45, **Le juge et son bourreau.** 14 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, **Les faiseurs de Suisses,** version originale en dialecte, sous-titrée en français. 17 h 45, parlé français. 4me semaine. 14 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
Parents informations: Tél. 25 56 46 (de 20 h à 22 heures.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galeries Numaga I et II: fermées le lundi.

CORTAILLOD

Galerie Jonas: fermée le lundi.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: prochaine exposition dès le 2 mars.

PESEUX

Cinéma de La Côte: 20 h 30, **Les pucelles du lit.**

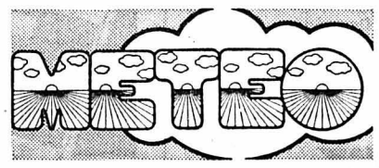

Prévisions pour toute la Suisse

Un anticyclone reste centré sur l'Europe orientale et s'affaiblit momentanément sur sa face ouest. La faible perturbation qui se trouve sur la France touchera surtout la Suisse romande.

Prévisions jusqu'à ce soir:

Suisse romande: temps peu ensoleillé et le plus souvent très nuageux, Température 2 degrés en fin de nuit, 8 l'après-midi. Limite de zéro degré vers 1800 m. Vents du sud-ouest en montagne.

Reste de la Suisse: en grande partie ensoleillé avec des passages nuageux. Surtout dans le sud. Tendance au fœhn dans les vallées alpestres où la température atteindra jusqu'à 15 degrés l'après-midi.

Evolution pour mardi et mercredi

En général ensoleillé, mardi encore passagèrement très nuageux.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel. 23 février 1980. Température: moyenne: 4,3; min.: 2,6; max.: 6,0. Baromètre: moyenne: 728,0. Eau tombée: 4,3 mm. Vent dominant: direction: est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert; pluie de 2 h à 6 heures, puis intermittente.

Observatoire de Neuchâtel. – 24 février 1980. Température: moyenne: 4,5; min.: 2,3; max.: 8,3. Baromètre: moyenne: 726,7; Vent dominant: direction: est nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert jusqu'à 13 h 30, ensuite éclaircies et brumeux.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, 4 degrés; Bâle-Mulhouse: serein, 8; Berne: couvert, 6; Genève-Cointrin: nuageux, 8; Sion: serein, 12; Locarno-Monti: serein, 8; Saentis: serein, – 1; Paris: couvert, bruine, 6; Londres: couvert, 5; Amsterdam: nuageux, 8; Francfort: serein, 9; Berlin: serein, 3; Copenhague: couvert, – 2; Stockholm: serein, 0; Helsinki: peu nuageux, – 2; Munich: serein, 4; Innsbruck: serein, 10; Vienne: serein, 4; Prague: serein, 4; Varsovie: couvert, – 3; Moscou: couvert, – 6; Budapest: peu nuageux, 3; Istanbul: couvert, 4; Athènes: couvert, 4; Milan: serein, 9; Nice: serein, 15; Barcelone: nuageux; Madrid: couvert, 11; Lisbonne: nuageux, 16; Tunis: nuageux, 16.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

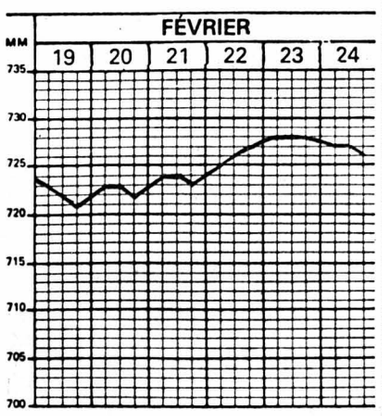

Niveau du lac du 23 février: 429,14

126e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les vainqueurs de gauche à droite: MM. G. Filippi, de Couvet, deuxième, A. Singele, du Locle, premier, et P. Chassagne, troisième, de la course chronométrée pour non licenciés. (Avipress P. Treuthardt)

Plus de 200 participants à la 11me marche à skis des Bayards

De notre correspondant:

L'Association de la mi-été des Bayards a organisé, samedi et dimanche sa 11me marche à ski qui, en dépit d'un temps maussade le premier jour, a été finalement un succès grâce au soleil retrouvé hier sur les hauteurs jurassiennes.

Ce sont en définitive plus de 200 participants qui se sont donnés rendez-vous pour cette fête populaire. Pour les marcheurs, le parcours balisé était d'environ 12 km, allant des Bayards au Grand-Frédéric, puis aux Econduits avant de revenir au village où les départs et les arrivées ont pu se faire à la chapelle. Sur le parcours, les marcheurs pouvaient se restaurer dans un établissement public et ils avaient la possibilité de louer des skis et des souliers s'ils n'en possédaient pas personnellement.

COURSE CHRONOMÉTRÉE

Dimanche matin, en même temps que la marche populaire eut lieu une course chronométrée pour non licenciés. Voici les meilleurs résultats enregistrés: 1. Alain Singele Le Locle; 2. Gino Filippi, Couvet; 3. Paul Chassagne, Chamonix; 4. Claude Pellaton, La Brévine; 5. Eddy Singele, La Chaux-de-Fonds; 6. Henri Choffet, Châtel sur Mont-Salvan; 7. Pierre Vuille, Le Cachot; 9. Mchel Matthey, Les Bayards; 10. Willy Singele, Le Cerneux-Péquignot; 11. Pierre Vial, Chavanne-le-Veyron; 12. Bernard Seuret, Les Taillères; 13. Bernard Froidevaux, Boveresse; 14. Ch.-R. Graber, Couvet; 15. Jean-Marc Fatton, Les Bayards, etc...

Au total 69 concurrents ont terminé le parcours et il n'y eut qu'un seul abandon.

Comme les années précédentes, plusieurs Français ont participé à la marche à ski, la médaille qu'ils recevaient étant très artistique cette année. Une fois de plus, l'Association de la mi-été a manifesté, sous la présidence de M. Tharin, sa vitalité et son esprit d'initiative, ce qui est particulièrement réjouissant aux Bayards ... la plus petite localité haute-jurassienne du Vallon. G. D.

Fleurier: la commission de l'école primaire toujours sans président!

De l'un de nos correspondants:

Fonction de milice, la présidence de la commission scolaire primaire de Fleurier n'est guère prisée. Depuis plusieurs mois, elle n'a plus de titulaire et c'est le premier vice-président, M. Daniel Huguenin, qui assumait cette tâche par intérim. Or, M. Huguenin vient de déposer ses papiers à Neuchâtel où il va s'établir prochainement...

Cela étant, la tête de la commission n'était à nouveau plus coiffée. Et il a fallu deux séances des commissaires pour que l'un d'entre eux finisse par accepter de remplir cette charge jusqu'aux prochaines élections communales de mai: M. François Landry, deuxième vice-président.

On ne peut donc que souhaiter que le renouvellement des autorités locales permette de nommer au sein de cette importante commission une personne prête à revêtir ce poste présidentiel, sorte de mandat directorial des classes primaires du village.

CONTRÔLE DENTAIRE

Néanmoins, l'actuelle commission a accompli un travail très bénéfique durant ces derniers mois. Elle a accepté un nouveau règlement relatif aux soins dentaires et destiné à remplacer un arrêté de 1953 qui ne correspond plus à la conjoncture présente. Ce projet – le troisième élaboré par la commission! – devra encore être ratifié par le Conseil général avant d'entrer en vigueur. Il prévoit l'obligation pour tous les élèves des classes primaires de se soumettre aux contrôles effectués par la caravane dentaire. Sur la base du rapport établi par le dentiste de la caravane, les parents auront la possibilité de choisir n'importe quel dentiste du canton (y compris celui de la caravane) pour obtenir un devis. Ce devis, accompagné du rapport initial, sera alors transmis à la commission scolaire qui décidera de la subvention à accorder. Celle-ci sera calculée en fonction du revenu imposable des parents et se montera à 30% au maximum du coût total du traitement. Tous les cas dentaires seront pris en considération, pour autant qu'ils ne soient pas couverts par une assurance privée contractée par les parents! On notera enfin que ce projet constitue une innovation sur le plan neuchâtelois et que, par son caractère social, il mérite d'obtenir sa consolidation politique.

Autre nouveauté: pour la première fois cette année, les élèves de 3me année primaire participeront à un camp de ski au même titre que leurs camarades de 4me et 5me années. Encadrés par six responsables, les camps 1980 se dérouleront du 17 au 22 mars à Haute-Nendaz et à Super-Nendaz; plus de 100 élèves s'y sont inscrits. Si les cadres sont assez nombreux, il manque encore quelques monitrices pour compléter l'équipe des adultes. Quant aux non-skieurs restant à Fleurier, ils jouiront durant cette semaine à cheval sur l'hiver et le printemps de diverses activités spéciales.

EFFECTIFS

La commission a également pris note de l'entrée en activité d'un nouveau médecin scolaire, le Dr Georges Blagov; elle s'est openchée sur la nécessaire réorganisation du foyer scolaire et a enregistré le congé d'une année accordé à M. Blaise Berthoud, instituteur, dont le remplacement ne posera pas de problème. Elle a constaté avec plaisir que l'effectif global des classes pour l'année scolaire 1980-1981 ne devrait pas être diminué, avant de se féliciter de la très prochaine construction d'une troisième salle de gymnastique à Fleurier, salle qui permettra à l'avenir de dispenser aux écoliers et écolières le nombre hebdomadaire d'heures de culture physique prévu par la loi. Ce qui n'était guère le cas jusqu'à présent...

Conférence du physicien Tarassenko

(r) Un très nombreux public a assisté, l'autre soir à la maison de paroisse de Fleurier, à une conférence donnée par le physicien nucléaire Serge Tarassenko sur le thème « Les temps nucléaires à la lumière de la Bible ». Cette soirée, organisée par l'Action commune d'évangélisation et le Centre de réflexion chrétienne du Val-de-Travers, n'a répondu que partiellement à l'attente de bien des auditeurs dans la mesure où le véritable problème posé par l'énergie nucléaire n'a été qu'effleuré par l'orateur.

Au Judo-club

(r) Fondé il y a 20 ans, le Judo-club du Val-de-Travers compte actuellement 115 membres.

Pour l'année en cours, il s'est donné le comité suivant: M. Joseph della Ricca président, M. Denis Poncioni vice-président, M. Willy Dreyer trésorier, Mme Christiane Borel secrétaire, Mme Marie-Josée Pellegrini secrétaire aux procès-verbaux, M. Bernard Borel responsable du loto et des divertissements, M. Romano Parmigiani chef du matériel à Couvet, Mme Gisèle Faivre responsable du matériel aux Verrières. MM. Borel et Schimmer ont été désignés comme représentants du club à l'Union des sociétés locales.

Quant aux entraîneurs, ils sont au nombre de quatre: MM. Joseph della Ricca, François Faivre, Willy Dreyer et Marco Pressello.

CARNET DU JOUR

Couvet: cinéma Colisée, 20 h 30, **La guerre des polices**, avec Claude Brasseur.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Môtiers, musée d'histoire: ouvert.

Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.

Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Taxi vu Vallon: tél. 61 32 32.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Sage-femme: tél. 63 17 27.

Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.

Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.

Service du feu pour le Vallon: 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, té. 61 10 21.

Rédaction FAN du Val-de-Travers
M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél.: 038 61 18 76
Télex: 35 280

AVIS MORTUAIRES

Le cœur d'une maman n'est donné qu'une fois.

Monsieur Philibert Leuba, à Travers;
Monsieur René Leuba, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Werner Schlefereit-Leuba et leurs enfants, à Travers;
Madame et Monsieur Wilfred Currit-Leuba et leurs enfants, à Couvet;
Monsieur et Madame Maurice Leuba-Garcia et leur fils, à Travers;
Mademoiselle Marceline Leuba et son fiancé, Monsieur Michel Paillard, à Môtiers;
Madame et Monsieur Pierre Monnet-Leuba et leurs enfants, à Noiraigue;
Madame et Monsieur Philippe Jeannin-Leuba et leurs enfants, à Môtiers;
Madame et Monsieur Lucien Dubois-Leuba et leurs enfants, à Buttes,
ainsi que les familles Tissot, Maire, Béguin, Robert, Locatelli, Leuba, parentes et amies,
ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

Madame
Philibert LEUBA
née Clara DUVANEL

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 74me année après une pénible maladie supportée avec courage.

Travers, le 22 février 1980.

Je lève mes yeux vers les montagnes;
D'où me viendra le secours?...
Mon secours vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121: 1-2.

Prière pour la famille au domicile mortuaire rue Miéville, à 13 heures.

Culte au temple de Travers le lundi 25 février à 13 h 30.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

60796 M

Les Contemporaines 1906 du Val-de-Travers ont le regret de faire part du décès de

Madame
Clara LEUBA

leur amie, de laquelle elles garderont un bon souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 60788-M

Le Comité administratif et le personnel de l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Clara LEUBA

maman de Mesdames Claudine Schlefereit et Rolande Currit, leurs dévouées collaboratrices.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 60789-M

GRANDES FIGURES DU VAL-DE-TRAVERS

Il y a 100 ans, mourait le colonel Louis Denzler-Bovet

De l'un de nos correspondants:

Dans le numéro six de 1957 du « Musée neuchâtelois », l'ancien archiviste cantonal, M. Alfred Schnegg, écrivait: « Au matin du 3 septembre 1856, peu après huit heures, une dépêche télégraphique était remise au domicile du colonel Louis Denzler, à Fleurier. Expédiée des Ponts-de-Martel par le conseiller de préfecture du lieu, elle était ainsi conçue: « Le Locle et Neuchâtel en révolution, la ligne télégraphique interrompue du Locle à Neuchâtel. Peut-on compter sur votre appui ici, et plus loin ? ». Rentré la veille de Neuchâtel, où régnait le calme le plus complet, le colonel dut se demander de quelle révolution il pouvait bien s'agir et quel service on réclamait de lui... ».

AUX MAINS DES ROYALISTES !

En fait, on le sait, il y avait bel et bien révolution. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, le château de Neuchâtel, siège du gouvernement républicain depuis 1848, était tombé aux mains d'une bande d'insurgés royalistes ! Dans un premier temps, Denzler fut désigné commandant des milices du Val-de-Travers par une assemblée convoquée d'urgence par le préfet Henri Jeanrenaud et composée d'officiers et de députés au Grand conseil. Dans un deuxième temps, le Conseil d'Etat lui conféra le titre de commandant en chef des milices cantonales « avec les pleins pouvoirs nécessaires pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans la République ».

Mais, en somme, qui était ce Louis Denzler, domicilié à Fleurier ? Bourgeois de Zurich, il était né le 13 septembre 1806 et se destina à la profession d'orfèvre comme son père. Il y renonça toutefois vers 1840 pour se consacrer entièrement à une carrière militaire, déjà amorcée une douzaine d'années plus tôt. Il prit part, notamment, à la campagne du Sonderbund qui lui valut le grade de colonel d'artillerie avant d'être nommé en 1850 instructeur en chef de l'artillerie.

Or, le mariage de Denzler avec une de nos concitoyennes devait donner à sa carrière une direction toute nouvelle. En effet, le 9 octobre 1851, il épousait à Fleurier la veuve de l'industriel neuchâtelois Edouard Bovet-de-Chine (bien connu pour ses montres chinoises): Constance Bovet-Meunier. Deux ans plus tard, il reçut l'agrégation de la commune de Fleurier, puis la naturalisation neuchâteloise.

Fondateur de la loge franc-maçonnique « Egalité » au prieuré Saint-Pierre de Môtiers en 1852, Louis Denzler s'intéressa de très près à l'établissement de la ligne de chemin de fer du Franco-Suisse, dont il devint un des administrateurs. Lancé ainsi dans les affaires, il fut attiré également par la politique. Avec Auguste Leuba et Charles Jacot-Guillarmod, il fonda le journal « L'Indépendant », organe des républicains dissidents. Dès janvier 1856, à l'occasion d'élections partielles, il est envoyé au Grand Conseil par le collège électoral des Verrières. Puis, de 1859 à 1864, il dirigea le département militaire en tant que conseiller d'Etat, tout en faisant partie, de 1860 à 1864, de la délégation neuchâteloise au Conseil des Etats.

Dès 1867, Louis Denzler accepta une nouvelle charge militaire en devenant commissaire des guerres de la Confédération, poste qu'il occupa jusqu'en 1876, au moment où l'état de sa santé le contraignit à rentrer dans la vie privée. Retiré à Genève et atteint de cécité, il mourut dans cette ville le 18 juin 1880.

« Nature franchement bonne, Denzler, malgré sa rudesse, était aimé par les officiers et les soldats. Sévère mais juste, il fut pour ses subordonnés un modèle de fidélité au devoir ». Tel fut l'hommage d'un de ses contemporains paru dans le « Schweizerische Militärzeitung », auquel on peut ajouter celui que lui rendit en 1881 l'almanach du Messager boiteux de Neuchâtel, qui soulignait « la capacité de Denzler, l'énergie et la loyauté de son caractère ».

LA VIE POLITIQUE

Socialistes du Val-de-Travers

Soutien à M. Roger Duvoisin

(c) Réunie à Saint-Sulpice, sous la présidence de M. Denis Maire, de Couvet, et en présence du président cantonal, l'assemblée générale des sections socialistes du Val-de-Travers a demandé aux délégués de soutenir la candidature de M. Roger Duvoisin pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat en remplacement de M. René Meylan démissionnaire.

Comme les sections sont toutes autonomes, leurs représentants auront toutefois le libre choix de vote au congrès du parti socialiste neuchâtelois qui se tiendra le 15 mars prochain aux Ponts-de-Martel.

AVIS DIVERS

Pompes funèbres du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités
COUVET ✆ 63 23 42
NON-RÉPONSE ✆ 63 19 89
FLEURIER ✆ 61 15 47
61029-1

AVIS DIVERS

SOCIETE D'EMULATION
SALLE DE SPECTACLES – COUVET
Jeudi 28 février 1980, à 20 heures 15
La Compagnie Claude Beauclair, de Paris, présente
LE MARI, LA FEMME ET LA MORT
comédie d'André Roussin, de l'Académie française
avec Claude Beauclair, Françoise Mojeret, Claude Bruna, Maryse Bonty et Roger Maxe.
Location: Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13,
Prix des places: 9.–, 11.– et 15.– (réduction de 2 fr. aux membres de l'Emulation, étudiants et apprentis). 64050 1

BRICOLEURS!
scie circulaire
scie à ruban
INCA
offres spéciales
ROY
COUVET
Tél. 63 12 06
64981 1

Maculature en vente au bureau du journal

NOTRE FEUILLETON

Trois roses pour une infante

par Alix André

61 *LIBRAIRIE JULES TALLANDIER*

– Laissez-moi parler, mon amour. Je l'engage, pourtant. Je m'engage à vous, et j'attendrai « notre » heure jusqu'à la fin de ma vie. Si elle sonne, enfin, cette heure, si... pardonnez-moi cette pensée, si vous vous retrouvez libre devant les hommes et devant Dieu, appelez-moi. Où que je me trouve sur cette terre, quoi qu'il soit advenu de moi, et quelque temps qu'ait duré notre séparation, j'accourrai.

Avec une violence désespérée, Gérald étreignit les épaules de Nathalie, toujours à ses pieds. La mèche de la seconde bougie crépita, et sa petite lueur s'évanouit.

– Il faut nous quitter, maintenant, dit Gérald qui luttait en vain pour dominer son trouble. Demain, je pense, nous pourrons repartir. Mais nous avons tous deux besoin de repos. Et... nous ne sommes plus éclairés.

Elle ne releva pas la tête. Sa joue restait appuyée au bras qui reposait sur les genoux de Gérald.

– Si, dit-elle, nous le sommes encore. Voyez, Gérald, le feu n'est pas éteint. Oh! il n'y en a plus pour bien longtemps. Il jette ses dernières flammes. Mais permettez que nous restions jusqu'à la fin.

Farrel n'eut pas le courage de refuser ces quelques instants volés à la vie, et posa doucement sa main sur les cheveux bruns. Au-dehors, la tempête hurlait toujours, mais ils avaient cessé de l'entendre. Dans la pièce close, la rumeur de leur cœur couvrait tous les autres bruits.

Lorsque la dernière lueur eut brillé dans l'âtre, les jeunes gens, silencieusement, se redressèrent. Au pied de l'escalier, l'aubergiste avait préparé deux bougeoirs. Gérald les alluma. Les marches de bois gravies, qui conduisaient au premier étage, ils s'arrêtèrent.

– Bonsoir, mon amour, murmura Farrel d'une voix étouffée. Je vous aime.

– Je vous aime de tout mon être, pour toujours, Gérald, répondit-elle ardemment.

Puis, sans même une étreinte de leurs mains, tant ils redoutaient leur faiblesse, ils se séparèrent.

CHAPITRE XI

Au matin, le soleil inondait sa chambre lorsque Nathalie se réveilla. La jeune fille fit sa toilette, bien qu'il n'y eut dans la pièce, qu'un pot à eau et une cuvette, posés sur une vieille table. La serviette mise à sa disposition était, il est vrai, éclatante de blancheur, ainsi, d'ailleurs, que les draps de son lit. Elle descendit enfin dans la grande salle, où Gérald se trouvait déjà en conversation avec l'aubergiste. Il leva la tête au craquement des marches de bois, et Nathalie crut que son cœur s'arrêtait de battre lorsqu'elle croisa le regard profond des yeux bleus.

Malgré le repos de la nuit – mais avait-il dormi? – le visage du jeune homme était altéré. Cependant une flamme l'illuminait, qui en chassait à jamais, pour Nathalie, l'expression glaciale sous laquelle Farrel avait longtemps dissimulé ses sentiments. Il vint à elle et emprisonna les mains de la jeune fille dans les siennes. Puis il les porta, l'une après l'autre, à ses lèvres. Ce geste et le regard qui l'avait accompagné furent tout ce qui rappela à Nathalie que Gérald Farrel l'aimait.

La salle de l'auberge était lavée de frais, et son foyer nettoyé ne conservait aucun vestige de la flambée de la veille. Par la fenêtre à guillotine grande ouverte, on apercevait les fleurs du jardin: des touffes de grands lys jaunes, des géraniums pourpres, et des pieds-d'alouette multicolores. La pluie avait verni de frais les figuiers tordus, aux gros fruits d'un noir bleu, et aussi la treille, d'où pendaient des grappes dorées. Au-delà du mur du jardin, c'était la mer et son rejaillissement d'écume sur les rochers.

Une petite table nappée de blanc était poussée tout contre la fenêtre. L'aubergiste y avait placé, avec ses plus belles tasses de porcelaine, du pain de seigle et de la confiture de mûres. Elle y déposa encore une assiette garnie de quelques raisins bien mûrs qu'elle venait de cueillir. Enfin elle apporta de la cuisine, dans une verseuse en terre, du lait de chèvre crémeux.

Rapidement, Farrel et Nathalie déjeunèrent. A travers la treille voisine, le soleil jonchait la nappe de sequins d'or. Dans la cage suspendue au mur, un oiseau lançait des trilles joyeux. Et les jeunes gens, avec une douloureuse ferveur, goûtaient ces douces minutes dont ils savaient qu'elles ne s'effaceraient jamais de leur souvenir.

Puis Gérald étendit la main vers celle de sa compagne, l'emprisonna un bref instant.

– Et maintenant, Nathalie, dit-il, nous devons rentrer à la quinta. On y est sans doute très inquiet à notre sujet, très... intrigué. Je veux parler de ma mère. Dieu sait ce que notre double disparition lui aura donné à imaginer... Il va falloir, pour l'aborder, de la patience, et aussi le courage de feindre. Aurez-vous l'un et l'autre?

Il ne parlait pas de lui-même, qui, cependant, allait avoir besoin, face à Doris, de beaucoup plus de courage et de sang-froid encore. La jeune fille inclina la tête.

– Ne craignez rien, Gérald. Désormais, il me sera facile d'avoir tous les courages et toutes les patiences.

– Merci.

Ils abandonnèrent la table, firent leurs adieux à l'hôtesse, que Farrel avait dû royalement dédommager à en juger par la gratitude que sa voix exprimait. Puis les jeunes gens montèrent dans la voiture qui, demeurée au-dehors, semblait pourtant ne pas avoir souffert de la pluie. Ils s'éloignèrent de l'auberge et ne tardèrent pas à laisser derrière eux la poignée de maisons du petit village. La route en corniche, dangereuse certes, paraissait tout de même différente de ce qu'elle était la veille, dans la tempête. Quelques éboulis ralentirent par instants la marche de l'auto. Mais lorsque cette partie accidentée du trajet fut dépassée, Gérald put accélérer la vitesse afin de rattrapper le temps perdu. *(A suivre)*

CANTON DU JURA

Vers la fermeture de petites classes

L'école au centre de nombreuses préoccupations

De notre correspondant:

L'école jurassienne est au centre de nombreuses préoccupations. Nous citerons pour mémoire le problème, pas encore résolu, du passage de l'école primaire à l'école secondaire, celui de la création d'un institut pédagogique appelé à prendre le relais des écoles normales, celui de la préscolarité. Mais pour l'instant le souci numéro un aussi bien du département de l'éducation et de son ministre que des milieux de l'enseignement, de certaines communes et de certains parents, c'est la prochaine fermeture d'une dizaine de petites classes à effectifs réduits. Le temps presse en ce domaine, puisque le corps enseignant se trouvera cette année en réélection pour une nouvelle période de six ans.

Ne désirant pas agir d'autorité, le service de l'enseignement a pris ces dernières semaines contact avec un certain nombre de communes pour leur proposer la fermeture de classes de hameaux. C'est le cas, par exemple, à Montfavergier, dont l'école n'a que trois élèves, aux Genevez, dont la classe du hameau du Prédame n'a que cinq élèves pour six degrés, ou encore au Noirmont, qui a une petite classe au bord du Doubs, à la Goule.

Les autorités communales se sont en général montrées très réticentes envers la suggestion qui leur était faite, et la plupart du temps, commission scolaire et Conseil communal ont décidé de s'opposer dans la mesure de leurs moyens à la fermeture de classes qui coûtent cher, certes, mais pour la survie desquelles il y a nombre de motifs à faire valoir.

Dans une lettre ouverte adressée au gouvernement, le Mouvement populaire des familles (MPF) énumère les différents arguments qui militent en faveur du maintien des classes, et qui sont également ceux des milieux pédagogiques et communaux:

– Contrairement à la société qui fait des catégories, la classe à plusieurs degrés tend à être un modèle social, puisqu'elle regroupe des enfants d'âges différents et de degrés de maturité différents.

– Les élèves des classes uniques sont plus aptes à prendre des responsabilités et, de là, découlent des rapports entre eux basés sur le respect et l'écoute.

– L'enseignement dans une petite classe est plus individualisé, d'où un meilleur développement de l'enfant.

– Le développement de l'enfant est suivi plus rigoureusement par l'enseignant pendant plusieurs années.

– La collaboration entre parents et enseignants est plus riche, étant donné que les petits villages permettent un contact plus direct entre les habitants.

– La fermeture des petites classes a des conséquences graves, car très tôt l'enfant est appelé quotidiennement à quitter le milieu familial et affectif pour affronter un extérieur inconnu et peut-être désécurisant. Ce déplacement entraîne pour lui des loisirs restreints, des repas pris en dehors du cadre familial et une fatigue supplémentaire. On ne peut priver villages et hameaux de la vie que dégage la présence des enfants et de l'école. La fermeture des petites classes ne contribue nullement à l'épanouissement de l'enfant, elle ne contribue pas à la lutte contre le chômage puisqu'elle prive des enseignants de leur travail.

Le MPF exige qu'aucune décision gouvernementale ne soit prise sans respecter l'avis des communes, des parents, des élèves, des enseignants et autres personnes concernées. Il rappelle en outre certains articles de la constitution, sur lesquels sont basées ses revendications.

Le débat a débouché jeudi dernier devant le parlement jurassien, lorsque le député PCSI René Bilat, du Noirmont, qui est en outre secrétaire central du syndicat des enseignants jurassiens, a développé une interpellation sur la fermeture des petites classes, à partir d'arguments semblables à ceux que nous venons d'énumérer. M. Roger Jardin, ministre de l'éducation, a pour sa part, exposé les motifs qui plaident en faveur de la suppression à moyen terme des classes uniques et à la réduction du nombre des degrés dans les classes multiples. Il a exposé d'abord sur quelles bases légales son département est en mesure de s'appuyer pour prendre des décisions en ce qui concerne la fusion et la suppression de classes et d'écoles, et la fixation du nombre obligatoire d'élèves par classe. Il a rappelé aussi que lors de la précédente réélection des enseignants, en 1974, l'Etat de Berne « ne pouvait et n'avait aucun intérêt à garantir, par des décisions impopulaires, une saine gestion du système scolaire jurassien ».

LA MOYENNE LA PLUS BASSE

L'effectif moyen de l'école primaire jurassienne, a expliqué M. Jardin, est de 19,4 élèves par classe. C'est la moyenne la plus basse de tous les cantons suisses. Pour se rapprocher de la moyenne suisse, qui est de 24,7 élèves par classes, il faudrait supprimer 79 classes dans le nouveau canton. Du point de vue financier, cet effectif réduit ainsi que les salaires favorables du corps enseignant conduisent à un coût moyen annuel de 3400 fr. par élève. Une révision de la législation sur la répartition des charges des traitements des enseignants entre les communes et l'Etat est à l'étude. La nouvelle législation augmentera la charge des communes quant aux dépenses qu'elles suscitent; elle tiendra compte du nombre d'élèves, mais également du nombre de classes par commune.

Du point de vue pédagogique, le ministre Jardin affirme que, sur la base d'études sérieuses faites sur des classes à bas effectifs, on peut dire que la qualité et l'efficacité de l'enseignement ne peuvent être liées totalement à la dimension de la classe. Le bénéfice des avantages provenant d'une classe groupant des élèves de plusieurs âges tend à s'éteindre lorsque cette classe compte trop de degrés. C'est pourquoi, le gouvernement a l'intention de « mener, dans la mesure de ses moyens et des possibilités géographiques, une politique visant à moyen terme à la suppression des classes uniques à neuf degrés, et à la réduction du nombre de degrés dans les classes multiples ».

Parlant ensuite de l'aspect social du problème, M. Jardin a déclaré que la vie sociale et culturelle exige un minimum de concentration de populations, et que l'école doit tenir compte de l'évolution des structures sociales. Il n'a fait aucune déclaration sur le nombre de classes qui seront supprimées, ni sur le moment auquel la décision en cette matière sera annoncée, mais il a laissé entendre que le gouvernement prendra ses responsabilités et qu'il compte sur la collaboration des autorités communales et du parleme..t pour redresser progressivement la situation.

D'autres informations jurassiennes en page 23

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura
B. Willemin
2852 COURTÉTELLE
Tél. : 066 22 25 38
Télex : 3 45 63

CANTON DE BERNE

A LA NEUVEVILLE

Assemblée générale des pêcheurs bernois

La fédération cantonale bernoise de pêche, qui compte neuf associations régionales d'affermage englobant 67 sociétés en tout, avec un total de 9954 membres, a tenu samedi à La Neuveville ses 90mes assises annuelles. En l'absence pour cause de maladie du président de la fédération, le conseiller d'Etat Kurt Meyer, il appartint à M. Ugo Pagano, vice-président, de diriger les débats. Quelque 300 membres-délégués étaient présents.

Le rapport annuel signale l'admission d'une nouvelle section de 83 membres : Grindelwald. Le dragage de l'Aar, à Thoune, a été débattu lors de plusieurs réunions. Le « comité de référendum pour la sauvegarde du cours naturel de l'Aar à Thoune », constitué de représentants des cercles de pêche concernés, a été créé ; il a rassemblé les signatures et s'est occupé de la publicité. Son but était si activement soutenu par la fédération, de nombreuses sociétés de pêche et organisations à but semblable, comme par exemple le WWF (section bernoise), que 17.713 signatures valables ont été déposées auprès de la chancellerie d'Etat. Une campagne de vote s'est avérée inutile, vu que le Grand conseil a annulé ses crédits par l'arrêté du 11 septembre 1979, déclarant le référendum sans objet.

Avant d'entreprendre des travaux, une expertise doit être faite pour montrer les effets pouvant se répercuter sur la pêche et l'écologie. Il s'agit, en première ligne, de sauvegarder les frayères d'ombres, menacées les premières par les travaux de dragage.

Le rapport signale encore le projet « Maintien de l'Emme comme cours d'eau et site de repos pour un vaste public », et pour lequel un crédit-cadre de 30.000 fr. a été voté par l'assemblée.

Les comptes de la fédération bouclent avec un excédent de dépenses se situant à près de 10.000 fr., alors que le budget 1980 est équilibré. Les cotisations demeureront inchangées, soit 2 fr. pour la FCBP et un même montant pour la FSPP.

Au chapitre des nominations, MM. Heinrich Wiedmer et Edouard Neuenschwander remplaceront MM. Rudolf Luethi et Ueli Weber au comité. MM. Ugo Pagano, Kurt Fuhrer et Simon Hammer ont été désignés pour siéger au comité central de la FSPP.

L'assemblée avait encore à se prononcer sur un nouveau projet de statuts. En raison d'une divergence de vue provoquée par un des articles qui, aux yeux de certains, supprimait une partie de l'autonomie à l'assemblée des présidents vis-à-vis du comité central, l'assemblée a repoussé par 132 voix contre 80 le projet soumis par le comité.

Pour terminer, la commune de Meiringen a été choisie comme lieu de l'assemblée générale pour l'année prochaine. La partie administrative fut suivie d'un repas en commun.

Plateau-de-Diesse: installation pilote au biogaz

Le canton de Berne s'intéresse lui aussi concrètement aux sources d'énergies de substitution : la première installation fonctionnant au biogaz va être construite pour l'exploitation agricole du foyer « La Prave », sur le Plateau de Diesse (Prêles).

L'installation, pour laquelle le gouvernement bernois vient d'allouer le crédit nécessaire, devrait permettre d'économiser 24.000 l de mazout par année. En outre, toute une série d'observations pourront ainsi être faites durant une période prolongée. L'interprétation des résultats devrait fournir les renseignements utiles sur le degré d'efficacité de ce mode énergétique, dont l'utilisation est également prévue pour le pénitencier de Witzwil et l'hôpital psychiatrique de Muensingen, indique l'Office d'information du canton de Berne.

L'installation-pilote au biogaz de Prêles complète le projet de transformation et d'agrandissement de l'exploitation agricole du foyer d'éducation que le Grand conseil vient d'approuver. Son coût est estimé à 120.000 francs. Les observations qui seront faites par le bureau des constructions après la mise en place de l'installation indiqueront si elle est rentable, compte tenu de l'investissement, des économies de mazout ainsi que des frais d'exploitation. Le bétail (50 vaches laitières, 104 places pour du bétail de boucherie, des poulains et des chevaux) fournira la matière première nécessaire au fonctionnement de l'installation.

QU'EST-CE QUE LE BIOGAZ ?

Le biogaz provient du processus normal de fermentation et se base sur la décomposition de matières organiques. En général, ce processus de dégradation se produit à l'air libre, là où se décomposent des végétaux, dans les composts ou dans les champs. Lors de cette opération, un mélange gazeux est libéré, comprenant du méthane et de l'anhydride. Le méthane, dont la teneur varie dans ce mélange entre 50 et 70 %, est combustible. C'est précisément cette propriété qui est utilisée dans le principe de l'énergie produite par le biogaz. A cet effet, la fermentation se fait en vase clos, à une température de 35 degrés centigrades environ. A Diesse, le projet prévoit la mise en place d'une installation de couplage chaleur-force qui a la propriété d'utiliser la totalité de l'énergie ainsi livrée. Il s'agit en fait d'un petit moteur à combustion, similaire à celui d'un véhicule automobile mais qui, au lieu de l'essence, utilise le biogaz pour fonctionner.

Une partie du biogaz doit servir à la préparation d'eau chaude pour le foyer lui-même pour des raisons de rentabilité. L'installation ne fonctionnera que pendant le réchauffement de la cuve de fermentation et pour la couverture des besoins dans les moments où le tarif d'électricité est élevé. (ATS).

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS 2740 MOUTIER
Tél. : 032 93 44 66
Télex : 34 91 27

VILLE DE BIENNE

Le saxophoniste Johnny Griffin invité

Un nouveau départ pour le «Jazz Workshop» de Bienne

De notre rédaction biennoise:

Pour inaugurer sa renaissance, le «Jazz Workshop de Bienne» a frappé un grand coup: il a fait venir le grand saxophoniste de jazz Johnny Griffin, Noir américain, accompagné de ses musiciens; 150 personnes ont assisté vendredi soir, à la salle Farel, aux retrouvailles de Johnny Griffin et du «Jazz Workshop». Qui était le plus ému? Peut-être bien le public, même s'il n'était pas aussi nombreux que les organisateurs l'auraient souhaité.

Le concert donné vendredi soir par le «Jazz Workshop» de Bienne n'a déçu personne; au contraire. Johnny Griffin, 52 ans, qui était déjà venu à Bienne sous le chapiteau du «Jazz Workshop» d'alors, est revenu meilleur que jamais. Même si le public américain et le public européen réagissent de manière tout à fait différente à leur amour du jazz, Johnny Griffin a sans doute senti qu'il retrouvait de vieux amis. Ses spectateurs, ses admirateurs, ses fans d'il y a dix ans étaient fidèles au rendez-vous.

DISCIPLE DU HARD-BOP

Accompagné des musiciens qui jouent avec lui dans son dernier disque «Return of the Griffin» (sauf le batteur), Griffin a donné, au dire des connaisseurs, le meilleur de lui-même pour son spectacle à Bienne. Ronnie Mathews au piano, Ray Drumond à la contrebasse et Kenny Washington à la batterie ont teinté le concert d'un feu plus intense qu'il y a dix ans, où Johnny Griffin était accompagné de musiciens suisses. Le saxophoniste, qui d'habitude est considéré comme disciple du hard-bop, a montré vendredi soir qu'il n'était pas enfermé dans un carcan: son jeu est devenu plus détendu, sans perdre toutefois les caractéristiques qui font le style Griffin, c'est-à-dire un ton sec, dur.

Griffin, il faut le rappeler, est un musicien-né. A 13 ans, à Chicago, il jouait déjà de la clarinette, et un an plus tard du saxophone. Il a accompagné de très grands noms du jazz contemporains, comme Lionel Hampton, Telhonious Monk, Bua Powell:

– Avec eux, j'ai appris les structures harmoniques sous-jacentes à la musique; ils sont mes maîtres, explique-t-il. L'influence de Monk a pourtant été plus importante pour moi ses derniers cinq ou six ans que lorsque je jouais avec lui. Là, je cherchais inlassablement. Maintenant, je prends plus de place, je suis plus détendu, je me laisse mieux aller.

PAS SEULEMENT POUR LES CONNAISSEURS

Le «Jazz Workshop», dirigé par Hugo Lehmann, 40 ans, ancien conseiller de ville socialiste, a réussi son deuxième envol, même si «on souahite avoir dorénavant plus de spectateurs encore». En effet, si ce premier concert de vendredi peut être qualifié de satisfaisant, il a tout de même laissé un déficit d'environ 1500 fr. qui sera pris en charge par la ville de Bienne:

– Nous voulons faire connaître le jazz à un plus grand nombre de gens qu'il y a dix ans, dit un des sympathisants du «Jazz Workshop». Nous ne voulons pas seulement nous adresser aux connaisseurs!

Pendant sept ans (de 1965 à 1972), le «Jazz Workshop» avait organisé plus de 50 concerts à Bienne, en faisant appel à de prestigieux musiciens d'Europe et d'Amérique. Les «Jazzfans» d'alors ont certainement gardé en mémoire des noms comme John Tchicai, Franco Ambrosetti, Booker Ervin, Dollar Brand, Dexter Gordon. Cette fois, le «Jazz Workshop» espère faire mieux encore, mais ne trahit rien des ses projets.

La ville de Bienne envisage cette fois de soutenir l'organisation de tels concerts, sous certaines conditions. Le recrutement de membres est incertain encore:

– Les cotisations que nous parviendrons à rassembler seraient un bon soutien pour l'organisation, dit M. Hugo Lehmann.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE
Tél. : 032 22 09 11
Télex : 34 184

Le cortège du carnaval sous le soleil

Sur notre photo) (Avipress Ackermann) : la « Clique Gouffi » défilant dans les rues biennoises.

De notre rédaction biennoise :

Gratifié par le beau temps, le cortège du carnaval a attiré hier après-midi une foule malgré tout un peu moins dense que d'ordinaire. Magnifiques, les costumes des participants ont compensé dans une certaine mesure le manque d'ambiance, de musique et de sujets biennois qui a caractérisé ce cortège du carnaval 1980.

A noter sur le char intitulé « Roi des échecs », la présence du prince Renzo 1er , prince du carnaval et joueur d'échecs biennois émérite...

FUMER AVEC MODERATION
PETER STUYVESANT EXTRA MILD
...c'est tellement plus agréable !
Fumer PETER STUYVESANT EXTRA MILD, c'est donner une preuve de bon goût, c'est fumer avec modération en savourant pleinement chaque instant.
Fumer PETER STUYVESANT EXTRA MILD, c'est apprécier son goût et son arôme, légers et naturels.
Ainsi PETER STUYVESANT EXTRA MILD et vous-même faites honneur au bon goût.
Achetez dès aujourd'hui
PETER STUYVESANT EXTRA MILD, la cigarette que vous savourerez avec plaisir.
une question de bon goût

Fr. 2.-

64181-R

LA CHAUX-DE-FONDS

Récital Yvette Théraulaz au Théâtre ABC

Lors de la biennale du Théâtre populaire romand, il y a un peu moins de deux ans, biennale qui avait pour thème principal «L'acteur et les arts parents du théâtre», Yvette Théraulaz, écorchée vive à tout jamais avait présenté son récital intitulé «Chansons femme». Il s'insérait parfaitement dans le cadre de cette importante manifestation, tant il est vrai qu'Yvette Théraulaz est la plus comédienne de nos chanteuses.

A plus d'un titre, il est toujours intéressant de revoir un artiste; son style et sa démarche peuvent changer ou tout au moins prendre une direction quelque peu différente. Avec le temps, les couleurs ont parfois moins d'éclat.

DÉSILLUSIONS

Yvette Théraulaz, cuvée 1980, les vers sont toujours aussi acides. Sa cible est toujours la même, ses flèches semblent peut-être un rien plus émoussées. Les hommes qu'elle peint sur la muraille de ses désillusions éclatent d'égoïsme et leurs habitudes deviennent diaboliques. A ce sujet, notre point de vue est toujours le même. A la longue, ce thème pétri sous toutes les formes verbales possibles va lasser son public.

D'autres sujets seraient par sa voix qui est magnifique – et là également nous nous répétons – traités avec un bonheur certain, à l'instar d'une chanteuse en révolte, mais une révolte qui ne serait pas qu'unique. Par sa présence sur scène on remarque d'emblée qu'elle a été comédienne, qu'elle l'est encore et ses textes sont par son corps, par ses attitudes remarquablement illustrés.

Très bien accompagnée au piano, d'une voix superbe aux multiples possibilités, aux parfois si douces intonations, elle jette des expressions triviales qui font qu'indéniablement un fort décalage se crée entre le poids de ses mots et la manière de les faire passer. On avorte la tendresse à chaque image.

Au demeurant les musiques sont belles et la chanteuse aussi et qui plus est très intelligente. Les ruptures de mélodie sont bien amenées et les trouvailles au niveau du son des mots fusent à tout instant. Certains de ses textes sont pleins d'humour, ils marquent d'autant plus une idée, ils la fixent assurément mieux dans les mémoires.

Un public nombreux a suivi ce récital si étonnant ou une très forte personnalité a su lui faire passer une agréable soirée. By.

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouveau prospectus touristique

(c) Un nouveau prospectus présentant La Chaux-de-Fonds, une ville à la campagne, est sorti de presse. Il a été conçu de façon à répondre aux critères actuels pour une promotion d'une ville et d'une région tant à l'extérieur qu'auprès du commerce et de l'industrie locale ainsi que de la population.

Ce prospectus existe en deux éditions, l'une en français, l'autre en allemand-anglais.

Au recto, une magnifique vue plongeante sur la cité, sous forme de poster. Au verso, une succession de photographies illustrant les arts, les sports, la nature et l'existence quotidienne d'une ville qui a vu naître l'horloger Pierre Jacquet-Droz, le peintre Léopold-Robert, le constructeur Louis Chevrolet, l'écrivain Blaise Cendras et l'architecte Le Corbusier.

Perte de maîtrise

Samedi vers 13 h 30, Mlle C.A., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route principale de La Chaux-de-Fonds à La Cibourg; peu avant le sommet de Bellevue, pour une raison inconnue, sa voiture a mordu la banquette à sa droite. De ce fait, la conductrice a perdu la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route pour terminer sa course à une quinzaine de mètres en contrebas. Légèrement blessée, la passagère, Mlle N. D., de La Chaux-de-Fonds, a été transportée à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Elle a pu regagner son domicile. Dégâts importants.

Nombreux jugements au tribunal de police

Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a tenu une audience qui était placée sous la présidence de M. Werner Gautschi, juge suppléant. Mme Marguerite Roux remplissait les fonctions de greffier.

Pour infraction à la loi fédérale sur la taxe militaire, P.K. a écopé de trois jours d'arrêts avec sursis pendant un an, plus 10 fr. de frais. P.-Y. S. et D.M. étaient prévenus d'infraction à la LCR. L'un et l'autre faisaient défaut. S. a été condamné à dix jours d'arrêts, 100 fr. d'amende plus 15 fr. de frais. Trois sursis accordés en 1977 et 1978 ont été révoqués. Quant à M., il paiera une amende de 100 fr., plus 15 fr. de frais.

Poursuivi pour escroquerie et filouterie d'auberge, F.N. lui aussi faisait défaut à l'audience. Il s'est vu infliger dix jours d'emprisonnement plus 180 fr. de frais.

P.T., pur vols, tentative de falsification de certificat, éventuellement escroquerie, infraction à la loi sur les stupéfiants, a été condamné à deux mois d'emprisonnement sans sursis, moins 41 jours de détention préventive, plus 405 fr. de frais. Le tribunal a ordonné la confiscation et la destruction du matériel saisi en cours d'enquête et fixé la dévolution à l'Etat à 300 francs.

A nouveau des défauts, ceux de P.J. et C.S. Le premier se voyait reprocher un détournement d'objets mis sous main de justice; la seconde le même délit auquel s'ajoute un vol. P.J. a écopé sept jours d'emprisonnement sans sursis, plus 50 fr. de frais. Trois sursis accordés en 1977 et 1979 ont été révoqués; C.S. 40 jours d'emprisonnement sans sursis, plus 50 fr. de frais. Ici aussi un sursis a été révoqué.

Le tribunal a prononcé une peine de trois mois d'emprisonnement à titre complémentaire, plus 290 fr. de frais, à l'encontre de G.F., prévenu de vol, tentative de vol, dommages à la propriété, faux dans les certificats et infraction à la LCR. L'arrestation immédiate a été ordonnée.

Par ailleurs, trois affaires verront leur jugement être rendu à huitaine, tandis que deux autres ont été renvoyés. Enfin, le président a donné connaissance du jugement dans la cause F.H. et A.H., poursuivis pour infraction à la LCR-OCR. Le premier s'acquittera d'une amende de 60 fr. plus 35 fr. de frais, la seconde de 40 fr. d'amende et 35 fr. de frais.

Ny.

Passagère blessée

Samedi, vers 13 h 55, la voiture conduite par Mlle C. A., de La Chaux-de-Fonds, circulant vers La Cibourg, en mordant la banquette, a terminé sa route dans un talus. Une passag,re M^sse N. D., souffrant de légères blessures, a été transportée à l'hôpital. Elle a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

Témoins recherchés

Trois témoins et le conducteur de la voiture Volvo 244, verte, qui a heurté samedi, vers 16 h un véhicule Alfa Romeo 1600, couleur ivoire, avenue Léopold-Robert, à la hauteur de l'immeuble N° 22, sont priés de s'annoncer à la gendarmerie (039) 23 71 00.

TRIBUNAL FÉDÉRAL DES ASSURANCES À LUCERNE

M. Spira succédera-t-il à M. Ducommun?

Siégeant vendredi et samedi à Berne, le groupe socialiste des Chambres fédérales s'est notamment occupé de la succession de M. Ducommun, récemment décédé, juge au tribunal fédéral des assurances à Lucerne. Il s'est prononcé en faveur de la candidature de M. Raymond Spira, juge au tribunal cantonal neuchâtelois, en présence des conseillers fédéraux Ritschard et Aubert.

Réd: Elu en décembre dernier juge cantonal pour siéger au futur Tribunal administratif, M. Spira «passerait» donc au Tribunal fédéral des assurances. Ce dernier, composé de sept membres, pourrait en compter neuf dès le mois de mars si les Chambres fédérales le désirent. Dès lors, il n'est pas impossible qu'un second Neuchâtelois fasse prochainement son entrée au Tribunal fédéral des assurances. Il s'agit de M. Yves de Rougemont, juge cantonal, président de la Cour d'assises et suppléant à ce même Tribunal fédéral des assurances.

S'il était fait appel à MM. Spira et de Rougemont pour siéger à Lucerne, il faudrait évidemment pourvoir deux postes de juges cantonaux à Neuchâtel. Les «laissés pour compte» de décembre dernier (dont notamment M. Jacques Ruedin, actuel président du tribunal correctionnel du district de Neuchâtel) auraient alors toutes leurs chances. Quant à la présidence de la Cour d'assises, elle pourrait bien échoir à M. Alain Bauer, ancien président du tribunal correctionnel de Neuchâtel et actuel juge cantonal.

Conducteur éjecté

Samedi, vers 19 h 40, M. Pierre Gerber, de La Chaux-de-Fonds, a perdu la maîtrise de son véhicule au carrefour du Grillon à la suite d'une vitesse inadaptée. L'auto a fauché la signalisation lumineuse, avant de faire plusieurs tonneaux, terminant sa course 150 mètres plus loin. Le conducteur a été éjecté sur la route; souffrant de blessures, il a été transporté à l'hôpital. Son permis a été saisi.

Violents chocs

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. M. B., de La Chaux-de-Fonds qui circulait vers le nord-est de la ville a perdu le contrôle de son auto. Cette dernière a heurté une voiture stationnée. Sous l'effet du choc, un autre véhicule a été projeté contre un arbre. L'auto de M. B. a terminé sa course sur le flanc gauche. Gros dégâts. Le permis a été retiré.

LA VIE POLITIQUE

Les deux «oui» du POP

Oui à la séparation de l'Eglise et de l'Etat: en approuvant le texte de l'initiative, c'est introduire dans la Constitution un article 51 selon lequel l'Eglise et l'Etat sont complètement séparés. C'est vouloir instaurer en Suisse un système comparable à celui du canton de Neuchâtel. De manière à assurer la liberté de chacun.

De l'incroyant ou de l'adepte d'une religion non reconnue qui ne doit pas être astreint à financer une Eglise dont il ne partage pas les convictions. Au croyant qui doit être libre vis-à-vis d'un Etat formé de personnes de convictions politiques et religieuses différentes.

Oui à la réglementation de l'approvisionnement du pays: aujourd'hui, la lettre e de l'article 31 bis de la Constitution permet à la Confédération de prendre des mesures de précaution seulement en vue d'un temps de guerre. La nouvelle rédaction soumise au vote est plus précise et elle traite de l'approvisionnement du pays aussi en période de graves pénuries. Ce qui se légitime quand on voit par exemple ce qui se passe avec le pétrole.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, **C'est pas moi, c'est lui** (12 ans).
Eden: 18 h 30, **Les délires de Cindy** (20 ans); 20 h 30, **Le toubib** (16 ans).
Plaza: 20 h 30, **Les lycéennes redoublent** (18 ans).
Scala: 20 h 45, **L'exorciste** (18 ans).
Tourisme: bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: relâche.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: relâche.
Le Domino: relâche.

EXPOSITIONS

Musée paysan des Eplatures: «La dentelle neuchâteloise».
Galerie du Club 44: peintures de Lucio Battaglia.
Autres musées et galeries: relâche.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Centrale, 57 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS

Club 44: 20 h 30, **L'art érotique de l'Inde,** par Klaus Roetzer.
Bureau consommateurs-informations: de 14 à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

Le Locle

Musées: relâche.
Tourisme: bureau officiel de renseignemnts: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Casino, 39 rue Daniel-JeanRichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Rédaction FAN des Montagnes
M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél.: 039 22 47 54
Télex: 35 282

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

UN NOUVEAU JOB
EN SUISSE ROMANDE
SALES OPERATORS
Société internationale en pleine expansion cherche pour son nouveau département
UN JEUNE HOMME
UNE JEUNE FEMME
Profil:
- Age 20-40 ans
- Bonne présentation
- Dynamique
- Ambitieux
- Aimant le contact humain

Nous offrons:
- Une multitude d'avantages.

Si vous avez une voiture et que vous désirez en savoir plus, prenez rendez-vous avec notre GENERAL MANAGERS au N° (038) 24 33 66. 64930-O

M NEUCHATEL
cherche
pour son Marché av. des PORTES-ROUGES à NEUCHÂTEL
vendeuse-caissière
formation assurée par nos soins.
Nous offrons:
– place stable
– semaine de 42 heures
– nombreux avantages sociaux.
65029-O
M-PARTICIPATION
Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Parking du Seyon, Neuchâtel cherche
POMPISTE
Prendre rendez-vous par téléphone
au 25 53 40. 68031-O

Société fiduciaire, à Neuchâtel, cherche pour son service de
COMPTABILITÉ
dame ou demoiselle ayant de solides connaissances comptables et de l'initiative.
Faire offre sous chiffres AM 339 au bureau du journal. 64690-O

Nous cherchons pour notre succursale de Neuchâtel
manœuvre d'atelier
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. (021) 34 66 31. 64987-O

Maçon expérimenté
(3-4 ans minimum) habile, précis, énergique, désirant devenir chef d'équipe, serait engagé par
comina mobile sa
18, rue de la Gare, 2024 Saint-Aubin. Faires offres manuscrites. 64816-O

Nous cherchons
aide-menuisier
désirant être formé dans la fabrication de fenêtres. Travail varié, en atelier. Place stable.
Menuiserie LIENHER S.A. Savagnier. Tél. 53 23 24. 64826-O

AVIS DIVERS
Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs.
Nom:
Adresse: F
NP, localité:
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK
57757-A

BELZONA® MOLECULAR
Pour la distribution sur le marché suisse de nos produits de renommée mondiale intéressant les milieux de l'industrie, du commerce et de l'administration, nous cherchons pour le canton de Neuchâtel un
agent régional
Nous demandons:
Age souhaité, 25 à 40 ans.
Esprit d'initiative et sens des responsabilités
Bagage technico-commercial
Expérience de la vente
Voiture indispensable.
Nous offrons:
Situation stable et bien rémunérée
Formation constante et approfondie
Soutien efficace dans le cadre d'une organisation jeune et dynamique.
28 ans de réputation en Europe et aux USA.
Les candidats intéressés voudront bien adresser leurs offres manuscrites, curriculum vitae et copies de certificats à:
MEGAPOL S.A.
Pré-du-Marché 23, 1004 Lausanne.
Discrétion assurée. 64988-O

SUCHARD-TOBLER AG SA
Nous cherchons pour notre bureau de saisie des données (IBM 3742) une
ENCODEUSE
Entrée souhaitée: Le 1er avril 1980 ou à convenir.
La préférence sera donnée à une personne déjà formée sur IBM 3742 ou 029.
Si cette tâche vous intéresse et si vous pensez posséder les qualifications nécessaires, n'hésitez pas à soumettre votre offre à
SUCHARD-TOBLER S.A., Service du personnel, 2003 Neuchâtel tél. (038) 21 21 91. 64766-O

Autogrue, Marin

Société pour l'exploitation de grues sur camions
Rue des Helvètes 2074 Marin tél. 038 33 33 31
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un
MACHINISTE
pour nos pompes à béton.
Un jeune homme trouverait chez nous une activité variée et intéressante. Il est également prévu que notre nouveau collaborateur soit formé sur nos camions-grues.
Veuillez nous écrire ou téléphoner. 64818-O

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
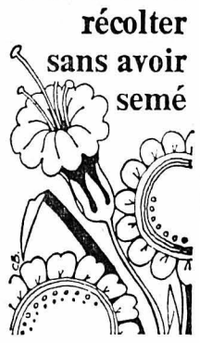
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

MEUBLERIE de la BEROCHE
MEUBLES rustique style de qualité
SAINT-AUBIN
Place du Port
Derrière l'hôtel Pattus

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

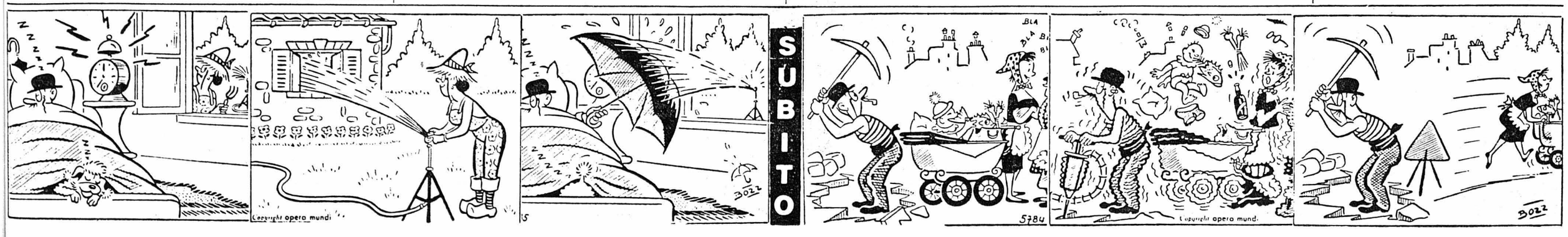

4 nouvelles LANCIA A 112. Jeunes et raffinées.

Lancia A 112 «Elite», le raffinement de série.

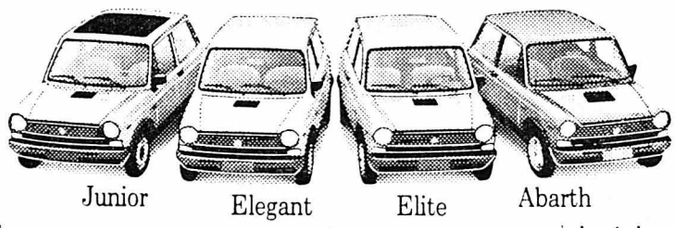

Elite? Parce que seule de sa catégorie, cette nouvelle Lancia A 112 possède un tel niveau de raffinement, voire de luxe automobile.
Elle offre en série tout ce que les «petites» voudraient avoir:
une cinquième vitesse – avantage unique dans sa catégorie – l'allumage électronique, des vitres teintées, appuie-tête, essuie-glaces lunette arrière (dégivrante), grand hayon, sièges arrière rabattables séparément, rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur.

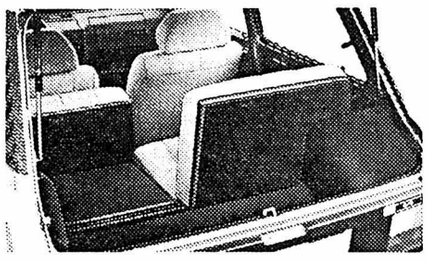

Les velours qui recouvrent les sièges et le plafond, la moquette au sol et dans tous les angles crèent un climat sophistiqué.
La conduite souple et silencieuse confirme cette impression globale de réel confort. De plus, elle bénéficie de toutes les modifications extérieures qui embellissent les nouvelles Lancia A 112: nouvelle calandre, nouveaux pare-chocs, de larges bandes de protection latérales, le tout en noir mat.

Equipement de série	Elite	Elegant	Junior	Abarth
5 vitesses	oui			oui
Allumage électronique	oui			oui
Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur	oui	oui	oui	oui
Grand hayon	oui	oui	oui	oui
Sièges arrière rabattables séparément	oui			oui
Toit ouvrant. Couleurs jeunes			oui	
Consommation à 90 km/h (NORME E.C.E.)	5,8	6,5	5,9	5,3

Lancia A 112 «Junior». Un toit ouvrant et des couleurs gaies...

...jaune, rouge, orange, vert. Le toit de la «Junior» s'ouvre et se règle même à pleine vitesse. Un déflecteur ingénieux évite toute turbulance et courant d'air.

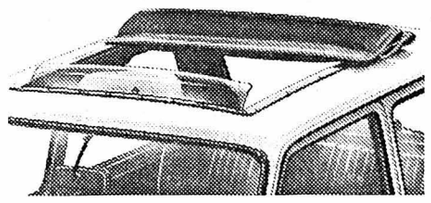

La cinquième vitesse: une véritable économie.

Les modèles «Elite» et «Abarth» possèdent une boîte à 5 rapports avec la 5e surmultipliée qui abaisse de façon sensible le niveau sonore du moteur, ainsi que la consommation d'essence.

Lancia A 112 Elite: Fr. 10'700.–
Lancia A 112 Junior: Fr. 9'450.–
Lancia A 112 Elegant: Fr. 9'800.–
Lancia A 112 Abarth: Fr. 11'750.–

Garantie 12 mois, kilométrage illimité.
Garantie Tectyl antirouille 5 ans.
Plus de 140 concessionnaires Lancia en Suisse.

LANCIA A112 Elite. 5 vitesses. Plus économique.

60413-A

Agence officielle LANCIA **GARAGES DES 3 ROIS**
J.-P. et M. Nussbaumer
Neuchâtel (038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81
Le Locle (039) 31 24 31
60412-A

Que vous soyez bonne cuisinière ou non, vos amis viendront et reviendront pour admirer cette splendide

SALLE A MANGER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et, grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable
Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.

GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

64180-A

Machine à laver
Linge-vaisselle
Petits défauts d'émail
Crédit
Livraison et pose gratuites
Réparations toutes marques
TECHMA
Tél. (038) 55 27 10
64366-A

Portes de garage
seulement
Fr. 295.—380.—
Portes de cave seulement
Fr. 128.—175.—
Portes d'intérieur seulement
Fr. 138.—189.—
Portes d'entrée seulement
Fr. 248.—595.—
Portes de chaufferie seulement
Fr. 198.—235.—
avec cadres et accessoires à des prix d'occasion, valables peu de temps.
Réservez tout de suite
chez Uninorm, Lausanne. Tél. (021) 37 37 12. 64182-A

Transformation et réparation de manteaux et vestes de
DAIM et CUIR
mouton retourné
R. Poffet, tailleur, Ecluse 10, Neuchâtel 1. Tél. (038) 25 90 17.
62120-A

BIOTHERM
au plancton thermal de Molitg-les-Bains

Invitation
du 25 au 29 février

Pendant ces jours
une esthéticienne de BIOTHERM sera à votre disposition pour vous conseiller et apporter à vos problèmes de beauté la meilleure solution.

Nous aurons le plaisir de vous offrir un cadeau pour tout achat de produits BIOTHERM dès vingt francs.

droguerie parfumerie **currat**
Rue Saint-Maurice 1
Neuchâtel
Tél. 25 31 13
64862-A

A vendre de particulier pour cause de déménagement
DIVERS LOTS DE VIN
en mise d'origine bouteille 75 cl.
Cartons de 12 bouteilles
Brouilly 1977 bt. Fr. 9.—
Côtes-de-Brouilly 1978 bt. Fr. 9.60
Chénas 1978 bt. Fr. 9.60
Chiroubles 1978 bt. Fr. 11.—
Juliénas 1978 bt. Fr. 11.—
Crozes-Hermitage 1977 bt. Fr. 8.—
Gevrey-Chambertin 1976 bt. Fr. 22.—
Mazis-Chambertin 1975 bt. Fr. 25.—
Charmes-Chambertin 1975 bt. Fr. 25.—
Corton-Renardes 1973 bt. Fr. 25.—
Tél. 41 15 51. 64772-A

Machines à laver linge-vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffées, à céder avec gros rabais.
Miele - Schultess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.— par mois.
Réparation toutes marques.
Magic NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96
Tél. (021) 36 52 12
63733-A

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

PIANO BURGER JACOBI M 112, 2 ans. Tél. 24 31 31 - 51 10 27. 68024-J

VOILIER À CABINE Edel II, 4 couchettes, toutes options, avec place de port payée pour 1980. Tél. 24 31 31 - 51 10 27. 68023-J

SOLEX 50 fr. Tél. 25 42 54 - 63 30 00. 56220-J

POUR CAUSE DE DÉPART: une chambre à coucher moderne, blanche, lits doubles, armoire 5 portes, coiffeuse. Tél. matin 7 h à 9 h, 41 16 48. 67508-J

POTAGER NEUCHÂTELOIS, une cheminée en marbre, 2 poêles anciens du XVIIIe siècle, datés et signés 1771 et 1755. Adresser offres écrites à DS 356 au bureau du journal. 68167-J

DEMANDES A ACHETER

SECRÉTAIRE ANCIEN ou petit bureau. Tél. (038) 33 47 32. 67649-J

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets, objets, accessoires, même miniatures, avant 1930. Tél. (039) 23 86 07, Mme Forney. Déplacements. 62520-J

A LOUER

STUDIO MEUBLÉ, tout confort, dans villa à Cortaillod. Situation tranquille, entrée indépendante. Libre dès le 1er mars, 350 fr. Tél. 42 30 09. 68039-J

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, centre, 340 fr. Tél. 24 17 74, soir. 68037-J

COLOMBIER, appartement mansardé 3 pièces, dès le 1er avril 1980. Tél. 24 52 22, interne 12, heures de bureau. 68036-J

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE, côte 47, vue, part cuisine et douche-W.-C. Tél. 25 09 36. 40473-J

TOUT DE SUITE, centre, chambre indépendante meublée, chauffage, douche. Tél. 25 27 02. 68001-J

À CORTAILLOD, studio 190 fr., charges comprises. Tél. 42 15 55. 56186-J

À FONTAINES, 2 chambres, hall, W.-C., douche, possibilité de cuisiner, 160 fr. par mois. Tél. 31 36 29, aux heures des repas. 68009-J

CHAMBRE INDÉPENDANTE, salle de bains, cuisine, Jardin anglais, près poste. A jeune fille seulement. Tél. 24 12 13. 56195-J

À CRESSIER, un studio meublé avec cuisinette, douche, libre tout de suite, 180 fr. + charges. Tél. 33 35 26. 67738-J

UN APPARTEMENT MEUBLÉ, 2 pièces, avec cuisine, salle de bains, tout confort, libre tout de suite, quartier Vauseyon, 400 fr. + charges. Tél. 33 35 26. 67739-J

MEUBLÉ, très indépendant, chambre, cuisine, 130 fr. Tél. 41 28 15. 65994-J

CHAMBRE MEUBLÉE avec bain, 220 fr. Tél. 25 66 15. 65780-J

LE LANDERON, 2 et 4 pièces, confort. Tél. 51 23 38. 59028-J

SERRIÈRES 2 pièces, grand confort, cuisine aménagée. Vue étendue, garage. Libre 1er avril. Tél. 31 88 92, mercredi et jeudi après 20 heures. 67674-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE 17 ANS cherche place d'apprentissage dans la décoration. Tél. 25 77 93. 56202-J

DIVERS

QUELLE EST LA PERSONNE qui garderait 4 matinées par semaine un chien de petite race? Quartier de Bel-Air ou région Serrières. Tél. 24 50 04, le soir. 59228-J

ECOLE MODERNE cherche familles pour cours de l'année, rentrées avril - septembre et vacances juin - juillet - août. 68041-J

QUI VOUDRAIT un joli teckel 10 mois, vacciné et propre? Tél. (038) 41 24 68 (repas). 56219-J

PARENTS INFORMATIONS, tél. (038) 25 56 46 est à l'écoute de tout problème éducatif: les lundis de 20 h à 22 heures et jeudis de 14 h à 18 heures. 59191-J

COURS DE SOINS au foyer, samaritains mixtes. Tél. 53 22 13. 67635-J

Station Fina
Route des Falaises, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 04 56
CHANGEMENT DE GÉRANT
Nouveau responsable de la station
A. PELUSO
AGENCE ZASDAVA. Ouverture le 1er mars 1980.
Travaux de mécanique et service agréable à la clientèle.
65990-A

GODET VINS AUVERNIER
64742-A

Plan Crédit Orca – le bon calcul.
57813-A

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Etat civil: Nationalité:
Rue/no: NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Employeur:
Date: Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS. 28

Qu'il est bon de retrouver une chevelure abondante!
64992-A

C'est aussi, et souvent, le désir de votre partenaire. Et ce vœu peut être exaucé. Le secret Beaufort a fait son succès. Même si vous êtes chauve, ou en passe de le devenir, retrouvez une belle et abondante chevelure. Nous vous y aiderons sans que vous ayez à renoncer aux cheveux qui vous restent, sans opération, sans «si» ou «mais» tellement désagréables. Téléphonez aujourd'hui même, afin de convenir d'un premier entretien, pour votre information et entièrement gratuit. Vous ne le regretterez pas et ne craindrez bientôt plus pour votre allure. Votre chevelure, à nouveau belle et abondante, coiffée mode, suscitera l'admiration.

BEAUFORT
Institut pour une nouvelle chevelure
Ouvert du lundi au vendredi, dès 10 h 30

Genève 022 28 87 33
Lausanne 021 20 45 43
Berne 031 25 43 71
Zurich 01 211 86 30
Bâle 061 23 30 55
Olten 062 32 35 92
Lucerne 041 23 37 39

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

CONFÉDÉRATION

Approvisionnement du pays

Faire face à temps et efficacement aux menaces d'une éventuelle crise

Avant les votations fédérales, l'ATS donne aux comités d'action du niveau national favorables ou opposés au projet, la possibilité de s'exprimer et de diffuser ainsi leur prise de position. Voici l'avis du comité d'action suisse en faveur d'une nouvelle réglementation de l'approvisionnement du pays. Il n'y a pas de comité national opposé à l'objet en question.

La Confédération doit être autorisée, non seulement en temps de guerre, mais aussi lors de graves pénuries en période de paix, à prendre des mesures pour assurer l'approvisionnement du pays en biens et en services d'importance vitale. A cet effet, un nouvel article constitutionnel doit être soumis au vote du peuple et des cantons. C'est là précisément l'objet de la votation du 1er et du 2 mars. Le comité pour un approvisionnement du pays assuré a pris position comme suit à ce sujet (il s'agit d'un texte du co-président Hans Ulrich Baumberger, conseiller aux Etats de Hérisau (Appenzell Rhodes-Extérieures) :

APPEL DU COMITÉ D'ACTION SUISSE

« C'est en construisant sur des bases qui ont fait leurs preuves que l'on peut faire œuvre utile. C'est ainsi que l'on pourrait définir la nouvelle réglementation de l'approvisionnement du pays soumise à la votation populaire le 2 mars prochain. Il n'est dès lors pas étonnant que ce projet, approuvé à l'unanimité par les Chambres, ne se heurte à aucune opposition et que les partis politiques aussi bien que les organisations de salariés et d'employeurs en recommandent l'acceptation.

De quoi s'agit-il ? En bref, on veut donner à la Confédération la compétence de prendre des mesures pour assurer l'approvisionnement du pays qui ne seraient pas limitées à la perspective d'une guerre mais pourrait s'appliquer à des périodes de crise.

Cette volonté politique d'assurer notre approvisionnement n'est pas un slogan vide de sens. Il suffit de rappeler ce que fut le « plan Wahlen » au cours de la Seconde Guerre mondiale. Mais une fois la guerre terminée, le Conseil fédéral s'est encore vu dans l'obligation d'user de ses compétences en la matière. Chacun se souvient sans doute de l'interdiction de circuler le dimanche qui fut décrétée à la suite de la crise pétrolière de 1973. Et le Conseil fédéral a également du libérer passagèrement une partie des stocks obligatoires pour faire face à des menaces de pénurie et d'accaparement de riz et de sucre.

Qu'est-ce que le nouvel article constitutionnel reprend de la règlementation en vigueur ? Pour l'essentiel, on utilise les mêmes moyens d'action. On reconduit aussi bien la méthode de constitution de réserves privées et de stocks obligatoires que le système des milices qui prévoit que ce sont des personnalités de l'économie et de l'administration qui assument volontairement des responsabilités pour garantir l'approvisionnement du pays.

Quoi de neuf ? Le point capital de la nouvelle réglementation est l'extension des compétences de la Confédération. Elle sera autorisée à intervenir lorsque l'approvisionnement du pays est menacé par des événements politiques, économiques ou autres sur lesquels la Suisse ne peut exercer aucune influence.

En cela, on tient compte du fait qu'une politique en matière d'approvisionnement axée uniquement sur la menace de conflits armés ne suffit pas pour faire face aux crises qui caractérisent l'époque moderne.

Avec cette nouvelle base constitutionnelle élargie, la Suisse ne pourra pas empêcher des crises d'approvisionnement. Mais notre pays est pauvre en matière premières. De plus, il dépend de l'étranger pour une partie des denrées alimentaires dont il a besoin. En acceptant le projet soumis à la votation populaire, on lui donne des moyens d'action appropriés et modernes qui lui permettent de faire face à temps et efficacement aux menaces de crise.

Divorce entre l'Eglise et l'Etat?

Et s'il leur plaît, à l'une comme à l'autre, de rester associés selon des modalités qui leur conviennent ? Pourquoi donc proclamer souverainement et arbitrairement que « l'Eglise et l'Etat sont complètement séparés » ? C'est de l'outrecuidance pure et de la dictature.

Il vaut la peine de lire et relire le préambule du message que le Conseil fédéral adresse aux Chambres sur l'initiative qui porte abusivement la dénomination de « populaire » et dont l'acceptation imposerait à tous les cantons, qu'ils le veuillent ou pas, un divorce brutal, contraire à toutes nos traditions et à notre conception du fédéralisme et de la liberté.

Voici ce texte :

« Le partage constitutionnel des compétences réserve aux cantons leur souveraineté en matière ecclésiastique. Ils peuvent, dans les limites de la constitution fédérale (principalement de la liberté de conscience et de croyance et de la liberté des cultes), régler à leur guise les rapports entre l'Etat et l'Eglise. Les particularités, nées de l'histoire et favorisées par le fédéralisme, font que les cantons ont exercé fort différemment leur souveraineté : Neuchâtel et Genève ont réalisé, entre l'Etat et l'Eglise, une séparation qui va très loin ; tous les autres cantons ont conféré à l'Eglise réformée évangélique et à l'Eglise catholique romaine un statut de droit public ; plusieurs ont accordé le même statut à l'Eglise catholique chrétienne, et Bâle l'a aussi donné à la communauté israélite. Les autres communautés religieuses, qui ne jouissent pas d'un statut particulier, sont régies par le droit privé. L'octroi d'un statut de droit public confère un certain nombre de privilèges, dont celui de prélever des impôts.

Une initiative populaire, déposée le 17 septembre 1976, propose de retirer aux cantons leur souveraineté en matière ecclésiastique et de leur imposer directement, par une règle constitutionnelle fédérale, la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise. Cette séparation devrait être réalisée dans les deux ans qui suivront l'entrée en vigueur de la nouvelle disposition constitutionnelle. Le droit des cantons de percevoir des impôts ecclésiastiques deviendrait caduc dès l'entrée en vigueur de la nouvelle règle constitutionnelle. Les auteurs de l'initiative considèrent que le statut de droit public que l'Etat confère à certaines Eglises est contraire au principe de l'égalité et à la liberté de conscience et de croyance.

Voici les raisons principales qui justifient un rejet de l'initiative :

— Quand l'Etat confère à une Eglise un statut de droit public, il ne viole ni le principe de l'égalité ni la liberté de conscience et de croyance.

— Les cantons s'opposent fermement à ce qu'on leur retire leur souveraineté en matière ecclésiastique et à ce que la Confédération leur impose la séparation de l'Etat et de l'Eglise.

— Ce sont les cantons qui se sont toujours occupés de ce problème et lui ont trouvé des solutions. Il n'y a pas de raisons suffisantes pour couper court à cette évolution en faisant de cette question une affaire fédérale, ni pour substituer à des régimes issus de l'histoire un système si rigoureux qu'il n'a rencontré la faveur d'aucun canton et d'aucun pays occidental.

— L'initiative, en proposant de transférer une compétence à la Confédération, porte une atteinte grave à la structure fédérative de notre pays. Elle va directement à l'encontre des efforts que la Confédération et les cantons ont entrepris en commun, dans le cadre d'une nouvelle répartition des tâches, pour donner à ceux-ci une nouvelle vigueur.

— Les réglementations cantonales ont été décidées démocratiquement. Les citoyens de chaque canton peuvent, s'ils le désirent, modifier les rapports qu'ils ont établis entre l'Etat et l'Eglise.

— C'est aux cantons et aux Eglises qu'il appartient d'envisager les réformes nécessaires et d'apporter les améliorations souhaitées.

— La séparation aurait, sur le droit de la Confédération et celui des cantons, des effets nombreux et profonds, qui ne sauraient encore être appréciés de façon précise et certaine. En outre, dans beaucoup de cantons, la réalisation du nouveau principe ne manquerait pas de provoquer de sérieuses difficultés.

Voilà qui en dit assez. N'acceptons pas la modification proposée. L'Eglise doit rester au milieu de la paroisse. C'est à elle — et au canton dont elle fait territorialement partie — de décider où elle se situe. La législation fédérale doit ici rester muette.

René BOVEY

Davantage de grippés

BERNE (ATS). – La grippe semble avoir «enfin» commencé son offensive. Les cas déclarés chaque semaine à l'office fédéral de l'hygiène publique ont passé de 114 à fin janvier/début février à 345 dans la semaine du 10 au 16 courant. Les cantons jusqu'ici épargnés sont ceux de Lucerne, Uri, Obwald, Nidwald, Zoug, Fribourg, Schaffhouse, Argovie, Jura et les deux demi-cantons d'Appenzell.

La Suisse et l'Europe: un appel du Conseil suisse

BERNE (ATS). – Le Conseil suisse du mouvement européen s'est réuni vendredi à Berne sous la présidence de M. Bernard Dupont, conseiller national de Vouvry. Le Conseil suisse est composé des représentants des douze organisations suisses attachées à l'idée d'une Europe unie et des membres du comité directeur de l'Union européenne de Suisse. Sa tâche principale consiste à coordonner les activités de ses membres en collaboration avec l'Union européenne de Suisse. Le conseil a procédé à la préparation de la célébration de la journée de l'Europe 1980 le 5 mai sur le plan suisse. Le Conseil suisse du mouvement européen fait appel aux communes et villes suisses, qui sont les liens essentiels entre les citoyens et l'Europe, à célébrer la journée de l'Europe d'une manière appropriée. Un supplément spécial à la revue « Europa » contiendra en mars des suggestions pratiques pour l'organisation de diverses manifestations.

TESSIN

Un jeune homme étrangle son amie

LUGANO (ATS). – Un jeune Italien de 24 ans a étranglé son amie de 19 ans vendredi à Lugano, avant de se présenter spontanément à la police. C'est vraisemblablement dans une crise de dépression que le jeune homme a tué la jeune Rosemarie Jungi, arrivée récemment de Suisse orientale, serveuse dans une pizzeria de Lugano.

Loterie à numéros – Tirage du 23 février

Numéros sortis : 6, 8, 28, 29, 37 et 40. **Numéro complémentaire : 41**

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
80 x	89 x	97 x	98 x	77 x	81 x	78 x	78 x	93 x	81 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
98 x	78 x	70 x	73 x	78 x	68 x	68 x	91 x	72 x	75 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
76 x	78 x	73 x	82 x	59 x	96 x	84 x	83 x	79 x	78 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
73 x	97 x	72 x	74 x	68 x	81 x	72 x	78 x	77 x	100 x
				41	42				
				9 x	9 x				

Projets financiers de la Confédération

Le groupe radical des Chambres exprime d'importantes réserves

BERNE (ATS). – Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale, réuni vendredi et samedi à Berne, a examiné les grandes lignes de la politique gouvernementale, le plan financier et le programme d'économies 1980.

Il a pris connaissance avec satisfaction du fait que grâce à un nouveau paquet d'économies, l'on devra tenir compte de la volonté populaire, maintes fois exprimées, en faveur d'efforts accrus de compression des dépenses. Le groupe attend cependant que les réductions de subventions ne soient pas limitées à une durée de 2 ans, mais demeurent en vigueur jusqu'à la fin de la première étape de la nouvelle répartition des tâches entre cantons et Confédération. En revanche, d'importantes réserves ont été exprimées en ce qui concerne les projets financiers à moyen terme de la Confédération. Le groupe estime que la marge de manœuvre pour procéder à des expériences fiscales et à des augmentations d'impôts est moins grande que le Conseil fédéral ne paraît l'envisager. Il souhaite dès lors qu'en vue de l'indispensable assainissement des finances fédérales, l'effort principal soit exercé du côté des dépenses, et il demande au gouvernement central de réaliser, grâce à de nouvelles compressions budgétaires, une réduction manifeste de la croissance des dépenses. En mettant en œuvre de nouveaux programmes d'économies, visant en particulier les dépenses de transferts, cette croissance doit être adaptée, en conséquence, à l'évolution des recettes. Le groupe radical est ainsi fidèle à la position qu'il a préconisée dans sa motion, adoptée par les Chambres, sur le problème des finances.

GRANDES LIGNES: UNE CERTAINE RÉSERVE

Les parlementaires radicaux ont d'autre part pris connaissance des grandes lignes de la politique gouvernementale avec certaines réserves. Ils estiment qu'elles se caractérisent pour l'essentiel par un utile sens des réalités. Le groupe n'en attend pas moins du Conseil fédéral qu'il reprenne notamment l'examen des chapitres consacrés à la politique de sécurité à la lumière des récents événements survenus sur la scène internationale.

Le groupe entend également mettre certains accents lors du débat aux Chambres fédérales. Ainsi, il regrette que l'on ait accordé trop peu d'attention au postulat en faveur d'une plus grande marge de liberté pour l'individu. De même, il entend donner un poids particulier à la politique d'encouragement de la propriété, et il souhaite que le plan directeur armée-80 soit réalisé au plus tard d'ici 1984. Pour le groupe, en outre, le projet de création d'un système d'information en matière de police criminelle (KIS) doit être réalisé en respectant la liberté individuelle et les nécessités de la protection des données.

Le groupe UDC approuve le principe

BERNE (ATS). — Le groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre (UDC), réuni sous la présidence du conseiller national Walter Augsburger, à Kandersteg, a préparé, en cette fin de semaine, en présence du conseiller fédéral Léon Schlumpf, la prochaine session de printemps des Chambres fédérales.

Selon un communiqué, l'essentiel des débats a été consacré à un tour d'horizon de la situation politique intérieure, commentée par M. Léon Schlumpf, et aux mesures d'économies du Consel fédéral ainsi qu'à son plan financier et aux grandes lignes de sa politique.

Le groupe parlementaire de l'UDC a accueilli favorablement le principe des mesures envisagées par le Conseil fédéral pour alléger le budget de la Confédération. Il a cependant émis quelques réserves. Ainsi, les 200 millions de francs que le Conseil fédéral compte économiser devraient être mis à la disposition des régions de montagne, des cantons économiquement faibles et des caisses-maladie.

En ce qui concerne le plan financier, le groupe parlementaire UDC a déploré le déficit de la Confédération qui atteindra malgré tout encore 170 millions de francs en 1983.

Quant aux grandes lignes de l'action gouvernementale, le groupe s'est demandé si dans bien des cas l'initiative privée ne pourrait pas être davantage sollicitée, ceci afin d'éviter à l'Etat des tâches superflues.

Le groupe parlementaire du PDC de l'assemblée fédérale s'est penché, lors de sa séance préparatoire de la session de printemps, sur les directives de la politique gouvernementale, le plan financier de la Confédération et sur le programme d'économie 1980. Après une intense discussion, le groupe s'est déclaré dans l'ensemble satisfait de la présentation par le gouvernement de ces projets.

Les directives de la politique gouvernementale contiennent d'utiles priorités tant quant au contenu que quant à la limitation dans le temps, reconnaissent les parlementaires PDC. Toutefois la répartition des tâches et le nouveau programme d'économies qui en dépendent nécessitant un effort commun de la Confédération, des cantons et des partis gouvernementaux si l'on souhaite assainir, en priorité, les finances fédérales. Le groupe requiert que, conformément à la motion d'économie du PDC, l'on tienne mieux compte de la capacité financière des cantons et des nécessités régionales et sociales.

Oui mais... des directeurs cantonaux des finances!

BERNE (ATS). – Le conférence des directeurs cantonaux des finances s'est prononcée sur les récentes mesures d'économies recommandées par le Conseil fédéral. Si les directeurs se déclarent fondamentalement d'accord avec les projets gouvernementaux, ils s'opposent à la suppression des parts cantonales aux droits de timbre ainsi qu'au bénéfice de la Régie fédérale des alcools.

Dans un communiqué, les directeurs cantonaux soulignent qu'une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons est indispensable. C'est la raison pour laquelle les directeurs appuient les mesures transitoires prises pour 1981 et 1982, la répartition définitive des tâches ne devant entrer en vigueur qu'en 1983.

La suppression des parts cantonales aux droits de timbre ainsi qu'au bénéfice de la Régie fédérale des alcools va coûter aux cantons quelque 270 millions de francs.

• Les économies que la Confédération se propose de réaliser ne doivent pas l'être au détriment des femmes, des enfants, des invalides et des tuberculeux. C'est ce que déclare le Concordat des caisses-maladie suisses, qui groupent quelque 5,9 millions d'assurés. La Confédération souhaite diminuer de 10% ses prestations, ce qui représente une somme de 88 millions de francs de pertes pour les caisses, annuellement.

Un directeur et sa femme attaqués près d'Yverdon

Samedi peu avant 18 heures, trois individus masqués et armés de pistolets ont pénétré dans la villa de M. Gérard Weil, directeur du magasin la Placette à Yverdon, à Champvent-sur-Yverdon. Sous la menace de leurs armes, ils ont exigé que M. Weil leur remette les clefs de son magasin et du coffre-fort. M. Weil ne prenant plus ces clés chez lui depuis plusieurs années, ils ont quitté les lieux après l'avoir ligoté, ainsi que sa femme, et couché le bébé dans son lit. Ils ont volé quelques centaines de francs dans un portefeuille.

Il est utile de préciser que les bandits armés cherchaient à obtenir de l'argent, raison pour laquelle ils demandèrent au directeur l'adresse du responsable de la comptabilité pour aller chercher au besoin les clés chez ce dernier. Fort heureusement pour le chef de la comptabilité, les agresseurs ne se présentèrent pas au domicile de ce dernier. Ils filèrent en direction d'Yverdon vraisemblablement. M. Weil parvint à parlementer durant une demi-heure avec les agresseurs. Mme Weil, ligotée également, parvint à un moment donné à desserrer ses liens. Elle sauta par la fenêtre pour aller avertir la gendarmerie. Quelque peu secoués par cette aventure, M. et Mme Weil se remettent de leurs émotions.

Des recherches ont été faites par la gendarmerie d'Yverdon, la police municipale de cette ville et la sûreté. Les trois inconnus, âgés de 25 à 30 ans, d'une taille de 170 à 185 cm, parlaient français. Ils étaient vêtus de manteaux de pluie gris beige, de cagoules rouges avec une raie blanche qui leur masquaient entièrement le visage. Le juge informateur d'Yverdon instruit l'enquête. Les agresseurs courent toujours.

SUISSE ALÉMANIQUE

Entente économique

L'exemple obwaldien

Le canton d'Obwald, dont les difficultés économiques sont surtout connues depuis la grève, qui a paralysé en novembre dernier la verrerie Haefeli S.A., vient de donner un bel exemple de solidarité sur la plan économique. Au cours du week-end, on a en effet appris que quatre des plus importantes entreprises du canton – deux fabriques d'articles de bois, une entreprise de la branche alimentaire et une fabrique de produits en matière synthétique – ont décidé d'unir leurs efforts. Ces quatre entreprises ont fondé une « association pour la recherche et le développement » qui prévoit une collaboration intense et, ce qui est encore plus important, une recherche commune avec des moyens financiers communs. Chaque membre met à disposition d'un fonds spécial d'importants moyens financiers, investis dans la recherche. Selon les responsables, on espère ainsi éviter que la récession, que l'on craint particulièrement dans le canton d'Obwald, puisse coûter des places de travail.

Cette collaboration réjouissante aura aussi une incidence directe sur le marché de l'emploi; un échange d'ouvriers et d'employés est en effet prévu, le taux d'occupation pouvant être plus ou moins important dans l'une ou l'autre des entreprises.

E. E.

ROMANDIE

A Cointrin

Trois bandits attaquent et vident un fourgon postal

Agression à Cointrin, près de la halle des frets de l'aéroport. Trois hommes armés s'en sont pris, avec succès, à un fourgon postal. Le chauffeur fut attaqué par derrière, raconte-t-il. D'après son dire, on lui a mis un pistolet sur la nuque pour lui enjoindre de ne pas résister, puis on lui a passé une cagoule et lié les mains derrière le dos.

Un des bandits se mit alors au volant du fourgon qui démarra en trombe.

Quant au fonctionnaire postal, enfermé à l'arrière du véhicule comme un vulgaire colis, il put néanmoins constater que les bandits avaient gagné un terrain vague où les attendait une camionnette, dans laquelle fut transférer le contenu du fourgon.

Le postier revint à pied à l'aéroport après s'être débarrassé de ses entraves... L'alerte fut alors donnée, mais en vain.

Les enquêteurs ne peuvent se fonder que sur les déclarations du postier, lequel «pense» avoir été assailli par trois hommes, puisqu'il affirme n'avoir rien vu de précis puisque attaqué par derrière et à demi aveuglé par la cagoule. Cela ressemble un peu à une scène de western comme on en voit au cinéma.

Curieusement la direction des postes s'est refusée à révéler ce que contenaient les sacs emportés par les bandits. La camionnette utilisée par les truands pour leur « transfert » a été retrouvée – vide – samedi, derrière la gare Cornavin.

Un détail troublant: les malfaiteurs ont agi avec une précision et une sûreté qui démontrent qu'ils connaissaient parfaitement, non seulement les lieux, mais les habitudes du personnel du fret...

Il paraît évident qu'ils ont bénéficié de complicités intérieures.

R. T.

Drame de la route près de Genève

Deux morts, trois blessés

(c) Terrible choc, samedi vers 10 h sur la route de Suisse à la hauteur du Reposoir (Genève).

Le drame a été provoqué par la manœuvre fautive d'un habitant de Bellevue qui dépassa par la droite, se rabattit brusquement, freina sèchement et dérapa sur la chaussée mouillée.

Le véhicule fut déporté sur la gauche et entra en collision frontale avec une petite voiture roulant correctement en sens inverse. Les deux conducteurs ont été tués. Le premier fut éjecté (ainsi que ses passagers, tous grièvement blessés) tandis que le deuxième mourut coincé à son volant.

Les noms des victimes n'ont pas été communiqués, leurs familles n'étant pas encore prévenues. On sait simplement qu'il s'agit de deux hommes de 29 et 22 ans habitant dans le canton de Genève.

R. T.

Genève: étrange agression au parking du Mont-Blanc

(c) En plein jour, une jeune femme vietnamienne a été attaquée dans des circonstances bizarres dans le parking sous-lacustre du Mont-Blanc, à Genève. Elle fut assommée à coups d'un objet contondant, portés à la tête, et dut être hospitalisée, sans cependant que ses jours soient en danger. Ce qu'il y a de surprenant dans cette attaque c'est que rien n'a été volé. Le sac à main avait disparu, mais il a été retrouvé, intact. Rien ne manquait à son contenu, pas même l'argent. La police se pred en conjectures quant au mobile de cette agression.

Oui à la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Oui à un respect plus affirmé de la liberté de conscience et de croyance

Oui pour l'égalité de tous les citoyens devant la loi

Les usages cantonaux limitant la liberté de conscience et de croyance sont contraires aux Droits de l'homme.

Oui au respect des minorités religieuses

J.-P. Petitmermet, éd. resp. Moudon

65357 R

VÉHICULES A MOTEUR
ET ACCESSOIRES

EUROCASION

Une sélection de nos
OCCASIONS EXPERTISÉES
Livrables immédiatement

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

LANCIA BETA HPE	1976	10.800.–
VW GOLF L 3 p.	1975	4.800.–
CITROËN GS 1220	1977	5.900.–
TRIUMPH SPITFIRE	1978	9.500.–
MITSUBISHI LANCER break	1978	8.900.–
VOLVO 245 DL break	1975	10.600.–
AMI SUPER break	1974	3.800.–
PONTIAC TRANSAM	1978	17.900.–
TOYOTA COROLLA liftback	1978	9.600.–
CITROËN CX 2400 PALLAS	1978	15.800.–
LADA 1200	1976	5.300.–
FIAT 850 T	1975	4.700.–
LANCIA BETA	1975	6.300.–
CITROËN CX GTI	1978	13.900.–
MAZDA 616	1973	4.800.–
VOLVO 343 DL	1977	6.800.–
FORD COUGAR XR7	1968	4.900.–
RENAULT 17 TS	1976	7.200.–
FORD GRANADA 2.8 inj. GLS	1978	19.900.–
CITROËN CX 2200	1975	7.800.–
TOYOTA CORONA MK II	1975	6.500.–
MBW 2002 aut.	1976	7.900.–
LADA 1200	1977	6.900.–
CITROËN CX PRESTIGE	1976	17.500.–
OPEL REKORD break	1976	5.900.–
HONDA ACCORD 4 p.	1978	9.800.–
TOYOTA CELICA 2000 ST	1979	12.600.–
CITROËN GS X2	1976	5.900.–
MAZDA RX2	1976	7.200.–
FIAT 132 1.6	1974	5.400.–
TOYOTA CRESSIDA	1979	11.900.–
CITROËN D SUPER 5	1975	5.700.–
VOLVO 244 DL	1976	8.500.–

64893-V

FORD CORTINA GT	1972	3.900.–
TOYOTA CRESSIDA break	1977	9.900.–
TRIUMPH 2000 TC	1976	7.400.–
CITROËN CX 2400 PALLAS	1977	14.700.–
TOYOTA COROLLA lift. 1.6	1976	8.200.–
SIMCA 1100 GLS	1976	4.300.–
CITROËN GS 1220	1974	4.800.–
AUSTIN ALLEGRO	1976	4.900.–
VOLVO 244 L	1976	9.600.–
CITROËN VISA	1979	9.100.–
FIAT 131 1600	1977	9.900.–
CITROËN GS X2	1978	7.800.–

Bus navette gratuit à disposition Bevaix - Place Pury - Bevaix

Mercedes BENZ
Agence officielle

MERCEDES 230	1969	6.700.–
MERCEDES 300 SEL 6.3	1968	16.400.–
MERCEDES 230	1975	14.900.–
MERCEDES 280	1972	12.800.–
MERCEDES 200	1971	7.900.–
MERCEDES 208 rehaussé	1978	16.900.–
MERCEDES 280 E	1974	16.900.–
MERCEDES 300 SEL 2.8	1968	7.200.–
MERCEDES 230	1975	13.800.–

TOUT-TERRAIN (4 x 4)
INTERNATIONAL SCOUT — STEYR-DAIMLER-PUCH (avec la technique de Mercedes) — LADA NIVA

Range Rover De Luxe	1976	20.900.–
Renault 4 Simpar	1974	7.900.–
Lada Niva Luxe	1979	12.800.–
Scout International «Grand de Luxe»	1978	21.900.–
Toyota «Land Cruiser» Pick-Up	1978	16.800.–
Chevrolet Blazer Intérieur jeans	1977	22.500.–
Scout International «Traveller»	1979	32.500.–

A 8 min. du centre ville
Bar à café
Voitures de remplacement

Pour la ville mais mieux qu'en ville parce qu'on y vient facilement. Faites l'essai!

Garages Henri Favre — Apollo S.A. — Carrosserie
Neuchâtel/Bevaix ☎ 038 46 12 12

OCCASIONS avantageuses
en parfait état, expertisées

ALFA GIULIA 1600	Fr. 3500.—
ALFA 1750 mot. révisé	Fr. 3900.—
AUDI 100 LS toit ouvrant, 71	Fr. 3900.—
DATSUN 160 B vert mét., 72	Fr. 3900.—
FIAT 128 1974	Fr. 3900.—
FIAT 124 spéciale	Fr. 3900.—
RENAULT R12 break	Fr. 2900.—
DATSUN 120 Y 50.000 km	Fr. 4900.—

Echange - Crédit - Reprise

Garage M. Bardo S.A.
Agence ALFA-ROMEO
Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 42-44
64888-V

ACTUEL
Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

VW Golf GTI, rouge, 77-78
VW Golf GTI, argent, 77-79
VW Golf GTI, blanche, 78-79
VW Golf GTI, noire, 78
VW Golf GL-3, 77-79
VW Golf GL-5, 77-79
VW Golf LS-3, aut., 75-76
VW Golf GLD-3, 78
VW Golf GLS-3, 76-79
VW Golf GLS-5, 76-79
VW Golf GLS, aut., 77-80
VW Derby GLS, 77-78
VW 1600 L-2, 73
VW K 70 L-4, 74
VW Passat L-2, 74
VW Passat LS-4, 74
VW Passat TS-4, aut., 74
VW Passat L-5, 77

...et beaucoup d'autres 65142-V

AMAG BIENNE
Nouvelle Route de Berne
Tél. 032/25 13 13

A vendre
BMW 2800
Expertisée.
Tél. (038) 31 75 13, repas. 56203-V

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivites des 1972.
Tél. (021) 53 33 53 de 11 à 20 heures.
AUTO-KLOTI
Chexbres-Puidoux.
47588-V

ALFA ROMEO Giulia 1600 super
Modèle 1974.
Garantie
GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
Boudevilliers.
(038) 36 15 15.
65354-V

Ecriteaux
en vente au bureau du journal

A vendre
voitures de direction
Fiat Ritmo 1300
5 VITESSES, 3800 km, bleu métallisé.
Fiat 132, 2000
automatique, 9500 km, gris métallisé.
Prix intéressants.
Assurances réparations gratuites de 30 mois.
Tél. (066) 22 41 66.
65097-V

OCCASIONS
JAN-N
BMW 2002
parfait état
expertisée
Fr. 4500.—
J.-N. Jeanneret.
Tél. (038) 224 068
Tél. mobile Natel).
Tél. (038) 319 668.
64965-V

GARAGE ROBERT
RENAULT
Tél. (038) 25 31 08
Champ-Bougin 34-36 NEUCHATEL

	au comptant	ou par mois (36 mens.)
RENAULT 18 GTL	10.500.—	347.—
RENAULT 18 GTS	13.700.—	453.—
RENAULT 17 TL	5.900.—	200.—
RENAULT 16 TS	6.300.—	214.—
RENAULT 5 TL	5.300.—	183.—
RENAULT 4 SAFARI	5.200.—	176.—
TOYOTA COROLLA 1200	8.900.—	299.—
TOYOTA COROLLA 1200	7.900.—	265.—
AUSTIN 1300	2.500.—	85.—
DAF 44	1.900.—	64.—

64815-V

GARAGE ROBERT
RENAULT
Tél. (038) 25 31 08
Champ-Bougin 34-36 NEUCHATEL

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Nouveau: Flint Ultra.

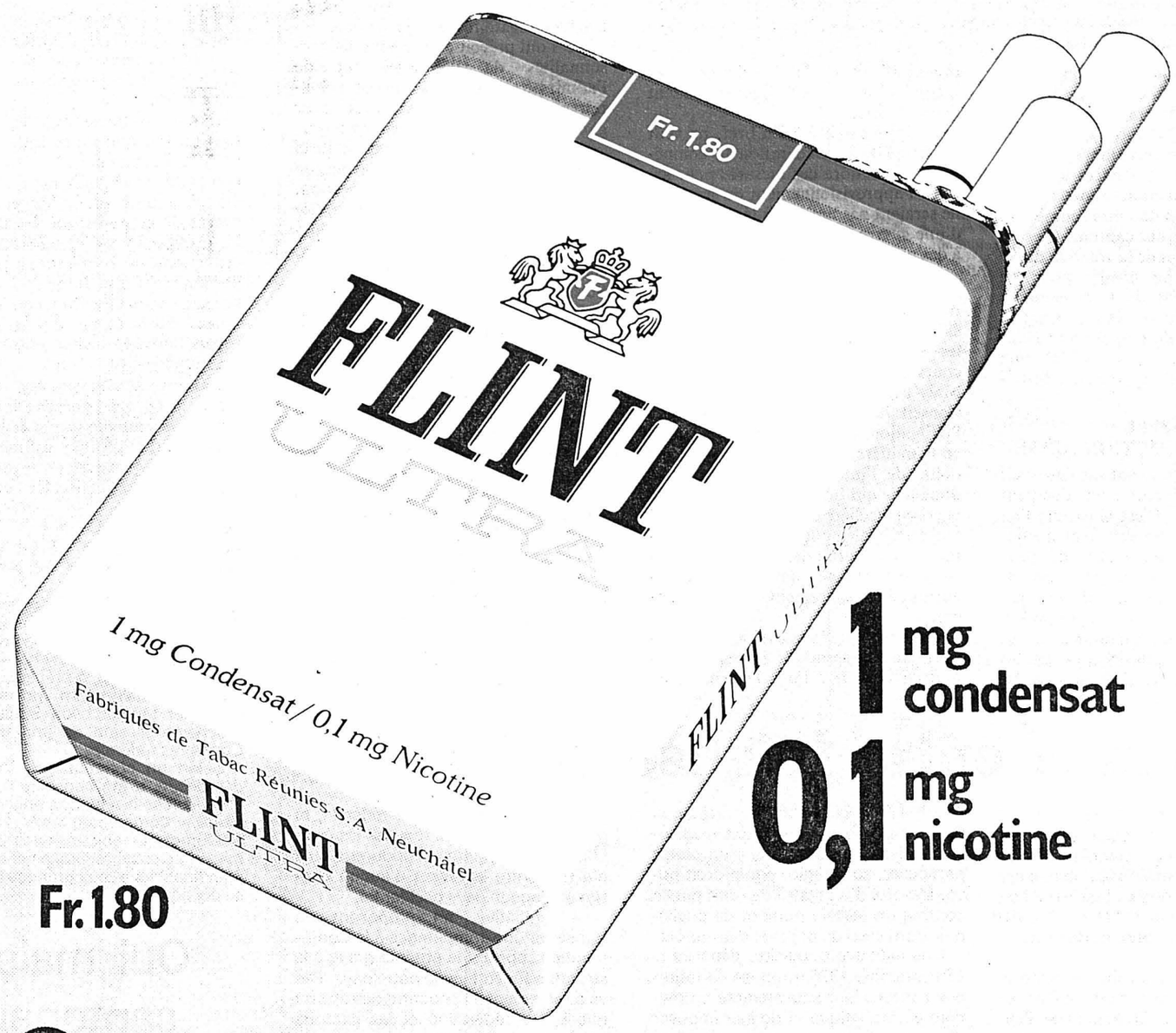

1 mg condensat
0,1 mg nicotine

Fr. 1.80

Son goût vous étonnera.

Débrayez... le temps d'une Flint.

62846-A

Zürich
Badenerstr. 329/Albisriederplatz
8040 Zürich, Tel. 01/54 33 54

Industrie-Leasing SA
Société affiliée
à la Société de Banque Suisse

Lausanne
Place Chauderon 4, case postale
1000 Lausanne 9, tél. 021/20 63 35

Misez sur vous, mais leasez avec nous.

Objet — FAN/6
Prix d'achat
Raison sociale
Adresse
Téléphone
Personne à contacter

Oui,
nous aimerions avoir,
sans engagement,
une offre de leasing
(biens d'investissements)
d'Industrie-Leasing SA
case postale
1000 Lausanne 9

64179-A

SPÉCIAL FAN L'EXPRESS

XIIIES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER LAKE PLACID 1980

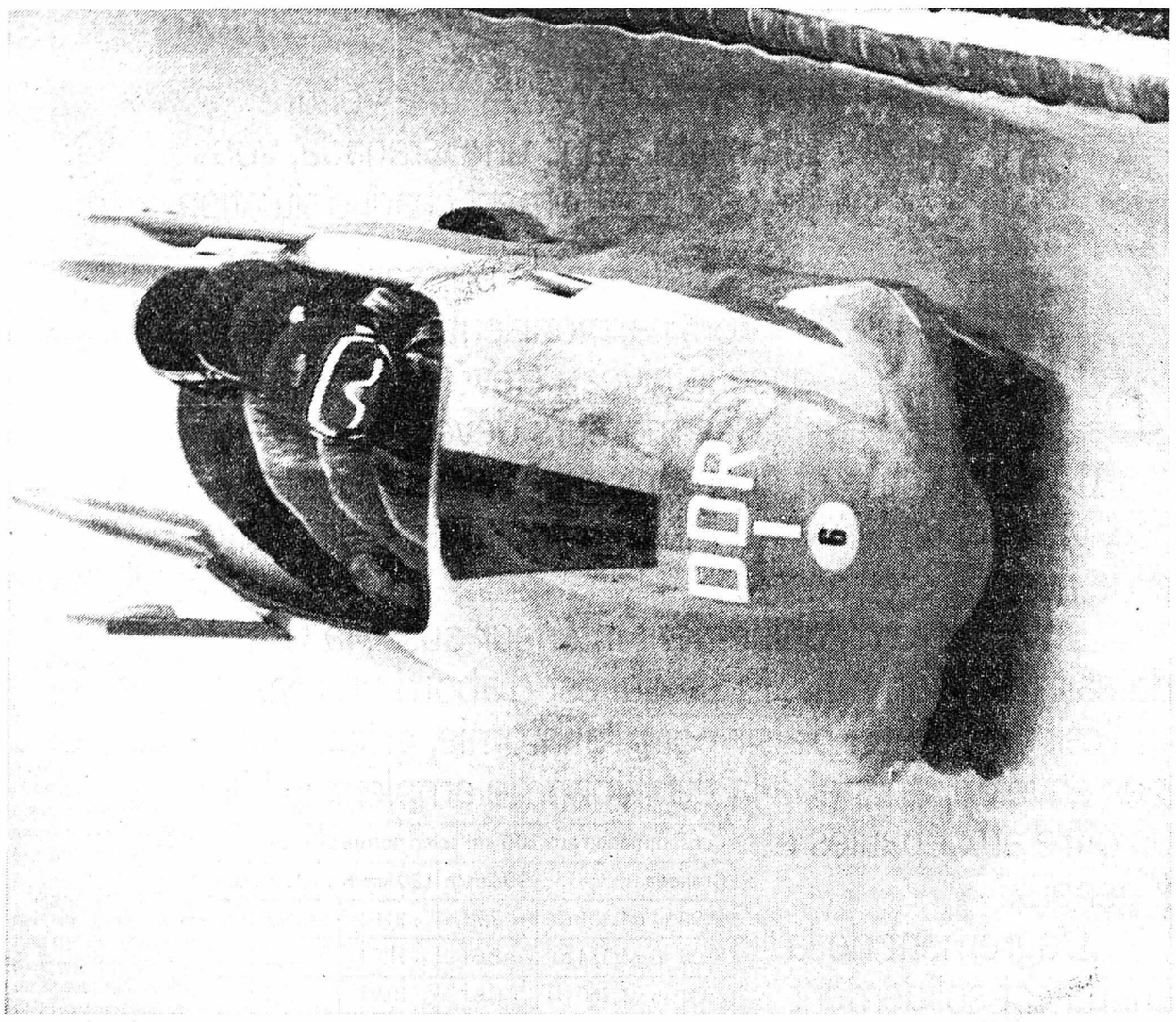

BIEN MÉRITÉ. – Meinhard Nehmer a bien mérité ce nouveau titre, qui sera le dernier puisque l'Allemand de l'Est participait hier à sa dernière compétition. (Téléphoto AP).

Bob à quatre: grâce à une excellente 4me manche

E. Schaerer brillant deuxième derrière l'intouchable Nehmer

Champion olympique de bob à deux, Erich Schaerer a encore gagné la médaille d'argent des compétitions de bob à quatre, à Lake-Placid. Le Suisse, aux côtés d'Uli Baechli, Rudi Marti et du freineur Josef Benz, a gagné le duel qui l'opposait au deuxième bob de la RDA.

Pour la victoire toutefois, le premier équipage est-allemand était vraiment hors de portée de tous ses rivaux. Ainsi, à 39 ans, Meinhard Nehmer a conservé le titre du bob à quatre qu'il avait déjà gagné, tout comme celui du bob à deux, quatre ans plus tôt sur la piste d'Igls au-dessus d'Innsbruck.

Meinhard Nehmer n'a connu aucun problème dans ces épreuves de bob à quatre et il signa le meilleur temps dans trois des quatre manches. A deux reprises, il battit le record de la piste du Mont van Hoevenberg, qu'il a finalement fixé à 59"73 pour les 1557 mètres et les quatorze virages du tracé, ce qui représente une moyenne assez sensationnelle de 93,81 kilomètres/heure. A la conquête de ce nouveau titre, Meinhard Nehmer a emmené ses coéquipiers d'Innsbruck, Germeshausen et Gerhardt, ainsi que son nouveau freineur, Musiol.

CARRIÈRE BIEN REMPLIE

Avec cette brillante victoire, Meinhard Nehmer a mis un terme à une carrière bien remplie, au cours de laquelle il a remporté huit médailles mondiales ou olympiques et s'est attribué quatre titres suprêmes. Désormais, Meinhard Nehmer fonctionnera comme entraîneur national des bobeurs de la RDA.

Erich Schaerer, de son côté, s'est très bien défendu au cours de la deuxième journée. Mais, en dépit des meilleurs temps de départ, le pilote zuricois a trouvé son maître sur la piste de Lake-Placid. Il a tout de même eu la satisfaction de réussir le meilleur temps de la quatrième manche, arrachant ainsi in extrémis la médaille d'argent au deuxième bob est-allemand, celui piloté par Horst Schoenau.

CHUTE DES SUÉDOIS

Le deuxième bob suisse, piloté par Hans Hiltebrand, a également amélioré ses temps hier. Mais s'il a finalement gagné un rang au classement et terminé à la sixième place, il le doit à la chute suivie d'une disqualification du Suédois Eriksson. Le bob de ce dernier s'est en effet retourné dans le « zig-zag » lors de la dernière manche : au virage suivant, Eriksson retrouva son aplomb mais il avait perdu dans l'aventure son freineur Roenn, qui était resté sur la piste.

Ces deux dernières manches se sont déroulées sous une légère chute de neige mais sur une piste à nouveau particulièrement rapide. Une dizaine de « chronos » à peine supérieurs à la minute en attestent. Mais la vedette a de nouveau été tenue par Nehmer qui battait encore de treize centièmes de seconde le fabuleux record réussi la veille : au passage de la ligne, dans cette troisième manche qu'il boula en 59"73, le bob de Nehmer fut chronométré à une vitesse de 128,41 kilomètres/heure.

MEILLEUR DÉPART

Dès cette troisième descente, la bataille pour la médaille d'or était jouée. Par contre, pour l'argent, c'était l'incertitude puisque Erich Schaerer avait repris deux centièmes de seconde à Schoenau et il ne comptait plus ainsi que 12 centièmes de retard après avoir signé un « chrono » record de départ : 4"79. Schaerer partait en première position dans l'ultime manche et il réussissait 1'00"13. Il battait alors Nehmer de 0"17 et Schoenau de 0"21. Ainsi, pour dix centièmes de seconde, le Suisse s'attribuait la médaille d'argent aux dépens d'un homme qui l'avait battu sur cette même piste, lors des championnats du monde 1978.

Classement final

Résultat de l'épreuve de bob à quatre : 1. RDA I (Nehmer - Musiol - Germeshausen - Gerhardt), 3'59"92 (59"86 (record) - 1'00"03-59"73 (record) - 1'00"30) ;

2. Suisse I (Schaerer - Baechli - Marti - Benz), 4'00"87 (1'00"31 - 1'00"41 - 1'00"02 - 1'00"13) ;

3. RDA II (Schoenau - Wetzig - Richter - Kirchner), 4'00"97 (1'00"24 - 1'00"35 - 1'00"04 - 1'00"34) ;

4. Autriche I (Sperling - Bergmuller - Rednak - Purkrabek), 4'02"62 ; 5. Autriche II 4'04"95 ; 6. Suisse II (Hiltebrand - Schindler - Rahm - Baumgartner), 4'03"69 (1'01"13 - 1'01"00 - 1'00"54 - 1'01"72) ; 7. RFA I 4'04"40 ; 8. Roumanie I 4'04"68 ; 9. Grande-Bretagne I 4'04"92 ; 10. RFA II 4'05"15 ; 11. Italie 4'04"30 ; 12. Etats-Unis I 4'06"11 ; 13. Etats-Unis II, 4'06"20 ; 14. Roumanie II 4'07"51 ; 15. Grande-Bretagne II 4'07"69. Le Canada a renoncé aux 3me et 4me manches, la Suède (Eriksson) a été disqualifiée.

Spécial féminin: Hanni Wenzel en toute décontraction

Hanni Wenzel aura été la figure marquante, avec Ingemar Stenmark, des Jeux olympiques de Lake-Placid, pour ce qui concerne le ski alpin. Comme l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier en 1976 à Innsbruck, la skieuse du Liechtenstein a en effet gagné deux médailles d'or et une d'argent, auxquelles s'ajoute encore un titre de championne du monde du combiné. Déjà gagnante du slalom géant, Hanni Wenzel a encore gagné le slalom spécial sur les pentes de Whiteface Mountain, réussissant ainsi comme Stenmark le « doublé » dans les disciplines techniques. Mais, à l'inverse du Suédois, Hanni Wenzel avait également brillé en descente où elle avait pris une surprenante deuxième place. Un bilan éloquant pour cette skieuse de 24 ans.

En toute décontraction, Hanni Wenzel a nettement dominé ce slalom spécial de Lake-Placid. Meilleur temps dans chacune des deux manches, la skieuse du Liechtenstein a en effet battu la surprenante Allemande de l'Ouest Christa Kinshofer de 1"41 et la Suissesse Erika Hess de 2"80. Cette dernière a réussi ainsi le même redressement que Jacques Luthy la veille : tous deux avaient en effet quelque peu déçu dans le slalom géant, qui semblait leur discipline de prédilection, Luthy en terminant cinquième après une première manche ratée et Erika Hess en tombant. Samedi, la jeune Nidwaldienne, qui n'a pas encore 18 ans, a récolté une belle récompense dans un slalom spécial difficile et qui a fait de nombreuses victimes.

ÉLIMINATIONS

Parmi les éliminées, les deux autres Suissesses en lice, Marie-Thérèse Nadig et Brigitte Nansoz. Toutes deux ne pouvaient de toute manière guère prétendre lutter au plus haut niveau. Par contre, parmi les favorites, Lea Soelkner, Régine Moesenlechner dans la première manche, et surtout Perrine Pelen dans la deuxième ont connu la chute. Quatrième sur le premier tracé, la Française, qui avait dominé cette spécialité cette saison en ne s'inclinant qu'une fois, à Piancavallo derrière Annemarie Moser, elle aussi malheureuse dans ce slalom spécial prit tous les risques dans la deuxième manche et elle tomba. Tout comme sa compatriote Fabienne Serrat d'ailleurs.

Les Françaises ont été avec les Autrichiennes les grandes battues de cette épreuve, qui a provoqué un déchet important. Dès la première manche, 26 des 49 concurrentes en lice étaient en effet déjà éliminées. Les Italiennes en revanche ont sauvé l'honneur, grâce à Maria-Rosa Quario (4me) et Claudia Giordani (5me). La première n'a d'ailleurs raté le podium que pour trois centièmes de seconde. Erika Hess, comme Jacques Luthy la veille, a ainsi profité d'un brin de réussite qui avait cruellement fait défaut à l'équipe de Suisse avant les slaloms de ces Jeux de Lake-Placid.

PIÈGES

L'entraîneur français Dao Lena avait disposé 52 portes sur le tracé de la première manche, qui réservait de nombreux pièges. Hanni Wenzel, sans forcer son talent outre mesure, signait en 42"50 le meilleur temps, devant Christa Kinshofer, la surprenante Soviétique Nadejda Patrakeeva (dossard No 20), Perrine Pelen et Erika Hess. Par rapport à ses principales rivales, la skieuse du Liechtenstein possédait alors une marge de 24 centièmes (Kinshofer), de 92 centièmes (Patrakeeva), de 96 centièmes (Pelen) et d'une seconde (Hess). Ce premier tracé avait déjà été fatal aux Autrichiennes Lea Soelkner, Annemarie Moser, Regina Sackl, aux Allemandes Regine Moesenlechner et Pamela Behr, à l'Américaine Tamara McKinney et à la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, pour ne citer que les principales éliminées.

La deuxième manche, piquetée de 53 portes par l'autrichien Sturm, présentait un tracé mieux coulé mais tout aussi difficile à maîtriser. Sans entrer dans des considérations tactiques, Hanni Wenzel y attaquait franchement et elle déclassait toutes ses rivales : elle devançait ainsi de 1"17 Christa Kinshofer et de 1"70 Maria-Rosa Quario. Erika Hess, battue de 1"80, sauvait sa médaille de bronze pour trois centièmes de seconde. Elle profitait également de l'élimination de Perrine Pelen, laquelle accrochait un piquet et tombait peu avant le poste de chronométrage intermédiaire. Fabienne Serrat et l'Américaine Abi Fisher étaient également éliminées tandis que Nadejda Patrakeeva rétrogradait sensiblement après avoir connu un sursis à la mi-parcours.

CLASSEMENT

1. Hanni Wenzel (Lie) 85"09 (42"50 + 42"59).

2. Christa Kinshofer (RFA) 86"50 (42" 74 + 43"76).

3. Erika Hess (S) 87"89 (43"50 + 44"39).

4. Maria-Rosa Quario (It) 87"92 (43" 63 + 44"29). 5. Claudia Giordani (It) 98" 12 (44"42 + 44"70). 6. Nadejda Patrakeieva (URSS) 89"20 (43"42 + 45"78). 7. D. Zini (It) 89"22 (45"08 + 44"14). 8. C. Cooper (EU) 89"28 (44"23 + 45"05). 9. A. Melander (Su) 89"82 (44"51 + 45"31). 10. W. Gatta (It) 89"94 (44"46 + 45"48). 11. C. Nelson (EU) 90"85. 12. A. Svedmark (Su) 91..51. 13. I. Eberle (Aut) 91"71. 14. P. Wenzel (Lie) 93"34. 15. K. Kreiner (Can) 94"78. 16. V. Iliffe (G-B) 98"56. 17. Jacki Cowderoy (Aus) 99"69. 18. W. Guizhen (Chine) 119"01. 19. F. Rahme (Liban) 148"48. 49 concurrentes au départ, 19 classées.

Ont notamment été éliminées, 1re manche : Lea Soelkner (Aut), Annemarie Moser (Aut), Tamara McKinney (EU), Regine Moesenlechner (RFA), Regina Sackl (Aut), Marie-Thérèse Nadig (S), Pamela Behr (RFA), Marina Laurençon (Fr), Ursula Konzett (Lie), Torill Fjeldstad (No). **2me manche :** Perrine Pelen (Fr), Fabienne Serrat (Fr), Abi Fisher (EU), Brigitte Nansoz (S).

Les meilleurs temps. 1re manche (461 m, 178 m den., 52 portes par Dao Lena /Fr) : 1. Wenzel 42"50. 2. Kinshofer 42"74. 3. Patrakeieva 43"42. 4. Pelen 43" 46. 5. Hess 43"50. 6. Quario 43"63. 7. Cooper 44"23. 8. Serrat 44"40. 9. Giordani 44"42. 10. Gatta 44"46.

La répartition des médailles

	Or	Arg.	Br.
URSS	10	6	6
RDA	9	7	7
Etats-Unis	6	4	2
Autriche	3	2	2
Suède	3	–	1
Liechtenstein	2	2	–
Finlande	1	5	3
Norvège	1	3	6
Hollande	1	2	1
Suisse	1	1	3
Grande-Bretagne	1	–	–
RFA	–	2	3
Italie	–	2	–
Canada	–	1	1
Japon	–	1	–
Hongrie	–	1	–
Bulgarie	–	–	1
Tchécoslovaquie	–	–	1
France	–	–	1

Hanni: «plus rien ne pouvait m'arriver»

« J'étais en état de concentration totale », déclarait Hanni Wenzel, après avoir remporté sa deuxième médaille d'or à Whiteface Mountain. **« J'ai réussi une excellente première manche qui m'a mise en confiance pour la deuxième. En outre, j'ai skié sans aucune pression, sachant qu'ayant déjà gagné une médaille d'or et une d'argent, plus rien ne pouvait m'arriver. »** La skieuse du Liechtenstein ajoutait : **« Une défaite n'aurait pas été catastrophique, car je n'avais plus rien à perdre. Cela m'a beaucoup aidé à me concentrer entièrement sur la course. »**

Comparée à Rosi Mittermaier, Hanni Wenzel précisait : **« Je suis plus jeune que Rosi. L'heure de la retraite n'a pas encore sonné pour moi. Je vais maintenant tenter de gagner la Coupe du monde. Je réfléchirai plus tard à mon avenir. »**

HEUREUSE

De son côté, l'Allemande Christa Kinshofer était très heureuse de son résultat. **« C'est une compensation pour moi. Le géant est ma meilleure discipline. J'ai réussi en slalom, et cela me fait doublement plaisir. Hanni Wenzel était intouchable dans ce slalom. Pour ma part, j'ai réussi pour la première fois deux manches sans faute et c'est très encourageant »,** confiait-elle.

Double championne olympique de slalom et de slalom géant, vice-championne olympique de descente et championne du monde du combiné, Hanni Wenzel aura considérablement étoffé son palmarès en l'espace d'une dizaine de jours de compétitions, à Lake Placid. Actuellement en tête de la Coupe du monde, la skieuse du Liechtenstein, dès la semaine prochaine et en dépit de la fatigue nerveuse inhérente à ses prouesses olympiques, abordera avec une confiance encore le sprint final du challenge international, véritable championnat du monde par points, dont elle est la grande favorite.

SES PRINCIPAUX TITRES DE GLOIRE

Hanni Wenzel, née le 14 décembre 1956 à Staubirnen (RFA), 1 m 65 pour 57 kg.

Championnats du monde. 1974 : championne du monde de slalom, 7me du slalom géant, 13me de la descente, 3me du combiné. **1978 :** 6me du slalom, 5me du slalom géant, 29me de la descente, 2me du combiné.

Jeux olympiques. 1976 : 3me du slalom, 20me du slalom géant, 11me de la descente, 3me du combiné.

Coupe du monde : 5me en 1973, 3me en 1974, 2me en 1975, 9me en 1976, 5me en 1977, 1re en 1978, 2me en 1979.

22 ans après sa tante...

Y PENSAIT-ELLE ?. – Alors qu'enfant, elle participait déjà à des concours, Erika Hess pensait-elle qu'elle remporterait une médaille aux Jeux ? (Photo Keystone)

En 1958, aux championnats du monde de Badgastein, Annemarie Hess-Waser gagnait la médaille de bronze du slalom, à l'âge de 18 ans : sa nièce Erika Hess, a pris dignement la succession en réussissant à Lake-Placid un résultat indentique, deux semaines avant de fêter son 18me anniversaire. Le skieuse de Grafenort a, du même coup, oublié sa déception du slalom géant, lorsqu'elle était tombée dans la deuxième manche.

Erika Hess s'était révélée en 1977 lorsqu'elle avait gagné la médaille d'argent du slalom géant des championnats suisses. Depuis lors, elle n'a cessé de progresser pour bientôt prendre la succession dans l'équipe de Suisse de l'infortunée Lise-Marie Morerod. Et, à moins de 18 ans, elle n'a certes pas encore achevé sa progression. C'est dire que l'avenir lui appartient.

Sa carte de visite :

Erika Hess, née le 6 mars 1962. – 1 m 63 pour 54 kg. – Etudiante. – Célibataire. Principaux résultats :

Championnats suisses : championne du combiné en 1979 et du slalom en 1980, 2me du slalom géant en 1977, 1978, 1979 et 1980.

Coupe du monde : 2me du slalom géant de Limone 1980, 3me du slalom de Badgastein et du slalom géant de Val d'Isère 1980, 4me du slalom géant de Haevenly Valley 1979, et su slalom géant de Berchtesgaden et d'Arosa 1980, 4me du slalom de Berchtesgaden 1980.

Jeux olympiques : 3me du slalom spécial 1980.

Carte de visite

Meinhard Nehmer. Né le 13.1. 1941 à Boblin. 1,82 m / 95 kg. Marié. Technicien au service météorologique dans l'armée.

Succès : 1976 champoin olympique en bob à deux et à quatre. 1977 champion du monde en bob à quatre. 1978 vice-champion du monde et vice-champion d'Europe en bob à deux. 1979 champion d'Europe en bob à quatre. 1980 champion olympique en bob à quatre et 3me en bob à deux.

Bogdan Musiol. Né le 25.7.1957 à Katwice. 1,83 m / 87 kg. Célibataire. Militaire.

Succès : 1979 champion du monde en bob à quatre, 3me aux championnats d'Europe en bob à quatre. 1979 3me aux championnats d'Europe en quatre et en deux. 1980 champion olympique en bob à quatre et 3me en bob à deux.

Bernhard Germeshausen. Né le 21.8.1951 à Heiligenstadt. 1,85 m / 92 kg. Marié. Maître de sports diplômé et lieutenant dans l'armée.

Succès : 1976 champion olympique en bob à deux et à quatre. 1977 champion du monde en bob à quatre. 1978 2me aux championnats d'Europe en bob à deux et à quatre. 1979 champion d'Europe en bob à deux et à quatre. 1980 champion olympique en bob à quatre et 2me en bob à deux.

Hans-Juergen Gerhardt. Né le 5.9.1954 à Altenburg. 1,85 m / 83 kg. Célibataire. Etudiant en sport et militaire.

Succès : 1977 champion du monde en bob à quatre. 1978 2me aux championnats d'Europe en bob à quatre et à deux. 1979 champion d'Europe en bob à quatre et à deux. 1980 champion olympique en bob à quatre et 2me en bob à deux.

XIII OLYMPIC WINTER GAMES LAKE PLACID 1980
SWISS TIMING
Un instrument à la mesure de tous les records: la montre suisse.
Une technologie demandée partout dans le monde. Visible à Lake Placid. En vente dans les magasins suisses d'horlogerie.
63851-R

Agence officielle TOYOTA
GARAGE DU PREMIER-MARS S.A.
NEUCHÂTEL (038) 24 44 24
Agence officielle BMW
50186-2

La Granada! C'est l'agrément routier qui débute au ras du sol: avec un prix plancher de 14 730 francs* seulement et un châssis sophistiqué! Testez-la sur la pire route, si vous voulez obtenir une image fidèle de ses immenses capacités.

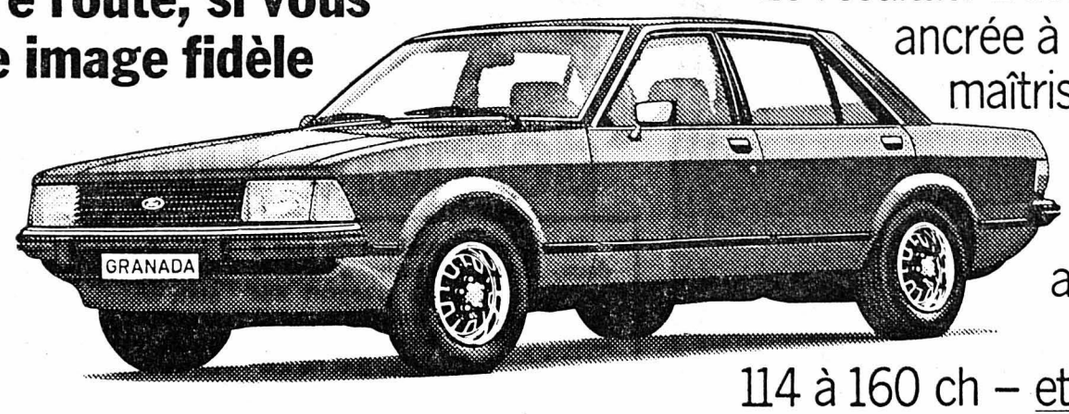

L'agrément routier commence par un soubassement raffiné.

La Granada en est équipée: quatre roues indépendantes, chacune avec amortisseur à gaz. Essieu arrière à double articulation et bras obliques. Grand empattement et voie extra-large.

Le résultat? L'assurance de piloter une voiture ancrée à la route. Dans une Granada, vous maîtrisez souverainement chaque situation.

Le silence et la puissance des V6 s'harmonisent parfaitement avec le niveau élevé de la Granada. Ces moteurs développent de 114 à 160 ch – et économisent jusqu'à 8% d'essence, grâce à un nouveau thermoventilateur à viscosité et à de nouvelles culasses!

En matière d'équipement intérieur aussi, la Granada sait tenir son rang. Et ce qui est d'abord un régal pour l'œil devient un plaisir pour l'anatomie, grâce aux sièges enveloppants et à la traditionnelle ampleur qu'elle vous offre aux épaules et aux genoux.

Consommation aux 100 km selon norme ECE 15			
Granada	90 km/h	120 km/h	cycle urbain
2000 (4 cyl., 101 ch)	7,7 l	10,2 l	12,6 l
2300 (6 cyl., 114 ch)	8,6 l	11,0 l	13,7 l
2800i (6 cyl., 160 ch)	8,6 l	10,9 l	15,1 l

L'agrément de la Granada est solidement ancré dans les faits, son prix est tenu en laisse – alors pourquoi hésiter à faire bientôt une course d'essai? Bon sens oblige...

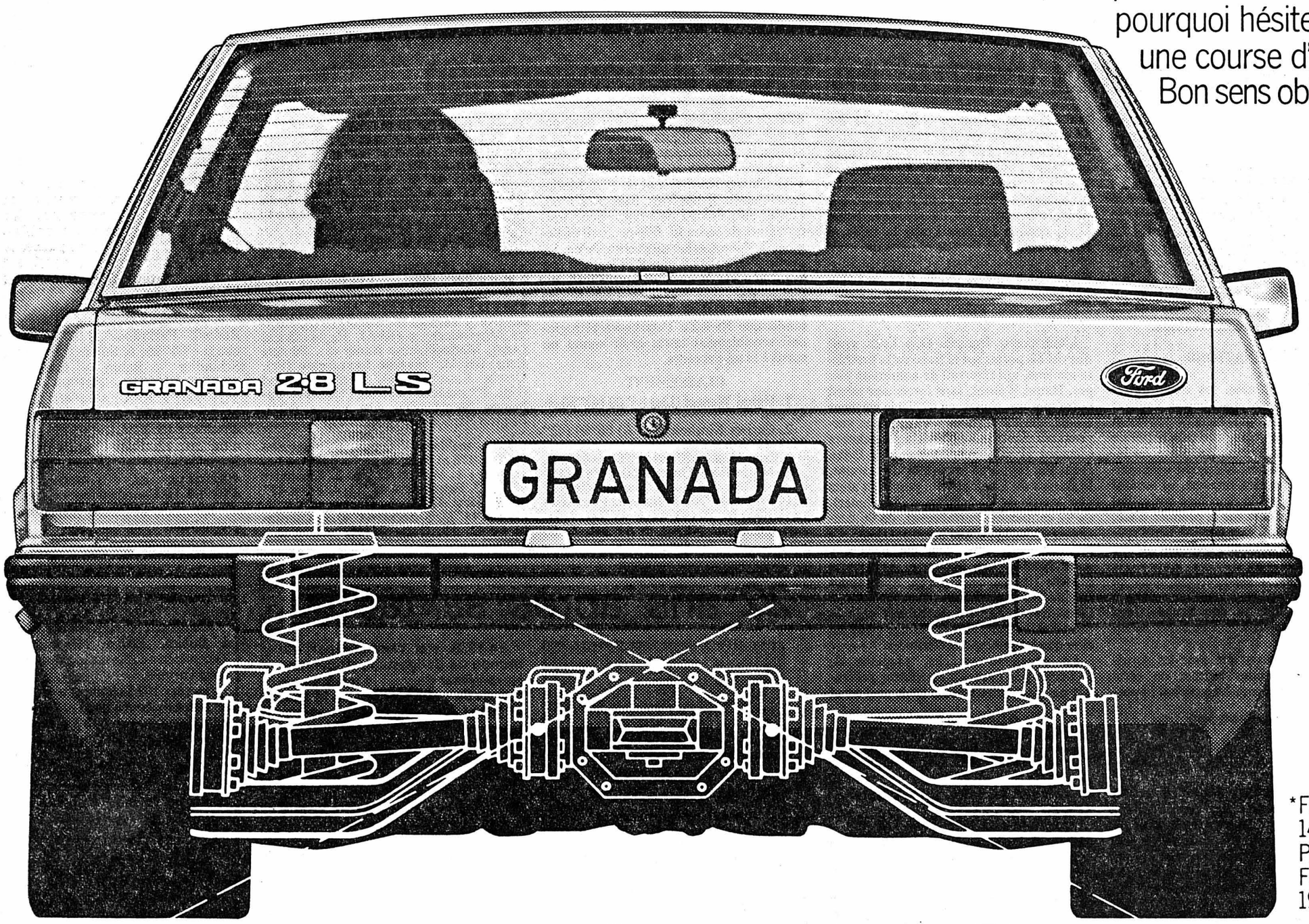

*Ford Granada 2000 (2 portes) 14 730 francs.
Photo ci-contre:
Ford Granada 2800 LS (2 portes), 19 430 francs.

BON SENS BIEN ANCRÉ.

Ford

Sécurité comprise. 65349-A

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, **magasin de vente:** Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102.
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

SPÉCIAL FAN L'EXPRESS

XIIIES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER LAKE PLACID 1980

Sans doute la plus grande surprise des Jeux

Hockey: les Etats-Unis comme il y a 20 ans!

ETATS-UNIS - FINLANDE 4-2
(0-1 1-1 3-0)

OLYMPIC FIELDHOUSE. 8500 spectateurs. ARBITRE: Subrt (Tch). BUTS: 10me Porvari 0-1; 25me Christoff 1-1; 27me Leinonen 1-2; 43me Verchota 2-2; 47me MacLanahan 3-2; 57me Johnson 4-2.
PÉNALITÉS: 5 × 2 contre les Etats-Unis, 2 × 2 contre la Finlande.
ETATS-UNIS: Craig; Morrow, Ramsey; Baker, Christian; O'Callahan, Eruzione; Broten, Christoff; Pavelich, Harrington, Schneider; Wells, Strobel, Verchota; MacLanahan, Johnson, Silk.
FINLANDE: Valtonen; Haapalainen, Suoraniemi; Eloranta, Litma; Saarinen, Kiimalainen; Leinonen, Porvari; Peltonen, Leppaenen, Hakulinen; Kurri, Susi, Maekitalo; Koskinen, Kostilahti, Villa.

Vingt ans après leur succès de Squaw Valley, les Etats-Unis ont obtenu leur deuxième titre olympique en hockey sur glace, à Lake-Placid où, dans l'avant-dernière rencontre du tournoi, ils ont battu la Finlande par 4-2 (0-1 1-1 3-0).

Après la victoire remportée vendredi soir sur l'URSS, ce match ne devait constituer qu'une formalité pour les « poulains » de Herb Brooks. Il n'en fut rien! A l'issue de la seconde période de jeu, les Finlandais menaient encore à la marque. Comme à leur habitude, pourrait-on dire, ce n'est que dans l'ultime période que les Américains furent à la hauteur de leur réputation. Ils réussirent alors un véritable K. O. face à un adversaire qui, jusqu'ici, avait fait mieux que jeu égal avec eux, notamment dans le domaine des moyens physiques et, surtout, de la façon la plus efficace de s'en servir.

CONTRES FINLANDAIS

Certes, les Etats-Unis auraient pu provoquer la décision dans la première partie du tiers-temps initial. Ils avaient soumis le gardien Jorman Valtonen à un véritable siège. Le « vétéran » finlandais avait cependant alors démontré qu'il était bien l'un des meilleurs gardiens de ce tournoi olympique. La vanité de leurs efforts face à Valtonen, le fait qu'ils avaient tout misé sur l'offensive sans trop se soucier des contres adverses, valut aux Américains d'encaisser un premier but après 9'20" de jeu, sur un tir de loin de Porvari que leur gardien aurait dû, logiquement, intercepter. Mais l'excellent Jim Craig eut, par la suite, l'occasion de faire complètement oublier son éventuelle bévue. Toujours est-il que les EU durent attendre le début de la seconde période pour égaliser, par Christoff, après 4'39" de jeu. Moins de deux minutes plus tard, cependant, alors que Schneider se trouvait sur le banc des pénalités, Leinonen redonnait l'avantage à la Finlande!

Ce but devait toutefois être le dernier pour les Finnois. Dès les premières minutes de la dernière période, c'est à une formation américaine totalement retrouvée qu'ils se heurtèrent. A quatre reprises, les Américains se retrouvèrent à quatre contre cinq. Ils parvinrent à éviter le pire et même à marquer en état d'infériorité numérique, et ce pour la deuxième fois de la rencontre. Au cours du troisième tiers, Verchota, MacLanahan et Johnson devaient permettre aux « boys » de renverser la situation et de remporter ainsi un titre olympique qu'il ne viendra à l'idée de personne de leur contester.

EXEMPLAIRE

Ce titre, les jeunes Américains le doivent à leur homogénéité, à leur combativité, à une condition physique exemplaire qui leur a régulièrement permis de faire la décision en fin de rencontre (ce fut le cas contre l'URSS notamment). Mais ils en sont aussi redevables à un joueur d'exception, Mark Johnson (22 ans), qui s'était déjà fait l'auteur de deux buts contre l'URSS et qui, face à la Finlande, a largement contribué à faire pencher la balance, d'abord en adressant à MacLanahan la passe qui lui permit de marquer, comme à la parade, le troisième but américain, puis en marquant lui-même le quatrième, sur une action personnelle, alors que son équipe jouait à quatre contre cinq, à la suite d'une pénélisation de Verchota. Au deuxième tiers déjà, les Etats-Unis avaient égalisé alors qu'ils se trouvaient en état d'infériorité numérique...

QUELLE JOIE! Les jeunes Américains viennent de battre les Soviétiques. Le titre olympique est à leur portée. La joie éclate dans leurs rangs. (Téléphoto AP)

Les résultats de vendredi

ETATS-UNIS – URSS 4-3
(2-2 0-1 2-0)

Olympic fieldhouse. – 8500 spectateurs. – **Arbitre:** Kaisla (Fin). – **Marqueurs:** Kasatonov (10me 0-1), Schneider (15me 1-1), Makarov (18me 1-2), Johnson (20me 2-2), Maltsev (23me 2-3), Johnson (49me 3-3), Eruzione (50me 4-3). –**Pénalités:** 3 x 2 minutes aux deux équipes.

FINLANDE - SUÈDE 3-3
(1-0 1-1 1-2)

Olympic Fieldhouse. – 8500 spectateurs. – **Arbitre:** Neagles (EU). – **Marqueurs:** Leinonen (3me 1-0), Porvari (29me 2-0), Weinstock (31me 2-1), Jonsson (45me 2-2), Valtine (47me 2-3), Leinonen (48me 3-3). – **Pénalités:** 3 x 2 pour les deus équipes.

Match pour la cinquième place: Tchécoslovaquie - Canada 6-1.

Argent pour l'URSS

URSS - SUÈDE 9-2 (4-0 5-0 0-2)

8000 spectateurs. Arbitre: Haley (Ca). **Buts:** 2. Petrov 1-0. 6. Makarov 2-0. 11. Biljaletdinov 3-0. 18. Mikhailov 4-0. 21. Vassiliev 5-0. 28. Krutov 6-0. 29. Skvortsov 7-0. 35. Chluktov 8-0. 36. Fetisov 9-0. 50. Ahlberg 9-1. 55. Holmgren 9-2. **Pénalités:** 6 x 2 minutes contre l'URSS, 4 x 2 minutes contre la Suède.

Dans le dernier match du tournoi, un match dont l'enjeu n'était plus que la médaille d'argent, l'URSS n'a pas laissé passer sa chance. Face à des adversaires souvent dépassés par les événements et qui ne parvinrent jamais à dérégler leur jeu, les Soviétiques ont réussi, par moments, une véritable démonstration.

CLASSEMENT FINAL

1. Etats-Unis	3	2	1	—	10	7	5
2. URSS	3	2	—	1	16	8	4
3. Suède	3	—	2	1	7	14	2
4. Finlande	3	—	1	2	7	11	1

Les anciens Soviétiques marquent le pas

L'enthousiasme américain a prévalu

Les «boys» ont réussi l'impossible. Le colosse soviétique, invaincu aux Jeux olympiques depuis Grenoble 1968, a mis un genou à terre dans la nuit de vendredi à samedi, battu par la fougue, l'enthousiasme de 20 jeunes hockeyeurs américains portés par les 8000 spectateurs qui garnissaient les tribunes archi-combles du Fieldhouse de Lake-Placid. Etats-Unis - URSS, c'était le match à voir.

CARTER SATISFAIT

Une ambiance explosive, une foule soutenant à fond son équipe, sans, pour autant, tomber dans les manifestations d'hostilité à l'égard des Soviétiques que l'on aurait pu attendre en raison des répercussions aux Etats-Unis de l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. L'entraîneur américain Herb Brooks s'est réjoui de la sportivité de la foule et a précisé que ses joueurs avaient abordé la rencontre sans arrière-pensée politique. Il a, d'autre part, indiqué que le président Carter avait téléphoné à l'équipe dans les vestiaires, «pour lui dire que l'Amérique était fière d'elle et l'inviter à boire un «coke» à la Maison-Blanche lundi prochain». Brooks a précisé encore: J'avais demandé à mes hommes de ne jamais rester sur la défensive, comme l'avaient fait auparavant les Canadiens et les Finlandais face aux Soviétiques en poule de qualification. Pour vaincre, il fallait attaquer, harceler sans cesse.

PLUS RAPIDES

Les Soviétiques, avec une équipe vieillissante – certains joueurs comme Petrov et Mikhailov sont sur la brèche depuis dix ans – ont manifestement accusé la fatigue des deux matches au finish contre la Finlande et le Canada. D'entrée, dans un premier tiers-temps de toute beauté, il est apparu que les Américains patinaient plus vite et, en fin de match, les Soviétiques ont offert le spectacle insolite, pour les amateurs de hockey, de joueurs fatigués, incapables, comme ils en avaient donné l'habitude, de passer la vitesse supérieure. Les grands hommes du match ont été Mark Johnson (22 ans), auteur de deux buts, et surtout le gardien Jim Craig (22 ans), dont les interventions théâtrales ont découragé les attaquants soviétiques. Voilà deux joueurs à qui une belle carrière semble promise.

En direct avec Francis Jacot

«Le risque était calculé...»

« C'est bien allé. Cela faisait du bien, il fallait un résultat comme celui des 50 kilomètres. Nous étions incertains pour le fartage au départ et on a partagé les risques. Ambuehl et Hallenbarter ont choisi un fart, Renggli et Gaehler un autre. Chacun avait un bon ski au départ, la température est quelque peu descendue et Ambuehl et Hallenbarter qui avaient mis du « klister » ont été « piégés ». C'était un risque calculé ; on ne pouvait pas se permettre de choisir un seul mélange.

« La domination des Soviétiques dans les 50 km a été écrasante. On prévoyait qu'ils seraient forts ; à Innsbruck, s'ils n'ont pas fait de médaille, ils ont eu de la malchance ; à Lahti, même problème, ils avaient un coureur qui ne « marchait » pas : cette fois, ils ont pris leur revanche. C'est clair qu'ils sont les plus forts mais ils sortent beaucoup moins que les autres coureurs. On a été étonné du forfait de Wassberg (réd. on l'a annoncé malade), on n'a rien su sur place. On en sait moins que vous en fait. Pour la presse américaine, il n'y a que les « trucs » américains, elle ne s'intéresse pas à autre chose.

« On n'a malheureusement pas trouvé de places pour aller voir le match E.-U. - Finlande ; on l'a regardé à la TV. C'était le délire dans la rue. C'était comme la Fête des vendanges : c'est d'ailleurs tous les jours comme cela dans cette ville. Il y a une rue qui est barrée dans le village olympique où l'accès des voitures est interdite. Il y a beaucoup de boutiques. Mais, les prix ont déjà nettement baissé, près de 50 %. Cela vaudra bientôt plus rien... Des chapeaux qui valaient 60 dollars sont maintenant 40 !

J'aurais bien aimé participer aux 50 kilomètres. J'étais très fatigué lors des entraînements. Hallenbarter m'a proposé sa place, je crois qu'il m'aurait laissé prendre le départ. Si tu fais dans les derniers, cela ne sert à rien car c'est très dur. Finalement, je ne suis pas dans ma meilleure forme. J'aurais préféré, après mon rhume, ne pas faire les 30 km et participer aux 15, j'aurais peut-être pu faire mieux alors.

Patinage de vitesse: Heiden la «superstar» de Lake-Placid

Sur la route de sa cinquième médaille d'or des Jeux olympiques, l'Américain Eric Heiden, « superstar de Lake-Placid », a parachevé son chef-d'œuvre : dans l'épreuve du 10.000 mètres, la course la plus dure en l'espace de neuf jours, il ne s'est pas contenté de s'imposer, mais encore a-t-il battu le record du monde de manière souveraine, que détenait depuis trois ans le Soviétique Victor Leskin, de 6,2 secondes, soit en 14'28"13. Pour comble, Leskin était justement l'adversaire direct du jeune prodige américain. Mais cette fois, le Russe était crédité du temps très moyen de 14'51"72, alors qu'il avait encore occupé la tête durant la première moitié de l'épreuve.

Heiden possède ainsi cinq records du monde : sur 1000 m, 1500 m et 10.000 m, ceux des sprinters et du grand combiné. Le record du 10.000 mètres a ceci de particulier, qu'il est le seul à ne pas avoir été établi en altitude, à Alma Ata ou Davos.

AVANTAGE

Heiden profitait de l'avantage de partir après son plus sérieux rival, le Norvégien Tom-Erik Oxholm. Ce dernier se faisait l'auteur d'une remarquable performance avec 14'26"60 au cours du premier duel qui l'opposait à l'Américain Tom Woods. Mais il faiblissait sensiblement dans la seconde moitié, alors qu'auparavant, ses temps de passage étaient en dessous de deux du record du monde.

A la surprise générale, le puissant Norvégien, âgé de 20 ans, n'obtenait que la médaille de bronze. Le Hollandais Piet Kleine, champion olympique en 1976, dont personne n'attendait de prouesse, ravissait la seconde place pour 57 centièmes de seconde. La quatrième place revenait à l'Américain Michael Woods, qui espérait bien achevé sa carrière par une médaille. Opposé à Oxholm, l'Américain avait fourni un début de course prometteur, mais il ne put tenir le rythme jusqu'à la fin.

CLASSEMENT

1. Eric Heiden (EU) 14'28"13 (record du monde, ancien record par Leskin en 14'34"33).
2. Piet Kleine (Ho) 14'36"03.
3. Tom Erik Oxholm (No) 14'36"60.
4. Woods (EU) 14'39"53 ; 5. Tveter (No) 14'43"53 ; 6. Van der Duim (Ho) 14'47"58 ; 7. Leskin (URSS) 14'51"72 ; 8. Ehrig (RDA) 14'51"94 ; 9. Shimizu (Jap) 14'57"48 ; 10. Heresin (URSS) 15'04"68 ; 11. Kramer (Ho) 15'04"79 ; 12. Gustafsson (Su) 15'05"18 ; 13. Rekstad (No) 15'05"70 ; 14. Wandler (Su) 15'11"52 ; 15. Dietel (RDA) 15'15"03.

– ÉCHOS DE LAKE PLACID

*** Des animaux et des hommes**

Deux chiens ont enlevé la vedette à la mascotte de Lake Placid, le raton laveur. Celui d'un restaurateur posé tous les soirs devant le menu de son propriétaire en costume de l'équipe américaine de hockey, attirant un grand nombre de photographes amateurs et peut-être de clients. Le second appartient à un membre de la police d'Etat qui assure la sécurité au village olympique. Rien ne semble le distinguer d'un autre sinon... deux magnifiques canines en or!

*** La marine à la rescousse**

La garde nationale de l'Etat de New-York assiste, à Lake Placid, la police d'Etat dans ses tâches de surveillance et de secours. Parmi les quelque 500 membres de cette garde, figurent bizarrement trois représentants de la force navale de l'Etat, dont les uniformes bleu nuit tranchent sur le kaki de l'armée de terre et de l'aviation. Ce n'est pas qu'il y ait des sous-marins ou des croiseurs de la « Navy » dans les lacs de la région, mais il fallait, pour ne pas faire de jaloux, que les trois armes fussent représentées.

LES CINQ. – Le jeune prodige Eric Heiden arbore fièrement ses cinq médailles d'or. Une panoplie enviée! (Téléphoto AP)

Cinq médailles en cinq courses!

L'exploit des treizièmes Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid a été réalisé.

L'Américain Eric Heiden, un étudiant en médecine de Madison, dans le Wisconsin, a gagné une 5me médaille d'or en cinq courses en remportant le 10.000 mètres, ultime épreuve des compétitions de patinage de vitesse.

Il a ouvert la distance en 14'28"13, pulvérisant le record du monde détenu depuis 1977 par le Soviétique Victor Leskin en 14'34"33.

Heiden, 21 ans, 1 m 84 pour 85 kilos, avait remporté les 500 m, 1000 m, 1500 m et 5000 m avant de conclure victorieusement le 10.000 mètres. Il est le premier patineur de vitesse à remporter toutes les courses olympiques. Avant lui, les Norvégiens Ivar Ballangrund (1936) et Hjalmar Andersen (1952) et le Néerlandais Ard Schenk (1972) avaient gagné trois courses sur quatre à une époque où le 1000 mètres n'était pas inscrit au programme olympique.

En remportant cinq médailles d'or, Heiden est devenu le sportif le plus titré de toute l'histoire des Jeux olympiques d'hiver. Il dépasse notamment la Soviétique Lidia Skoblikova qui, en 1964 à Innsbruck, avait gagné les quatre courses.

CARTE D'IDENTITÉ

ERIC HEIDEN. Né le 14 juin 1958 à Madison (Wisconsin). 1 m 84, 85 kilos. Célibataire. Etudiant en médecine. PALMARÈS: champion du monde juniors en 1977 et 1978. Champion du monde de sprint en 1977, 1978, 1979, 1980. Champion du monde toutes distances en 1977, 1978, 1979. Recordman du monde du 1000 m (1'13"60) et du 1500 m (1'54"79) ainsi que du 10.000 m (14'28"13). Recordman du monde du combiné quatre épreuves en sprint (150,255 pts) et toutes distances (162,973 pts).

Tosalli SPORTS
COLOMBIER
Av. de la Gare - 412 312
NEUCHÂTEL
Coq-d'Inde 5 - 240 040
TOUJOURS EN TÊTE

À NEUCHÂTEL et à COLOMBIER
Présente aussi en ville son nouveau programme
MEUBLES DE JARDIN
L'exposition principale – 800 m² – reste à Colombier

Tosalli SPORTS
votre magasin de sport où on se trouve à l'aise.
50193-2

Supposons que, demain, les camions citernes ne roulent plus.

Dès lors, dans votre appartement, le chauffage s'éteindrait tôt ou tard. Car, tout comme les autres combustibles, les 9 millions de tonnes de mazout que la Suisse importe chaque année ne seraient plus distribuées aux ménages. Un froid intense envahirait tous nos logis.

Sans les transports routiers, le pays sombrerait vite dans la gabegie et la pénurie. Car le trafic utilitaire assure, jour après jour, notre approvisionnement en marchandises et en denrées alimentaires. Notre réseau routier est heureusement très dense (62600 km). Qui – si ce n'est le véhicule utilitaire – relie, chaque jour, plus d'un million d'immeubles, maisons ou usines en Suisse?

Le camion livre tout. Sûrement, ponctuellement. Et il s'arrête devant la porte. Le trafic utilitaire est utile à tous.

Automobilistes, les quelque 7000 stations d'essence exploitées en Suisse ne pourraient plus être approvisionnées en essence. Y avez-vous pensé?

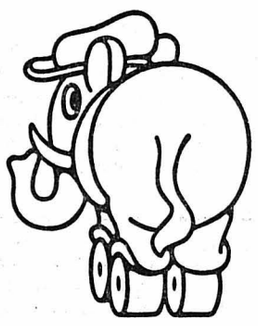

Nous roulons pour vous. Pour qu'il fasse bon chaud chez vous.

64933-A

Votre Association suisse des transports routiers ASTAG

M NEUCHATEL

cherche

pour son Marché de PESEUX

vendeuse-caissière

formation assurée par nos soins.

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION 65028-O

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Nous cherchons pour notre **kiosque de la gare de Neuchâtel** une

VENDEUSE

Nous nous chargerons de vous former sérieusement, pour vous permettre de remplir avec succès cette activité intéressante et variée (une semaine service avancé: 5 h 30 - 14 h, une semaine service tardif: 14 h - 22 h 30, ainsi que 3 samedis/dimanches par mois).

Les intéressées sont priées de s'adresser directement au kiosque auprès de notre gérante, Madame Meyer, qui vous donnera volontiers les informations désirées,

tél. kiosque: (038) 25 40 94.

S.A. Le Kiosque, 3001 Berne. 64982-O

ELLEN BETRIX
COSMETIC INTERNATIONAL

cherche pour la Suisse romande

DÉMONSTRATRICE ITINÉRANTE

ayant de l'expérience dans la branche parfumerie.

Nous vous offrons un salaire en rapport avec vos capacités et les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Veuillez adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à Gaba S.A., 4106 Therwil ou téléphonez au N° (061) 73 11 25, interne 271. 65764-O

HYPROMAT

NETTOYAGE À HAUTE PRESSION
Nous cherchons:

un mécanicien électricien

au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité pour le service interne et externe.

Faire offres à:
Paquette & Co, 2014 Bôle. 64963-O

Hôtel Suisse, Le Landeron
CHEZ NAPO
cherche

sommelière

à la demi-journée.
Congé le mardi.
Chambre tout confort, à disposition.
Très bon salaire garanti.

Un (e) aide de cuisine

Tél. 51 24 12. 65988-O

HELVETIA-VIE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Membre du groupe HELVETIA-ASSURANCES, l'un des grands assureurs toutes branches de Suisse, notre Compagnie déploie une activité importante dans les domaines de l'assurance-vie et maladie.

Pour répondre au volume croissant des opérations de gestion traitées par ordinateur, nous développons notre infrastructure informatique et mettons au concours le poste de

PROGRAMMEUR

Votre goût marqué pour cette profession moderne, ou l'expérience que vous avez déjà acquise, trouveront au sein de notre division informatique les conditions d'une progression accrue: un secteur d'activité riche et en constant développement, un matériel et des aménagements de premier ordre, ainsi qu'une formation personnalisée prise en charge par la Compagnie.

Voulez-vous partager avec nous les avantages d'une entreprise de services progressiste ? — Horaire individuel, restaurant du personnel, parc à voitures, prestations sociales étendues.

Alors faites parvenir votre candidature à M. Daniel BOSSUAT, qui la recevra avec un vif intérêt. Il vous garantit une entière discrétion.

64883-O

DIRECTION GÉNÉRALE
2, avenue du Bouchet
1209 Genève
Téléphone 022/34 40 00

MIGROS

cherche

pour sa **centrale de distribution à MARIN**

EMPLOYÉ AUXILIAIRE

pour le nettoyage des cuisines l'après-midi et éventuellement le soir.

Horaire: du **lundi** au **vendredi** de 13 h à 17 h à convenir selon entente avec le chef.

Veuillez vous adresser à notre service du personnel (tél. 35 11 11, interne 241). 64945-O

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une

petite annonce

est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Si vos DETTES vous pèsent
Si votre situation est critique

Rendez-vous par tél. au **(038) 25 27 07**

Budgestion

vous sortira d'embarras

Bureau de gérances de DETTES commerciales et privées

BUDGESTION S.à r.l
Case postale 851
2001 Neuchâtel
Bureaux: Neuchâtel
Beaux-Arts 21.

61499-A

Bénédict

prépare aux professions et aux examens suivants:
- **Secrétaire de direction:** bilingue, trilingue.
- **Secrétariat:** secrétaire-comptable, secrétaire, sténodactylographe.
- **Diplôme de commerce:** cours réparti sur deux ans pour une solide formation commerciale.
- **Certificat et diplôme de français** pour élèves de langue étrangère.

Rentrée scolaire: début septembre

13, ruelle Vaucher - Tél. 25 29 81 65356-A

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Cherchons

sommelière

congés réguliers, bon salaire.

Tél. 61 27 98. 65754-O

DÉMÉNAGEMENT

Transport toutes directions
Pianos - Garde-meubles

MARIO DANUSER
Chasselas 24, Peseux (NE).
Tél. (038) 31 57 83. 58675-A

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine
Expositions
Seyon 17
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86. 57851-B

KAUFMANN
25 22 77 FBG DU LAC 19

verres - miroirs
dessus de meuble - sous-verres

57852-B

VITRERIE
NEUCHÂTEL

NETTOYAGES
shampoolngs tapis
entretien de bureaux - vitrines
ADOC - G. JAQUEMET - (038) 25 25 95
57402-B

WALTER

RODERER

Ruth Jecklin, Sylvia Siegrist Christiane Lanius, Hansjörg Bahl oder Jürgen Brügger, Lorenz Wüthrich, Peter Tanner

im neuen Lustspiel

DER VERKAUFTE GROSSVATER

Théâtre de Neuchâtel
Lundi 3 mars 1980 à 20 h 30
Location: Office du tourisme (ADEN) tél. 25 42 43. 65351-A

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons:

serrurier en construction métallique

pour construction de fours industriels.
Il ne s'agit pas de production en séries.

SOLO

En cas d'intérêt téléphoner à **M. Jorio, tél. (032) 25 61 61,** ou écrire à: **SOLO, rue Aebi 75, 2500 Bienne.** 65763-O

TSM

Compagnie d'Assurances transports
LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 42

Nous cherchons pour notre Département des sinistres (langues pratiquées: français-allemand-anglais)

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ou allemande ayant de parfaites connaissances de l'anglais. Une bonne formation commerciale est nécessaire.

Nous offrons un cadre de travail agréable, un bon salaire et des avantages sociaux d'avant-garde.

Faire offres par téléphone (039) 23 44 61, (M. Fragnière). 64986-O

On cherche
SERVEUSE et DAME DE BUFFET
(remplaçante).
Tél. 24 06 54. 68249-O

Cherchons

sommelière

pour extra un ou deux jours par semaine.

Café de l'Ecusson Cortaillod.
Tél. 42 11 04. 65995-O

SUBITO

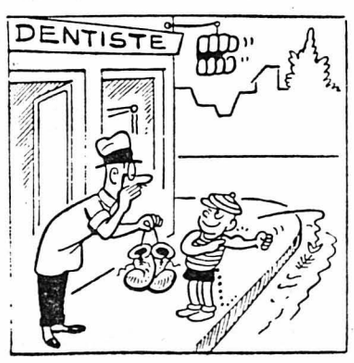

SPÉCIAL FAN L'EXPRESS

XIIIES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER LAKE PLACID 1980

50 km: les Nordiques ne sont plus imbattables

Troisième médaille d'or pour Simiatov

Les Suisses, emmenés par Renggli (10me) se reprennent

Les Nordiques, qu'ils soient Norvégiens, Suédois ou Finlandais, n'avaient encore jamais été battus dans les 50 kilomètres des Jeux olympiques. Ils ont perdu cet ultime bastion à Lake Placid, dans un «marathon» des neiges qui a été dominé de façon absolument extraordinaire par les Soviétiques. Après avoir réussi le «doublé» sur 30 kilomètres et avoir gagné le relais, les spécialistes russes ont en effet encore écrasé de leur supériorité ces 50 kilomètres, courus dans des conditions difficiles par une température voisine de zéro degré.

A cette occasion, Nicolai Simiatov a gagné sa troisième médaille d'or. Déjà champion olympique des 30 kilomètres et du relais, Simiatov (24 ans et demi) a nettement gagné ce marathon dans le temps de 2 h 27'24''60. Il a ainsi précédé le glorieux vétéran finlandais Juha Mieto, déjà deuxième sur 15 kilomètres et qui a ainsi raté définitivement la consécration puisqu'il a décidé de mettre un terme à sa carrière, de 2''56 et son compatriote Alexandre Savialov, le néophyte de cette équipe soviétique, de 3''27.

ENCORE DEUX

Derrière, on trouve encore deux Russes bien classés puisque Serguei Saveliev a pris la cinquième place et Eugeni Belialiev la sixième, devancés encore par le Norvégien Lars-Erik Eriksen. Quatre coureurs au départ, quatre parmi les six premiers dont deux sur le podium, ce bilan lapidaire suffit à démontrer quelle fut la supériorité des Soviétiques dans une course qu'ils n'avaient encore jamais gagnée au niveau des Jeux olympiques.

Les Nordiques, malgré le sursaut de Mieto, ont donc été les grands battus de ce 50 kilomètres. Ainsi, la Norvège a-t-elle dû se contenter du quatrième rang d'Eriksen alors qu'Oddvar Braa terminait à la septième place. Mais la plus sévère défaite a été enregistrée par la Suède, dont le meilleur coureur, Sven-Ake Lundbaeck, a terminé à la huitième place. Pour Lundbaeck, champion olympique des 15 kilomètres en 1972 à Sapporo, il s'agissait aussi de sa dernière apparition en course. A la décharge des Suédois, il faut dire que le champion olympique des 15 kilomètres de dimanche dernier, Thomas Wassberg, avait dû déclarer forfait en raison d'un accès de fièvre.

BELLE RÉACTION

Décevants jusqu'ici à l'exception de la quinzième place récoltée sur 30 kilomètres par Edi Hauser, les Suisses ont eu une belle réaction dans cette ultime épreuve nordique des Jeux de Lake Placid. Certes, Gaudenz Ambuehl, le champion national des 50 kilomètres, et Konrad Hallenbarter, ont abandonné peu avant la mi-course, alors qu'ils étaient déjà nettement distancés. Mais Franz Renggli et Heinz Gaehler ont eu un comportement remarquable. C'est ainsi que Renggli a pris la dixième place de cette course et a réussi le meilleur résultat d'un centre-européen.

Derrière lui, le douanier de Spluegen a laissé deux Finlandais, trois Suédois, deux Norvégiens, ainsi que des hommes cotés comme le Français Jean-Paul Pierrat, médaille de bronze sur la distance en 1978 à Lahti, le Polonais Joszef Luszczek ou l'Américain Bill Koch. Quant à Heinz Gaehler, il ne lui a pas été de beaucoup inférieur puisqu'il a terminé finalement au quatorzième rang grâce à une fin de course en tous points remarquable. Voilà qui ne manquera pas de mettre un peu de baume au cœur d'une délégation helvétique bien effacée jusqu'ici.

DÉPART PRUDENT

Nicolai Simiatov, le futur vainqueur, devait prendre un départ relativement prudent. Ainsi, après quatre kilomètres, il n'occupait que la quatrième place, à 35'' de son coéquipier Savialov. Douze kilomètres plus loin, Simiatov passait en deuxième position, à 33'' de Savialov, qui menait toujours la course avec une belle régularité. Mais à la mi-course, Simiatov était revenu à trois secondes seulement de son rival, qui commençait alors à fléchir. Et 4,5 kilomètres plus loin, Simiatov avait pris le commandement, avec 25'' d'avance sur Savialov.

Dès cet instant, Simiatov ne devait plus lâcher le commandement de l'épreuve et il creusait régulièrement les écarts sur tous ses rivaux. Parti une minute et demie devant lui, Mieto était rattrapé par le Soviétique et il profitait un temps de son sillage pour remonter, en l'espace de quatre kilomètres peu après la mi-course, de la huitième à la troisième place. Auparavant, c'était Pierrat qui avait réussi une opération identique qui l'avait porté également en troisième position, avant de perdre le contact et de régrograder sensiblement.

EFFORTS

Mieto non plus ne pouvait suivre le rythme de Simiatov mais il réussissait tout de même à venir rafler la médaille d'argent à Savialov, lequel paya sur la fin les efforts consentis généreusement en début de parcours. Quant à Franz Renggli, il se maintint toujours parmi les quinze premiers. A huit kilomètres du but, il n'était encore que douzième mais sa fin de course lui faisait gagner encore deux places. Heinz Gaehler de son côté partit assez prudemment – il n'était pas parmi les vingt premiers au tterme de la première des quatre boucles de 12,5 km – pour terminer très fort et remonter jusqu'en quatorzième position.

EXCELLENTE COURSE

Renggli a réussi une excellente course alors qu'il ne croyait pas pouvoir tenir les 50 kilomètres. Ce n'est en effet qu'au dernier moment qu'il a été titularisé en lieu et place de Edi Hauser, lequel se plaignait d'une indisposition.

«J'étais le premier surpris à l'arrivée d'avoir tenu la distance», confiait-il. Quant à Gaehler, il s'est amélioré au fil des kilomètres et sur les derniers huit kilomètres, il n'a concédé que dix secondes à un Mieto par exemple. Gaudenz Ambuehl et Konrad Hallenbarter, au contraire de leurs deux camarades qui avaient farté au sec, avait choisi le «klister». Cela fut un échec comme devait le confier Ambuehl: **«Ce n'était pas possible de continuer avec ce ski beaucoup trop collant.»**

CLASSEMENT

1. Nicolai Simiatov (URSS) 2 h 27'24''60. 2. Juha Mieto (Fin) 2 h 30'20''52. 3. Alexandre Savialov (URSS) 2 h 30'51''52. 4. Lars-Erik Eriksen (No) 2 h 30'53''03. 5. Serguei Saveliev (URSS) 2 h 31'15''82. 6. Eugeni Beliaiev (URSS) 2 h 31'21''19. 7. Braa (No) 2 h 31'46''83. 8. Lundbaeck (Su) 2 h 31'59''65. 9. Autio (Fin) 2 h 32'25''57. 10. Renggli (S) 2 h33'27''56. 11. Pitkaenen (Fin) 2 h 34'09''04. 12. Pierrat (Fr) 2 h 34'13''07. 13. Koch (EU) 2 h 34'31''62. 14. Gaehler (S) 2 h 34'11''20. 15. Bakken (No) 2 h 35'33''26. 16. Eriksson (Su) 2 h 36'33''85. 17. Luszczek (Pol) 2 h 36'38''05. 18. Teurajaervi (Fin) 2 h 36'44''48. 19. Capitanio (It) 2 h 37'01''40. 20. Galanes (EU) 2 h 37'09''64. 43 coureurs au départ, 37 classés. **Ont notamment abandonné:** Gaudenz Ambuehl (S), Konrad Hallenbarter (S), Maurilio de Zolt (It).

Les temps intermédiaires. 12,5 km: 1. Savialov 35'26''. 2. Savieliev 36'04''. 3. Autio 36'07''. 4. Simiatov 36'10''. 5. Beliaie 36'10''. 6. Koch 36'34''. 7. Teurajaervi 36'36''. 8. Luszczek 36'37''. 9. Braa 36'39''. 10. Eriksen 36'40''. 11. Mieto 36'41''. **Puis:** 15. Renggli 36'56''. 22. Gaehler 37'29''. 31. Hallenbarter 37'44''. 38. Ambuehl 38'36''. **17 km:** 1. Savialov 50'08''; 2. Simiatov 50'41''. 3. Pierrat 51'12''. 4. Saveliev 51'17''. 5. Autio 51'24''. 6. Koch 51'36''. 7. Eriksen 51'40''. 8. Teurajaervi 51'50''. 9. Mieto 51'52''. 10. Luszczek 51'53''. 11. Beliaiev 51'54''. 12. Braa 51'55''. 13. Luenbaeck 51'58''. 14. Renggli 52'02''. **Puis:** 22. Gaehler 53'07''. 36. Hallenbarter 54'21''. 38. Ambuehl 55'06''. **25 km:** 1. Savialov 1 h 12'45''. 2. Simiatov 1 h 12'38''. 3. Autio 1 h 13'52''. 4. Saveliev 1 h 13'57''. 5. Koch 1 h 14'01''. 6. Pierrat 1 h 14'02''. 7. Eriksen 1 h 14'06''. 8. Mieto 1 h 14'10''. 9. Braa 1 h 14'24''. 10. Beliaiev 1 h 14'34''. 11. Teurajaervi 1 h 14'37''. 12. Renggli 1 h 14'47''. **Puis:** 21. Gaehler 1 h 16'20''. **42 km:** 1. Simiatov 2 h 04'44''. 2. Savialov 2 h 06'19''. 3. Mieto 2 h 06'59''. 4. Saveliev 2 h 07'39''. 5. Eriksen 2 h 07'57''. 6. Beliaie 2 h 08'37''. 7. Autio 2 h 08'52''. 8. Braa 2 h 08'56''. 9. Lundbaeck 2 h 09'12''. 10. Koch 2 h 36''. 11. Pierrat 2 h 09'42''. 42. Renggli 2 h 09'54''. **Puis:** 17. Gaehler 2h 11'40''.

EXCELLENT. – Les Suisses se sont bien repris lors du 50 kilomètres, notamment par Renggli, brillant dixième. (Keystone)

POINT DE VUE

Lacunes comblées

Les Nordiques ne sont plus les maîtres incontestés de la première marche du podium olympique des 50 kilomètres, l'épreuve reine du ski nordique: les Soviétiques les ont rejoints, faisant sauter le dernier rempart. Ils ont déferlé tel un rouleau compresseur dans ce «Marathon des neiges». Zimiatov (champion olympique des 30 kilomètres et du relais) s'est emparé de la médaille d'or; Zavialov de celle de bronze; Saveliev (5me) et Beliaiev (6me) ont empoché les diplômes olympiques.

Au Finlandais et aux Norvégiens le reliquat! Mieto a mis un terme à sa carrière en remportant une médaille d'argent; Eriksen a pris la quatrième place. Pour les Suédois ce fut la déroute: Lundback – le premier «fondeur» – est huitième, à plus de quatre minutes!

De l'or, les Soviétiques en avaient déjà remporté sur la distance, mais aux Championnats du monde. Kuzin, à Falun en 1954, battait les Finlandais Hakulinen et Viitanen. Ce fut tout. Certes, Terenkiev (Cortina 1956) et Vedenine (Grenoble – 2me devant Haas – et Sapporo) accédait au podium olympique.

La lacune est donc comblée. Les Soviétiques resteront les grands vainqueurs de ces Jeux, même si sur 15 kilomètres ils essuyèrent un échec au niveau des médailles.

Battus sur 30 kilomètres (Hauser sauva l'honneur avec sa 15me place), balayés sur quinze, tenus en échec par les quatre grands, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie au relais, les Suisses ont rectifié le tir: Renggli 10me, Gaehler 14me! Le bilan est excellent. Il met un peu de baume sur les plaies. Dommage qu'Ambuhl – le champion suisse de la distance – et Hallenbarter (son dauphin) aient abandonné.

Le rideau est tombé sur les épreuves de fond. Deux «grands» ont mis un terme à leur carrière: Mieto et Lundbaeck.

Après huit ans de haute compétition, le Finnois «raccroche». On ne verra plus sa longue «carcasse», son imposante masse, se propulser, à la rupture de l'équilibre sur les minces lattes de bois. Mieto a quitté la scène par la grande porte. Une médaille d'argent au cou.

On eut tant aimé qu'elle soit d'or...

P.H. BONVIN

Concours de saut d'un excellent niveau au grand tremplin

Le vent joue un tour au Suisse Sumi

Durant quarante-cinq minutes, Hansjoerg Sumi a pu caresser l'espoir de devenir champion olympique: dans la première manche du concours de saut au grand tremplin, le jeune Bernois (21 ans) s'était en effet installé en tête du classement provisoire, avec un bond à 117 mètres, nouveau record du tremplin de Lake-Placid. Las pour lui, Sumi n'atterrit qu'à 100 mètres lors de son deuxième essai. «Il m'a manqué un peu de vent», se plaignait-il après le concours.

Pourtant, le Bernois avait attendu presque deux minutes, au sommet du tremplin, de voir remuer les fanions de la piste d'élan. En vain, puisque, lorsqu'il prit son élan, pas un souffle d'air n'était enregistré. Et il lui a manqué finalement quatre mètres et demi pour au moins monter sur le podium et il a dû se contenter de la septième place, après avoir nourri les espoirs les plus sérieux de médaille, surtout après ses excellents résultats des entraînements.

FINLANDAIS AVANTAGÉS

Des caprices du vent, les sauteurs finlandais en ont amplement profité: c'est ainsi que Jouko Toermaenen, un étudiant d'Oulu âgé de 26 ans, a conquis la médaille d'or avec deux sauts à 114,5 et 117 mètres et un style plus que correct. Toermaenen devenait ainsi le premier Finlandais à s'assurer un titre olympique après celui glané par Veikko Kankkonen en 1964 à Innsbruck. Ce succès finnois a encore été complété par la troisième place du jeune Jari Puikkonen (21 ans), lequel a été devancé par l'Autrichien Hubert Neuper, le vainqueur de la tournée des quatre tremplins qui s'alignait à Lake-Placid avec les nouveaux skis autrichiens. A relever que le Finlandais auquel on accordait le plus grand crédit, Penttti Kokkonem vainqueur des préolympiques l'an dernier, n'a pas non plus pu profiter du vent et il a dû se contenter du douzième rang, avec deux bonds à 105 mètres.

Dans l'ensemble, Finlandais et Autrichiens ont dominé ce concours au grand tremplin, couru devant un nombreux public. Si les Finlandais ont raflé deux médailles, les Autrichiens ont récolté celle d'argent par Neuper et ils ont encore classé deux de leurs sauteurs parmi les cinq premiers. Champion olympique au petit tremplin, Toni Innauer a en effet raté de peu le podium en terminant au quatrième rang, tandis qu'Armin Kogler prenait la cinquième place.

Parmi les grands battus de ce concours, outre Sumi, les sauteurs est-allemands. La RDA a en effet dû se contenter du onzième rang de Henry Glass et de la quinzième place de Klaus Ostwald. Quant à Manfred Deckert, le vice-champion olympique au tremplin de 70 mètres, il a terminé encore plus loin (20me). A relever par ailleurs l'excellente performance du jeune Canadien Steve Collins (15 ans), lequel a connu la même mésaventure que Sumi. Quatrième après la première manche avec un saut à 112,5 m, Collins a rétrogradé à la neuvième place au classement final mais l'avenir lui appartient.

SUISSES DISCRETS

Si Hansjoerg Sumi n'a finalement pas pu justifier le pronostic, Robert Moesching n'a pas non plus été très à son aise. A son premier essai, Moesching avait pourtant réussi 108 mètres mais lui aussi rata sa deuxième manche (98,5 m), ce qui le fit plonger dans les profondeurs du classement (17me). Quant à Karl Lustenberger, le spécialiste du combiné nordique, il a eu un comportement honorable dans ce concours, qu'il a terminé à la trentième place, avec des bonds à 98 et 95 mètres. Paul Egloff par contre a éprouvé les plus grandes difficultés à maîtriser ses sauts sur ce tremplin et ses deux essais à 91,5 et 88 mètres lui ont finalement donné la 47me place... sur 49 concurrents classés.

CLASSEMENT

Classement du saut au grand tremplin: 1. Toermaenen (Fin) 271,0 (114,5 + 117 mètres); 2. Neuper (Aut) 262,4 (113 + 114,5); 3. Puikkonen (Fin) 248,5 (110,5 + 108,5); 4. Innauer (Aut) 245,7 (111 + 107); 5. Kogler (Aut) 245,6 (110 + 108); 6. Ruud (Nor) 243,0 (110 + 109); **7. Sumi (S) 241,7 (117 + 100)**; 8. Denney (EU) 239,1 (109 + 104); 9. Collins (Can) 238,4 (112,5 + 102,5); 10. Akimoto (Jap) 234,7 (104 + 108); 11. Glass (RDA) 232,0; 12. Kokkonen (Fin) 230,9; 13. Ylianttila (Fin) 229,1; 14. Fijas (Pol) 226,1; 15. Ostwald (RDA) 225,1. **Puis:** 17. Moesching (S) 222,5 (108 + 98,5); 30. Lustenberger 203 (98 + 95); 47. Egloff 167,2 (91,5 + 88).

Patinage artistique: consécration pour Anett Potsch

Championne d'Europe pour la quatrième fois, il y a quelques semaines à Goeteborg, l'Allemande de l'Est Anett Poetzsch (19 ans) a connu à Lake Placid la consécration de sa carrière en remportant de haute lutte la médaille d'or des Jeux olympiques aux dépens de sa rivale, l'Américaine Linda Fratianne, médaille d'argent devant l'Allemande de l'Ouest Dagmar Lurz.

Première après les figures imposées et le «programme court», Anett Poetzsch, élève de Jutta Muller – la mère de l'ancienne championne Gaby Seyfert – a préservé sa place de «leader» en exécutant un programme libre d'une bonne facture. Le jury lui a accordé des notes se situant entre 5,6 et 5,8 pour la partie technique et entre 5,7 et 5,8 pour l'impression artistique.

Ces notes lui ont été suffisantes pour s'adjuger la médaille d'or. Linda Fratianne, qui avait pourtant l'avantage d'évoluer devant son public, n'a pas obtenu des notes assez élevées pour renverser la situation et rejoindre sa compatriote Dorothy Hamill, sacrée championne olympique quatre ans plus tôt, à Innsbruck.

LA VEDETTE

Gracieuse, élégante, Fratianne ne s'est pas montrée suffisamment audacieuse au niveau technique pour pouvoir décrocher cette médaille d'or qu'elle convoitait. Elle a certes obtenu des résultats excellents pour un programme agréable, mais sans plus (5,6 à 5,8 pour la technique et 5,7 à 5,9 pour l'artistique).

La vedette de cette soirée a été en réalité la Suissesse Denise Biellmann, qui par ses multiples pirouettes, dont elle est la seule à connaître le secret, a enthousiasmé le public... et le jury. La Zuricoise, qui avait complètement raté les championnats d'Europe en raison d'une blessure musculaire, s'est magnifiquement réhabilitée.

Grâce à sa performance, Denise Biellmann, douzième après les figures imposées, huitième après le «programme court», a échoué de peu pour la médaille de bronze, remportée par la méritante Allemande de l'Ouest, Dagmar Lurz, régulière dans toutes les disciplines.

CLASSEMENT

1. A. Poetzsch (RDA) chiffre de place 11/189,00 points; 2. L. Fratianne (EU) 16/188,30; 3. D. Lurz (RFA) 28/183,04; 4. D. Biellmann (S) 43/180,06; 5. L.-M. Allen (EU) 45179,42; 6. E. Watanabé (Jap) 48/179,04; 7. C. Kristofics-Binder (Aut) 60/176,88; 8. S. Driano (It) 77/172,82; 9. S. Lenz (EU) 82/172,74; 10. K. Wegelius (Fin) 87/172,04; 11. S. Dubravcic (You) 100/170,30; 12. K. Richardson (GB) 109/168,94; 13. K. Riediger (RFA) 120/166,32; 14. D. Rieder (S) 125/165,46; 15. H. Kemkaran (Can) 128/164,64. 16. K. Ivanova (URSS) 144/161,54; 17. S. Broman (Fin) 152/157,54; 18. C. Riegel (RFA) 162/149,50; 19. F. Bianconi (It) 171/144,82; 20. S. Haesook (Corée du Sud) 1876/128,18.

Denise: comme à l'entraînement!

La Zurocoise Denise Bielmann (17 ans) a pleinement exploité l'avantage d'être la dernière concurrente à se présenter sur la glace. N'ayant plus rien à perdre, décontractée, inspirée, la blonde Denise offrit du jamais vu aux Américains extasiés. Elle fut la seule parmi les 22 patineuses a ex;cuté le triple Lutz, ajoutant en prime trois autres triples sauts. Elle domina ses adversaires non seulement sur le plan technique mais également dans l'expression artistique.

A juste titre, son entraîneur Otto Huegin déplorait: **Les 5,6 de la RDA et de la Finlande pour la note artistique sont déplacés...** Il y eut tout de même cinq fois 5,8 en artistique alors que Denise Bielmann fut gratifiée de trois 5,9 et de six 5,8 pour la technique.

A l'issue de son exhibition, la Suissesse était rayonnante **Enfin, cette fois, cela a marché comme à l'entraînement...**

La seconde rerpésentante helvétique, Danielle Rieder n'a pas connu une même réussite. Bien qu'elle soit apparue en progrès par rapport à son libre des championnats d'Europe, la Chaux-de-Fonnière commit trop de fautes pour prétendre préserver sa douzième place. D'autre part, elle supportait le handicap de patier parmi les premières (numéro 6). Elle a perdu ainsi deux rangs et a terminé quatorzième: **Je ne devrais pas aborder la compétition avec une telle anxiété, regrettait la sensible Danielle. Aux championnats suisse, où je participaix encore à l'épreuve par couples, la pression était moins forte et le résultat meilleur.**

RADIO - TÉLÉVISION Jeanneret & Cº SA

VOTRE CONCESSIONNAIRE GRUNDIG À NEUCHÂTEL Rue du Seyon 26 - Tél. 24 57 77

50209-2

RADIO - TÉLÉVISION Jeanneret & Cº SA

hockey sur glace

Première ligue: passionnant match d'appui samedi à Monruz

C'est Neuchâtel-Sports !

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES 3-1 (0-0 3-1 0-0)

MARQUEURS: Marti 21me; Suter 34me; Michaud 35me; Marti 38me.
NEUCHÂTEL: Grieder; Zbinden, G. Divernois; Hubscher, Purro; Schmid, Dubois, Richert; Zingg, Marti, Bader; Henrioud, Domeniconi, Suter. Entraîneur: Hubscher.
SERRIÈRES: Nicoud; Rieder, Marendaz; Grandguillaume, Kissling; Gendre, Johner, Clottu; Deruns, Ceretti, Ryser; Michaud, Favre, S. Divernois. Entraîneur: Blank.
ARBITRES: MM. Buttet et Zurbriggen, assistés de deux juges de but officiels.

NOTES: patinoire de Monruz. 2450 spectateurs. Glace en parfait état. Les partisans des deux clubs déploient banderoles et drapeaux; fusées, pétards (interdits?) et instruments divers contribuent à l'ambiance. M. Joris, responsable du groupe 4 de première ligue et du déroulement des finales romandes, assiste à la rencontre. Neuchâtel joue dans la même formation que mardi. Francis Blank modifie ses lignes: Stenz et Schreyer ne jouent pas, laissés volontairement à l'écart afin qu'ils puissent tenir leur place dans un important match avec la seconde équipe; en défense, Serge Divernois, promu ailier gauche de la troisième ligne, est remplacé par Kissling; en attaque, Clottu prend la place de Ceretti aux côtés de Gendre et Johner, Ceretti passant dans la deuxième ligne d'attaque. Francis Blank modifie constamment ses lignes dès le deuxième tiers-temps; Serrières termine même la rencontre à deux lignes d'attaque, Serge Divernois retrouvant sa place en défense. A la 21me minute, le speaker invite les «supporters» à ne point lancer de pétards, les débris retombant sur la glace. A la 27me, tir de Domeniconi sur un montant. A la 33me, coup de canne de Marendaz à Zingg, ce dans le dos de l'arbitre qui suivait l'action de jeu à l'opposé! A la 47me, Clottu donne un coup involontaire à Suter; le Serriérois se précipite vers le Neuchâtelois pour s'enquérir de son état de santé. Tirs dans le cadre des buts: 41-34 (17-17 11-6 13-11). Pénalités: quatre fois deux minutes contre Neuchâtel; trois fois deux minutes contre Serrières.

Les joies pour Neuchâtel, les pleurs pour Serrières: tel est le verdict de cette rencontre de barrage d'un bon niveau, jouée sur un rythme soutenu entre deux équipes de valeur sensiblement égale. Généreux dans l'effort, plus opportunistes, plus motivés, les «poulains» d'Hubscher ont su forcer la décision.

Face à eux, les protégés de Blank ont évolué sans âme, le premier tiers-temps mis à part, comme paralysés par l'impératif de s'imposer à tout prix. Au fil des minutes, le jeu des «vert et blanc» s'est déréglé devant la détermination de l'adversaire.

Serrières a donc quitté cette poule finale par la petite porte. Il ne doit pas avoir le sentiment d'être frustré: en deux matches, il a trouvé son maître. A l'heure du bilan, l'équipe du président Botteron émettra quelques regrets; principalement celui d'avoir raté le coche au premier tiers-temps lorsque Clottu (4me), Ryser (8me) et Johner (10me), tour à tour seuls face à Grieder, échouèrent. En dix minutes, Serrières pouvait faire basculer le match; il s'était créé les occasions les plus nettes de la première période. A ce moment, il gagnait aux points, Grieder ayant encore réalisé deux exploits devant Ryser et Deruns (16me), alors que Neuchâtel jouait en infériorité numérique.

PREMIÈRES BANDERILLES

Or, au cours de ce premier «vingt», Neuchâtel (Domeniconi, Henrioud, Richert, Zingg) plaça ses premières banderilles. La mise à mort fut pour la période intermédiaire. D'entrée, Zingg partit en «contre» sur une erreur de Kissling; son tir fut repoussé trop faiblement par Nicoud et Marti, opportuniste, surgit à point nommé: 1-0! Dix minutes plus tard, Johner écopa d'une double pénalité (quatre minutes) et Suter, sur une rupture, dut s'y prendre à deux fois, Nicoud renvoyant son premier tir: 2-0! Dans la minute suivante, sur un engagement, Favre gagna son face à face, donna le «puck» à Serge Divernois qui trouva Michaud dont le tir fit mouche: 2-1! Enfin, lancé par Bader, Marti s'en alla seul au but: 3-1! En prime, sur un débordement par la droite, Domeniconi toucha un montant! La marque ne devait plus bouger.

Fort de son avance, Neuchâtel joua intelligemment, élabora de bonnes actions, imposa son jeu, harcela son adversaire, ne lui laissant aucun répit. La victoire ne pouvait lui échapper. En face, Serrières jouait la «tête dans un sac»: Johner – il a complètement raté le rendez-vous des finales – Gendre (moins incisif), Ceretti (il chercha constamment avec qui composer) et Ryser, recouraient à l'exploit individuel. En vain. Finalement, l'équipe de Blank a perdu pour avoir oublié ses vertus collectives; oublié de se... battre! Ce que Neuchâtel fit à merveille d'un bout à l'autre de la rencontre, aussi bien samedi que mardi passé.

DU GRAND GRIEDER

La victoire de l'équipe du président Pahud est avant tout la victoire d'une formation homogène. «La victoire d'une bande de copains», souligne, sous la douche, le capitaine Divernois. En défense, Purro et Zbinden (les jeunes) ont commis un minimum d'erreurs; en attaque, la ligne de Marti (deux buts) démontra ce qu'elle possède de meilleur, celle de Domeniconi plut par sa rapidité, son allant, celle de Dubois par son abattage. A ne pas oublier le gardien Grieder.

«Avec Grieder, je suis presque sûr de monter. C'est un gardien qui peut faire la différence dans les finales», affirmait, au mois de décembre, Francis Blank en parlant du portier neuchâtelois. En l'espace de cinq jours, le Zougois lui a donné raison: son sens du placement, de l'anticipation, sa sûreté ont posé maints problèmes, insolubles en fin de compte, à Serrières. «Mais vous avez vu comme les copains ont bien joué tactiquement? Comme ils ont appliqué les consignes?», rectifie Grieder à l'heure des félicitations...

Le verdict est donc tombé, inéluctable: Neuchâtel est à suivre dans le second tour; Serrières, k.o., est renvoyé à ses chères études. P.-H. BONVIN

Les autres finales

Wetzikon-Zunzgen/Sissach 3-2 (0-0 2-2 0-0 1-0) après prolongation.
Lucerne-Schaffhouse 5-2 (1-0 2-1 2-1).

JUSQU'AU BOUT. — Suter (couché à droite) vient de marquer le numéro deux, malgré Gendre, Kissling et le gardien Nicoud. (Avipress-Treuthardt)

Forward n'a guère pesé lourd devant Ajoie

AJOIE - FORWARD MORGES 5-2 (2-0 2-0 1-2)

MARQUEURS : O. Siegenthaler 2me ; Ch. Berdat 6me ; St. Berdat 29me ; Perret 35me ; St. Berdat 41me ; Scheurer 53me et 54me.
AJOIE : Meyer ; Barras, V. Siegenthaler ; S. Bendelier, Cordat ; Ch. Berdat, S. Berdat, Beyeler ; Sanglard, Aubry, O. Siegenthaler ; N. Béchir, J.-M. Béchir, Perret. Entraîneur : Aubry.
FORWARD : Luthi ; Chauvy, Schupbach ; Reinhard, Maroulis ; Zuber, Fehr, Scheurer ; Perrin, Michel Grand, Mario Grand ; Ferini, Panchard, Laffely. Entraîneur : Reinhard.
ARBITRES : MM. Schiau et Keller, assistés de deux juges de but officiels.
NOTES : patinoire de Lyss. 1500 spectateurs, dont une forte cohorte de « supporters » des deux équipes. Les arbitres sont inspectés par le Neuchâtelois Marcel Fatton. Dès la 15me minute, Reinhard prend la place de Perrin à l'aile droite de la deuxième ligne d'attaque vaudoise, Perrin prenant celle de Reinhard en défense. Par la suite, l'entraîneur morgien modifie constamment l'ordonnance de ses lignes. De plus Maroulis se ressentant d'une vieille blessure à la cheville ne revient plus sur la glace dès la 30me minute. A la 56me, Chauvy blesse involontairement Jean-Michel Béchir d'un coup de patin au visage lors d'un choc. Tirs dans le cadre des buts : 40-26 (9-4 20-5 11-7).

En moins de six minutes Forward était fixé sur son sort : il concédait un but d'entrée de cause alors qu'il jouait en infériorité numérique ; quatre minutes plus tard il se retrouvait en supériorité numérique, mais Christian Berdat partait en rupture et Luthi s'inclinait pour la deuxième fois ! Ajoie se retrouvait sur orbite. Il allait dominer de la tête et des épaules cette rencontre cinquante minutes effectives de jeu durant, le temps de fixer la marque (5-0) à un niveau inaccessible pour Forward.

DOMINATION

L'équipe de Francis Reinhard fut malmenée, dominée dans tous les compartiments de jeu ; dominée également sur le plan de l'engagement physique, de la vitesse de patinage. De plus, dans le but, Luthi ne paraissait pas à son aise, pas plus que Reinhard dont la responsabilité est engagée sur le deuxième but des Jurassiens. En fait, si Ajoie dut attendre la 29me minute pour obtenir son troisième but, c'est principalement en raison du manque de concentration de ses attaquants dans la phase finale des actions ; dans les tirs au but (9 au premier tiers-temps), la majorité d'entre eux passant hors du cadre.

Ajoie a donc acquis le droit de poursuivre sa route dans le tour final de promotion en ligue B. A Lyss il a démontré de très bonnes choses, notamment dans l'organisation, dans l'occupation de la surface de jeu. Sur le plan individuel le gardien Meyer se mit en évidence dans les dix dernières minutes, lorsque Forward, revigoré par deux buts de Scheurer en une minute (53me et 54me), releva la tête.

VALEURS SÛRES

En défense, Barras et Bendelier sont des valeurs sûres, leur apport étant précieux dans la relance. En attaque, la lucidité de Perret, la vista d'Olivier Siegenthaler, l'opportunisme de Stéphane Berdat (deux buts en déviation sur des tirs de la ligne bleue de Bendelier et Barras) et la générosité des frères Béchir posèrent des problèmes quasi insolubles aux Vaudois. « Et pourtant, à Porrentruy, ils avaient dominé la rencontre et logiquement obtenu le droit de se présenter dans ce match de barrage » relevait un confrère jurassien. Forward Morges était-il dans un soir « sans » hier à Lyss ?

Ainsi, Ajoie et Neuchâtel s'affronteront afin de désigenr le promu en Ligue B. La première manche est prévue — en principe — pour mercredi à Porrentruy, le match retour samedi à Monruz... et le match de barrage mercredi 5 mars à Lyss ! Or, le 5 mars il y aura trois ans que Neuchâtel battait Fribourg à Berne (match de barrage) et accédait à la Ligue B. De bon augure ?

P.-H. B.

Dans les vestiaires après le match

Divernois: «Je crois bien que nous allons monter»

Le vestiaire de Neuchâtel-Sports, faut-il le préciser, respirait la joie à l'issue du match. Voyons, prises sur le vif, les premières impression des «orange et noir»:

Spectateur forcé, le bras en écharpe, Manoel Giambonini soulignait le mérite de ses camarades: **«Le meilleur a gagné !»**. Claude Zingg, à la veille d'arborer le gris-vert, résumait le sentiment général de l'équipe: **«Cette victoire fait plaisir; nous la voulions tous».**

Thomas Richert, un des juniors, était lui aussi satisfait: **«Ces rencontres de finales furent plus difficiles que celles de championnat. Mais la motivation est très différente».** Rapide sous la douche autant que sur la glace, Michel Suter se prononçait au sujet du pénalty qui lui a été refusé: **«Certes, je suis le principal intéressé, mais je pense qu'il y avait pénalty. Je partais seul au but. Peu importe, nous avons gagné, c'est tout ce qui compte!».**

Jean-Pierre Ubersax, qui avait conduit Neuchâtel en ligue B trois ans plus tôt, n'avait pu résister au plaisir de pénétrer dans le vestiaire: **«Je croyais avoir pris mes distances avec le hockey sur glace, mais ce soir, j'ai été pris par cette odeur de vestiaire. Je voudrais avoir trente ans de moins... Cela dit, il est bien ardu de tirer un parallèle entre la formation que je dirigeais et celle d'aujourd'hui. J'ai toutefois retrouvé une motivation identique, une même envie de gagner. Je serais vraiment heureux de voir Neuchâtel regagner sa place en ligue B avec un entraîneur suisse.»**

Divernois, le capitaine, fait des heures supplémentaires. Sa dernière saison n'en finit plus! **Au train où c'est parti, je crois bien que nous allons monter! J'ai été positivement surpris de la correction qui a présidé à l'ensemble de ces trois rencontres.»** Enfin, superbe, enveloppé d'un nuage de fumée, Claude-Alain Henrioud quittait le vestiaire en faisant fi de toute modestie: **«Dans les grandes équipes, on fume parfois le cigare!».** Suivant les circonstances, sans doute. Et celle de samedi justifiait bien un «Churchill»! Jimpy

Francis Blank mécontent

Le sport est ainsi fait : chaque confrontation directe a un vainqueur et un vaincu. Rayonnants samedi dernier, décevants mardi, les Serriérois espéraient beaucoup du match de barrage d'avant-hier. Or, à l'heure où les « orange et noir » se congratulaient, les « vert et blanc » sont rentrés au vestiaire le visage défait, déçus que tout le travail qu'ils avaient fourni pendant la saison ne porte pas ses fruits. Le derby neuchâtelois était terminé ; Neuchâtel l'avait emporté pour avoir su, après avoir été dominé par Serrières, se reprendre et prouver qu'une équipe qui marche au moral pouvait dominer une formation formée de plusieurs grandes personnalités. On aurait dit les Etats-Unis face aux Soviétiques, toutes proportions gardées bien entendu...

François Ceretti a été le premier à sortir du vestiaire : **« On a manqué pour le moins cinq buts dans la première période ; c'est là qu'on a perdu le match ».**

Le président Claude Botteron avait, on le comprend, de la peine à cacher sa déception : **« On est déçu, c'est certain mais il ne faut pas en faire un drame. Nous ne sommes pas les premiers à avoir annoncé la couleur en début de saison et à ne pas parvenir à notre but. Il est certain que c'est au premier tiers-temps que nous avons perdu le match ».**

Pascal Ryser, qui avait manqué l'immanquable au premier tiers, était lui aussi déçu : **« C'est vraiment la poisse. Je suis rentré en collision, avec Purro je crois ; nous sommes tombés les deux et avons... échangé nos cannes ! Lorsque j'ai voulu faire un petit crochet pour éviter Grieder, j'ai remarqué que j'avais une autre canne dont la cuillère tournait de l'autre côté ! Il est certain qu'il faudra remettre cela l'an prochain. Nous avons eu plusieurs occasions, en vain. Après, nous avons repris un but « bête ». C'était fini. Il est probable que la blessure de Testori nous a coûté cher ; toute la ligne ne tournait plus normalement ».**

Francis Blank ne cachait pas son mécontentement : **« Plusieurs joueurs avec lesquels on comptait, ceux qui devaient faire la différence, n'ont pas répondu présents à l'heure des finales ».**

Enfin, Serge Divernois qui fut peut-être le plus combatif des Serriérois lors de ces finales, estimait : **« Certains joueurs ont manqué de conviction. Maintenant, il faut espérer que Neuchâtel pourra faire le saut en ligue nationale B. C'est très important pour le hockey neuchâtelois ».**

Le beau rêve se termine donc au terme de trois matches qui ont plu par leur intensité et leur correction. Pour la deuxième année d'affilée, Serrières est bouté des finaels dès le premier tour. A l'année prochaine... J.-C. S.

LIGUE B: tours pour la promotion et contre la relégation

Fribourg était presque en ligue A !

ZURICH-FRIBOURG 3-3
(1-0 1-3 1-0)

MARQUEURS: Meier 5me; Luthy 25me; Raemy 29me; Ludi 30me; Hurcick 35me; Loher 50me.

ZURICH: Tkacz; Fehr, Eichholzer; Bertschinger, Grissemann; Trumpler, Meier, Bonadurer; Hurcick; Loher, Wehrli; L. Schmid, Farda, H. Schmid. Entraîneur: Sundquist.

FRIBOURG: Meuwly; Jeckelmann, Leuenberger; Uttinger, Waeber (Schwaritz); Rotzetter, Lussier, Luthy; Ludi, Raemy, Stempfel; Stoll, Rouiller, Marti. Entraîneur: Pelletier.

ARBITRES: MM. Fatton et Baumgartner.

NOTES: patinoire du Hallenstadion, glace satisfaisante. 6800 spectateurs. Projeté contre la bande à la suite d'une feinte de «Lolo» Schmid (7me minute), Jean-Marie Waeber, victime d'une légère commotion, quitte définitivement la glace. Pénalités: 10 + 2 minutes contre Zurich + 10 minute de méconduite à Fehr et 7 × 2 minutes contre Fribourg.

Le HC Fribourg a passé tout près d'une victoire qui l'aurait sans doute propulsé en ligue nationale A. En effet, à la 59me, Ludi, bien lancé par un de ses coéquipiers, se trouva seul devant Tkacz avec tout le temps voulu pour battre le gardien zuricois. Le «poulain» de Pelletier n'eut malheureusement pas les nerfs assez solides pour réaliser le but que n'aurait probablement pas manqué Jean Lussier.

Bien que sur l'ensemble du débat, le match nul n'ait pas été une entorse à la justice, un succès des visiteurs n'aurait, il est vrai, pas fait crier au scandale. En effet, au cours de ce match qui ne fut pas de très bonne qualité, ce sont les gens des bords de la Sarine qui laissèrent la plus solide impression. Plus homogènes que les hommes de Sundquist, ils prouvèrent, en tout cas, qu'ils forment une troupe qu'il sera difficile de déloger de la première place du classement.

Zurich devra, à notre avis, revoir tout son dispositif s'il entend encore avoir des espoirs d'ascension en ligue supérieure. Samedi soir, sa défense commit pas mal de bévues devant un Tkacz qui fit, lui, un match sans reproche. Quant aux lignes d'attaque, elles confondirent presque constamment vitesse et précipitation, ce qui fit les affaires des défenseurs visiteurs qui s'entendirent à merveille pour casser le rythme de leurs antagonistes. L'autre jour, il faut le souligner, il y eut plus de calme, de pondération et d'organisation dans le camp des protégés de l'admirable Pelletier que dans celui des représentants des bords de la Limmat où l'on ne fait pas souvent preuve de jugeote. G. DENIS

Ambri - Villars 10-2
(3-0 4-1 3-1)

Valascia.– 4000 spectateurs.– **Arbitres:** Rickenbach/Wenger.– **Buts:** 2me Foschi 1-0; 16me Fabrizio Ticozzi 2-0; 18me Gagliardi 3-0; 22me Jean-Luc Croci-Torti 3-1; 23me Rossetti 4-1; 23me Gagliardi 5-1; 28me Claudio Ticozzi 6-1; 33me Fransioli 7-1; 48me Rossetti 8-1; 54me Cenci 9-1; 58me Favrod 9-2; 59me Rossetti 10-2.

Fleurier perd à mi-parcours

FLEURIER - COIRE 4-7 (0-1 3-3 1-3)

MARQUEURS : Pesut 11me ; Morandi 22me ; Tschanz 23me ; Dumais 28me ; Koch 31me ; J. Steudler 32me ; Morandi 39me ; Mettier 43me ; Stebler 52me ; Theus 56me ; Tschanz 59me.
FLEURIER : Quadri ; Grandjean, Tschanz ; Girard ; Dumais, Gaillard, J. Steudler ; Stauffer, Jeannin, W. Steudler ; Frossard, Rota, Kobler ; Magnin, Leuba, Kisslig. Entraîneur : Jeannin.
COIRE : Kaelin ; Pesut, Mazzoleni ; Simun, Hertner ; Weingart, Koch, Castellazzi ; Morandi, Stebler, Moham ; Mettier, Theus, Laczko ; Keller. Entraîneur : Cadieux.
ARBITRES : MM. Kratzer et Vulliet.

NOTES : patinoire de Belle-Roche. 1000 spectateurs, Fleurier joue sans Emery, blessé, Dumais évoluant alternativement en arrière et dans la première ligne. Pénalités : 3 fois 2 minutes contre Fleurier et 6 fois 2 minutes contre Coire.

En s'inclinant sur sa patinoire face à l'un de ses rivaux directs, Fleurier a hypothéqué une grande partie de ses chances de pouvoir demeurer en LNB sans devoir accomplir de véritables miracles. Et pourtant, il s'en est fallu de peu, vers le milieu de la rencontre pour que celle-ci ne tourne à l'avantage des Neuchâtelois. L'entrée en matière de l'équipe grisonne fut assez impressionnante samedi soir. Rapides et volontaires, les joueurs Suisse alémaniques ont tenté de forcer la décision dès les toutes premières minutes de jeu. Mais, assez attentifs, à l'image de leur gardien Quadri, les Fleurisans purent passer ce difficile début de rencontre sans trop y laisser « de plumes » et garder toutes leurs chances d'obtenir une part de l'enjeu. Comme on pouvait s'y attendre, on vit, vers la fin du premier tiers-temps apparaître l'inévitable baisse de régime des joueurs grisons qui manifestement avaient évolué en « surrégime ». Après la pause, une pénalité infligée à l'arrière Pesut paraissait devoir permettre à Fleurier de desserrer une bonne fois l'étreinte. C'est alors que paradoxalement Coire en profita pour marquer son deuxième but avant, il est vrai, que Tschanz rétablisse l'équilibre de la période de pénalité en ramenant le score à 2-1.

Par l'égalisation de Dumais au terme d'un très beau solo, les chances de vaincre se trouvaient à nouveau également réparties. Les offensives étaient dangereuses de part et d'autre et les deux gardiens devaient fréquemment intervenir dans des situations périlleuses. C'est à ce moment que se situe le tournant de la rencontre. Alors que plusieurs joueurs fleurisans venaient d'échouer de peu devant Kälin, les défenseurs neuchâtelois commirent quelques grosses bévues dont deux d'entre elles furent fatales, notamment celle qui pendant la pénalisation d'Hertner permit a Morandi d'inscrire le 3-4.

Ce quatrième but fut pourtant lourd de conséquences, Fleurier ne parvenant plus à refaire vraiment surface. Contraint de prendre de plus en plus de risques, les Vallonniers se heurtèrent a une défense grisonne bien organisée qui lançait habilement des contre-attaques qui pour certaines aboutissaient à l'aggravation du résultat.

Se montrant maître de la situation jusqu'au bout, Coire remporta finalement assez logiquement l'enjeu, Fleurier s'étant montré moins homogène et moins préparé physiquement que son adversaire qui lui pouvait aller jusqu'à jouer l'intimidation. Battus à domicile, les Vallonniers n'ont certes pas encore perdu toutes leurs chances de se tirer d'affaire. Pourtant avec ce que l'on a pu voir samedi, il sera très difficile, si nécessaire, de s'en aller chercher ne serait-ce qu'un point aux Grisons.

J.-P. DEBROT

La situation

Promotion

Ambri Piotta-Villars 10-2 (3-0, 4-1, 3-1); CP Zurich-Fribourg 3-3 (1-0, 1-3, 1-0).

1. Fribourg	3	2	0	1	16-10	5
2. CP Zurich	3	1	2	0	10- 9	4
3. Ambri Piotta	3	1	1	1	15- 8	3
4. Villars	3	0	0	3	10-24	0

Demain: Ambri-Zurich; Villars-Fribourg.

Relégation

Dubendorf-Lyss 14-7 (4-2 5-2 5-3); Fleurier-Coire 4-7 (0-1 3-3 1-3).

1. Dubendorf	3	2	1	0	23-14	5
2. Coire	3	2	1	0	12- 8	5
3. Fleurier	3	1	0	2	21-18	2
4. Lyss	3	0	0	3	13-29	0

Demain: Lyss-Fleurier; Dubendorf-Coire.

L'équipe nationale à Arosa

L'équipe nationale suisse de hockey sur glace a gagné Arosa à la fin de la semaine pour y tenir un camp d'entraînement. Parmi les joueurs convoqués, Michael Horisberger et Daniel Widmer manquaient à l'appel pour raisons professionnelles, alors que Giovanni Conte rejoindra ses canarades lundi. L'Arosien Bernhard Neininger a été introduit dans le cadre national, alors qu'il n'avait pas été retenu primitivement.

Les joueurs prépareront à Arosa les deux rencontres face à la RDA, dont la première aura lieu samedi à Arosa et la deuxième dimanche à Kreuzlingen.

divers

Abondance de matière...

L'abondante activité sportive du week-end dernier nous oblige malheureusement à renvoyer à une prochaine édition les comptes rendus de plusieurs manifestations. C'est le cas, notamment, de la Coupe nordique du Locle, de la course de fond du Mont-Soleil, de la Coupe de Neuchâtel de karaté et du gala de patinage artistique de Monruz. Nous prions nos lecteurs et les organisateurs concernés de bien vouloir nous en excuser.

football

Tous les favoris s'imposent en quarts de finales de la coupe de la ligue

Xamax: rien ne sert de courir...

LUCERNE - XAMAX 2-1 (2-1)

MARQUEURS : Luthi 3me ; H. P. Kaufmann 17me ; Fischer 37me.

LUCERNE : Waser ; Rahmen, Binder, Voegeli, H. Risi ; H. P. Kaufmann, L. Kaufmann, Bachmann, Nielsen ; P. Risi, Fischer. Entraîneur : Wolfisberg.

XAMAX : Stemmer ; Mundwiler : Hasler, Gross, Kuffer ; Guillou, Favre, Bianchi ; Duvillard, Luthi, Fleury. Entraîneur : Mantula.

ARBITRE : M. Luthi de Porrentruy.

NOTES : stade de l'Allmend. 3700 spectateurs. A la 36me Kress remplace L. Kaufmann et Forestier prend la place de Kuffer. Coup de tête de Fischer sur le poteau.

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. Voilà le dicton dont se seront souvenus les Neuchâtelois après la rencontre. Les hommes de Mantula ont eu un trop grand respect de leurs adversaires. Pourquoi avoir joué si prudemment, après avoir marqué un but — surprise après 180 secondes de jeu ? Les Neuchâtelois n'ont-ils pas cru en leurs capacités ? Rien n'aurait été plus simple que de battre Lucerne dimanche après-midi. Les hommes de Wolfisberg et de Vogel fournirent en effet une prestation absolument quelconque. Aucun joueur, excepté peut-être le gardien Waser, ne parvint à se distinguer. A l'image de Peter Risi, absolument inexistant et qui aurait dû être remplacé après la mi-temps, les joueurs de l'Allmend ont dû se défendre avec becs et ongles pour éviter une égalisation neuchâteloise, égalisation qui aurait été méritée après une heure de jeu déjà.

DOMINATION

L'équipe neuchâteloise a dominé territorialement et techniquement. En seconde mi-temps Stemmer n'eut plus d'occasion de se distinguer, alors que Waser fut constamment aux abois, ses camarades — défenseurs se distinguant par des interventions aussi osées que dangereuses. La classe de Waser et les hésitations neuchâteloises permirent aux Lucernois de se qualifier. Mais pourquoi la formation de Xamax n'est-elle pas parvenue à s'imposer ? Un manque de confiance flagrant, un peu de malchance et l'imprécision dans les tirs furent synonymes d'élimination, une élimination qui fait mal au cœur. Jamais au cours de ces derniers mois Lucerne a joué aussi faiblement. Espérons pour Wolfisberg et Vogel que leur équipe aura retrouvé son équilibre avant la reprise du championnat, sinon les désillusions risquent d'être nombreuses.

E. E.

Grasshoppers plus opportuniste

LAUSANNE - GRASSHOPPERS 1-2 (1-2)

MARQUEURS : Traber 21me ; Kok (penalty) 33me ; Sulser (penalty) 40me.

LAUSANNE : Burgener; Chapuisat ; Chavroz, Ryf, Gretler ; Parietti, Guillaume, Ley-Ravello ; Cornioley, Kok, Diserens. Entraîneur : Hertig.

GRASSHOPPERS : Berbig ; Meyer ; Laupper, Heinz Hermann, In Albon ; Egli, Wehrli, Herbert Hermann ; Pfister, Sulser, Traber. Entraîneur : Sundermann.

ARBITRE : M. Martino, d'Amriswil.

NOTES : stade olympique, temps printanier, 2100 spectateurs. Grasshoppers sans Ponte. Lausanne se passe de Castella qui s'est blessé lors de l'échauffement. Changements : Crescenzi pour Cornioley (37me), Nafzger pour Laupper (45me), Bauer pour Traber (45me). A la 78me minute, Pfister tire contre le poteau. Coups de coin 8-4 (2-1).

Le moins qu'on puisse dire est que Grasshopper n'a pas réussi une lumineuse démonstration de la différence existant entre premier et dernier. Quelques passes tranchantes dans la grisaille d'un jeu complètement ou presque axé sur la défense où il était courant de voir une dizaine de « sauterelles » assister Berbig. On s'attendait à mieux et Sundermann peut retourner quand il le voudra en Bundesliga. Il n'apporte rien et du reste a toujours prétendu que le football ne saurait être un spectacle.

MANQUE DE CLAIRVOYANCE

Lausanne a raté le coche au début par manque de clairvoyance et de culot, trois belles occasions étant manquées dont deux par Guillaume, tant et si bien que le but zuricois tomba contre le cours du jeu. Il avait suffi d'une large ouverture suivie d'un centre puis d'un cafouillage. Lausanne égalisa sur penalty, Berbig ayant retenu un Lausannois par la jambe alors que Grasshopper reprenait l'avantage par un autre penalty douteux, sentant la compensation de la part d'un arbitre qui, pour ses débuts en ligue A fit bien son ouvrage. En deuxième mi-temps, alors que Lausanne pressait en vain et ratait à tout bout de champ la dernière passe, le vainqueur profita de quelques échappées pour s'octroyer trois maigres occasions de but que Burgener annihila avec bravoure. Ces éclats zuricois justifieront la victoire. Il faut savoir se contenter de peu.

A. EDELMANN-MONTY

Football à l'étranger

Banditisme en Angleterre

Une quarantaine de personnes, dont certaines ont été poignardées, ont dû recevoir des soins à l'hôpital après que les «supporters» de Chelsea se furent déchaînés lors d'un match de championnat de 2me division, à Bristol.

Il y a eu des incidents avant le match, au cours de la partie et surtout après, à la suite de la défaite (3-0) du club londonien, un des prétendants à la montée en 1re division.

Pendant le match, plus de trois cents «supporters» londoniens se sont infiltrés dans la section réservée aux «fans» de Bristol Rovers et ont provoqué des bagarres.

Au retour à la gare après la défaite, les partisans de Chelsea se sont battus avec leurs rivaux de Bristol Rovers, ont attaqué des passants innocents, ont défoncé des vitrines de magasins et ont endommagé des voitures. Il y a eu plus de trente arrestations.

• **Italie.** – Championnat de première division (24me journée): Internazionale-Catanzaro 3-1; Ascoli - Milan 0-0; Juventus - Turin 0-0; Pérouse-Naples 1-0; Rome-Udinese 1-1; Fiorentina-Bologne 0-0; Cagliari-Lazio Rome 1-1; Avellino-Pescara 2-0. **Classement:** 1. Internazionale 31; 2. Milan 25; 3. Juventus 24; 4. Ascoli, Pérouse, Avellino 23.

Championnat de 2me division, 24me journée : Atalanta - Pistoiese 0-0 ; Cesena - Brescia 0-0 ; Côme - Sambenedettese 2-0 ; Gênes - Ternana 1-0 ; Vicence - Matera 1-1 ; Monza - Lecce 0-0 ; Parme - Palerme 1-0 ; Pise - Sampdoria 0-1 ; Tarante - Vérone 1-1. **Classement :** 1. Côme 30 points. 2. Vérone 27. 3. Pistoiese, Monza, Brescia 26 points.

• **France.** Championnat de première division, 26me journée: Metz-Nice 2-0; Lille-Bordeaux 0-1; Brest-Nancy 3-3; Nantes-Saint-Etienne 2-0; Laval-Strasbourg 0-0; Monaco-Nîmes 0-0; Sochaux-Bastia 3-0; Paris SGLens 3-0; Lyon-Angers 0-1; Marseille-Valenciennes 3-6. **Le classement:** 1. Monaco 2638; 2. Sochaux, 26-37; 3. Nantes, 26-37; 4. Saint-Etienne 26-36; 5. Paris SG, 26-32.

• **RFA.**– Championnat de la «Bundesliga»: Bayer Leverkusen - Eintracht Francfort 2-1; VFB Stuttgart - Werder Brême 5-1; Eintracht Brunswick - Cologne 2-1; Schalke 04 - Kaiserslautern 2-1; Hambourg - Duisbourg 1-2; Borussia Mœnchengladbach - Herta BSC Berlin 4-1; Borussia Dortmund - 1860 Munich 0-0; Fortuna Dusseldorf - Bayer Urdigen 3-1; Bayern Munich - Bochum 3-0. – **Classement:** 1. Bayern Munich 22/30. – 2. SV Hambourg 21/28. – 3. Cologne 22/28. – 4. Schalke 04 22/28. – 5. Stuttgart 22/26.

• **Angleterre.**– Championnat de 1re division: Arsenal - Bolton 2-0; Coventry - Southampton 3-0; Crystal Palace - Everton 1-1; Derby - Tottenham 2-1; Leeds United - Brighton 1-1; Liverpool - Ipswich 1-1; Mahcester United - Bristol City 4-0; Middlesbrough - Stoke City 1-3; Norwich - Wolverhampton 0-4; Nottingham - Manchester City 4-0; West Bromwich - Aston Villa 1-2. – **Classement:** 1 Liverpool 27/40. – 2. Manchester United 22/38. – 3. Ipswich 30/35. – 4. Arsenal 28/34. – 5. Southampton 29/33.

volleyball

La championnat suisse

Une semaine avant d'entamer les tours finals, les clubs de ligue nationale A disposaient d'un week-end de repos. Les résultats en ligue nationale B :

Messieurs. Groupe ouest : CS Chênois - Leysin 1-3 ; Le Locle - Servette/Star 2-3 ; GS Marin - SFG Colombier 2-3 ; Koeniz - Montreux 1-3 ; VBC Berne - Lausanne VB 3-1. **Classement :** 1. Montreux 15/26. 2. Leysin 15/24. 3. Koeniz 15/18.

Dames. Groupe ouest : Aveps - SFG Moudon 2-3 ; Uni Berne - SFG Colombier 3-1 ; BSV Wacker Thoune - WBC Carouge 2-3 ; Neuchâtel-Sports - VBC Berne 3-1 ; VG DTV Soleure - Servette/Star 0-3. **Classement :** 1. Neuchâtel 15/28. 2. VBC Berne 15/26. 3. Uni Berne 15/22.

Rencontre d'entraînement avec Fribourg

Bon match de La Chaux-de-Fonds

FRIBOURG - LA CHAUX-DE-FONDS 0 - 3 (0-1)

MARQUEURS: Katic 22me; Mauron 59me; Kaelin 80me.

FRIBOURG: Mollard; Aubonnet; Dietrich, Gremaud, Hartmann; Bulliard, Cuennet, Fussen; Beltrami, Garcia, Zaugg. Entraîneur: Brosi.

LA CHAUX-DE-FONDS: Bleiker; Guelat; Fehr, Mantoan, Capraro; Nussing, Ripamonti, Katic, Morandi; Jaccard, Mauron. Entraîneur: Katic.

ARBITRE: M. Haenni, de Cugy (FR).

NOTES: terrain de Saint-Léonard. Pelouse grasse. Temps couvert. Changements de joueurs: 15me Dorthe pour Dietrich; 30me Kaelin pour Jaccard; 46me Gobet pour Hartmann, Sansonnens pour Fussen, Claude pour Morandi et Mérillat pour Guelat; 75me Sandoz pour Ripamonti.

BON MATCH

La Chaux-de-Fonds a joué un très bon match sur le terrain de Saint-Léonard. C'est indiscutablement la meilleure prestation d'ensemble fournie au cours des parties préparatoires de ce mois de février. Très normalement, Katic donna l'avantage à ses couleurs après 22 minutes. Ce but fut le fruit d'une très belle «descente». La pression neuchâteloise s'accentua, aussi Fribourg avait-il bien de la peine à s'organiser. On ne reconnaissait pas l'équipe qui fit trembler Young-Boys, trois jours plus tôt. Rien ne réussissait. Aussi, les Montagnards dirigèrent les opérations avec une autorité remarquable. Après le thé, l'allure s'accéléra en faveur des visiteurs. Tout naturellement, la marque évolua en leur faveur, sur des envois décochés par Mauron et Kaelin.

COMBINAISON IDÉALE

Pour ce match, Katic a présenté le «onze» qui sera certainement sur les bords du Rhin, dimanche prochain, pour affronter Bâle, à l'occasion de la reprise du championnat. C'est, au vu des matches joués jusqu'à ce jour, l'organisation la plus efficace. Bleiker est le gardien numéro un. En arrière, Fehr et Capraro s'imposent. Il y a peut-être matière à discussion avec le poste d'avant où Jaccard et Kaelin se valent.

Ce qui est des plus intéressants, c'est le système utilisé. Il faut, en effet, prévoir une tactique de sécurité. Là, Katic tient à se placer dans le centre du terrain aux côtés de Nussing, Ripamonti et Morandi. Il faut, dans ce secteur, être très fort. Naturellement, l'attaque en souffre mais, avec les poussées des demis et surtout avec les «montées» des arrières Fehr et Capraro, le danger peut s'établir devant la cage adverse. Nous en avons eu la preuve contre Fribourg. C'est avec intérêt qu'on va suivre l'engagement des Chaux-de-Fonniers qui sont prêts à défendre leur chance avec la rage de vaincre.

P. G.

Autres matches amicaux

Soleure - Binningen 1-2 (1-1); Nordstern - Schaffhouse 3-1 (2-1); Berne - Bâle 2-5 (0-2); Emmenbrucke - Ibach 4-0 (2-0); Locarno - Baden 1-1 (1-1); Young Fellows - Frauenfeld 1-1 (1-1); Chiasso - FC Zoug 4-1.

Derby zuricois en demi-finales

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de la ligue a provoqué un duel zuricois entre Grasshopper et le FC Zurich, ce qui constituera une répétition de la finale de 1974/75. Grasshopper l'avait alors emporté par 3-0. Cette rencontre sera jouée, comme prévu, le lundi de Pâques 7 avril, tandis que le match Servette - Lucerne aura lieu le mardi 22 avril, les Genevois étant engagés en Coupe de Suisse le lundi de Pâques. L'ordre des demi-finales:

Grasshopper - Zurich (7 avril) et Servette - Lucerne (22 avril).

AARAU-ZURICH 0-1 (0-0)

Brueffllifeld. 3000 spectateurs. **Arbitre:** M. Nyffenegger (Nidau). Marqueur: Peterhans 80me.

Aarau: Richner; Amantea; Schmocker, Buehler, Huber; Zehnder, Franz, Baldinger; Muller, Russheim (85me Aellig), Joseph (72me Baecher).

Zurich: Grob; Zappa; Kurz, Luedi, Landolt; Baur, Jerkovic, Kundert; Zwicker, Seiler (70me Peterhans), Elsener.

Reprise du championnat le week-end prochain

Le championnat suisse de ligue nationale reprend le premier week-end de mars. L'horaire des rencontres:

LN A. Samedi, 1er mars. 17 h 15: Chênois - St-Gall.– **Dimanche 2 mars.** 14 h 30: Chiasso - Lucerne, Grasshopper - Sion, Lausanne - Zurich et Young Boys - Lugano. 15 h 00: Bâle - La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel Xamax - Servette.

LN B. Dimanche 2 mars. 14 h 00: Rarogne - Frauenfeld.– 14 h 30: Bellinzone - Berne, Granges - Baden, Kriens - Aarau et Wettingen - Nordstern. 15 h 00: Aarau - Bienne et Winterthour - Vevey.

YB ÉLIMINÉ. – Face à Servette, l'équipe bernoise a dû concéder deux buts dont le premier marqué par Cucinotta (photo), malgré une tentative d'opposition de Brechbuhl. (Photo Keystone)

Servette se qualifie en deux minutes

YOUNG-BOYS - SERVETTE 0-2 (00)

MARQUEURS: Cuccinota 61me, Radi 63me.

YOUNG BOYS: Walder; Conz; Brechbuhl, Schmied, Feuz; Weber, Zwygart, Schmidlin; Zwahlen, Schoenenberger, K. Muller. Entraîneur: Konietzka.

SERVETTE: Engel; Guyot; Valentini, Coutaz, Bizzini; Barberis, Schnyder, Andrey, Sarrasin, Matthey, Radi. Entraîneur: Pasmandy.

ARBITRE: M. Macheret, de Rueyres-Saint-Laurent.

NOTES: stade du Wankdorf, pelouse en bon état. 1800 spectateurs. Servette joue sans Hamberg et Trinchero, alors que Young Boys est privé des services d'Hussner (tous trois blessés).

A la 46me minute, Matthey cède sa place à Cuccinota. Coups de coin: 3-12.

Faute de n'avoir pu transformer ses meilleures chances en buts lors de la première demi-heure, Young Boys se trouve éliminé, de façon logique, de la coupe de la ligue. Malgré leur jeu truffé d'imprécisions, les Bernois inquiétèrent à cinq reprises le gardien Engel au cours des vingt premières minutes de jeu. Les essais de Kudi Muller et Schoenenberger furent à deux doigts de la réussite, d'autant plus que le gardien servettien captait imparfaitement les ballons adressés en direction de sa cage. Tout en étant dominés, les Bernois semblaient être en mesure de pouvoir faire plier l'échine à leurs adversaires qui manifestaient indiscutablement trop de respect devant la troupe à Konietzka. Les Servettiens, eux, s'approchaient souvent de la surface de réparation adverse mais leur jeu se liquéfiait au moment de la conclusion. Tout cela ne réchauffait guère l'ambiance au Wankdorf, heureusement que le soleil tint compagnie à un public très clairsemé. L'entrée de Cuccinota anima le jeu des Genevois qui assurèrent leur qualification en l'espace de deux minutes. La suite du match, vous la devinez: Young Boys courut après son retard sans parvenir à le combler et Servette conserva sans trop de peine son avance à la marque. Chez les Bernois, Jean-Marie Conz apporta son calme et son assurance à la défense tandis que Charly Zwygart s'efforça d'orienter les manœuvres offensives mais l'égoïsme de Kudi Muller ne facilita guère la tâche de ses partenaires. Servette, encore en période de rodage, développe encore un jeu imprécis mais néanmoins suffisant pour obtenir sa qualification.

Clovis YERLY

tennis

Les championnats en salle à Trimbach

Ivan Du Pasquier champion suisse

Les championnats suisses en salle qui ont eu lieu à Trimbach, ont couronné deux nouvelles têtes: le jeune Neuchâtelois Ivan Du Pasquier (18 ans), chez les hommes, ce qui constitue une surprise, et Petra Delhees chez les femmes, où la logique a été davantage respectée. Double championne nationale en plein air, Petra Delhees s'est imposée en finale face à la Zuricoise Claudia Pasquale, tête de série numéro 3. Dans l'autre finale, Ivan Du Pasquier a disposé du Vaudois Kurt Gerne au terme de deux sets 6-4 6-2.

Les deux joueurs, qui participent aux championnats interclubs au sein de Lausanne-Sports, ne se sont pas hissés au niveau technique de la veille. Ce qui est en partie justifié par la débauche d'énergie que leur ont coûté les confrontations précédentes face à des joueurs classés. Du Pasquier avait «sorti» le champion suisse de plein air, Roland Stadler en huitièmes de finale, avant de s'imposer également contre Hansueli Ritschard (No8) et Franky Grau (No 4). Le Lausannois Gerne avait auparavant disposé de Markus Gunthardt (No 2), du Lucernois Karl Hofstetter ainsi que du Bâlois Edgard Schurmann (No 6).

En présence de 250 spectateurs, Ivan Du Pasquier a fait valoir sa force de frappe au service, qui désarma son adversaire qui n'a pu le suivre que jusqu'à 3-3 dans le premier set. La victoire était définitivement entendue à l'issue d'une heure de jeu.

Le Neuchâtelois avait été consacré champion suisse juniors il y a deux ans. A présent, il se voue entièrement à son sport favori et mène une vie de professionnel. Il s'entraine quotidiennement à raison de quatre heures. Actuellement quatorzième joueur en catégorie promotion une, Du Pasquier décidera dans deux ans, s'il suivra les traces de son compatriote Heinz Gunthardt au sein du «cirque professionnel».

SOUVERAINEMENT

Petra Delhees est venue à bout de Claudia Pasquale après 70 minutes de jeu. Elle a notamment forgé sa victoire dans le premier set qu'elle emportait souverainement 6-2. Elle menait d'emblée 4-0 face à la Zuricoise, ne lui laissant que le cinquième et septième jeu. Le second set débutait de manière plus équilibrée. Les deux perdirent chacune à deux reprises leur service. La nouvelle championne suisse remportait le «break» et se mettait définitivement à l'abri d'un retour de sa rivale.

Vainqueur des championnats internationaux de Gstaad il y a huit mois, Petra Delhees, qui fêtera son 21me anniversaire dans un mois, succède ainsi à Christiane Jolissaint, qui, en raison d'un engagmeent dans le tournoi de Détroit, n'a pas pu défendre son bien.

RÉSULTATS

Simple messieurs: finale: Du Pasquier (Neuchâtel) bat Gerne (Lausanne) 6-4 6-2. – **Dames,** simple: P. Delhees (Zofingue) bat C. Pasquale (Zurich) 6-2 6-4. – **Double, finale:** Stadler-Gunthardt (Dubendorf) battent Gramegna-Bortolani (Zurich) 6-3 6-3.

Succès de Gunthardt

En compagnie de son compère polonais Wojtek Fibak, le Suisse Heinz Gunthardt s'est qualifié pour la finale du double du tournoi de Denver, doté de 125.000 dollars. Ils se sont imposés en demi-finales face à la paire Biran Teacher/Ferdi Tyagan 7-6 6-4.

athlétisme

La Coupe des Alpes au Locle

La coupe des Alpes (OPA) organisée samedi et dimanche au Locle aura vu une domination insolente des allemands de l'Ouest, puisque ceux-ci se sont imposés tant en combiné nordique (Thomas Fleig) qu'en saut spécial (Thomas Klauser).

Nous reviendrons plus en détail sur cette épreuve dans une prochaine édition.

basketball

En championnat de ligue B

Neuchâtel n'a pas démérité contre Bellinzone

NEUCHÂTEL-SPORTS - BELLINZONE 84-102 (50-49)

NEUCHÂTEL : Reusser, Kulcsar (14 points), Vial (19), Perret-Gentil (6), Presset, Clerc (9), Schoeni, Ruffin (36). Entraîneur : Kulcsar. Manager : Osowiecki.

BELLINZONE : Ceretti (4), Casoni (16), Bucci, Marchesi (12), Marty (12), Rinaldi (51), Banfi, Colombo, DeRocchi (7). Entraîneur : Foglio-Para.

ARBITRES : MM. Karl et Loye.

NOTES : Salle du Mail, peu de spectateurs. Perretgentil (36me minute) et Kulcsar (39me) quittent le terrain pour 5 fautes personnelles. Osowiecki, blessé, assiste ses partenaires depuis la touche.

Si le résultat final de cette rencontre est conforme à la logique, en revanche la manière pour y parvenir a été surprenante. En effet, la prestation des Neuchâtelois fut en tous points remarquable puisqu'ils menaient encore à la marque de 6 points à la 29me minute (69 à 63). Jusque là toute la formation dirigée par l'entraîneur Kulcsar évolua de façon disciplinée et se montra très attentive en défense. En attaque, elle bouscula souvent les Tessinois qui montrèrent même des signes de déroute dès la reprise de la deuxième mi-temps. On vit alors le merveilleux Rinaldi s'énerver et rater la cible à plusieurs occasions parce que rien ne réussissait à Bellinzone.

Cependant, l'absence d'Osowiecki, la sortie prématurée de Perretgentil et le manque d'effectif de valeur pesèrent trop lourd sur les forces des Neuchâtelois qui furent encore contrariés par le resserrement de la défense adverse. Après avoir résisté encore longtemps à la pression Tessinoise (79-80 à la 35me minute), les forces abandonnèrent subitement les hommes de Kulcsar qui furent alors complètement submergés. En dépit de cette défaite face à un prétendant à la division supérieure, il faut signaler l'excellente forme du noir Ruffin qui se révéla souverain dans la réalisation et le jeu aérien. Clerc et Vial furent très « accrocheurs » alors que le calme et la précision de Kulcsar permirent une grande efficacité de toute la formation. Il est certain que si les Neuchâtelois sont capables de rééditer leur prestation à l'occasion des quatre dernières rencontres de la compétition, ils peuvent sauver leur place en ligue nationale B. Pour y parvenir, il faudra faire preuve de courage, de volonté et de beaucoup d'optimisme.

M. R.

Ligue A: Morges sur sa lancée

Une semaine après avoir battu le « leader » Viganello, Lemania Morges a réussi un nouveau résultat surprenant en battant, dans sa salle, Momo Basket. Désormais, Fribourg Olympic occupe seul la deuxième place du classement, à quatre points de Viganello.

Ligue A : Federale Lugano - Vevey 98-74 (49-37) ; Vernier - Viganello 93-100 49-50 ; Lemania Morges - Momo Basket 79-75 (34-40 ; Pully - Nyon 90-92 (46-54) ; Fribourg Olympic - Lignon Basket 97-80 (58-40) ; Pregassona - SF Lausanne 89-76. **Classement (18 matches) :** 1. Viganello 30. 2. Fribourg Olympic 26. 3. Momo Basket 24. 4. Pully 20. 5. Federale Lugano 20. 6. Pregassona 18. 7. Vevey 16. 8. Nyon 16. 9. SF Lausanne 16. 10. Lignon Basket 14. 11. Lemania Morges 12. 13. Vernier 4.

Ligue B : Champel - St-Paul 113-102 ; Neuchâtel - Bellinzone 84-102 ; Monthey - Reussbuhl 91-105 ; Muraltese - City Fribourg 67-66 ; Stade Français - Martigny 98-82. **Classement :** 1. City 17/30. 2. Bellinzone 17/28. 3. Muraltese, 17/24. 4. Martigny et Stade Français, 17/22. 6. Champel 17/20. 7. Monthey 17/18. 8. Birsfelden 17/12. 9. Reussbuhl et Neuchâtel 17/8. 11. St-Paul et Marly 17/6.

1re ligue masculine : Cossonay - Yvonand 89-54 ; Yverdon - Uni Berne 73-67 ; Abeille La Chaux-de-Fonds - Porrentruy 100-98 ; Fleurier - Beauregard 61-101 ; Wetzikon - Frauenfeld 83-74 ; Landeau - Winterthour 102-70 ; Renens - City Berne 68-50.

Ligue nationale A féminine : Nyon - Baden 61-64 ; Muraltese - Espérance Pully 47-45 ; Romanel - Sierre 71-52 ; Stade Français - Birsfelden 83-63.

Sport Toto

Colonne des gagnants
1 1 2 - 1 1 1 - 1 1 2 - X X X 1
Somme attribuée aux gagnants 153.688,50 francs;
«Jackpot»: 38.442,15 francs.

Toto X

Numéros gagnants
10 - 17 - 28 - 31 - 32 - 33
Numéro complémentaire 21
Somme attribuée aux gagnants 150.471,75 francs;
«Jackpot»: 45.141,55 francs.

Pari Trio

Ordre d'arrivée
14 - 10 - 8

sports - télégrammes

NATATION. – Au cours des championnats d'URSS à Leningrad, le Soviétique Vladimir Salnikov a battu son propre record du monde du 400 m libre en 3'51"20 contre 3'51"40.

NOS OCCASIONS AVEC
12 MOIS DE GARANTIE
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 24 72 72

GARAGE P. WIRTH

Fbg de la Gare 5a 64753-A

NEUCHATEL - Tel. 24 58 58

VOTRE NOUVEL AGENT TOYOTA

Modèle présenté: **TERCEL 1300** à traction avant **Fr. 10.900.—**

GETAZ ROMANG S.A.

cherche pour sa succursale d'**YVERDON**, un

chef magasinier

connaissant si possible les produits pour la construction (matériaux, bois et carrelages). Un permis poids lourds serait apprécié.

Exigences:
- expérience de l'organisation du travail dans un dépôt
- un bon contact personnel
- initiative et débrouillardise

Nous offrons des conditions de travail agréables dans des locaux modernes et bien outillés ainsi que de bonnes prestations sociales.

Les candidats sont priés de prendre contact pour fixer rendez-vous avec la direction de Gétaz Romang S.A., rue des Uttins 29, 1400 Yverdon. Tél. (024) 25 81 91. 64984-O

AMANN & CIE S.A.
Importation de vins en gros

désire engager pour son service des ventes une

SECRÉTAIRE

bilingue français-allemand pour divers travaux de secrétariat.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats à la Direction de AMANN & CIE S.A., 16, Crêt-Taconnet, 2002 Neuchâtel. 64494-O

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Nous cherchons pour notre service comptabilité d'entreprise, un ou une

OPÉRATEUR OPÉRATRICE

à qui nous voulons confier un poste indépendant et à responsabilités sur une installation à diskettes (Kienzle 2200).

Horaire de jour, en principe.

Demande de renseignements et offres à adresser à:

LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bureau du personnel
Rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 315. 65790-O

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie — Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

PÂQUES

PENSEZ-Y!

Offrez une porcelaine peinte ou à décorer

Le Médaillon
Mme Maryse NIEDERHAUSER
Seyon 7
2000 Neuchâtel
Tél. 25 74 14

65522-A

Prêts
Tarif réduit

Sans caution
Formalités simplifiées
Service rapide
Discrétion absolue

(038) 24 64 64
BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi votre documentation sans engagement

Je désire Fr. _____ FAN
Nom _____
Né le _____
Rue _____
NP/Localité _____

60248-A

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

RÉCAPITULATIF DE NOS PLACES VACANTES

Secteur développement montres à quartz
DESSINATEUR (TRICE) en microtechnique

Secteur fabrication horlogère
CONDUCTEUR DE MACHINES TRANSFERTS
automatiques, horaire en 2 ou 3 équipes (indemnités: 25% en plus du salaire), formation de 3 à 4 mois assurée par l'entreprise).

MÉCANICIEN DE PRÉCISION
et
MÉCANICIEN ÉLECTRONICIEN
pour le secteur de mise au point et entretien de robots et machines automatiques destinées à la fabrication de modules électroniques (pour montre à quartz).

PERSONNEL FÉMININ
pour l'assemblage de modules électroniques (succursales de Fontaines et Peseux).

Les personnes intéressées par ces emplois, sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue. 64955-O

M
NEUCHATEL

cherche

pour son Marché de PESEUX

BOUCHER

pour le service à la clientèle

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION 65352-O

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

EGGER

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

PRÉPARATEUR DE TRAVAIL

si possible avec formation ASET, pour la préparation de listes de pièces.
Nous offrons un travail intéressant, ambiance de travail agréable, salaire selon les capacités, horaire variable, semaine de 5 jours, fonds de prévoyance et service de bus.

Les candidats sont priés d'écrire ou de téléphoner à Emile Egger & Cie S.A., 2088 Cressier, tél. (038) 48 11 22. 65787-O

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau situé à l'est de Neuchâtel cherche

employée à la demi-journée

pour facturation et divers travaux administratifs.

Adresser offres écrites à BS 386 au bureau du journal. 65755-O

Café des Parcs, Neuchâtel
cherche

sommelière

Congé tous les samedis et dimanches.

Tél. 25 50 51. 65986-O

Nous cherchons une

AIDE DE BUREAU

(emploi à temps partiel)
éventuellement opératrice sur machine NCR.
Entrée en service: 1er avril 1980 ou date à convenir, travail si possible l'après-midi.

S'adresser à notre service du personnel, tél. 113, int. 407 ou adresser les offres d'emploi à la Direction d'arrondissement des téléphones Place de la Gare 4 2002 Neuchâtel. 64983-O

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.
Feuille d'avis de Neuchâtel

F N R

Entreprise du groupe Nivarox S.A.
cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

UN MÉCANICIEN

pour département Machines Automatiques (personne ayant des connaissances de mécanique pourrait aussi être formée).

UN RÉGLEUR DE MACHINES

pour département production fil.

UN MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

Places stables.
Caisse de retraite.

Veuillez téléphoner pour un rendez-vous au (039) 23 47 44 et demander Mme Lanfranchi. Fabrique Nationale de Ressorts S.A., Etoile 21, 2300 La Chaux-de-Fonds. 65229-O

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

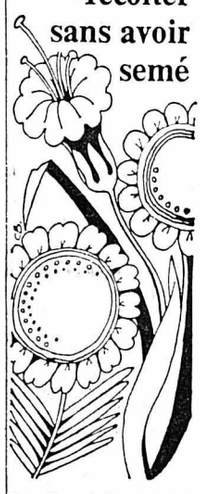

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de bureau

avec formation comptable (expérience) français, anglais, notions allemand, cherche place stable.

Faire offres sous chiffres 80-66984 aux Annonces Suisses S.A., 2500 Bienne. 64932-D

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 49074-F

Prof. médicales auxiliaires

Yves Reber
bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi. 62266-S

ROCHEFORT
LOUP

achète meubles anciens dans n'importe quel état: bibelots, tableaux, livres, vaisselle, appartements complets. **Débarras**: caves et galetas.
Dom.: Cortaillod, tél. (038) 42 49 39. 62232-F

M
NEUCHATEL

cherche

pour son siège central de Marin, dans le cadre de l'expansion de son SERVICE INFORMATIQUE

programmeur analyste

SYSTÈME IBM 370/138

Nous demandons:
- expérience du DOS/VSE
- pratique du COBOL
- connaissances en DL.I et CICS seraient appréciées
- goût de l'organisation
- sens des contacts humains.

Activités:
- participation à l'élaboration de nouvelles applications.

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION 65289-O

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés):
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

APPRENTISSAGES

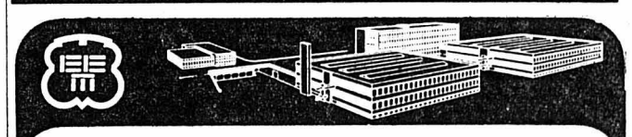

APPRENTISSAGES – AOÛT 1980

Dans le cadre de notre dpt de mécanique, nous engageons quelques apprentis dans les activités suivantes:

MÉCANICIENS DE PRÉCISION
MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

D'autre part, une

APPRENTIE DE COMMERCE

de section scientifique ou secondaire pourra parfaire sa formation de façon optimale, dans les différents services de nos divisions administratives et commerciales.

Les intéressé(e)s sont invité(e)s à faire leurs offres accompagnées de copies de certificats ou à prendre directement contact avec notre service du personnel pour de plus amples renseignements, 2074 Marin, tél. (038) 35 21 21. 65793-K

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA — DERBY SWISSONIC

Maison affiliée à EBAUCHES SA

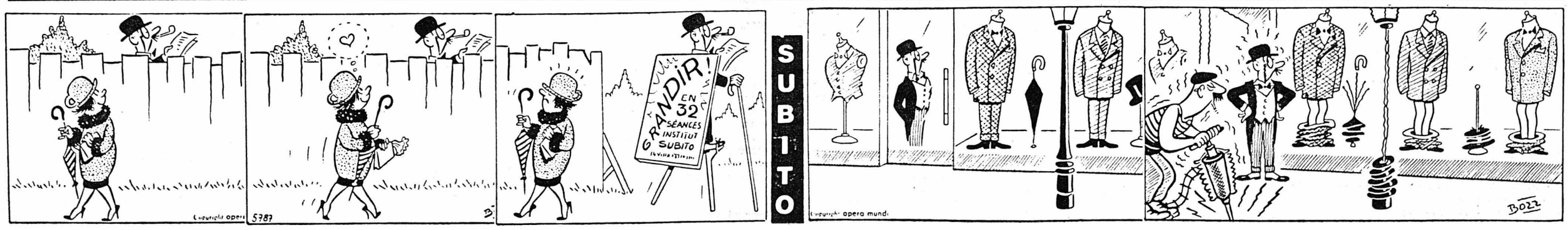

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

12.00 Lake Placid 1980
Cérémonie de clôture
17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiaou
17.30 Téléjournal
17.40 La récré du lundi
18.05 Petits plats dans l'écran
– Pintade aux lentilles vertes
18.35 Petit ours Paddington
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Votations fédérales mars 80
L'approvisionnement du pays
20.00 Le menteur
avec Maurice Baquet

20.25 Le voyage de Charles Darwin

réalisé par Martin Friend

En août 1833, avant de mettre le cap vers le Pacifique, le «Beagle» fait un voyage de plus vers le nord, vers l'estuaire de la rivière Plata, en Argentine. Darwin décide de quitter le bateau et entreprend une expédition de cinq cents miles à cheval jusqu'à Buenos-Aires. Celle-ci se révèle être le plus exotique et le plus passionnant de tous ses voyages dans les terres.

21.25 Henri Guillemin

Portraits de révolutionnaires
«Staline» - 1re partie

21.55 Les clés du regard

Louise Nevelson
«Ma vie comme un collage»
film de Pierre Koralnik
Une femme sculpteur américaine qui fête ses 80 ans
22.55 Téléjournal

FRANCE 1

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Télévision régionalé croe Vacances
14.25 Les après-midi de T F 1

14.30 La bête humaine

film de Jean Renoir

16.05 Les après-midi de T F 1
18.00 T F quatre
18.30 L'île aux enfants
18.55 C'est arrivé un jour
– La peau de l'ours
19.10 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Les inconnus de 19 h 45
20.00 T F 1 actualités
L'avenir du futur

20.30 Mondwest

film de Michaël Crichton
Débat
L'homme en pièces détachées
23.00 T F 1 dernière

Des modifications dans l'horaire des émissions télévisées en provenance de Lake Placid sont toujours possibles. Elles sont bien sûr indépendantes de notre volonté.

FRANCE 2

12.05 Passez donc me voir
12.30 Aimé de son concierge (1)
d'après Eugène Chavette
12.45 Antenne 2 première
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame
Les collections: été 80
15.05 Lake Placid 1980
Patinage artistique
16.20 Jeux olympiques
Les grands moments

17.20 Fenêtre sur...

Parlons de médecine:
«Soigner les réfugiés»
18.30 C'est la vie
18.50 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top Club
20.00 Antenne 2 journal

20.35 Cartes sur table

pour: Michel Rocard

21.40 Le temps des cathédrales

d'après Georges Duby
1. L'An mil

Dans l'Europe de l'an mil, cernée par la misère et la famine, une nouvelle culture surgit, en étroite relation avec l'évolution économique, sociale et politique. Dans le nord-est de l'Europe, germanique, on est encore marqué par Charlemagne et par le pouvoir impérial. Evêchés et abbayes impériales sont des foyers de création artistique. Dans le reste de l'Europe, en revanche, la féodalité et la chevalerie modifient les façons de vivre.

22.30 Salles des fêtes
23.30 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

18.30 F R 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3 première
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Histoire de France dessinée
20.00 Les jeux de 20 heures

20.30 Les patates

film de Claude Autant-Lara
22.05 F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

12.15 Lake Placid 1980
Cerimonia di chiusura
17.30 Telescuola
18.00 Per i più piccoli
18.25 Per i bambini
18.50 Telegiornale
19.05 Flipper
19.35 Obiettivo sport
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale

20.45 I Cristiani

10. Moderazione e revivalismo
21.45 Ricercare
Programmi sperimentali
22.15 Prossimamente cinema
22.30 Telegiornale

SUISSE ALEMANIQUE

12.15 Lake Placid 1980
Cérémonie de clôture
17.00 Mondo Montag
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 (N) Väter der Klamotte
avec Charly Chase
18.35 Le sport en bref
18.40 Point de vue régional
19.00 Kassensturz
Consommation, argent et travail
19.30 Téléjournal
19.50 M. Kurt Furgler
parle des votations fédérales

20.00 Tell-Star

Quiz suisse
20.50 Voyage dans l'espace
film de J.-M. Schorderet

21.35 Enjeu à Manhattan

– Dimanche noir

Kevin Dobson, certainement le plus joli garçon de l'équipe de policiers de Kojak... (Photo DRS)

22.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

16.10 Tagesschau. 16.15 Schaukelstuhl. 17.00 Disneys grösste Bösewichter, von Captain Hook bis zur Mäuse-Polizei. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Eichholz und Söhne – Ein Silberling von Judas. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Polizeiinspektion 1 - Feueralarm. 19.45 Abendschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Lake Placid 1980. Olympia-Studio: Rückblick auf die Olympischen Winterspiele. Eishockey: Finalspiele. Eiskunstlauf: Schaulaufen – Viererbob: 3. und 4. Lauf - Schlussfeier. Anschl.: Ein Platz an der Sonne, Bekanntgabe der Wochengewinner. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Die Abrechnung. Englischer Spielfilm von Jack Gold. 0.45 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

10.00 Heute. 10.05 Lake Placid 1980. Zusammenfassung der Ereignisse vom Vortag. 16.30 Studienprogramm Chemie (34) Nichts geht mehr - im Gleichgewicht. 17.00 Heute. 17.10 Lassie - Unsere Bessie. 17.40 Die Drehscheibe. 18.25 Polizeiarzt Simon Lark - Tochter aus gutem Haus. 19.10 Heute. 19.30 Disco' 80. Hits und Gags mit Ilja Richter. 20.15 Gesundheitsmagazin, Praxis Dokumentation: «Das geht an die Nieren». 21.00 Heute-Journal. 21.20 Molière (1) Fernsehfilm in 5 Teilen von Ariane Mnouchkine - Kindheit und Jugend. 22.20 Organtransplantationen - Spender gesucht? Live diskutiert und dokumentiert mit Patienten, Aerzten, Politikern. 23.35 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Am, dam, des. 9.30 Warum Christen glauben. Zum Thema: Heiliger Geist. 10.00 Schulfernsehen. 10.30 Der Hauptmann von Köpenick. Tragikomödie nach dem Bühnenstück von Carl Zuckmayer. Regie: Richard Oswald. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Wombels. Puppentrickfilm. 17.30 Lassie - Das ist mein alter Barney. 17.55 Betthupferl. 18.00 Tiere unter heisser Sonne - Farben und Klänge im afrikanischen Busch. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. Familienprogramm. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Aus Lake Placid: Sport am Montag. 21.15 Olympische Winterspiele: Schlussfeier. 22.15 Schaulaufen.

Mondwest

film de Michaël Crichton

TF 1: 20 h 30

Peter Martin et John Blane, deux jeunes businessmen de Chicago décident de passer leurs vacances dans un complexe de loisirs futuriste. A Delos, trois mondes ont été recréés; ils sont habités par des robots qui imitent parfaitement les êtres humains Peter et John décident de vivre à Westworld dans lequel se trouve une petite ville de l'ouest des années 1880. Ils jouent aux cow-boys comme dans les films. Mais bientôt, les robots se détraquent et se retournent contre les humains. Le tueur de Westworld se révèle ainsi une menace mortelle...

Débat

«L'homme en pièces détachées?» En 2001 ou en 2500, les hôpitaux auront-ils un rayon pièces détachées, un atelier de réparation où l'homme pourra procéder à l'échange standard de ses organes vitaux? Est-il possible que cette image de science-fiction devienne un jour, réalité? Poumon, cœur, foie, pancréas, seront-ils greffés plus facilement ou remplacés par des appareils électroniques? La recherche mondiale d'aujourd'hui répond en partie à cette interrogation.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de **6.00** à **23.00** et à **12.30** et **23.55**. **6.00** Top-matin, avec à: **6.00, 7.00, 8.00** Editions principales. **6.30** Top-régions. **6.50** Top-sports. **6.58** Minute œcuménique. **7.32** Billet d'actualité. **7.45** Echanges. **8.00** Revue de la presse romande. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **8.30** Sur demande, avec à: **8.30** la gamme. **9.30** Saute-mouton, avec à: **9.40** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: **Monsieur Machprot. 10.10** La Musardise. **11.30** Ne tiquez pas! **12.00** Le bal masqué. **12.15** Lundi... l'autre écoute. **12.30** Le journal de midi. **13.30** Sur demande. **14.00** La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. **17.00** En questions. **18.00** Inter-régions-contact, avec à: **18.20** Soir-sports. **18.30** Le journal du soir, avec à: **19.02** Revue de la presse suisse alémanique. **19.05** Actualité - magazine. **19.30** Transit. **21.30** Spectacles-première. **22.30** Petit théâtre de nuit: Bonnes nouvelles - Grands comédiens, lu par François Périer. **23.00** Blues in the night. **24.00** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. **7.05** (S) Suisse-musique. **9.00** Le temps d'apprendre, avec à: **9.00** Cours d'anglais. **9.30** Journal à une voix. **9.35** Portes ouvertes sur l'école. **10.30** Les Institutions internationales. **10.58** Minute œcuménique. **11.00** (S) Perspectives musicales. **12.00** (S) Stéréo-balade. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.15** (S) Vient de paraître. **14.00** Réalités. **15.00** (S) Suisse-musique. **17.00** Journal à une voix. **17.05** (S) Hot line, avec à: **17.05** Rock line. **18.00** Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Les titres de l'actualité. **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) L'oreille du monde, avec à: **20.00** Paroles et contre-chants. **20.30** Les Concerts du Musée: en direct du Musée d'art et d'histoire, Récital Georges Kiss et Mireille Novarina, clavecins. **22.15** Paroles et contre-chants. **23.00** Informations. **23.05** Hymne national.

RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: **6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.05** Bonjour. **8.05** Notabene. **10.00** Agenda. **12.00** La semaine à la radio. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Pages de Suppé, Dostal, Komzak, Gershwin et Albeniz. **15.00** Disques champêtres.

16.05 Magazine étranger. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Disque de l'auditeur. **21.30** Politique internationale. **22.05** Tête-à-tête. **23.05-24.00** Big Band DRS.

DESTINS HORS SÉRIE — BUFFALO BILL

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Buffalo Bill, célèbre dans tous les Etats-Unis, revient dans son vaste domaine du Kansas après une tournée théâtrale interrompue par la mort de son fils. Une des dernières grandes campagnes militaires entreprises pour venir à bout des Indiens révoltés l'arrache à cette retraite prématurée. Peu à peu, Buffalo Bill imagine une reconstitution grandiose de l'épopée indienne. Il dessine dans son esprit les grandes lignes du «Wild West», «L'Ouest sauvage de Buffalo Bill».

144. «L'OUEST SAUVAGE»

1) Plusieurs années s'écoulent entre la naissance de la grande idée et le début de sa réalisation. Le tempérament de Cody, certes, le pousserait à plus de rapidité. Mais les événements l'obligent à patienter. En attendant, dans sa propriété de North Platte, sorte de château baroque qui se dresse au centre de l'immense domaine de quarante mille acres, Buffalo Bill écrit les principales scènes du spectacle.

2) Il s'enhardit à esquisser quelques décors mais, un matin, il balaye ses dessins d'un revers de main: «Ce n'est pas du théâtre à la Bunthine qu'il faut faire à présent! De vrais hommes, de vrais chevaux et beaucoup de place. C'est dans une arène que nous évoluerons, sans avoir besoin de rochers en carton-pâte!»

3) Quand il apprend que les grands chefs Sioux, les uns après les autres, se soumettent à la volonté du gouvernement, Buffalo Bill part en voyage à travers les territoires indiens. Les villages misérables, l'extrême dénuement où se trouvent les tribus repoussées de tous côtés, consolident sa volonté de venir en aide à ses anciens ennemis. A son étrange proposition de figurer dans un spectacle de cirque, les chefs réagissent de diverses façons. Les uns marquent un refus méprisant; d'autres, voyant une occasion de faire parler d'eux et de rapporter de l'argent à leur peuple, acceptent avec empressement.

4) Pendant plusieurs mois, une centaine de guerriers de tribus dispersées, autrefois alliées ou ennemies, mais que l'infortune et l'inattendu de leur nouvelle situation rapprochent fraternellement, répètent sous la direction de Buffalo Bill. Autour du château de North Platte, l'air résonne d'interpellations sauvages et de fusillades intenses, mais aussi de francs éclats de rire. Bill songe à se faire applaudir dans son pays, mais l'Europe exerce sur lui une irrésistible attraction. Il se sent, pour l'affronter, une âme de conquérant.

Demain: Une diligence pour l'Europe

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

Problème N° 350

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

CHINON

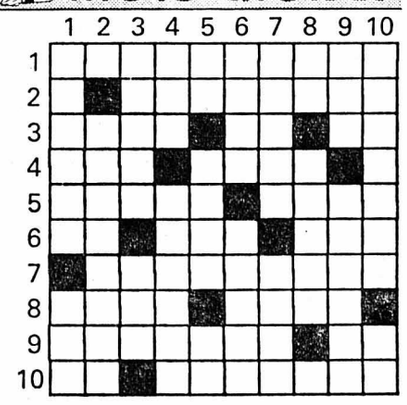

HORIZONTALEMENT

1. Personne revêtue d'une fonction éminente. 2. Faire reculer. 3. Carte. Qui n'est pas associé à d'autres. Article. 4. Trou dans un mur. Son fruit fournit du cachou. 5. Allumette résistant au vent. Déshonoré. 6. Pronom. Les dessinateurs s'en servent. Fut informé. 7. Ouvrières jeunes et coquettes. 8. Dépourvu de saveur. Action d'épier. 9. Modération, maîtrise de soi. Possessif. 10. Préposition. Etreintes.

VERTICALEMENT

1. Indique par quelque caractéristique. Etendue d'herbe. 2. Arrêtés. 3. Oiseaux qui volent par bandes. Bête vorace. 4. Partie d'une église. Inflammations. 5. Arbre. Animaux domestiques. Négation. 6. Manière d'expression, de présentation. Comtesse qui écrivit pour la jeunesse. 7. Arbres croissant au bord de l'eau. Faire périr. 8. Pronom. Classe sociale fermée. 9. Roue de poulie. Appendice charnu. 10. Ils ont beaucoup de connaissances. Est très fort.

Solution du N° 349

HORIZONTALEMENT: 1. Obtempérer. – 2. Sursauter. – 3. Etc. Ange. – 4. Ans. Ha. Eon. – 5. Ni. Aéra. Tu. – 6. Gourdin. – 7. Tend. Eloge. – 8. Arceau. Mur. – 9. Nie. Grimée. – 10. Tassé. Nets.

VERTICALEMENT: 1. Osman. Tant. – 2. Bu. Nigeria. – 3. Très. Onces. – 4. Est. Aude. – 5. Mâcher. Age. – 6. Pu. Ardeur. – 7. Eta. Ail. In. – 8. René. Nommé. – 9. Ergot. Guet. – 10. Enumérés.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à la farine rôtie
Brochettes
Epinards à la crème
Pommes de terre rissolées
Friandises aux poires

LE PLAT DU JOUR:

Friandises aux poires

200 g de farine, une pincée de poudre à lever, 2½ dl de vin blanc, 2 ou 3 œufs, 1 pincée de sel, 2 cuillerées à soupe d'huile, 1 kg 500 de poires.
Mélanger la farine avec la poudre à lever. Ajouter le vin et les œufs (tempérés et cassés séparément dans une soucoupe), le sel et l'huile. Préparer une masse pas trop consistante et laissez-la reposer ½ heure.
Peler les poires, les couper par moitié, enlever les pépins et à l'aide d'une fourchette les tremper dans la masse et les dorer dans l'huile bouillante. Les égoutter et les passer dans un mélange de sucre et de cannelle.

Une recette: Salade tropézienne

Pour 4 personnes: 1 boîte de thon au naturel, 1 petite boîte d'anchois, 8 petits oignons blancs, 700 g de pommes de terre à chair ferme, 4 tomates fermes, 1 petit céleri en branches, 1 poivron vert, 2 œufs durs, 100 g d'olives noires, 2 gousses d'ail, huile d'olive, vinaigre de vin, sel, poivre.
Faites cuire les pommes de terre en robe des champs pendant 20 min, égouttez-les, laissez-les refroidir, épluchez-les et coupez-les en rondelles. Lavez le céleri, émincez-le, ouvrez la boîte de thon, égouttez-le.
Emincez le céleri, le poivron en rondelles, coupez les tomates en quartiers.
Ecaillez les œufs, coupez-les en deux. Epluchez les gousses d'ail, écrasez-les. Dans un saladier, dressez tous les ingrédients de la salade.
Dans un bol, faites la sauce vinaigrette avec l'ail écrasé, 1 pincée de sel, le poivre du moulin, 12 cuillerées à soupe d'huile, 3 cuillerées à soupe de vinaigre. Versez la sauce dessus, tenez au frais jusqu'au moment de servir.

Des Idées:

Pourquoi ne pas transformer un vieux coffre en... bar?
Si vous êtes nerveuse, couchez-vous avant dix heures du soir... si vous le pouvez. Relaxez-vous. Reposez votre corps. La paix de l'esprit viendra.
Vous pourrez vaincre l'acné juvénile à partir d'un remède très simple: dans 180 g d'eau, mélangez 10 g de soufre sublimé et 20 g de glycérine. C'est tout.
Si vos ongles sont mous, appliquez de l'iode blanc, décoloré, à la base de l'ongle. Si vos ongles ont des taches blanches, attention: c'est un signe de fatigue, de nervosité ou de manque de calcium.
Ne jouez pas avec vos produits de beauté. Suivez scrupuleusement les instructions du mode d'emploi. Le fabricant a testé son produit avant de le lancer dans le commerce. Il y est obligé.
Voulez-vous prévenir l'apparition de signes de vieillissement sur votre peau? Demandez à votre pharmacien ou à votre dermatologue une crème à base d'acétate de prégnénolone. Lui sait ce que c'est.

A méditer

Quand l'esclave trouve une occasion de devenir tyran, il ne la rate pas.

Henri DUVERNOIS

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront emportés, mais ils auront bon cœur, seront curieux, taquins et ombrageux.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail: Les relations commerciales vous conviennent très bien. De brillants résultats compensent vos fatigues. **Amour:** Une sincère et fidèle affection partagée vous apporte un bonheur solide. **Santé:** Le moment serait favorable à une cure. Un nouveau régime aurait pour but d'exciter votre appétit.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail: Une intuition bien éclairée vous permet de développer vos capacités. **Amour:** Vous avez tendance à juger mal, à donner trop de crédit aux natures médisantes. **Santé:** Vous avez su dominer votre nervosité, ce qui vous a apporté un sommeil plus régulier.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail: Exercez votre autorité avec calme et bienveillance. Vous obtiendrez de meilleurs résultats. **Amour:** Vous aurez la chance de pouvoir apprécier l'être cher à sa juste valeur. **Santé:** Si vous partagez vos vacances, réservez-vous deux semaines hors saison.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail: Vous accomplissez un travail remarquable. Ne vous découragez pas si les résultats ne sont pas immédiats. **Amour:** Vous traversez une période heureuse. La personne qui vous aime soutient vos ambitions. **Santé:** Votre épiderme est délicat. Si vous allez à la montagne, utilisez une bonne crème ou une huile de protection.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail: N'hésitez pas à vous adapter à la vie présente, sans renoncer à vos qualités personnelles. **Amour:** Vous trouverez un appui chez l'être aimé. Il adoptera vos buts et vos méthodes. **Santé:** Vos malaises ne sont pas toujours apparents et leurs brusques atteintes sont dangereuses.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail: Des succès dans la mode, la décoration, dans tout ce qui touche la culture. **Amour:** Si vous avez épousé le Scorpion, votre union est sans nuages pour le moment. **Santé:** Votre organisme est conditionné pour le mouvement, la vitesse, mais non pas pour une grande endurance.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail: Abandonnez les soucis et cherchez les distractions. Etablissez un bon programme. **Amour:** Si vous avez épousé le Bélier, votre influence sur lui est totale, mais peu durable. **Santé:** La contrainte a des effets dangereux sur votre caractère qui est déjà difficile.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail: Vous n'aimez pas opérer de changements. Vous préférez vous perfectionner dans la carrière choisie. **Amour:** Ne revenez pas toujours sur les faits passés, vous oubliez la saveur du présent. **Santé:** Amélioration de fonctionnement de vos reins et de votre foie, grâce à un petit régime.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail: Assez bon travail dans le domaine pratique où la Vierge peut vous aider. **Amour:** Excellentes relations avec vos amis. Ne laissez surtout pas se détériorer votre amitié. **Santé:** L'intestin est votre organe principal. Adoptez le régime et le mode de vie qui lui conviennent.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail: Vous aimez ce qui est neuf, et vous savez le mettre en valeur de belle façon. **Amour:** Si vous aimez le Lion, votre planète vous apporte un rapprochement de vos volontés. **Santé:** Choisissez, pour vos vacances d'hiver, le soleil; la solitude vous déprime.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail: Grande satisfaction financière. Vous constaterez la parfaite justesse de vos prévisions. **Amour:** L'organisation d'un voyage occupe tous vos loisirs. La personne que vous aimez acceptera vos projets. **Santé:** Vous pouvez vous orienter vers la médecine. Cela vous servira dans votre entourage.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*
Travail: Restez réaliste et donnez la première place aux nécessités quotidiennes. **Amour:** Un changement très important va se produire; vous serez plus optimiste et plus gai. **Santé:** Votre appareil respiratoire est très sensible. Méfiez-vous des gaz nocifs.

APOLLO 25 21 12

14 ANS

4me semaine!

Derniers 3 jours!

15 h + 20 h 30: V.o. en dialecte suisse avec texte français
17 h 45: parlé français

Die Schweizermacher

LES FAISEURS DE SUISSES

(DIE SCHWEIZERMACHER) OU COMMENT LE DEVENIR

mit Walo Lüönd, Emil Steinberger, Beatrice Kessler

Un film de Rolf Lyssy

Le succès triomphal dont tout le monde parle et rit et qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte. 64758-A

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal.

prêt comptant

Nouvelle réduction des taux!
fr. 6 000.–/24 mois à fr. 282.80
fr. 12 000.–/36 mois à fr. 385.25

Désirez-vous un prêt comptant? La BPS vous garantit un service discret et compétent.

Rendez-vous simplement auprès de la succursale de la BPS la plus proche et dites au caissier: «Je désirerais un prêt comptant». Ou envoyez-nous le coupon ci-joint dûment rempli. Ainsi vous serez servi rapidement et en toute discrétion.

La Banque proche de chez vous.
BANQUE POPULAIRE SUISSE

Veuillez s.v.p. écrire en lettres majuscules:
J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____
Prénom, nom: _____
Rue, n°: _____
N° postal et localité: _____
Téléphone: _____ 42
Adresser à:
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

61225-A

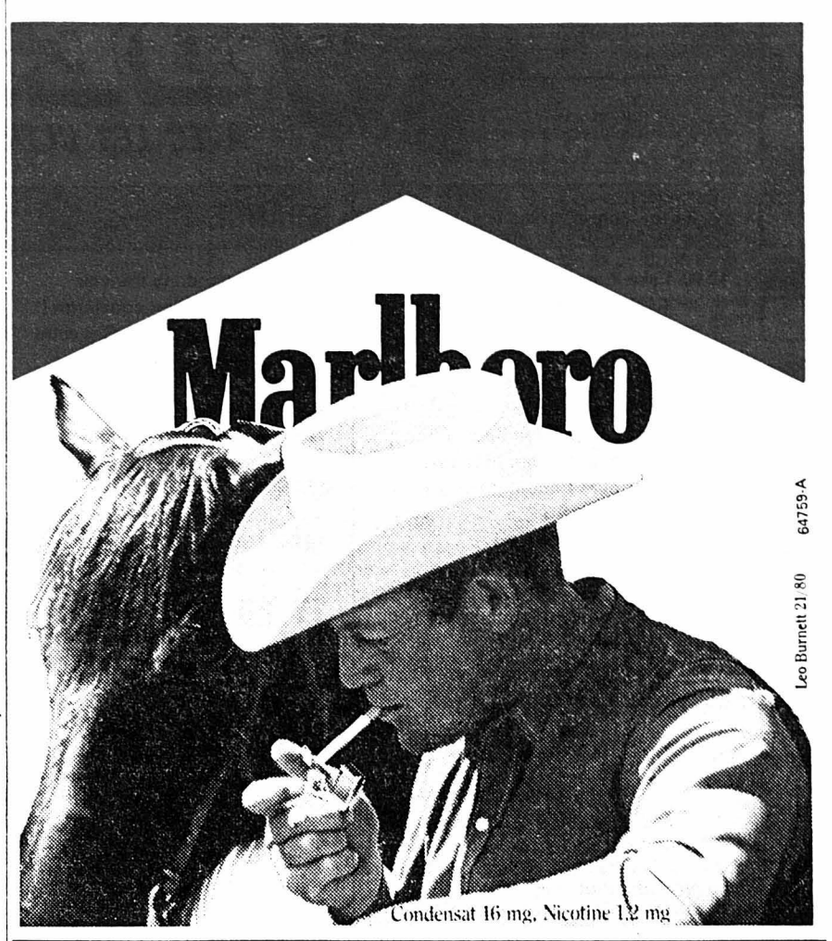

Leo Burnett 21 80 64759-A

PANNE TV!

TÉLÉ BAECHLER FRÈRES

Neuchâtel: ch. de la Boine 22. Tél. 25 80 82

Saint-Aubin: rue du Port 5 Tél. 55 25 44. 63096-A

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
Prix modérés

CLAUDE JORNOD
Neuchâtel - Rue des Tunnels 11
Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Faïencerie 5 - Tél. (024) 21 30 27

52923-A

A vendre un
BATEAU À RAMES
4 places, occasion, parfait état.
Bas prix.
Atelier nautique G. Wunderlin La Neuveville
Tél. (038) 51 17 69 - 51 27 13. 64760-A

Gil Viennet Astrologue-Conseil
Consultations sur rendez-vous.
Bureau:
13, rue du Seyon.
Tél. 25 27 64. 64863-A

OISE

séjours linguistiques en Angleterre pour adultes, étudiants, collégiens. Voyage accompagné de Genève.

D. Stow, 28, route de Chancy, 1213 Genève. Tél. (022) 93 00 70. 62086-A

Les spécialistes des vacances En Grèce
Plusieurs départs hebdomadaires en jet moderne, Boeing ou Airbus.
OLYMPIC AIRWAYS — HERMES

GRÈCE

1 semaine de Fr. 590.– à Fr. 1751.–*
* éventuelle augmentation du carburant non comprise

30 destinations au merveilleux monde des îles grecques

Renseignements, conseils et inscriptions exclusivement auprès de votre agence de voyages 65134-A

HERMES TOURS – 4, St-François – 1205 Genève – Tél. (022) 20 55 77

TALBOT HORIZON.

Y&R

L'ÉCONOMIE NE SUFFIT PAS.

Bien sûr que nous construisons des voitures économiques. Ainsi l'Horizon LS ne coûte que ***10'950 francs*** *et n'exige qu'un entretien minimal. A une vitesse constante de 90 km/h, elle se contente de 6,6 litres aux 100 km. Autrement dit: un seul plein vous permet de faire 700 km. Mais nous croyons qu'une voiture doit offrir plus encore:*

L'Horizon et son ordinateur de voyage. *L'Horizon est la seule voiture de sa catégorie livrable avec ordinateur de voyage. La technique de l'ordinateur pour une conduite économique. Car l'ordinateur vous indique constamment durée et longueur du parcours, vitesse moyenne et consommation d'essence.*

L'Horizon ne sacrifie pas la tenue de route. *Même sur les chaussées mauvaises, mouillées ou verglacées. Grâce à un empattement maximal, à la traction avant et à un moteur de 59 à 83 CV-DIN selon le modèle, elle adhère parfaitement à n'importe quelle route.*

L'Horizon ne sacrifie pas la robustesse. *Un traitement cataphorétique antirouille la fait résister à toutes les intempéries. Pour vous, cela signifie 5 ans de garantie antirouille.*

L'Horizon ne sacrifie pas la fiabilité. *La fiabilité de l'Horizon est garantie. Notamment par un allumage transistorisé ne nécessitant pas d'entretien, démarrant immédiatement par n'importe quelle température et économisant, en outre, de l'essence. Ou par freins à disques assistés.*

L'Horizon ne sacrifie pas le confort. *Les modèles Horizon sont livrables avec un programmateur de vitesse qui réduit encore votre consommation, un pré-équipement radio, une montre digitale ou à quartz, des glaces teintées, des rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur et évidemment, une boîte automatique. Leasing avantageux.* ***Horizon dès fr. 10'950.–.***

L'ESPRIT AUTOMOBILE

TALBOT

Fleurier: *Claude Hotz, 19, rue de l'Industrie, (038) 61 29 22* ***Le Landeron:*** *Jean-Bernard Ritter, Garage, (038) 51 23 24* ***Neuchâtel:*** *A. Waldherr, 147, rue des Parcs, (038) 24 19 55*
Colombier: *Garage J.-Cl. Geiser, (038) 41 10 20* ***Cornaux:*** *G. Storrer, (038) 47 15 56* ***Fontaines:*** *E. Benoit, (038) 53 16 13* ***Les Verrières:*** *A. Haldi, (038) 66 13 53* ***Peseux:*** *Garage Mojon, (038) 31 84 44.* 65353-A

garage hotz 2114 fleurier
TEL 038 61 29 22

65350-A

KUONI

Circuits accompagnés 1980.

29 circuits, 15 pays, petits groupes et guides chevronnés. De l'Orient à travers l'Europe jusqu'aux régions boréales. Les itinéraires éprouvés et les nouveaux programmes soigneusement étudiés et mis à l'épreuve vont de pair avec cette offre des plus complètes. Vols par Swissair, Balair affiliée à Swissair et autres compagnies de renom.
Pour plus de détails, voyez notre prospectus «Circuits accompagnés» garant d'une information complète et objective. Lisez-le, absolument, car les voyages Kuoni ne sont pas nécessairement meilleur marché. Mais plus avantageux.
+ Suppléments effectifs du carburant

8 jours dès **Fr. 1050.–**
Le Rhin Voyages fluviaux accompagnés, à bord de bateaux ultra-modernes.

7 jours dès **Fr. 1040.–**
Scandinavie Stockholm, Oslo, îles Lofoten, Helsinki, croisière jusqu'au cap Nord.

10 jours dès **Fr. 1850.–** Nouveau!
Irlande Pays des Pubs et des esprits. Circuit d'Irlande, vacances sur un bateau de luxe.

11 jours dès **Fr. 1575.–**
Ecosse Cornemuses et monstre marin – Loch Ness, haut-plateau écossais.

11 jours dès **Fr. 1555.–**
Angleterre et pays de Galles Paysages uniques, châteaux grandioses, meilleur confort.

11 jours dès **Fr. 1290.–** Nouveau!
Toscane Route classique, nombreux points culminants tant culturels que culinaires.

10 jours dès **Fr. 1035.–**
Roumanie Monastères de Moldavie, monuments uniques, delta du Danube.

8 jours dès **Fr. 1450.–**
URSS Hommes, monuments et paysages. La Russie d'hier et d'aujourd'hui.

8 jours dès **Fr. 1490.–**
Maroc pays des contrastes. Villes impériales et forts en torchis, grand circuit du Maroc.

8 jours dès **Fr. 1220.–**
Oasis du Sahara Le désert vivant. De la côte aux oasis paradisiaques du désert.

10 jours dès **Fr. 2185.–**
Egypte Pays des pharaons. Un programme de visites complet, croisières sur le Nil.

9 jours dès **Fr. 1570.–**
Israël Le centre religieux du monde. A combiner avec des vacances balnéaires.

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: **Neuchâtel:** 8, rue de l'Hôpital 24 45 00. **Bienne:** Dufour 17/ Collège 22 14 22. **La Chaux-de-Fonds:** 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

64881-A
Les vacances - c'est Kuoni

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	N	G	I	A	E	G	E	T	N	E	R	R	O	S
T	D	S	E	J	E	R	T	S	A	G	I	P	E	D
C	B	E	O	S	R	D	J	O	I	E	I	J	E	O
A	E	L	S	U	T	O	E	S	S	E	O	T	C	M
G	I	N	O	S	U	E	E	I	R	N	O	Q	L	E
E	I	J	C	X	A	T	O	U	C	N	N	U	A	E
N	G	S	T	E	R	L	L	E	A	H	E	I	T	T
E	E	E	E	A	P	O	E	T	R	L	T	N	N	U
T	N	C	C	M	C	H	I	R	B	U	O	T	I	O
T	T	S	H	N	E	O	A	A	E	S	N	E	U	D
E	E	T	E	O	N	N	R	L	R	E	N	A	Q	E
D	L	E	U	Q	I	I	T	U	E	P	E	V	L	R
Q	U	A	R	T	S	X	O	C	P	T	A	E	I	G
S	I	R	G	E	O	L	O	G	I	E	U	C	S	A
R	U	E	D	O	N	E	I	C	I	T	E	N	E	G

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une ville sur la Vienne où se trouve un château historique. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Aède - Acte - Avec - Choix - Détonation - Dessaler - Dôme - Descartes - Désirable - Encolure - Epigastre - Encéphale - Eté - Glanure - Gent - Gisement - Genette - Généticien - Géologie - Geai - Gris - Gag - Geste - Isba - Joli - Jour - Jouxte - Joie - Jonc - Luc - Lis - Oise - Odeur - Père - Quel - Quart - Quinte - Quintal - Redoute - Sorrente - Sept - Tonneau.

(Solution en page radio)

Pour le confort de vos nuits

Nous sommes de bon conseil pour une bonne literie!

Les meilleures marques suisses de matelas: **SUPERBA, RESSORTA, BICO, SCHNYDER vous garantissent un repos parfait.**

«Dormez nordique». Grand choix de DUVETS, OREILLERS, etc.

Téléphonez-nous! Nous passerons volontiers à votre domicile pour vous conseiller judicieusement.

Benoit

Maillefer 25 - NEUCHÂTEL
Tél. 25 34 69 **Parking**
Livraison gratuite

TAPIS MEUBLES RIDEAUX

64590-A

VAUD

Les Vaudois ont fêté les Brandons

De notre correspondant:

Un temps très agréable et même ensoleilé a présidé à la fête des brandons de Payerne, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Rarement on a vu pareille affluence dans les rues de la cité de la reine Berthe. Probablement quelque 15.000 spectateurs ont assisté, dimanche après-midi, au passage de l'habituel cortège humoristique et satirique, formé d'une quarantaine de groupes costumés, chars allégoriques et fanfares diverses, dont plusieurs musiques de carnaval venant d'outre-Sarine et même d'Allemagne. Plusieurs groupes venaient d'autres régions du canton ou de Suisse romande.

Mals la fête a commencé déjà vendredi soir, à la salle des fêtes, par un grand bal.

Samedi, malgré un temps maussade, l'animation était grande dans les rues du centre de la ville, où les fanfares ont donné des concerts un peu partout. C'est aussi ce jour-là que les visiteurs et la population font un tour de ville, afin de prendre connaissance des inscriptions peintes durant la nuit sur les devantures des cafés, des banques et des magasins. Le soir, les fanfares ont donné un concert public sur la place du tribunal, qui a été suivi d'un feu d'artifice.

Le dimanche est toujours le point culminant des brandons. A 11 heures, le concert-apéritif a réuni dans la cour du château un public dense autour des différentes fanfares, qui ont joué de toute la force de leurs poumons des airs tonitruants et percutants. Au début de l'après-midi, la vente du journal des brandons, qui s'appelle cette année «le Tatadzenelve», a connu son succès coutumier.

C'est à 14 h 30 que s'est ébranlé le grand cortège, qui a fait le tour de la ville entre des haies compactes de spectateurs amusés, Ce cortège a obtenu son habituel succès d'hilarité. Pris dans l'actualité locale, régionale, fédérale ou internationale, des sujets les plus divers ont été évoqués. Le président Carter, l'Iran et l'ayatollah, M. Gnaegi et le char 69, la fusée Ariane, le carnaval de Rio, d'autres sujets encore, ont fait les frais de ce cortège haut en couleur, qui s'est déroulé comme de coutume sous une pluie de confetti.

À MOUDON

Comme à Payerne, les brandons de Moudon ont attiré plusieurs milliers de spectateurs, venus applaudir, dimanche après-midi, le grand cortège humoristique, formé d'une vingtaine de groupes costumés, de chars allégoriques et de fanfares. Les sujets évoqués rappelaient l'actualité locale, cantonale, voire internationale. Les Jeux olympiques de Moscou, les événements d'Iran, le passage du Tour de France à Moudon, etc., ont fait les frais du cortège. Le traditionnel journal des brandons, qui s'intitulait «le Ras-le-bol», s'est vendu facilement. Après le cortège, on a brûlé le bonhomme hiver, alors que partout, en ville de Moudon, l'animation était grande jusque tard dans la nuit.

À YVERDON

A Yverdon, où de grands efforts sont entrepris pour faire renaître la tradition des «brandons», le moment principal de la fête a été, samedi, le cortège aux flambeaux, avec les écoliers costumés et masqués, et la mise à mort du «bonhomme hiver», livré aux flammes du printemps.

La commune de Payerne a bien vendu ses vins

De notre correspondant:

Comme chaque année, le dernier samedi de février, la commune de Payerne a vendu ses vins provenant de la récolte 1979, en mise publique, à la pinte communale «La vente», en présence des membres de la Municipalité, des vignerons et de nombreux acheteurs venus d'un peu partout des deux côtés de la Sarine.

Le matin déjà, de 9 heures à midi, une affluence considérable a envahi la cave communale, où s'est déroulée la traditionnelle dégustation des crus, en présence des membres de la municipalité. Cette année, environ 40.000 litres de vins blancs provenant de la récolté 1979 des vignobles de Lavaux, étaient mis en vente. Tout a été vendu à des pris nettement supérieurs à ceux de la mise de 1978 (il n'y avait pas eu de mise en 1979).

Par vase entier, les prix ont varié entre 7 fr. 10 un bertholod (prix le plus bas) et 8 fr. 86 (prix le plus haut le litre) pour un grandchamp. Une certaine quantité de vin blanc a été misée en lots de cent bouteilles. Là, les prix ont socillé entre 6 fr. 82 la bouteille et 7 fr. 30 la bouteille (du belletaz). Les 1200 bouteilles de «Treizevents» se sont vendues de 7 fr. 68 à 7 fr. 94 la bouteille.

Comme ces dernières années, le vin rouge «le partisseur» a été mis en souscription auprès des acheteurs habituels, avant la mise, au prix uniforme de 0,8 francs la bouteille (15.000 bouteilles). La demande ayant été plus forte que l'offre, il est probable que tous les amateurs de cet excellent cru ne pourront pas être entièrement satisfaits.

Le prix moyen de la mise a été de 8 fr. 50 le litre, alors qu'à la mise de 1978, il était de 6 fr. 86.

De toute façon, le résultat de la mise est très satisfaisant pour la caisse communale, même si une somme de 841.200 francs a été portée au budget de l'année 1980, pour l'entretien de vignes, le matériel et la vinification, etc.

GRANDCOUR

Soirée de la Lyre

(c) Un nombreux public a participé, samedi, à la grande salle, à la soirée annuelle de la société de musique «La Lyre». Un programme varié avait été préparé avec soin par M. René Duvoisin, directeur, et M. René Combremont, sous-directeur. Les huit morceaux ont été exécutés avec brio et chaleureusement applaudis, ainsi que la batterie de tambours, préparée par M. René Marcuard.

Entre deux morceaux, M. Francis Kaltenrieder, président, a rappelé l'activité de la société, puis a remis les distinctions à plusieurs membres fidèles: Jean-Pierre Guggisberg et René de Blaireville (15 ans d'activité); Gérard Mayor (20 ans); René Combremont, sous-directeur, vétéran cantonal (25 ans); André Oulevey (30 ans). M. René Duvoisin a été félicité, remercié et applaudi pour ses vingt ans de direction.

En seconde partie, une équipe de jeunes acteurs et actrices a interprété une comédie en deux actes de Fernand Millaud, «La maison du printemps», mise en scène par M. Jean-Jacques Pradervand.

INFORMATIONS SUISSES

Affluence vers les stations et nombreux accidents de ski

BERNE (ATS).– Un temps printanier ainsi que des pistes de ski et une neige en bon état ont provoqué une grande affluence vers les stations. En Suisse allemande, les vacances scolaires se terminaient à Zurich et elles commençaient à Bâle créant les embouteillages habituels sur les routes menant au lac de Walenstadt. Il était certainement plus agréable de voyager en train. Malgré les nombreux trains supplémentaires les retards ont été rares et insignifiants. Un nouveau record a été battu par le nombre des voitures chargées au Loetschberg. Les accidents de voitures n'ont pas été trop graves. En revanche, on ne dénombre plus les skieurs blessés. La Garde aérienne suisse de sauvetage a dû intervenir 45 fois, dont 30 fois pour secourir des skieurs accidentés.

En Suisse romande, c'est surtout l'axe Brigue-Lausanne qui a été encombré. La police n'a cependant signalé aucun embouteillage. Enfin, une collision entre deux voitures a entraîné la mort des conducteurs samedi à Genève.

LES STATIONS SE VIDENT

Les vacances de sports, soit la prolongation des vacances de carnaval dans certains cantons, se sont terminées en Valais sous le soleil. Dès les premières heures de l'après-midi, des milliers d'hôtes ont quitté les stations alpines. Dans la soirée, la circulation était extrêmement dense sur la grande artère Brigue-Lausanne, sans embouteillages cependant. Dès lundi, le calme va revenir dans bien des stations où les installations fonctionneront néanmoins comme à l'ordinaire, les conditions d'enneigement restant exceptionnelles pour la saison.

Wurenlingen: il y a dix ans

WURENLINGEN (AG), (ATS). – Plusieurs centaines de personnes ont participé, dimanche, à une cérémonie en souvenir de la catastrophe aérienne de Wurenlingen (AG), qui avait coûté la vie à 47 personnes, le 21 février 1970. Un «Coronado» de Swissair avait explosé peu après son départ de Zurich/Kloten, à destination de Tel-Aviv. Le front de libération de la Palestine avait revendiqué l'attentat. Le consul général d'Israël en Suisse a lu une déclaration du premier ministre d'Israël Begin. Ce dernier a assuré les proches des victimes de la sympathie du gouvernement de Tel-Aviv. Des personnalités représentant le gouvernement d'Argovie, de Swissair et de la communauté juive de notre pays ont participé à la cérénomie.

Dans un communiqué publié dimanche, la Société suisse arabe a élevé une protestation contre la commémoration de dimanche qu'elle qualifie de manifestation susceptible de porter atteinte aux intérêts de la résistance palestinienne.

Le directeur de la SSR et le 3me programme «Un luxe sans pareil au niveau européen»

BERNE (ATS). – M. Stelio Molo, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) est favorable à la création d'un troisième programme de radio au sein de la SSR, ainsi qu'il l'a déclaré récemment. Il faut reconnaître cependant, ajoute-t-il, qu'il s'agirait d'un luxe sans pareil au niveau européen: il y a déjà six programmes de radio en Suisse. Le comité central de la SSR devra se prononcer pour ou contre un troisième programme au cours de cette année. Mais auparavant, on attend encore qu'un brouillon soit mis au propre. Tout devrait être prêt à mi-1980.

COMBIEN ÇA COÛTE?

Quel serait le coût de ce troisième programme? Le chiffre de 100 millions de francs a été récemment avancé publiquement. M. Molo tient à nuancer: pour équiper l'ensemble du territoire suisse d'un réseau d'environ 100 nouveaux émetteurs, on compte effectivement des frais d'investissement pouvant aller jusqu'à 30 millions. Une telle mesure ferait par ailleurs monter le déficit radio-TV des PTT jusqu'à 100 millions. De plus, le nouveau réseau ne pourrait fonctionner qu'après l'attribution à notre pays de nouvelles fréquences OUC par la «conférence des ondes» de 1983. Il y aurait par contre une solution plus économique et plus rapide: utiliser l'ensemble des réseaux dont la SSR dispose déjà (ondes moyennes, ondes ultra-courtes 1 et 2). On estime enfin à 10 ou 15 millions de francs les coûts annuels de programmation, que l'on choisisse l'une ou l'autre de ces solutions. Selon M. Molo, le financement pourrait être assuré par une hausse des taxes et le recours à la publicité. Mais l'appel aux annonceurs risquerait toutefois de mettre en danger une partie de la presse.

Un troisième programme consacré essentiellement à la musique pop? Le directeur de la SSR fait remarquer à ce propos que cette perspective est loin de faire l'unanimité. Il envisage plutôt un programme composé certes de musique «légère», mais ouvert à tous les goûts: les amateurs de musique folklorique ont eux aussi émis des prétentions...

Selon Stelio Molo, la SSR n'a jamais tenu à rester la seule concessionnaire Radio-TV dans notre pays. La concurrence étrangère ne permet d'ailleurs plus de parler de monopole proprement dit. De nouveaux émetteurs pourraient même et avec avantage, se charger de certains secteurs que la SSR couvre mal: information locale, musique pop, émissions éducatives. Néanmoins, la création de postes privés n'est pas sans danger. Elle tend à donner à quelques groupes, voire quelques familles, une influence disproportionnée. Enfin, faisant allusion à la situation italienne, M. Molo remarque que la multiplicité des émetteurs n'est pas forcément un état de choses satisfaisant.

CANTON DU JURA

COURGENAY

Sexagénaire tué par le train

(c) Samedi, vers 19 h, M. Raymond Chételat, âgé de 68 ans, ouvrier agricole aux Sairains, qui se trouvait sur la voie ferrée à 300 m de la gare de Courgenay au moment où arrivait le train Delémont-Porrentruy, a été accroché par la locomotive et tué sur le coup.

Le PCSI lancera une initiative

(c) Les délégués du parti chrétien-social indépendant du Jura, réunis vendredi à Bassecrout, ont décidé de lancer une initiative demandant la consultation de la population du Jura sur tout projet d'entreposage de déchets radioactifs sur le territoire cantonal. Il s'agira d'une initiative législative, pour laquelle la récolte de 2000 signatures est nécessaire.

DELÉMONT

Amateurs de champagne...

(c) Mme Cécile Schweingruber, tenancière du bar à café «Le Radis» à Delémont, a eu la désagréable surprise, samedi, de constater que sa cave personnelle avait reçu la visite de cambrioleurs qui ont emporté 30 bouteilles de champagne. Ils n'ont en revanche touché ni aux liqueurs, ni aux autres vins. La police enquête.

L'énergie est chère, très chère.
Voulez-vous en consommer la moitié moins?
Electricité · Gaz · Bois · Mazout
Facture No.
Alors renseignez-vous sur les pompes à chaleur
LEROY SOMER
Le gaspillage, c'est fini.
Marksa SA
GROUPE DIXI
37, av. du Technicum
2400 Le Locle
Tél. 039 · 31 50 68
64985 R

Ouverture du Salon romand de l'ameublement

LAUSANNE (ATS).– Le 8me Salon romand de l'ameublement a ouvert ses portes samedi matin au Palais de Beaulieu, à Lausanne, où il se prolongera jusqu'au 2 mars. Quarante-deux exposants y présentent les tendances actuelles du mobilier, de la décoration et de l'aménagement intérieur. De plus, les visiteurs peuvent assister à différentes activités artisanales: tissage, peinture sur soie, restauration de meubles anciens, fabrication de meubles en rotin, travaux des «Compagnons du devoir du tour de France». Relevons aussi la présence du musée des arts décoratifs de Lausanne et une exposition prestigieuse de sièges signés par des stylistes de renommée internationale.

SUISSE ALÉMANIQUE

Un bouchon de 19 km sur l'autoroute Berne-Zurich

BERNE (ATS). – Un important trafic ainsi que deux accidents survenus samedi matin sont à l'origine d'un bouchon de 19 kilomètres formé dans la matinée sur l'autoroute N 1, à proximité de Schoenbuehl, en direction de Berne. A midi et demi, il n'était pas encore résorbé. Selon les renseignements de la police, l'accident le plus grave est survenu à Schoenbuehl vers 10 h. Quatre voitures ont été complètement détruites et on déplore un blessé. Une demi-heure auparavant, non loin de cet endroit, un autre accident n'a causé que des dégâts matériels.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Attentat en Rhodésie: deux morts

SALISBURY (AP). – Une bombe a explosé en début de journée dimanche dans les locaux du journal «Moto», favorable à M. Robert Mugabé, à Gwelo quatre jours avant les élections sur l'indépendance. Deux personnes au moins ont été tuées.

Plusieurs attentats ont eu lieu dans le pays depuis le cessez-le-feu du 4 janvier. M. Mugabé a fait l'objet de deux attentats.

Jumelage Pékin - New-York

PÉKIN (AFP). – Les autorités chinoises ont annoncé, dimanche, le jumelage de Pékin et de New-York. Rendant compte d'un banquet offert en l'honneur du maire de New-York, M. Edward Koch, l'agence «Chine nouvelle» a rapporté que le président de l'Institut du peuple chinois pour les affaires étrangères, M. Hai Dequing, s'était félicité du jumelage des deux villes.

Contre l'«Aeroflot»

PARIS (REUTER). – Un attentat a été commis vers midi dimanche contre le siège de la compagnie aérienne soviétique «Aeroflot» situé sur les Champs-Elysés à Paris. Une trentaine d'individus ont lancé des cocktails Molotov contre les vitrines de la compagnie et ont saccagé l'intérieur des locaux déserts. Ils ont pris la fuite.

FRIBOURG

Vers un contrôle démocratique du nucléaire

FRIBOURG (cp). – Rendre aux citoyens concernés le droit de décision en matière d'exploitation d'une installation atomique et d'entreposage de combustibles nucléaires et de déchets radioactifs. C'est ce que souhaite le député socialiste Cyrille Bruegger. Il a dès lors déposé une motion, développée durant la session du Grand conseil qui vient de s'achever, motion visant à introduire dans la constitution cantonale les droits populaires pour un contrôle démocratique du nucléaire.

L'idée n'est pas nouvelle. Ni sur le plan national, ni sur le plan cantonal. Au niveau national, cinq cantons connaissent en effet déjà ces droits populaires. Et dans le canton de Vaud, une initiative populaire visant les mêmes objectifs vient d'aboutir. Au niveau cantonal, l'idée semble avoir plus de mal à percer. L'initiative populaire pour un contrôle démocratique du nucléaire, lancée le 24 avril 1979 par la commission fribourgeoise pour une politique de l'énergie, n'a pas abouti. Dans le délai prévu de 90 jours, seules 4000 signatures avaient été recueillies alors que 6000 étaient nécessaires. Malgré tout, ont estimé les promoteurs de l'initiative, l'accueil du public avait été favorable.

Le député socialiste reprend donc tout le problème. Son but est identique: tout avis donné par le Grand conseil à la Confédération sur la construction et l'exploitation d'une installation atomique de même que sur les traitements et l'entreposage des combustibles nucléaires et des déchets radioactifs doit être soumis à la votation populaire.

Les citoyens, estime M. Bruegger, doivent reprendre les droits de décision qu'ils avaient délégué en 1957 à la Confédération en acceptant l'article constitutionnel concernant l'utilisation pacifique de l'énergie. Pour le député, il doit y avoir de la part des citoyens non seulement la volonté de s'opposer, par des manifestations, des pétitions, mais aussi la volonté de participer à la gestion des biens publics, donc volonté de dialoguer, de décider. L'avenir dira si cette volonté est assez forte.

Bon anniversaire

C'est aujourd'hui (lundi) qu'une des figures illustres de Fribourg, M. Fritz Boesch, entre dans sa 104me année. Vétéran des gymnastes suisses, président d'honneur de différentes sociétés de gymnastique, papa Boesch, comme l'appellent ses amis, jouit encore d'une bonne santé et d'un esprit toujours vif. Entouré de ses cinq filles, de sa petite-fille venue spécialement du Venezuela, et de sa sœur, âgée de 96 ans, il a fêté hier déjà son 103me anniversaire dans un restaurant de Fribourg.

VALAIS

Cérémonies du souvenir après l'avalanche de Reckingen

BRIGUE (ATS).– Plusieurs centaines de personnes, de nombreux militaires mêlés aux civils, ont participé samedi à Reckingen, dans la vallée de Conches au-dessus de Brigue, aux cérémonies du souvenir organisées par l'armée et par les autorités locales à l'occasion du dixième anniversaire de l'avalanche qui, en février 1970, faisait trente morts dans la région.

Un service religieux œcuménique eut lieu tout d'abord dans l'église paroissiale. Des allocutions furent prononcées par les représentants de la commune de Reckingen et de l'armée. Une fanfare militaire avait été envoyée sur place. On a déposé une couronne au pied du monument qui se dresse sur la place du village et où sont gravés les noms des trente victimes de l'avalanche, soit dix-neuf officiers et onze civils.

Cette manifestation du souvenir avait été mise sur pied par le commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions, notamment par le brigadier Criblez et par le Conseil communal de Reckingen que préside M. Hubert Walpen.

Rappelons que ce matin du 24 février 1970, peu après 5 h, une avalanche dévala les pentes surplombant Reckingen. Une cinquantaine de personnes furent ensevelies ou emportées par la masse. Une vingtaine furent blessées tandis que l'on déplorait trente morts. Toutes les victimes militaires étaient des officiers: un major, quatre capitaines et quatorze lieutenants ou premiers-lieutenants. Plusieurs familles furent ainsi décimées. Un bébé âgé aujourd'hui de onze ans perdit à l'époque sa mère et plusieurs frères et sœurs dans l'avalanche. Huit immeubles au total furent balayés par l'avalanche dont l'hôtel occupé par l'armée. Depuis la catastrophe, des millions ont été investis pour empêcher le retour de tels drames. Notons que la plupart des familles des victimes ont participé samedi à Reckingen à la manifestation du souvenir.

LA CHAUX-DE-FONDS

Cyclomotoriste renversé

Hier vers 16 h 30, M. R.R., de La Chaux-de-Fonds, circulait boulevard de la Liberté en direction ouest; arrivé peu avant la bifurcation avec la rue du Grenier, après avoir dépassé une voiture, la sienne heurta le cyclomotoriste M. M. L.-G., de Saint Imier. Légèremnt blessé, M. L.-G. a été transporté en ambulance à l'hôpital de la ville. Néanmoins, il a pu regagner son domicile dans la soirée.

SUITE Décès d'Enrico Celio

De 1924 à 1932, il siégea au Conseil national qu'il quitta après son élection au gouvernement tessinois. En tant que chef du département de l'éducation, il dirigea la réorganisation du système scolaire cantonal.

C'est en 1940 qu'il fut conseiller fédéral, à la mort de Giuseppe Motta. Il prit la tête de ce qu'on appelait alors le département des postes et chemins de fer. Pendant cette critique période de guerre et d'après-guerre, les CFF furent réorganisés, les chemins de fer privés et les entreprises de navigation furent assainis.

Président de la Confédération en 1943 et en 1948, Enrico Celio se retira du gouvernement en 1950 pour aller occuper le poste d'ambassadeur de Suisse à Rome. Juriste, philologue, historien de l'art et musicien, Enrico Celio avait un vif intérêt pour toutes les questions culturelles. Il a laissé une biographie du conseiller fédéral Giuseppe Motta ainsi qu'un ouvrage sur le soulèvement du val Levantina contre le gouvernement d'Uri (1755).

A la rencontre de la clientèle
Nouvelle conception du «marketing» aux CFF

BERNE (ATS). – Plus que par le passé, les CFF tendent à placer le marché – donc le client – au centre de toutes leurs activités. C'est pourquoi ils ont élaboré une conception du marketing destinée à orienter systématiquement l'ensemble de l'entreprise vers le client, annonce le service de presse des CFF. L'extension du marketing doit permettre au rail de s'attacher le trafic qui lui est adapté et par là de conquérir, compte tenu des conditions, la meilleure place possible sur le marché des transports. On mettra sur pied dans ce but un «état-major de marketing».

Aujourd'hui encore, on considère souvent le chemin de fer comme une entreprise qui organise de manière optimale une exploitation sûre mais qui ensuite attend passivement les clients. Cette idée remonte au temps où le rail était pratiquement sans concurrence, tant dans le secteur voyageurs que dans celui des marchandises. Il n'avait pas besoin d'attirer le client – il venait de lui-même, la concurrence étant inexistante. Le système des transports actuel est au contraire marqué par une rivalité acharnée, en particulier entre le rail et la route. Le rail doit donc chercher à s'adapter aux nouvelles conditions par un comportement plus conforme au marché. La conception du marketing des CFF indique la marche à suivre en l'occurrence.

Des études ont montré que le marketing des CFF doit être étendu et approfondi. Il s'est également révélé que la planification doit être améliorée, que le contrôle doit être plus systématique et qu'il y a lieu d'étendre l'esprit du marketing à tous les services de l'entreprise. A l'avenir, la réflexion orientée vers le marché ne devrait pas être l'apanage des seuls services commerciaux, mais de l'ensemble de l'entreprise. Cela signifie que non seulement la vente, mais aussi la technique, l'exploitation et l'administration se mettent au service du client. Il n'y a pas lieu de vendre ce qui est produit, mais de produire ce que demande le marché, sans pour autant, bien entendu, vouloir remplir à tout prix les désirs de la clientèle. L'aspect financier doit être considéré dans tous les cas, les exigences du marché étant évaluées en fonction des produits et des coûts.

Global, le marketing l'est à double titre. D'une part, il concerne, comme on l'a vu, tous les services de l'entreprise. D'autre part, il n'est pas appliqué au seul secteur du marché libre, où les CFF sont en concurrence avec d'autres moyens de transport, mais aussi dans celui des prestations non rentables fournies dans l'intérêt de la collectivité, où les besoins des clients sont également déterminants.

Les Baltes demandent le soutien du Conseil fédéral

ZURICH (ATS). – Réunis dimanche à Zurich, les Estoniens, les Lettons et les Lithuaniens, réfugiés en Suisse, ont demandé le soutien du Conseil fédéral, à l'occasion de la célébration de l'indépendance des trois pays en 1918. Il y a quarante ans que ces trois pays ont été occupés par les troupes soviétiques et les exilés baltes demandent que nos représentants à la conférence sur la sécurité, qui se réunira à Madrid, insistent sur le respect des droits fondamentaux de la population balte.

Loetschberg: les records se suivent...

BERNE (ATS). – Un nouveau record de circulation vient d'être établi au tunnel du Loetschberg, samedi. A Kandersteg, 7427 automobiles ont été chargées sur le train. Il n'aura donc fallu qu'une semaine pour battre le précédent record (7117 véhicules). Selon la compagnie ferroviaire du Berne-Loetschberg-Simplon (BLS), le chargement des voitures s'est fait rapidement et sans difficulté. 4046 automobiles ont franchi le tunnel en direction du sud, alors que 3381 venaient du Valais.

Elisabeth II en Suisse: les Lucernois en veulent plus

LUCERNE (ATS). – Sa gracieuse Majesté la reine Elisabeth II visitera Lucerne le 2 mai 1980 au cours de sa visite en Suisse. Pendant un quart d'heure. Voilà qui a paru bien peu aux autorités municipales qui souhaitent garder la souveraine plus longtemps chez eux. Le conseiller d'Etat Carl Mugglin a promis qu'il y mettrait du sien: il demandera au président de la Confédération Chevallaz une prolongation du séjour d'Elisabeth II sur les rives du lac des Quatre-Cantons. Demande légitime, assure le directeur du célèbre Schlosshotel: «Il serait souhaitable que la reine puisse visiter notre établissement, fréquenté autrefois par son aïeule Victoria». Quant à l'Office du tourisme, il a déjà l'intention de faire élever un arc de triomphe à l'occasion de la visite royale.

Les membres de la commission de l'ONU ne verraient pas les otages de Téhéran

TÉHÉRAN (ATS/AFP/REUTER/AP). – La commission des Nations unies chargée d'enquêter sur les crimes imputés à l'ex-shah a rencontré dimanche matin pendant une heure et demie, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, pour étudier son programme et son plan de travail.

A l'issue de la réunion, le porte-parole de la commission de l'ONU, M. Samir Sambar, a déclaré que la « commission est convaincue qu'une base satisfaisante a été établie tant sur le plan pratique que sur le fond ». « La commission a-t-il indiqué, va commencer le travail sans retard pour accomplir les tâches qui lui ont été confiées ». Dimanche après-midi, les cinq membres de la commission ont rencontré le président iranien, M. Baolhassan Bani-Sadr.

Toutefois, les membres de cette commission ne verront pas les otages de l'ambassades des Etats-Unis à Téhéran, a déclaré dimanche M. Nasir-o-Sadar Salami, porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères.

La commission « est venue ici pour enquêter sur les crimes du shah et non pour voir les otages », a dit M. Salami. « Il s'agit là de deux questions distinctes qui ne sont nullement liées », a-t-il précisé.

Cependant, l'espoir de voir cette enquête amener la libération à brève échéance des 49 personnes gardées en otages dans l'ambassade des Etats-Unis en Iran depuis le 4 novembre s'est estompé après une déclaration formulée samedi par l'ayatollah Khomeiny. Celui-ci a dit que le futur Parlement, issu des élections du mois prochain, décidera du sort des captifs. « La question des otages sera réglée par les représentants du peuple, réunis dans l'assemblée islamique, qui se prononceront sur leur libération et sur les concessions que nous sommes supposés obtenir en échange de leur libération » a précisé le chef religieux. Le premier tour des élections législatives doit avoir lieu le 14 mars et le second probablement quinze jours plus tard.

LA SOURDE OREILLE

A ce propos, la Maison-Blanche et le département d'Etat se sont abstenus de tout commentaire. La politique actuelle des Etats-Unis a affirmé l'un des porte-parole de la Maison-Blanche est de ne réagir à aucun des discours de l'un ou de l'autre des responsables iraniens. Cependant, officiellement, les Etats-Unis ont rappelé que la commission internationale arrivée à Téhéran avait deux objectifs: entendre les griefs iraniens et mettre fin à la crise entre les deux pays, ce qui signifie la libération des otages américains.

ENGAGEMENT

En ce qui concerne le shah, Me Juan-Materno Vasquez, avocat panaméen chargé par l'Iran de présenter et de plaider la demande d'extradition de l'ex-shah a affirmé samedi à Téhéran que cette requête pourrait être satisfaite si les autorités iraniennes « s'engageaient à ne pas exécuter l'ancien souverain ».

Par ailleurs, le principal gazoduc d'Iran a été endommagé samedi par une explosion à quelque 100 km au sud-ouest de Téhéran, interrompant les fournitures de gaz iranien à l'URSS. Les réparations n'ont commencé que dimanche, et il faudra deux jours pour les achever. L'Iran fournit 4,5 milliards de mètres cubes de gaz extrait des champs pétrolifères à l'URSS. La pression dans le gazoduc est cependant suffisante pour approvisionner le nord de l'Iran ces deux prochains jours.

On déclare que l'explosion a été causée par la corrosion des tuyaux, due au sol.

Enfin, quatre personnes convaincues de « subversion » ont été exécutées, samedi, à Ahwaz, chef-lieu de la province du Khouzistan, province pétrolière du sud de l'Iran à forte minorité arabophone.

Les quatre condamnés ont été reconnus coupables du sabotage d'un pipeline – perpétré il y a quelques jours – ainsi que de trafic d'armes à travers la frontière irano-irakienne.

Ces exécutions portent à 766 le nombre des personnes passées par les armes depuis la création des tribunaux révolutionnaires.

Les membres de la commission chargée d'enquêter sur les crimes du shah à leur départ de Genève. (Téléphoto AP).

Violents incidents à Rome

ROME (AFP). – De violents incidents ont éclaté samedi à Rome à l'issue d'une manifestation organisée par le « mouvement autonome » pour protester contre le meurtre d'un des leurs, Valerio Verbalo, 18 ans, qui a été tué par balles, vendredi, chez lui, devant ses parents, par trois inconnus. Ceux-ci avaient attaché les parents du jeune homme avant d'ouvrir le feu. Depuis plusieurs semaines, des incidents opposent militants de tendance opposée dans le quartier où habitait Valerio Venbalo.

Samedi, cinq mille jeunes gens, malgré l'interdiction des autorités, ont défilé en cortège dans les rues proches de l'Université en criant: « Valerio nous vengerons ta mort ». La police est aussitôt intervenue pour disperser les manifestants.

Quelques instants plus tard, plusieurs groupes de jeunes gens ont attaqué le siège du « fuan » (organisation de jeunes d'extrême-droite) près de la place Bologna (est de Rome). Après avoir lancé des cocktails Molotov, les manifestants ont fait exploser une bombe qui a provoqué d'importants dégâts. La police a bloqué la rue et demande aux passants de s'éloigner dans la crainte d'une nouvelle explosion. Un autobus a été ensuite incendié et de nombreuses automobiles renversées. Un agent de police a été blessé.

Par ailleurs, un garçon âgé de 13 ans, Alfredo Battaglia, a été relâché par des ravisseurs samedi matin à Bovalino, localité proche de Reggio-de-Calabre. Il avait été enlevé le 30 octobre de l'année passée. Il semble que sa famille ait dû payer plus de 250 millions de lires (500.000 fr.) en échange de sa libération.

La police tente de disperser les manifestants. (Téléphoto AP)

Salvador: un assassinat qui annonce un coup d'Etat?

SAN-SALVADOR (ATS-AFP). – Le groupe d'extrême-droite salvadorien « Union guerrière blanche » (UGB) a revendiqué samedi l'assassinat, perpétré vendredi soir, du procureur général de la République du Salvador, M. Mario Zamora-Rivas, tué par balles par six inconnus à son domicile.

Agé de 46 ans, M. Zamora était le frère du dirigeant de la démocratie-chrétienne, M. Ruben Zamora. Plusieurs groupes de droite l'avaient accusé récemment d'appartenir au mouvement d'extrême-gauche clandestin « forces populaires de libération ». Il avait nié publiquement cette appartenance.

Par ailleurs, les Etats-Unis s'attendent à ce qu'un coup d'Etat militaire survienne « dans les prochains jours » au Salvador, a déclaré samedi à Washington un responsable du département d'Etat.

Washington, a-t-il ajouté, soutient la junte civile et militaire en place dans le pays, et s'opposerait à un tel coup d'Etat. Les Américains, a-t-il dit, ont d'ores et déjà fait savoir aux personnes « qui pourraient être impliquées » dans cette opération que Washington supprimerait immédiatement toute aide économique et militaire à un nouveau régime installé par la force.

Visites interdites...

TÉHÉRAN (AFP/ATS). – Toute visite à l'imam Khomeiny est désormais interdite, a annoncé samedi soir un communiqué des médecins de l'hôpital Mehdi-Rezai de Téhéran, où l'imam est soigné depuis quatre semaines pour malaise cardiaque.

Les médecins ont interdit jusqu'à nouvel ordre à quiconque – personnalités politiques et religieuses, personnes privées – de rendre visite à l'imam Khomeiny.

« Trop de personnalités ont pris l'initiative, ajoute le communiqué, de se présenter à l'hôpital, reposant ainsi le problème du repos de l'ayatollah Khomeiny, comme des autres malades soignés à l'hôpital ».

Liban: attentat contre la famille Gemayel

BEYROUTH (REUTER/ATS). – Une puissante bombe télécommandée et dirigée contre M. Bachir Gemayel, commandant des milices phalangistes chrétiennes, a tué huit personnes et en a blessé une vingtaine d'autres samedi dans l'est de Beyrouth.

L'engin, dissimulé dans un véhicule en stationnement sur l'une des grandes artères du secteur chrétien, a été déclenchée au passage de la voiture de M. Pierre Gemayel, fondateur du parti phalangiste et père de Bachir.

Ni le père, ni le fils n'y avaient pris place. Mais les quatre occupants de la voiture, dont Maya, fille unique de Bachir et âgée d'un an et demi, ont été tués sur le coup. Deux autres personnes dans un auto qui suivait la première, sont également mortes instantanément. Les deux autres victimes sont décédées à l'hôpital, a précisé un porte-parole phalangiste, qui a démenti les premières informations faisant état de 19 morts.

L'explosion, qui s'est produite près du ministère des affaires étrangères, a mis le feu à sept automobiles, renversé un gros camion et fait voler les fenêtres en éclats 100 mètres à la ronde.

LE TROISIÈME ATTENTAT

C'est le troisième attentat contre la famille Gemayel en huit mois. Début juin, Amin Gemayel, fils cadet de Pierre, échappait à une tentative d'assassinat sur une route de montagne au nord de Beyrouth.

Trois semaines plus tard, Pierre Gemayel lui-même était légèrement blessé par l'explosion d'une bombe télécommandée qui a détruit l'auto qu'il conduisait sur la route côtière du nord de la capitale.

L'attentat de samedi n'est pas pour apaiser le climat qui règne dans la capitale depuis le début février. Damas a annoncé que les troupes syriennes, qui composent la force arabe de dissuasion, quitteraient Beyrouth. Intervenues sur demande du gouvernement libanais pendant la guerre civile de 1975-76, elles assuraient le contrôle de la sinueuse ligne de démarcation entre l'est chrétien et l'ouest musulman de la ville.

VENGEANCE

L'annonce de leur départ a provoqué la résurgence des vieilles querelles qui opposent les partisans de M. Gemayel à ceux, également chrétiens, de l'ancien président Souleiman Frangié! Il y a une semaine, 60 personnes ont été tuées lors d'un duel d'artillerie entre les phalangistes et les partisans de M. Frangié soutenus par les forces syriennes.

Ce dernier s'était séparé en 1978 du front national, qui rassemble les milices de M. Gemayel et celles de M. Camille Chamoun, à cause du refus des phalangistes d'admettre la présence syrienne.

Quelques semaines plus tard, Tony Frangié, fils de l'ancien président, sa femme, leur fille de trois ans et 30 de leurs partisans étaient abattus à coups de mitraillette à Zghorta, fief de cette famille dans le nord du pays. Le clan Frangié, qui impute ces assassinats au clan Gemayel cherche à les venger.

Les voitures après l'explosion. (Téléphoto AP).

Rein artificiel et pneumonie pour Tito

BELGRADE (AFP;ATS). – L'état général du maréchal Tito, qui souffre de troubles rénaux et d'une pneumonie « reste grave », a annoncé le bulletin médical publié dimanche peu après 11 heures. Plus bref encore que d'habitude, le bulletin de 17 h, ne mentionne aucun de ces troubles révélés dans les jours précédents. Il se borne à indiquer comme chaque jour que « des mesures de soins intensifs se poursuivent ».

Samedi, les médecins avaient annoncé que le malade, âgé de près de 88 ans, était atteint de pneumonie. La veille ils avaient indiqué que le président était branché sur un rein artificiel.

En tout cas, les Belgradois manifestent une sérénité étonnante devant les révélations quasi quotidiennes sur les complications successives de l'état de santé du président. Ils sont d'évidence maintenant résignés à l'idée que le maréchal ne guérira plus. Cette attitude contraste avec l'anxiété qui s'était saisie de la population au début de l'année, quand avait été annoncée la maladie de Tito.

SUITE Kaboul: Russes harcelés

Celui-ci, selon ces sources, serait un globe-trotter qui se trouvait de passage à Kaboul et tentait de se faire admettre à l'Université.

Sur le plan diplomatique, les déclarations de M. Leonid Brejnev, faites vendredi à Moscou déclarant que l'Union soviétique était prête à commencer à retirer ses troupes d'Afghanistan « dès que l'ingérence extérieure dirigée contre le gouvernement et le peuple de l'Afghanistan sous toutes ses formes aura entièrement cessé » a suscité quelques espoirs en Occident, où le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher a estimé que cela pourrait « amener un peu de lumière dans le tunnel » et « être l'amorce d'une solution » aux problèmes posés par l'intervention soviétique en Afghanistan.

Les Etats-Unis sont quant à eux beaucoup plus réservés à cet égard, pour ne pas dire sceptiques.

Reste la proposition de neutralisation de l'Afghanistan mise au point mardi dernier par les ministres des affaires étrangères des neuf pays de la Communauté européenne qui pourrait offrir une sortie honorable du guêpier dans lequel l'Union soviétique s'est mise.

Enfin, le président Carter a demandé à l'ancien chancelier Willy Brandt d'agir comme médiateur entre l'Est et l'Ouest dans la crise afghane, a annoncé le magazine « Der Spiegel ». Toutefois, le prix Nobel de la paix hésiterait à se rendre à Moscou sans le feu vert du chancelier Helmut Schmidt.

UN FAIT PAR JOUR

Le front afghan

L'Afghanistan? D'un côté la nation, le maquis, la résistance, le refus; quasiment tout un peuple islamique insurgé, criant dans chaque ville et dans chaque village son non résolu à la servitude, à la dictature, à l'occupation étrangère. De l'autre côté, en face, les collaborateurs des Russes, pris au piège d'une capitale devenue fortin et barricade, d'une capitale déjà investie. Face au peuple afghan déjà mobilisé dans sa croisade pour la liberté et pour sa foi, il y a les fondés de pouvoir de Moscou à l'avenir de plus en plus incertain, de plus en plus menacé, alors que monte la grande colère de ceux qui ont été trahis.

Et puis, il y a aussi les Soviétiques, les soldats de l'armée rouge avec leurs stratèges. Il y a cette position importante que les Soviétiques, dans le contexte international actuel, ne peuvent se permettre de perdre même pour essayer de farder un peu le visage bien vieilli de la détente. A court terme, l'équipe au pouvoir au Kremlin ne survivrait pas politiquement à ce revers. L'URSS est prise au piège de sa « conquête ». Avant peut-être d'être vaincue par elle. L'Afghanistan est d'abord pour Moscou, un moyen d'avancer plus à l'ouest, de conquérir d'autres points d'appui.

Mais il y a encore la répression, la vengeance, l'implacable volonté des complices de Moscou de se maintenir coûte que coûte là où le désir de puissance de leurs maîtres les a placés. Contre les Soviétiques, c'est désormais la guerre populaire, cette guerre de partisans que l'on croit vaincre, écraser et qui renaît et qui gagne là où, justement, on avait cru l'anéantir. Alors, des procès vont s'ouvrir. Alors, s'enfonçant de plus en plus dans l'illégalité, le pouvoir de Kaboul n'a pas fini de punir, n'a pas fini de traduire devant ses tribunaux des hommes et des femmes condamnés d'avance par des juges soumis. A Kaboul, pour durer encore un moment, le pouvoir a lui aussi besoin d'otages. Mais cet Américain, ces Pakistanais que l'on dit avoir été arrêtés, vont-ils vraiment être jugés et ensuite condamnés? Voici Kaboul prisonnier d'un engrenage conduisant au pire des périls.

Et que vont faire et que peuvent faire les Etats-Unis? C'est encore la même question qui revient, puisque la guerre civile d'Afghanistan est déjà commencée. Comment parvenir à normaliser les relations des Etats-Unis avec l'Iran, comment empêcher le Pakistan de rouler, lui aussi, vers l'aventure, alors que la poudrière afghane risque de sauter un jour? Il suffirait, dans ce contexte, que telle ou telle frontière soit tout à coup menacée. Il suffirait d'une fanfaronnade, d'une imprudence ou d'une évaluation mal calculée de certains risques pour que, soudain, ce soit l'alarme. Il serait alors bien difficile peut-être d'endiguer le flot.

De la Méditerranée orientale, jusqu'à la frontière indienne, tout désormais doit être surveillé, contrôlé, évalué. D'autant qu'à nouveau, au Liban, la violence se déchaîne. D'autant que, dans ce secteur du front que l'on croyait endormi, tout, à nouveau paraît possible. La bataille de Kaboul et pour Kaboul a débuté. Sera-t-il possible de circonscrire l'incendie?

L. GRANGER

Spaggiari: je serai là!

MADRID (AFP). – Un homme prétendant être Albert Spaggiari, le cerveau du gang des égoutiers de Nice, a déclaré par téléphone samedi matin au bureau de Madrid de l'AFP qu'il se rendrait en France mardi « pour voir l'émission de télévision » qui lui sera consacrée.

L'homme a déclaré qu'il téléphonait « de la région de Barcelone ». « Je viens d'arriver de Rio où je vis actuellement et refais ma vie. Je voulais simplement vous informer que je serai en France pour voir l'émission », a notamment déclaré cet homme.

Spaggiari, recherché par la police française depuis sa spectaculaire évasion du bureau du juge d'instruction de Nice, est considéré comme le chef de la bande qui avait fracturé 350 coffres dans le sous-sol de la « société générale » à Nice le 18 juillet 1976. La bande avait utilisé les égouts pour arriver jusqu'à la salle des coffres.

Mexique: ambassades évacuées

MEXICO (ATS-AFP). – Vingt-deux occupants des ambassades de Belgique et du Danemark au Mexique ont été arrêtés après l'évacuation par la police, dans la nuit de samedi à dimanche, des locaux diplomatiques, a annoncé l'agence de presse locale « Informex ».

Six personnes ayant participé à l'occupation de l'ambassade de Belgique auraient été arrêtées et 16 à l'ambassade du Danemark.

Cette version des faits contredit les déclarations du ministère mexicain de l'intérieur selon lesquelles « les autorités ont accordé toutes sortes de facilités, y compris de l'argent, aux occupants afin de leur permettre de regagner leurs foyers, nombre d'entre eux habitant l'intérieur du pays ».

En outre, l'agence affirme que l'évacuation des missions diplomatiques, occupées pacifiquement depuis six jours par des militants du « Front national démocratique populaire », aurait été décidée après les demandes en ce sens formulées par les deux ambassadeurs auprès des autorités mexicaines.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

PROCHE-ORIENT

Journaliste enlevé

BEYROUTH (ATS-AFP). – Un journaliste libanais, M. Selim al Lawzi, enlevé dimanche en fin de matinée près de l'aéroport de Beyrouth, a été emmené vers la localité de Damour (25 km au sud de Beyrouth), après que sa femme et son garde du corps qui l'accompagnaient eurent été relâchés, a annoncé Radio-Beyrouth.

L'identité des auteurs de l'enlèvement n'est pas encore connue, mais des contacts ont lieu afin de sauver la vie du journaliste.

M. Lawzi qui est propriétaire et rédacteur en chef de l'hebdomadaire libanais « Al Hawadess », est considéré comme l'un des plus éminents journalistes arabes.

Echange

TEL-AVIV (ATS-Reuter). – Les ambassadeurs d'Israël et d'Egypte, l'un partant, l'autre arrivant, se sont croisés à l'aéroport de Tel-Aviv dimanche. MM. Eliahou ben Elissar et Saad Mourtada se sont donné l'accolade, et ont échangé quelques paroles: « Tout le pays vous attend », a déclaré M. Elissar à son collègue.

AMÉRIQUE

47 morts

NEW-YORK (ATS-Reuter). – 47 soldats indiens ont été tués, l'avion militaire dans lequel ils avaient pris place s'étant écrasé dans le nord de l'Inde, annonce-t-on au quartier général de la défense. On précise que l'appareil, un « Fairchild packet », s'est écrasé et a pris feu près d'Agra, peu après avoir décollé d'une base aérienne pour un exercice de parachutage de nuit.

Inondations

WASHINGTON (ATS-AFP). – Les pluies diluviennes que vient de connaître la Californie pendant dix jours ont fait au moins 36 morts et plus d'un demi-milliard de dollars de dégâts, indique-t-on à Washington.

ASIE

Séisme

GOLDEN (AFP). – Un important séisme a été enregistré samedi matin au large de l'île d'Hokkaïdo au Japon, a indiqué le centre d'études et de recherches sismologiques américain de Golden. Le séisme a atteint une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter (qui compte 9 degrés) et son épicentre a été localisé dans l'océan Pacifique à 80 km à l'est d'Hokkaïdo (1100 km au nord-est de Tokio).

EUROPE

Lecanuet réélu

STRASBOURG (ATS-AFP). – M. Jean Lecanuet a été réélu samedi soir, président du Centre des démocrates sociaux (CDS) centristes favorables au président Giscard d'Estaing, par le congrès national réuni à Strasbourg. M. Lecanuet a obtenu 495 voix sur 592 votants. M. André Diligent a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire général par 543 voix sur 577 votants.